13512 f A

Acheté en 1868. sept.
lu " 68 "
" " 69 " ?
" " 70 janvier ?.
" " 72 mai ...?
" " 73 juin ...
" " 74 juill. ...
" " 75 sept. 18.

Δόξα Θεω.

x868 ...

7bre

Lutetia.

I. R.

Homines ad Deos nulla re propiùs accedunt, quàm salutem hominibus dando ..... Cicero. —

J. Rieder Mt.
1874. Paris.

LOUIS DEBACQ
Pharmacien de 1re classe

FORMULAIRE THÉRAPEUTIQUE.

Imprimerie de HENNUYER et Cie, rue Lemercier, 24. Batignolles.

42550

FORMULAIRE
THÉRAPEUTIQUE
ET MATIÈRE MÉDICALE
CONCERNANT
LES MALADIES DE L'ENFANCE
SUIVIS

DE CONSEILS RELATIFS A L'ALLAITEMENT NATUREL ET ARTIFICIEL, AU CHOIX D'UNE NOURRICE, AU SEVRAGE, AUX SOINS, A L'HYGIÈNE ET A L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET MORALE DES ENFANTS, ETC.;

PAR A. BERTON,
Docteur en Médecine,
Chevalier de la Légion-d'Honneur, chirurgien-major, ancien élève des hôpitaux de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur de diverses publications sur les maladies des enfants,

Et LÉHUBY,
Pharmacien.

A PARIS,
CHEZ J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

1846

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

THÉRAPEUTIQUE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

En thérapeutique, sans prêter l'oreille à tous les conseils systématiques et tendre la main à toutes les recettes plus ou moins empiriques, il convient cependant d'être moins exclusif, ou peut-être même moins difficile qu'en théorie. Le premier instinct médical, le premier besoin de la médecine a été, est encore de guérir, de chercher à guérir. Ces tentatives, l'empirisme en un mot a pris les devants, puis sont venues les explications; aussi ces dernières suivent-elles la pratique sans l'atteindre toujours. De fait, il n'y a pas à le dissimuler, l'on agit généralement mieux au lit des malades que l'on ne peut complétement l'exprimer, et si l'on rend satisfaisamment compte des indications tranchées, les nuances ne sont le plus souvent que senties par le praticien, qui se dirige suivant cette impulsion, bien qu'il lui soit le plus ordinairement au moins fort difficile d'expliquer le pourquoi..... De là même ce tact, ce *quid divinum* attribué à l'homme habitué à soigner des malades, au médecin praticien.

De ce que certains faits, certaines conséquences échappent à nos moyens d'investigation, on ne peut d'ailleurs qu'en conclure que tout n'est pas clos et qu'il reste encore à édifier. Ce sont ces parties inachevées de l'édifice médical qui forment le courant de la besogne des hommes éclairés et l'arène de tous les novateurs et de tous les charlatans. L'amour du merveilleux et la puissance vitale, la force médicatrice de la nature, tels sont les motifs des succès plus ou moins passagers de tant de rêveries. Toutefois, certaines médications que nous appelons empiriques sont trouvées par d'autres très-rationnelles; ces derniers ont seulement une manière différente de raisonner, et l'empirisme, chose si désespérante pour les esprits non dogmatiques, occupe cependant encore

une large place dans la thérapeutique, à laquelle, ainsi qu'il a été exposé, la pathologie doit au moins autant qu'elle lui a donné : *naturam morborum ostendit curatio.*

En thérapeutique, disons-nous, il ne faut pas d'exclusion systématique : tout le monde répète avec Bichat que toute doctrine exclusive de solidisme, d'humorisme ou de vitalisme est un contre-sens pathologique. Il n'est, en effet, pas de doctrine qui n'ait fourni un contingent utile. Pourrait-on supposer que des chefs d'école, que des hommes plus ou moins célèbres, et à la plupart desquels on ne saurait refuser au moins quelque mérite, aient prodigué en vain les instants de leur vie à des études sérieuses et qu'ils se soient constamment noyés dans des absurdités, sans avoir au moins quelquefois rencontré la vérité? Non certes! Vitalistes, solidistes, partisans de l'humorisme, du dogmatisme ou de l'empirisme, tous ont apporté leur tribut, ont contribué au grand œuvre de l'édification médicale. Le dépouillement de toutes ces vérités pratiques n'est pas l'ouvrage d'une seule intelligence, d'un éclectisme qui aurait à lui seul le monopole de discerner le vrai du faux, le bon du mauvais; mais il est le résultat lent du temps, de l'expérience, de l'exploration incessante des doctrines et des faits. Certaines traditions se transmettent, se conservent; certain nombre de données persistent, laissent leurs traces dans tous les systèmes, qui tous ont des analogies, des points de contact.

Beaucoup de principes théoriques et de préceptes thérapeutiques de la médecine hippocratique sont encore goûtés aujourd'hui. On peut en dire autant de celle de Galien, fondée sur la fameuse maxime *contraria contrariis curantur.* Bien que les successeurs et adeptes de ce grand pathologiste aient poussé jusqu'à l'exagération les théories humorales, et jusqu'à l'abus la confection des électuaires et arcanes, la polypharmacie des galénistes a néanmoins légué plusieurs bonnes recettes. Les théories humorales ont compté encore parmi les noms justement célèbres de ses partisans ceux de Boerhaave, Bordeu, Stoll, Zimmerman, etc., dont les travaux n'ont pas été non plus stériles, ni en pathologie, ni en

thérapeutique. Le chimisme lui-même, à la tête duquel se place Paracelse, a exercé une heureuse influence sur la médecine. Toutes ces innovations ont laissé des traces qui ne se sont jamais effacées; des classes entières de médicaments sont basées sur leurs propriétés d'impressionner l'organisme, de modifier la production et la sécrétion des fluides de l'économie.

Le solidisme que l'on voit poindre au *Strictum et Laxum* de Themison, et Cœlus Aurélianus n'est pas resté davantage étranger aux progrès des sciences médicales; il a maîtrisé l'humorisme et a été le point de départ de plusieurs doctrines d'une importance (au moins partielle) incontestable. Les travaux de Borelli, de Glisson, de Baglivi et d'Hoffman appartiennent au solidisme. Il a ouvert la voie aux iatromathématiciens ou aux mécaniciens.

Les différends entre les vitalistes et les solidistes résultent de quelques dissidences relatives à la dénomination et à l'unité plus ou moins absolue du principe vital; et entre ceux-ci et les matérialistes, de l'intimité plus ou moins grande entre la matière organisée et les propriétés vitales, intimité déniée par les uns et admise au contraire par les autres; d'un côté toutes les facultés ne seraient considérées que comme l'expression fonctionnelle de l'organisme qui, d'autre part, ne serait envisagé que comme les instruments à travers ou à l'aide desquels se manifesteraient ces facultés. Toutes ces controverses ne sembleraient, en définitive, avoir lieu que par suite du défaut de bien poser les termes et de s'entendre. Les matérialistes ne nient nullement, en effet, la cause première, ni l'âme, ni toute essence persévérant au delà du terme de l'existence périssable de la matière qu'elle animait : sur quoi ils insistent, c'est sur l'union intime de l'énormon d'Hippocrate, soit de l'archée de Paracelse et de Vanlhel-mont, ou de l'âme de Stahl, du principe vital de Barthez et de l'école de Montpellier, ou des propriétés vitales des physiologistes modernes, avec la matière organisée; de telle sorte que ces dernières et celle-ci sembleraient être simultanément le mobile de l'action de l'une et de la mani-

festation des autres. Admettre la possibilité de cette sorte d'intimité entre la matière et le principe qui l'anime, c'est au contraire accorder, pour ainsi dire, une plus large prérogative à la Divinité, et sous ce rapport nul grief d'irréligion ne peut être imputé à la secte des matérialistes.

Le strictum et le laxum des méthodistes a été la source de précieuses indications. Cette théorie, encore reprise par Baglivi, n'est pas restée étrangère à la doctrine de Brown et à celle de l'école physiologique, pas plus qu'aux nouvelles idées de la médecine italienne sur l'action dynamique des agents thérapeutiques, les états sthéniques et asthéniques de l'économie, etc.

Le novateur écossais admettait une propriété de la part des tissus vivants d'être affectés par les puissances incitantes, ou stimulus, l'incitabilité, et donnait le nom d'incitation au résultat de l'action de ces puissances. Si l'action du stimulus était modérée et en rapport parfait avec la somme d'incitabilité répandue dans l'économie, la santé était la suite de cet heureux accord ; mais cet équilibre rompu, il y avait trouble, dérangement, maladie, et les affections résultantes étaient de deux classes, par excès, ou par défaut d'incitation. Jusque-là rien que de rationnel ; mais les dernières conséquences de son système sont évidemment erronées, quand il prétend établir que, par suite du manque de l'action stimulante, il y a accumulation de l'incitabilité dans les organes, que par l'effet contraire de la violence du stimulus il y a épuisement de l'incitabilité, et, en résumé, pareil résultat, faiblesse *directe* ou *indirecte*. Pour Broussais, à l'inverse de Brown, les affections asthéniques sont, comparativement à celles d'un caractère opposé, dans une proportion d'infériorité très-grande. La stimulation en excès produit l'irritation. Rasori traite aussi de chimère la faiblesse indirecte de Brown, et regarde comme des hypersthénies la plupart des maladies que le médecin écossais signalait comme asthéniques. Rasori, ainsi que Broussais, en reconnaissant que la plupart des maladies étaient dues à un surcroît d'activité vitale, ont fait faire un grand pas à la pathologie : toutefois, l'impulsion donnée par Brous-

sais a été bien plus grande. La doctrine physiologique enseigne que l'effet d'un modificateur ne se borne pas à la partie qui en a reçu l'impression directe ; que l'irritation se propage dans le sens des liens sympathiques qui unissent les organes entre eux. Elle a particulièrement contribué à la localisation des maladies : elle rattache toujours les symptômes aux organes souffrants, ne reconnaît pas, ou que très-peu, d'affections générales.

Il y a, sous ces rapports, scission complète entre cette doctrine et celles de Brown et de Rasori, où le corps n'est considéré que dans son ensemble. Rasori n'a donc, pour principale modification du brownisme, que reconnu la nature sthénique du plus grand nombre des maladies. Il a, toutefois, admis un mode particulier d'action de la part de certains médicaments, et le rôle actif de cette propriété de quelques agents thérapeutiques, le contro-stimulisme différencie complétement la médecine italienne et la médecine physiologique.

Celle-ci oppose à l'excès d'excitation, à l'irritation, les moyens débilitants connus sous le nom d'antiphlogistiques ; tandis que l'école de Rasori choisit, dans les mêmes circonstances, certaines substances administrées à certaines doses, et, de la sorte, aptes à exercer une action dépressive ou sédative sur la vitalité des organes.

La doctrine du contro-stimulisme a évidemment doté la science de quelques ressources nouvelles, en éclairant sur le mode particulier d'action de quelques médicaments prescrits d'une façon particulière ; mais, quelquefois aussi, l'emploi inconsidéré de quelques agents pharmaceutiques, l'extension trop grande donnée à cette médication a-t-elle eu de fâcheux résultats, car plusieurs des prétendus contro-stimulants ne sont que des révulsifs puissants, des irritants réels..., et toute stimulation à contre-temps, inopportune, est aussi dangereuse, aussi homicide que devait l'être parfois la méthode de Brown, quand il administrait presque exclusivement et toujours les toniques.

Les médications purgatives, toniques, débilitantes, spécifiques, etc., se retrouvent, sinon nominativement, du moins

de fait, dans tous les traités de pathologie. Même dans la médecine physiologique, les purgatifs ne sont pas seulement considérés comme des stimulants des organes digestifs, comme des moyens aptes à produire une diversion vers la surface intestinale ; mais il est positivement dit que les produits altérés des sécrétions, que les matières putrides accumulées dans les voies digestives, peuvent être résorbées et déterminer des phénomènes généraux d'infection. Dès lors et conséquemment à cette proposition, qui rentre dans les théories humorales, l'indication est évidente, et consiste à évacuer, au moyen des purgatifs, ces fluides viciés. C'est d'après des idées analogues que, dans le traitement de la fièvre typhoïde, agissent à peu près de la même manière certain nombre de praticiens ; seulement les uns emploient ces mêmes médicaments tout d'abord, et les autres, plus tard, suivent leur opinion diversement arrêtée au sujet de la putridité primitive ou consécutive.

D'autre part, Broussais ne nie pas non plus que les toniques ne puissent être fort utiles : ainsi que le font la plupart des médecins, il les prescrit quand il y a hyposthénie, quand la faiblesse est réelle ; mais non suivant le mode abusif et vicieux de Brown.

En résumé donc, les diverses médications admises en thérapeutique sont, pour ainsi dire, les empreintes des divers systèmes qui ont existé en médecine, ou plutôt la réalisation de ce qui a été reconnu de pratiquement utile dans ces systèmes.

Il existe différentes sortes de classifications des médicaments et des modifications nombreuses parmi celles-ci. La disposition suivante (qui est celle adoptée par M. le docteur Foy, formulaire 1840), quoiqu'une des moins imparfaites, est, sous plusieurs rapports, également encore arbitraire, incomplète, insuffisante.

Les agents thérapeutiques sont d'abord partagés en quatre classes : les toniques, les débilitants, les calmants et les spécifiques.

La première classe comprend les toniques proprement dits, les toniques astringents, les toniques stimulants, les stimulants

généraux et les stimulants spéciaux; lesquels sont les stimulants de l'appareil digestif (ou les purgatifs et les vomitifs) ; les stimulants des appareils circulatoire, respiratoire, exhalant, des appareils sécrétoire et absorbant (expectorants, diaphorétiques, sudorifiques, sialagogues, diurétiques, fondants) ; les stimulants du système nerveux (stimulants proprement dits et antispasmodiques) ; enfin les stimulants des organes génito-urinaires. Les débilitants forment la deuxième classe ; ils se subdivisent en moyens hygiéniques, diététiques et chirurgicaux (émissions sanguines). Dans la troisième sont les calmants (anodins, narcotiques, hypnotiques, selon la dose). Puis enfin viennent, en quatrième lieu, les spécifiques, distingués en antisyphilitiques, antipsoriques, fébrifuges, antiscrofuleux, anthelmintiques, spécifiques des empoisonnements, spécifiques de la variole (vaccine).

Les classifications basées sur les caractères physiques et chimiques des substances ne sont pas meilleures que celles disposées par ordre alphabétique ; elles rapprochent les médicaments dont les effets sont les plus opposés et séparent ceux qui agissent d'une même façon. Celles qui, comme la précédente, ont pour point de départ l'action des agents thérapeutiques, bien que plus rationnelles, ne sont cependant, même sous ces rapports et sous beaucoup d'autres, ni toujours exactes, ni satisfaisantes. Nombre de médicaments n'agissent pas constamment, en effet, d'une même manière, et ces variations tiennent non-seulement à la dose à laquelle on les a administrés, mais dépendent aussi de circonstances extérieures, individuelles, accidentelles, trop souvent insaisissables. Plusieurs ont une action analogue, quoiqu'une direction différente [1]. Ainsi les toniques sont des excitants généraux dont l'effet est persistant, tandis que l'action pro-

[1] *Action élective des médicaments.* — Il résulte des expériences faites par M. Goze, que 1° les substances volatiles introduites dans l'économie tendent à être éliminées par les régions qui donnent, dans l'état physiologique, des sécrétions gazeuses ou des vapeurs, c'est-à-dire par les poumons et par la peau ;

2° Que les substances qui renferment des principes identiques à ceux qui

duite par les stimulants n'est que passagère, fugace ; et parmi ces derniers sont divers agents spéciaux dont l'action se borne à un organe, à un appareil organique. Ainsi il existe des stimulants des reins, de la peau, de la muqueuse des voies aériennes et digestives, du système nerveux, etc. Les toniques et les altérants sont des médicaments qui, sans produire d'effets immédiats sensibles, modifient d'une manière persistante l'organisme. Les toniques s'adressent plutôt aux solides, et les altérants à la nature du sang et aux humeurs diverses ; tels sont le mercure, l'iode, l'or, etc., agents classés aussi d'autre part parmi les spécifiques. La digitale agit également comme excitant de l'action des reins et comme sédatif de la circulation ; à haute dose, elle devient éméto-cathartique, suscite des phénomènes narcotiques, etc.

L'émétique à dose rasorienne produit soit un effet contro-stimulant, soit une contre-irritation, une diversion puissante du côté des organes gastro-intestinaux. L'ipécacuanha est donné à faible dose comme expectorant, résolutif, modificateur de la sécrétion bronchique ; à dose plus élevée, on le prescrit comme vomitif. Le calomel est tout à la fois antisyphilitique, anthelmintique et purgatif ; il est pareillement susceptible de provoquer la supersécrétion salivaire. En stimulant le système nerveux, en l'impressionnant vivement, on parvient parfois à calmer ses aberrations, et c'est ainsi que les antispasmodiques sont simultanément des excitants et des calmants. Les purgatifs, les stimulants de la membrane muqueuse du tube digestif, par suite de la décharge des sécrétoires et de l'élimination de leurs produits (ainsi d'ailleurs que les moyens susceptibles d'exalter une sécrétion et d'occa-

font normalement partie d'une sécrétion, sont éliminées par les organes qui président à cette sécrétion ;

3° Que les substances qui entrent dans la composition d'un organe, étant données comme médicament, se portent vers ce même organe ;

4° Que parmi les matières étrangères à la constitution normale des solides et des fluides de l'économie animale, il en est qui obéissent dans leur action à ce qu'on pourrait appeler leur caractère chimique général ; qu'ainsi les substances acides sont rejetées par les sécrétions acides.

sionner des déperditions), peuvent agir comme débilitants, comme antiphlogistiques; ils peuvent encore révulser l'irritation des points affectés vers ceux restés sains, agir par substitution, comme altérants, comme antiseptiques même, en portant au dehors les matières viciées. La médication substitutive (ainsi que le contro-stimulisme) peut n'être que simplement révulsive ou dérivative. Tantôt son action pourrait s'expliquer par l'aphorisme d'Hippocrate, qui exprime que, entre deux maladies simultanément existantes, la plus forte annihile l'autre, l'attire à elle; tantôt par cette sentence de Paracelse (inverse de celle de Galien et tout aussi peu absolument vraie), que les maladies sont guéries par les remèdes aptes à produire des symptômes analogues, *similia similibus curantur*. Il y a cette différence entre la médecine véritablement substitutive et l'homœopathie transrhénale, que celle-ci n'est qu'une sorte d'emploi imparfait de la force d'inertie, une mauvaise médecine expectante; mauvaise par suite du défaut de certaines règles de l'hygiène et de la diététique; médecine de charlatans, en ce que les prétendus remèdes ne sont donnés que pour tromper le malade; tandis que dans la médication altérante ou substitutive, bien que le principe qui sert de point de départ soit le même, la différence est tranchée; car son action est très-active et a besoin d'être dirigée avec intelligence par des mains expérimentées. Hahnemann et ses adeptes n'ont donc point inventé le principe de guérir par les semblables, ils l'ont travesti et rendu ridicule par leur posologie de millionnièmes de grain. La médication substitutive, dont on commence maintenant à reconnaître l'importance (dit M. Bouchardat dans son excellent Formulaire magistral), est appelée à dominer la thérapeutique des affections chroniques, en ce sens qu'une maladie aiguë, d'une guérison souvent prompte, peut être substituée à une maladie chronique dont la terminaison a une fin ou très-éloignée ou imprévue.

La médecine expectante, assistée de la diététique, a d'autant plus d'importance qu'elle n'est rien moins qu'inactive. Elle peut cependant être insuffisante; car l'on ne doit pas, sans

de graves mécomptes, compter toujours, et d'une manière absolue, sur la force de résistance de l'organisme, sur la nature médicatrice. Cette dernière, disait M. J. Pelletan, la prétendue nature médicatrice, tombe souvent dans de grandes erreurs! ses résultats funestes ou salutaires sont la conséquence obligée des lois de l'organisme : les adhérences qui préviennent un épanchement dans le péritoine, peuvent donner lieu à des étranglements mortels... toujours par la même loi qui veut que deux séreuses irritées et en contact s'agglutinent ensemble. La crise, qui porte la matière d'un épanchement abdominal dans l'intestin, d'où elle est évacuée, peut la porter dans le crâne, où elle donne la mort : c'est la loi *ubi stimulus*, ou une autre que nous ignorons. Les conséquences pratiques qui découlent de ces principes, c'est que la médecine agissante est souvent un devoir de conscience. Respecter et diriger les effets des lois de l'organisme, les réprimer, les combattre, les développer, les exciter..., voilà toute la philosophie de la thérapeutique. C'est d'ailleurs ce que, en d'autres termes, disait Hippocrate (*Précepte*, n° 92, seconde édition des *Epidémies*) : « dans le traitement des maladies, la médecine doit aider la nature à guérir, ou au moins, dans son impuissance, ne rien faire de nuisible qui contrarie ses effets. »

La thérapeutique, considérée en général, varie peu dans son application à la pathologie de l'enfance; mais les traitements cliniques admettent de nombreuses exceptions. L'organisation, l'âge, la constitution, certaines affections spéciales et d'autres particularités sur lesquelles nous avons suffisamment insisté dans la récente et deuxième édition de notre *Traité pratique des maladies des enfants*, exigent, à l'égard des jeunes malades, dans le choix, l'usage, les prescriptions, les doses des divers agents ; dans l'emploi des différentes médications, dans les combinaisons des diverses ressources de la médecine et de l'hygiène, quelques modifications ou changements qui ne pourront être exposés complétement et parfaitement saisis que parmi les détails des traitements appropriés à chacune des maladies en particulier.

Cependant, avant de se préoccuper du traitement de chaque maladie en particulier, l'on doit généralement toujours commencer par prendre en considération les conditions physiologiques, relatives à l'âge, au sexe, à la constitution, à la croissance, aux influences hygiéniques présentes, passées et possibles. Il n'est pas moins important d'examiner et de peser les conditions pathologiques, telles que celles qui ressortent de la nature de l'affection, de l'état local ou général des maladies antécédentes, de l'invasion de la maladie, de son état aigu ou chronique, de ses causes directes ou indirectes, et des moyens déjà employés, etc.

Par cela même que les affections se localisent facilement à l'époque de l'enfance, et creusent pour ainsi dire beaucoup; que les altérations organiques font souvent, quoique d'une manière sourde, de graves progrès; que les rapports, que les liaisons, que les sympathies intimes des divers organes ou appareils d'organes entre eux rendent les complications incessamment imminentes et incessamment plus nombreuses, et fréquemment d'autant moins apparentes, le traitement, tout à la fois curatif et préventif, doit être particulièrement énergique, surtout au début et quand les atteintes du mal sont rapides et intenses. Mais c'est dans le concours intelligent et actif des divers moyens, plutôt que dans l'emploi à outrance de l'un d'eux, que doit résider cette énergie bien entendue et avantageuse, car il n'y a que rarement de complètes exclusions, bien qu'il existe assez souvent d'importantes contre-indications. La médication narcotique, par exemple, ne doit être employée qu'avec beaucoup de réserve chez les enfants; la raison en est que le système nerveux est particulièrement impressionnable chez eux; que les complications cérébrales y sont particulièrement faciles et fréquentes, et qu'une des actions des narcotiques sur les centres nerveux, est spécialement congestive. La même circonspection doit également présider à l'emploi de la médication évacuative par les vomitifs et les purgatifs, et à l'administration à l'intérieur des toniques et des excitants; parce que si, comme nous le disions, les congestions cérébrales

sont faciles et dangereuses chez les enfants, les irritations et les phlegmasies gastro-instestinales ne le cèdent en rien; sous ce rapport; que ces affections latentes ou à l'état subaigu sont surtout très-communes; qu'il faut se garder d'exalter ces dernières; ou également, d'autre part, de provoquer la rétrocession d'éruptions cutanées, non moins fréquentes. Toutefois, nous le répétons, nous avons parlé de circonspection et de réserve, mais nullement d'une proscription absolue à l'égard de ces divers agents. Ainsi, il est de fait que dans certains cas, et à certaines phases d'affections des voies aériennes, quelques calmants peuvent devenir utiles. Des mesures tout à la fois préventives et curatives, à l'égard de certaines de ces phlegmasies, consistent à s'opposer aux congestions par des évacuations sanguines, et à apaiser ou prévenir l'éréthisme nerveux par l'emploi des anodins, des calmants; l'inflammation se trouve ainsi combattue dans ses deux principaux éléments. Les vomitifs peuvent être particulièrement indiqués aussi dans certaines circonstances, pendant ces mêmes affections, et, prescrits avec opportunité, ils amènent les plus heureux résultats. Pareillement les purgatifs peuvent produire une diversion avantageuse pendant l'imminence ou l'actualité des congestions et irritations des centres nerveux. Administrés avec discernement vers la fin des fièvres éruptives, par une sorte de dérivation vers la surface digestive, ils peuvent prévenir les *œdèmes* ou *anasarques* si fréquemment consécutives. Enfin, dans les affections adynamiques, quand il y a hyposthénie primitive ou consécutive; mais quand elle est réelle, il y a indication d'avoir recours aux excitants, aux toniques. Ces moyens, administrés à l'intérieur, sont peut-être ceux dont on a le plus abusé dans certains cas d'affections lentes, chroniques, devenues telles. Ici la médecine expectante marche de pair avec les ressources actives de l'art : il faut un peu voir venir. Vouloir écraser les phlegmasies par les antiphlogistiques à outrance, ou aller au-devant de la perte des forces par les toniques, c'est s'exposer à mener grand train à l'adynamie, ou à incendier les organes souffrants. Assez généralement les

toniques sont prescrits avec un grand luxe dans les affections strumeuses, nonobstant la fréquence et la facilité des phlegmasies intestinales chez les scrofuleux. Tandis que les causes générales des scrofules agissent d'une manière débilitante; leurs résultats provoquent néanmoins, dans l'appareil glandulaire, un mouvement fluxionnaire et inflammatoire, qui souvent oblige le médecin à recourir aux déplétions sanguines, bien que les toniques et les stimulants auraient été les moyens préservatifs par excellence. C'est aussi quand l'action des révulsifs et des dérivatifs pourra être sans danger, au sujet de la réaction générale, suffisamment prévenue et affaiblie, que l'on tentera l'emploi des rubéfiants cutanés, des vésicants appliqués vers tel ou tel point de la périphérie. En employant ces remèdes loin ou à proximité du siége du mal, l'on agit de la sorte, soit par dérivation, soit par révulsion. Mais bien que les distinctions entre la dérivation et la révulsion soient purement systématiques et assez souvent subtiles; si par cette première acception on veut désigner le résultat thérapeutique qu'on cherche à obtenir en détournant une irritation ou une inflammation, à l'aide des moyens appliqués plus ou moins près du siége du mal, et si par l'autre on entend la fluxion artificielle, le point d'appel vers tel organe, provoqué dans le même but thérapeutique; ou si l'on établit cette différence entre la révulsion et la dérivation (que nous adopterions plutôt), savoir, que dans l'un et l'autre cas il y a appel fluxionnaire, mais seulement dans la première irritation artificielle subsistante; ou soit encore que l'on réserve le nom de révulsion à la dérivation opérée vers un lieu éloigné, et celui de dérivation, proprement dite, à la dérivation plus ou moins directe : partant de ce fait que l'organe irrité artificiellement devient le centre d'un afflux d'humeurs qui diminue d'autant la quantité de celles qui se portent à l'intérieur (c'est là une application des idées de Barthez et de Grimaud sur les fluxions), nous ne partageons pas dans tous les cas le principe thérapeutique absolu au sujet de la persistance ou non à donner aux vésicatoires, suivant qu'ils sont dérivatifs ou révulsifs, destinés à agir de

près ou de loin, et nous pensons que l'on peut obtenir les plus heureux résultats des vésicatoires volants, et par le fait de leur entretien, quel que soit leur éloignement de la lésion principale... Le tout est d'agir à propos. Les irritants cutanés, les vésicatoires employés dans certaines périodes des phlegmasies, tendent à deux fins également importantes : ils poussent à la dérivation des points de concentration et rappellent la direction des liquides et de l'activité organique, vicieusement convergente, des centres vers la circonférence. Il n'est pas rare que, grâce à leur action excentrique, une sueur critique suive de près l'application des vésicatoires, et que la maladie se termine heureusement par le bénéfice d'une excrétion. Disons, en terminant, que les irritants cutanés, les rubéfiants et les vésicants sont très-utiles, et généralement produisent les effets les plus avantageux dans la médecine des enfants.

Les pertes de sang doivent être modérées chez les enfants, et calculées d'ailleurs sur leur constitution, leur force individuelle. En général, il y a faiblesse chez eux, facile dépression; mais le relèvement est d'ordinaire également facile. La dernière résistance du jeune enfant malade est quelquefois très-grande. Les évacuations sanguines, poussées au delà de certaines limites, peuvent néanmoins le jeter dans un état de prostration dont il serait difficile de le tirer. La phlébotomie convient généralement moins chez les enfants que la saignée locale; elle n'est pas d'ailleurs toujours praticable chez eux, par suite de l'exiguité ou du défaut absolu de saillie des veines superficielles : ce qui ne contredit pas l'opinion de Sydenham, qui considérait ce moyen comme quelquefois aussi avantageux chez les jeunes sujets que chez les adultes. Mais il n'en demeure pas moins évident qu'il est des circonstances contraires, et ce sont les plus générales, où la saignée locale mérite la préférence. L'opportunité de la phlébotomie augmente avec les progrès de l'âge. Elle est indiquée chez les enfants robustes dans les cas de phlegmasies aiguës avec forte réaction. Elle convient plus fréquemment dans les inflammations franches des voies aé-

riennes que dans les affections cérébrales, auxquelles on oppose souvent, avec plus d'avantage, les saignées locales. Elle est dangereuse et presque certainement nuisible dans les fièvres éruptives, et n'est pas moins fâcheuse, dans ses résultats, employée *coup sur coup;* dernière formule qui conduit presque inévitablement les jeunes malades à un état anémique, qui suffit pour amener la mort.

Ainsi, chez les enfants faibles, délicats, d'un âge au-dessous de huit ans environ, et généralement chez ceux où le manque de développement des veines sous-cutanées ne permet pas d'employer la lancette, il faut employer de préférence les saignées locales; et c'est encore à elles que l'on doit avoir recours quand l'état d'éréthisme a été abattu, la réaction, les forces générales affaiblies. Ce qui milite en faveur des évacuations sanguines locales, c'est que tout en agissant plus directement, elles ménagent davantage les forces; c'est que rien n'empêche de prescrire des sangsues ou des scarifications, loin ou près du siége du mal; de les employer avec réserve ou avec énergie; c'est que l'on peut tout à la fois, ou alternativement, opérer, par leur moyen, un dégorgement local, une déplétion générale, une dérivation, et même obtenir un effet révulsif.

L'écoulement du sang, résultant de la piqûre des sangsues, doit toujours être surveillé, particulièrement chez les enfants très-jeunes, chez ceux qui ont la peau fine et délicate, chez ceux dont le sang est pauvre par suite de délibitations antécédentes, de mauvaise constitution ou de fièvres typhoïdes. Les applications de sangsues peuvent être suivies d'accidents assez graves : les plaies résultantes peuvent s'enflammer, s'ulcérer, se gangréner, et les pertes de sang consécutives à l'application même d'un très-petit nombre de ces annélides peuvent être assez considérables pour compromettre immédiatement ou indirectement la vie des malades.

Les ventouses scarifiées ne présentent pas les mêmes inconvénients; leur application effraye peut-être davantage que celle des sangsues, mais n'est pas plus douloureuse; elle l'est même moins sous le rapport de la durée. Par leur moyen,

en incisant profondément ou en effleurant seulement la peau, en maintenant écartées ou rapprochées, par la position, les lèvres des plaies, en prolongeant ou non la succion de la ventouse, il est non-seulement possible de rendre faible ou abondante la perte du sang; mais de ces diverses manières de procéder peuvent résulter encore des effets révulsifs et dérivatifs très-précieux.

Les bains généraux sont très-favorables dans les affections intestinales, et particulièrement quand elles sont accompagnées de faiblesse; car, contradictoirement aux préjugés répandus, loin de l'augmenter, ils paraissent ranimer les petits malades, en leur ôtant une partie de leurs souffrances et en leur procurant un peu de bien-être. Combinés avec les applications froides sur la tête, les bains ont été prescrits avec succès dans certains cas de névroses et de congestions cérébrales : l'on provoque en quelque sorte une dérivation vers la périphérie en plongeant les malades dans des bains chauds, tandis qu'on leur entoure la tête d'eau froide, d'oxycrat, de glace, que l'on essaye de ce côté une véritable répercussion.

Les affusions froides, a-t-il été dit, sont très-actives, très-débilitantes chez les enfants, plus débilitantes que les évacuations sanguines. Cette appréciation nous semble entachée d'exagération et d'inexactitude. Une distinction, d'ailleurs, est à faire dans le mode d'administration de ces moyens. L'enfant contenu dans une baignoire est-il inondé des flots d'eau que l'on épanche sur sa tête; ses cris, son effroi, ses efforts, son état d'irritation font plus que de contrebalancer la puissance d'action prétendue débilitante et sédative du remède. Puis après les difficultés d'exécution viennent les contre-indications que font naître la crainte ou l'existence de complications du côté de la poitrine. Quant aux affusions pratiquées au moyen d'un jet modéré et continu d'eau fraîche, entretenu à la surface de la tête de l'enfant, avec toutes les précautions convenables pour garantir les autres parties du corps, et cela, à certaine période des affections congestives de la tête : ce mode d'affusion, que nous avons aussi conseillé, peut offrir des avantages réels, et mérite d'être particu-

lièrement mentionné parmi les moyens de même sorte, parmi les réfrigérants et les répercussifs mis en usage à certain degré et dans certains cas d'affections encéphalo-méningées. Ces applications froides doivent d'ailleurs être assez judicieusement renouvelées et maintenues pour que la réaction ne soit pas à craindre.

Le bain tempéré exerce une action sédative très-utile chez les jeunes enfants irritables. Il réussit surtout à l'époque de la dentition et dans l'imminence des troubles de l'innervation. Les bains froids conviennent aux tempéraments lymphatiques; ils sont aussi très-avantageux lorsqu'on veut combattre des relâchements partiels du tissu ; mais il faut observer que les individus faibles ne pourraient supporter sans danger les mouvements organiques que ces bains déterminent. Par la même raison, ils peuvent être nuisibles aux jeunes gens dont la poitrine est délicate et à ceux dont les organes intérieurs sont sujets à des engorgements ou à des inflammations. Les bains froids ont été opposés avec avantage aux incontinences d'urine, à la chorée, etc.

Dans l'hygiène, la prophylaxie et la thérapeutique, le régime est de la plus grande importance. Nous avons la conviction que la majeure partie des enfants qui meurent en nourrice, périssent par les organes digestifs, par des affections de ces organes suscitées et exaltées par l'ignorance et les préjugés des personnes qui les gorgent d'aliments plus ou moins grossiers, mais toujours le font sans mesure, sans principes... Quelques-unes pour alléger pour elles les fatigues de l'allaitement, d'autres, avec les meilleures intentions, satisfaisant outre mesure aux besoins maladifs d'un être chétif et dévoyé... Les unes et les autres, en dernier résultat, fomentent et exaspèrent de la sorte des affections désormais irremédiables des organes gastro-intestinaux.

Il ne faut pas se dissimuler d'autre part la difficulté de tenir les enfants à la diète absolue et de pouvoir continuer celle-ci pendant un temps assez prolongé [1]. Ils crient, se tourmentent

[1] Il n'y a guère que dans la première période des maladies inflammtaoires de

beaucoup et demandent sans cesse à manger. Puis il faut se rappeler que les besoins de la nutrition, particulièrement active à cet âge de développement et de croissance, rendent ce moyen bien plus agissant, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'à toute autre époque de la vie. Du reste, l'on cherche à tromper leur faim en leur donnant des pâtes de guimauve, de jujube, des pastilles de gomme ; en les distrayant, en les changeant de place, de chambre, etc.

Enfin, il est encore quelques précautions à prendre, quelques conditions à observer dans la manière d'administrer et de doser les médicaments ; il est quelquefois utile d'entourer de choses qui flattent le goût les substances que l'on se propose d'administrer. Ainsi l'on introduit le tartre stibié, le calomel, le soufre, le sulfate de quinine dans des sirops, dans le miel, dans des confitures : ainsi on donne des biscuits ou sirops vermifuges. Les pilules ne peuvent guère être prescrites que dans quelques cas exceptionnels, car le plus souvent les enfants ne peuvent les avaler.

Nous bornons là notre coup d'œil sur la thérapeutique générale relative à la pathologie de l'enfance. Dans la première partie de ce livre nous adaptons à chaque individualité morbide son traitement particulier ; nous indiquons, en un mot, successivement les divers moyens opposés à chacune des affections ; l'emploi, l'ordre, la mesure assignés à ces différents agents thérapeutiques ; la nature et le mode d'action de chacun d'eux, sans omettre les indications et les contre-indications qui doivent présider à leur choix ou à leur rejet. La plupart de ces dernières considérations trouvent d'ailleurs leur complément dans la seconde partie, plus spécialement réservée à la matière médicale.

La dose des médicaments que l'on emploie varie suivant l'âge, le sexe, l'habitude, la tolérance, l'idiosyncrasie, la pé-

quelque intensité, que les très-jeunes enfants, que ceux qui ne sont pas trop chétifs peuvent être entièrement privés de lait, privés entièrement de téter. On substituerait alors le biberon au sein, et on ne leur donnerait que des boissons émollientes et adoucissantes.

riode de la maladie et suivant une foule de conditions et de circonstances que l'on ne peut préciser, mais que le praticien sait apprécier à propos. Observons seulement d'une manière générale que les doses prescrites doivent être plus faibles chez les sujets du sexe féminin et chez ceux délicats et nerveux ; que l'habitude émoussant l'activité des médicaments, il est nécessaire d'accroître progressivement leurs quantités, et que cette élévation, difficile aussi à nettement fixer, peut cependant à peu près être évaluée à un quart ou à un cinquième par jour. Enfin, en ce qui concerne la proportion des doses relatives aux âges, l'expérience semble assez justifier la table proposée par Gaubius.

Pour un adulte, dose entière prise pour l'unité :

De 21 à 14 ans.....	2/3.
De 14 à 7 ans.....	1/2.
De 7 à 4 ans.....	1/3.
A 4 ans.....	1/4.
A 3 ans.....	1/6.
A 2 ans.....	1/8.
A 1 an.....	1/12.

Les doses que nous avons indiquées dans cet ouvrage sont, en général, celles qui conviennent au terme moyen du jeune âge, c'est-à-dire à l'enfant d'environ sept ans.

Rapport des poids décimaux aux poids anciens.

1 gramme			19 grains.
2			38
3			56
4	un gros et		3
5	un gros et		22
10 (1 décagramm.)	2 gros		44
20	5 gros		17
30	7 gros		61
40	1 once	2 gros	33 grains.
50	1 once	5 gros	5
100 (1 hectogr.)	3 onc.	2 gros	11
200	6 onces	4 gros	21
300	9 onces	6 gros	32

400 . . . . 13 onces 0 gros 43 grains.
500 . . 1 liv. 0 onces 2 gros 53
1000 . . 2 liv. 0 onces 5 gros 35

Evaluations; valeurs approximatives.

1 grain	5 centigr.	
1/2	2	5 milligr.
1/4	0	12
1/8	0	6
1/16	0	3
1 scrupule	1 gram.	3 décigramm.
1/2 gros	2 gramm.	
1 gros	4 gramm.	
3 gros	12	
4 gros	16.	
8 gros ou 1 once	32	
1 once et demie.	48	
2	64	
3	96	
4	125	

20 gouttes d'éther sulfurique à 66°=35 centigr.
Id. liqueur d'Hoffmann . . =45
Id. alcool à 34° . . . . . =45
Id. laudanum Sydenham. . . =75
Id. de Rousseau, 1 gramme.=10

Un verre ordinaire contient en eau commune.	160 gramm.
Une cuillerée à bouche.	20
Une cuillerée à café.	5
Une poignée de feuilles	40 à 45
Une pincée de fleurs	5 à 7

20 à 21 gouttes de laudanum Sydenham équivalent à 1 grain ou 5 centigrammes d'extrait d'opium.

7 gouttes de laudanum de Rousseau représentent 1 grain ou 5 centigrammes d'extrait d'opium.

4 grammes de diascordium renferment 2 centigrammes d'extrait d'opium.

4 grammes de thériaque contiennent un demi-grain ou 3 centigrammes d'extrait d'opium.

30 grammes de sirop d'opium contiennent 1 grain ou 5 centigrammes d'opium. Le sirop de Karabé contient la même dose d'opium.

30 grammes de sirop diacode ou de pavots blancs contiennent 6 grains ou 3 décigrammes d'extrait de pavots.

30 grammes de sirop d'ipécacuanha renferment la substance de seize grains de racine.

30 grammes de sirop de sulfate de quinine contiennent un décigramme de ce sel.

75
2 exp.

INDICATIONS,

PRESCRIPTIONS ET FORMULES.

A.

ABCES. Si l'inflammation est peu ou modérément intense, il convient de tâcher de prévenir ou de limiter la suppuration, au moyen de topiques répercussifs (applications locales de glace pilée, renfermée dans une vessie de porc; de compresses imbibées d'eau blanche froide; de cataplasmes de farine de lin, arrosés d'eau végéto-minérale). Si la phlegmasie est vive, phlegmoneuse, c'est aux antiphlogistiques qu'il faut recourir dans le même but (émissions sanguines locales, cataplasmes émollients; appliquer localement, à une ou deux reprises, de deux à dix sangsues, suivant les indications, l'âge et la force du sujet; renouveler deux à trois fois par jour les cataplasmes, faits d'ailleurs de farine de lin, de riz ou de fécule avec eau de guimauve). S'il y a beaucoup de sensibilité, de douleur : arroser les cataplasmes de dix à quarante gouttes de laudanum de Sydenham. Si l'on parvient à maîtriser l'inflammation, on revient aux cataplasmes arrosés d'eau blanche, aux résolutifs, à la première médication. Le phlegmon s'est-il nonobstant développé, y a-t-il de la suppuration? on recommande généralement d'ouvrir de bonne heure la collection purulente et de placer pendant douze à vingt-quatre heures une mèche entre les lèvres de la plaie.

L'abcès est-il froid? on emploie quelques cataplasmes émollients pour enlever le reste d'inflammation et de douleur, pour favoriser l'amincissement, le ramollissement de la peau, l'aboutissement du foyer vers l'extérieur. Si, au contraire, il y a insensibilité locale, état stationnaire, l'indication est de recourir aux topiques résolutifs, maturatifs et

suppuratifs (onctions mercurielles locales, et cataplasmes chauds, placés immédiatement après; emplâtre d'onguent basilicum, Canet, ou de la mère); boissons toniques, amères, excitantes; dérivation au moyen de vésicatoires éloignés du siége de l'abcès, purgatifs; donner jour au pus assez tôt pour éviter les décollements et l'extension trop considérable du foyer.

Au besoin, injections détersives avec la teinture d'iode ou avec l'eau chlorurée, pour favoriser l'adhésion des parois de la collection purulente; établir dans le même but une compression méthodique et pratiquer des contre-ouvertures s'il existe des trajets fistuleux. *Voy.* Scrofules.

En cas d'abcès symptomatique, ou par congestion, on conseille le repos au lit; un régime analeptique, les toniques, les amers et les excitants. *Voy.* Scrofules, Rachitisme. Comme moyens locaux, les vésicatoires, les cautères, les moxas; l'ouverture par la ponction oblique, ou méthode sous-cutanée; l'évacuation progressive de la matière contenue, ou son évacuation immédiate, complète et son remplacement par un liquide émollient, résolutif ou autre, injecté tout aussitôt, et maintenu plus ou moins temporairement par l'application d'un morceau de sparadrap de diachylon sur le point ponctionné.

ACÉPHALOCYSTES, *voy.* Entozoaires.

ADÉNITE, *voy.* Scrofules, Abcès.

ADYNAMIE. Pour mieux faire apprécier les indications qui se présentent dans l'adynamie, dans cet affaiblissement, dans cet affaissement des forces vitales, nous nous trouvons obligé de renvoyer aux différentes affections susceptibles de revêtir les *formes adynamiques*. Voy. Fièvre typhoïde, Méningo-encéphalite, Fièvres éruptives, etc.

Néanmoins, comme *mémento thérapeutique*, nous produirons ici quelques formules et prescriptions.

Boissons acidulées et limonade vineuse; toniques, quinquina en décoction; vin généreux; potions fortifiantes avec le camphre et les alcoolés. Frictions spiritueuses sur toute la surface du corps. Lavements avec décoction de quinquina

et une solution de 4 grammes également d'assa-fœtida. Cataplasmes chauds, vinaigrés, et sinapismes promenés sur les extrémités inférieures.

Punch (formule de l'Hôpital des Enfants).

Sirop de sucre, 30 grammes. — Eau-de-vie, 60 grammes.— Alcool de mélisse, 8 grammes. — Potion gommeuse, 60 grammes.

A donner en trois fois dans les vingt-quatre heures.

Potion dite Mixture de quinquina (Hôpital des Enfants), (M. Jadelot).

Sirop de quinquina, 30 grammes. — Alcool de mélisse, 9 grammes.—Extrait mou de quinquina, 4 grammes. — Potion gommeuse, 120 grammes.

A donner progressivement et par cuillerées à bouche.

Autre (M. Wendt).

Camphre pulvérisé, 2 à 5 centigrammes. — Poudre de gomme et sucre blanc, de chaque, 2 grammes.

Pareille dose toutes les deux heures, dans un véhicule, lors des symptômes adynamiques qui se manifestent dans le cours ou vers la fin des fièvres éruptives. On a conseillé pareillement le sulfate de quinine à la dose de 5 centigrammes toutes les heures.

ALBUGO, *voy.* TACHES DE LA CORNÉE.

ALBUMINURIE. On conseille généralement dans la première période, dans l'état aigu, quand il y a de la fièvre et des symptômes de phlegmasie locale, la saignée de bras, les sangsues et les ventouses scarifiées à la région lombaire; la diète lactée, les boissons délayantes et mucilagineuses de graine de lin, par exemple; les substances alimentaires les moins azotées possible, les bains, les lavements laxatifs, etc. Ces moyens seraient également, en pareilles circonstances, applicables chez les enfants; mais il est à remarquer que chez eux c'est souvent entourée de complications et presque toujours à la suite de maladie d'une certaine durée (scarlatine), et qui ont déterioré, affaibli l'économie, que s'observe, sinon toujours, l'affection granuleuse des reins, du moins l'albuminurie. La réserve, sous le rapport des pertes de sang, doit donc être plus grande : il n'est le plus ordinairement pos-

sible que de recourir à quelques saignées locales, à l'application de ventouses scarifiées vers la région des reins, à la pose de quelques sangsues aux mêmes points ou à l'anus. La faiblesse ou l'épuisement de prime abord, sont assez souvent tels, qu'on ne peut guère avoir recours, dès le principe, qu'à la série de moyens dont habituellement les auteurs ne présentent les indications que vers l'époque de la deuxième forme ou second degré de la lésion rénale, et plus généralement encore vers le troisième ou quatrième. Tels sont les purgatifs doux, les minoratifs, les altérants, les révulsifs et dérivatifs cutanés, les vésicatoires, les applications irritantes placées loin ou près du siége du mal; et en dernier lieu, c'est quand il est à croire qu'un état anémique a succédé à l'hypérémie de l'organe souffrant, que la stimulation locale par les diurétiques a été prescrite. Bright conseille surtout une sorte de médicament dont l'action est mixte, le tartrate acidule de potasse qui peut passer pour laxatif et diurétique. La dose serait de 4 à 16 grammes par jour dans des potions ou tisanes. On a vanté aussi le calomel, l'acétate de potasse, le nitre, la scille, la digitale, l'uva ursi, etc., et pareillement la tisane de raifort; dernier remède qui semble devoir être réservé pour les cas où dominent localement l'anémie et généralement l'hyposthénie. Les diurétiques, les purgatifs puissants, les frictions à la peau avec la teinture de scille, les bains de vapeur conseillés également, semblent plus particulièrement convenir quand il y a complication d'œdème ou d'anasarque. *Voy.* Scarlatine, Hydropisies, Œdème, Ascite.

Si l'affection se prolonge, et chez les sujets délicats ou affaiblis, il faut s'abstenir des moyens débilitants; combattre même la diarrhée si elle existe; couvrir le malade de flanelle, préférer un régime analeptique, un traitement fortifiant, tenter l'usage du quinquina, du cachou, du raifort, du sirop antiscorbutique, le changement d'air, de climat, etc.

Formules et prescriptions diverses.

Le docteur Rayer préconise la potion suivante contre l'hydropisie consécutive à la néphrite albumineuse chronique.

Infusé de raifort, 125 grammes. — Teinture de cantharides, 3 gouttes (peut

être augmentée jusqu'à 6 ou 8).— Laudanum Sydenham, gut. 4 à 5. — Sirop simple, 20 grammes. A prendre en 3 fois dans la journée.

Tisane de raifort composée.

Racine fraîche de raifort, 50 grammes.

Contusez et faites infuser dans 1,000 grammes d'eau, laissez digérer quatre heures dans un vase clos, sur des cendres chaudes, passez et ajoutez :

Le suc d'un citron et sirop antiscorbutique, 100 grammes.

A prendre par demi-verres.

Dans l'hydropisie, et dans celle surtout consécutive à l'affection de Bright, et quand les drastiques énergiques sont indiqués, on a récemment employé en Angleterre la poudre d'élatrium à 2 décigrammes, divisés en douze doses, dont on prend une tous les quarts d'heure, jusqu'à effet purgatif. On remplace ce médicament par l'élatrine, à la dose de 3 milligrammes toutes les deux ou trois heures.

D'après les idées du docteur anglais Corrigan (médecin de l'hôpital de Richemond à Dublin), il faut peu s'occuper de l'organe malade; mais seulement chercher à fortifier l'organisme, et le traitement doit être basé sur des toniques généraux; les ferrugineux en tête. L'organisme fortifié, l'état de la glande se modifie heureusement ou reste du moins dans un état stationnaire qui permet à la vie de se prolonger dans un état de santé passable. (*The medical Times*, 5 *avril* 1845.)

AMYGDALITE, *voy.* ANGINE.

ANASARQUE, *voy.* HYDROPISIES.

ANÉMIE. Dans cet état maladif, opposé à la pléthore, dans lequel le sang a éprouvé des modifications dans sa qualité ou sa quantité, dans lequel il manque ou est appauvri; état presque toujours symptomatique, résultant de maladies longues, énervantes, de déperditions éprouvées par l'organisme : les indications spéciales sont de relever les forces, de rendre au sang sa qualité et ses éléments physiologiques. On conseille les analeptiques, les toniques et les ferrugineux avec ensemble ou choix, mais toujours avec une certaine mesure.

Les différentes prescriptions sont donc, en général, de la nature de celles qui suivent :

Limonade vineuse avec le vin de Bordeaux. Macération de huit grammes de quinquina orangé concassé dans trois verres d'eau, pendant vingt-quatre heures et faite à froid; on en donne une cuillerée à bouche avant chaque repas. Régime fortifiant, sans être trop excitant : bouillon gras, viandes rôties, poisson, légumes facilement digestifs et préparés au gras; bains gélatineux, salins (1 kilogramme de gélatine et 2 de sel marin par bain); flanelle sur la peau. Les ferrugineux à l'intérieur conviennent aussi, particulièrement quand c'est le fer qui manque au sang, et que la maladie se confond avec la chlorose. On prescrit le chocolat ferrugineux à la dose d'une demi-tablette par jour, puis trois quarts, puis une tablette entière. Si l'on préfère les pilules, soit de Blaud, soit de Vallet, on en donnera d'abord une seule par jour, avant le déjeuner; puis ensuite deux, dont une avant le déjeuner et une avant le dîner. La formule suivante a également réussi :

Proto-iodure de fer, 6 grammes. — Sulfate de quinine, 1 gramme.

Pour soixante pilules à prendre au nombre de deux à quatre par jour.

A doses trop fortes, chez les enfants, les préparations ferrugineuses déterminent souvent un sentiment de sécheresse à la gorge, une soif exagérée, de la toux; parfois même un mouvement fébrile, et, dans tous les cas, une stimulation dangereuse du côté des organes pectoraux ou abdominaux. On ne saurait donc trop recommander de ne les prescrire qu'à faibles quantités chez les jeunes sujets qui offrent les apparences de l'anémie, de le faire, pour ainsi dire, à titre d'essai, et dans l'éventualité que les symptômes anémiques ne sont qu'un des caractères principaux, qu'un des éléments essentiels de la chlorose. *Voy.* CHLOROSE.

Formules et prescriptions diverses.

Tisanes amères de houblon, de gentiane, d'espèces amères; baume saxon, trois à quatre gouttes sur du sucre pour usage interne; 2 à 4, à 8 grammes, pour frictions; bière

amère; sirop de gentiane, de quinquina, d'écorces d'oranges amères, seuls ou réunis; trois cuillerées dans la journée; thériaque, 1 gramme avant chaque repas; grains de cachou; eau de Seltz, de Vichy, du Mont-Dore; vin, sirop antiscorbutique; élixir d'Hoffmann, élixir de Peyrilhe, élixir de gentiane (tous ces élixirs se donnent à la dose progressive de 1 à 8 grammes).

Potion dite Mixture de quinquina (Hôpital des Enfants), (M. Jadelot).

Sirop de quinquina, 30 grammes.— Alcool de mélisse, 8 grammes.— Extrait mou de quinquina, 4 grammes. — Potion gommeuse, 120 grammes.

A donner progressivement et par cuillerées à bouche.

Bière antiscorbutique (Hôpital des Enfants).

Bière, 250 grammes. — Teinture antiscorbutique, 60 grammes.

Un demi-verre à un verre matin et soir.

ANÉVRYSME DU CŒUR, *voy.* DILATATION, HYPERTROPHIE DU COEUR. — ENDOCARDITE, PÉRICARDITE, PALPITATIONS.

ANGINE. Les angines pharyngienne et laryngée, tonsillaire, et les stomatites simples, nécessitent le même traitement. L'inflammation est-elle légère? complique-t-elle ou non quelque fièvre éruptive? il suffira de prescrire des boissons émollientes, des gargarismes ou collutoires de même nature, l'application de cataplasmes autour du cou, un looch blanc, du lait, du bouillon de veau ou de poulet, des lavements émollients, ou légèrement laxatifs, des pédiluves et manuluves sinapisés, ou des cataplasmes de farine de graine de lin saupoudrés de farine de moutarde autour des extrémités inférieures. L'inflammation est-elle intense? il convient d'appliquer de six à dix sangsues sur les parties latérales ou antérieure du cou, et de répéter cette application, si également l'intensité de la phlegmasie, sa persistance et la force du sujet l'indiquent. On aidera l'action de ces moyens par le concours de ceux précédemment indiqués, de juleps rendus calmants par de faibles quantités de sirop de pavots blancs (2 à 4 grammes par potion de 120 grammes), de lavements purgatifs (décoction de graine de lin avec addition de

60 grammes de miel mercurial ou 8 à 15 grammes de sulfate, ou d'hydrochlorate de soude), de cataplasmes sinapisés, plus actifs et plus fréquemment appliqués et promenés sur les jambes. Vient aussi l'emploi des purgatifs et des vomitifs, quand nulle contre-indication du côté des organes de la digestion ne s'y oppose. Dans ces circonstances aussi, les vomitifs, et plus particulièrement chez les enfants, réussissent fort bien à la suite des évacuations sanguines, ou même de prime abord, quand l'état n'est pas très-aigu. On prescrit également 5 centigram. d'émétique à prendre dans un verre de tisane, 1 gramme de poudre de racine d'ipécacuanha administré de la même manière, ou de 30 à 60 grammes de sirop d'ipécacuanha. Bien que ces inflammations soient particulièrement disposées chez les enfants à s'étendre au reste de la muqueuse des voies aériennes, et qu'elles aient chez eux une tendance toute spéciale à revêtir les formes et les caractères particuliers de dangereuses variétés (ce qui doit nécessairement augmenter l'importance et les précautions du traitement), les remèdes que nous avons énumérés sont généralement en proportion d'énergie suffisante mesurée à l'intensité ordinaire de la maladie. Ce ne serait guère que dans des cas exceptionnels et chez des enfants d'un âge au-dessus de la sixième ou septième année, que, sous le rapport des évacuations sanguines, on ne pourrait s'en tenir aux sangsues, et qu'il faudrait tout d'abord avoir recours à la phlébotomie. Les angines pharyngienne et laryngée et l'amygdalite aiguë, se présentent d'ailleurs le plus souvent chez les enfants comme complications de rougeole, de variole, et surtout de scarlatine. Dans ces circonstances spéciales, il faut, autant que possible, s'en tenir à la première série de moyens indiqués, et si l'intensité des symptômes locaux oblige d'avoir recours à quelques pertes de sang, il convient d'en user avec la plus grande réserve, et de choisir les sangsues ou les ventouses scarifiées à l'exclusion des saignées générales.

La phlegmasie est-elle en voie de déclin, est-elle à l'état chronique? on substitue des boissons légèrement as-

tringentes acidulées, aux tisanes simplement muqueuses.

On donne des infusions d'orge mondé, de feuilles de ronces édulcorées avec le miel, l'oxymel, le sirop de coings, de cerises, de framboises, de groseilles. Les gargarismes ou les collutoires sont aiguisés avec le sirop de mûres, le miel rosat, l'alun. Pour l'angine chronique, on est quelquefois obligé d'ajouter à ce traitement l'emploi d'un vésicatoire au bras, ou même à la nuque; celui de purgatifs répétés (si l'état des organes digestifs le permet). Outre les collutoires excitants, toniques, astringent, alumineux, on peut encore saupoudrer les amygdales d'une couche d'alun (par insufflation), ou d'un mélange par parties égales d'alun et de sucre candi en poudre; les toucher, ainsi que les piliers, les voiles du palais, et généralement les parties affectées, avec le nitrate d'argent, avec un pinceau imbibé de miel rosat et d'acide hydrochlorique, ce dernier entrant pour un quart, un tiers ou moitié dans le mélange. En résumé, des boissons et des gargarismes astringents, un exutoire, de la flanelle sur la peau, des frictions sur la surface du corps, un régime analeptique, sans être excitant, sont, avec le temps, les soins et précautions hygiéniques, ce qu'on peut opposer de mieux aux maux de gorge chroniques. *Voy.* GONFLEMENT CHRONIQUE DES AMYGDALES.

Formules prescriptives diverses.

Gargarisme astringent.

Décoction d'orge, 200 gramm. — Alun, 2 gramm. — Miel rosat, 40 gramm.

Autre.

Eau de laitue, 250 gramm. — Alun, 1 gramm. — Miel rosat, 30 gramm.

Potion laxative huileuse (Hôpital des Enfants).

Potion gommeuse, 120 gramm. — Huile d'olives, 15 gramm.

Potion purgative.

Séné, 12 grammes. — Sulfate de soude, 8 grammes. — Manne, 30 grammes. Eau, 120 grammes.

Angine gangréneuse, *Angine pultacée*, *cazeuse*, voy. STOMATITE, MUGUET et DIPHTHÉRITE.

A. *Angine laryngée* avec gonflement fluxionnaire, épaississement des tissus, etc.; *pseudo-croup* proprement dit

(Guersent) ; *laryngite striduleuse* (Bretonneau). — B. *Angine œdémateuse.* — C. *Angine spasmodique*, *striduleuse*, *spasme de la glotte*, *asthme spasmodique des enfants*, *Asthme de Millar.* — *D. Asthme thymique*, *Asthme de Kopp*... (Toutes ces variétés constituent les faux-croups.)

A. Quand le *pseudo-croup*, ainsi qu'il arrive le plus souvent, est apyrétique, quand ses symptômes n'ont pas un haut développement de gravité, des moyens très-simples suffisent en général... Ainsi, on peut s'en tenir à l'administration de quelque boisson chaude adoucissante ; à l'emploi des cataplasmes légèrement sinapisés placés autour des extrémités inférieures. A un degré plus marqué, nous appliquons immédiatement au-devant de la poitrine et à la partie interne des cuisses ou des jambes des morceaux de sparadrap de la grandeur de la paume de la main, émétisés (ce qui produit, en peu d'heures, une assez forte rubéfaction). Nous prescrivons également de suite 16 à 20 grammes de manne, ou 30 centigrammes d'un mélange de calomel et de poudre de jalap. Quelques heures plus tard, le sirop d'ipécacuanha simple ou composé est donné à la dose de 20 à 30 grammes. Le petit malade est d'ailleurs tenu au lit ; on lui présente quelques cuillerées de looch ; on lui donne en outre à boire une tisane mucilagineuse gommée, et pour toute nourriture un peu de lait chaud sucré. Mais quand il y a de la fièvre, que l'enrouement et la dyspnée sont prononcés, les quintes de toux fréquentes, il ne faut pas hésiter à employer, en plus de tout ce qui précède, quelques sangsues à la gorge au nombre de 6 à 10 ; et même si les accès de suffocation sont manifestes, ainsi que la gêne et l'embarras de l'hématose, il faut recourir à la phlébotomie, revenir aux saignées locales, employer des sinapismes énergiques, avoir recours à des purgatifs, à des vomitifs même répétés, à des vésicatoires... Enfin, en cas d'asphyxie imminente, il faudrait bien avoir recours à la trachéotomie. Mais nous le répétons, dans la grande majorité de ces cas, un traitement, même un peu actif, est très-rarement nécessaire dans le pseudo-croup.

B. *Angine œdémateuse.* L'œdème de la glotte est fort rare

chez les enfants, et ce n'est guère qu'à la suite de la scarlatine qu'on l'a observé quelquefois[1]. Le traitement consiste dans l'emploi plus ou moins précipité, et suivant les indications, des antiphlogistiques, de vésicatoire au-devant du cou, d'insufflations alumineuses, de la déchirure du bourrelet œdémateux au moyen de l'ongle; dans les tentatives locales de scarifications, et en dernier lieu dans le recours à la trachéotomie.

C. *Angine spasmodique, striduleuse, spasme de la glotte, asthme de Millar, asthme spasmodique des enfants.* Les moyens opposés avec succès à cette affection sont : le sirop d'ipécacuanha à dose vomitive, et pareillement, s'il n'y a pas de contre-indication, le calomel (15 à 20 centigrammes); puis, en outre, une potion gommeuse, avec addition d'oxyde de zinc (de 2 à 5 décigrammes), de poudre de Carignan (de 5 à 15 décigrammes), administrée d'heure en heure et par cuillerées à bouche; enfin, quelques frictions avec la pommade stibiée au-devant de la région épigastrique; des cataplasmes chauds de farine de graine de lin, très-légèrement saupoudrés de farine de moutarde, autour des jambes; une diète lactée.

On a aussi recommandé le camphre, le musc (à la dose de 3 à 6 décigrammes); des purgations avec le sulfate de potasse (de 4 à 16 grammes), et les bains chauds des avant-bras.

Formules et prescriptions diverses.

Millar a particulièrement vanté l'assa-fœtida en potion et en lavement.

La potion qu'il prescrit et qu'il regarde comme infaillible est la suivante :

Assa-fœtida, 8 gramm.— Acétate d'ammoniaque, 30 gramm. — Eau de Pouliot, 90 gramm. — Sirop de sucre, 30 gramm., à donner par cuillerées.

Le docteur Lehmann conseille, au moment où survient

[1] On peut consulter deux observations analogues très-remarquables, insérées dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales* des mois de juillet 1836 et 1842.

l'accès, l'application d'eau chaude (aussi chaude que possible) au-devant du larynx, et au moyen d'une forte éponge. On fait boire en même temps une infusion de fleurs de sureau et de camomille.

Ont été conseillés aussi : les lavements avec l'assa-fœtida répétés trois fois par jour ; les cataplasmes chauds vinaigrés aux pieds, et les frictions à la partie interne des bras avec l'éther sulfurique, puis la potion suivante :

Carbonate d'ammoniaque, 15 centigramm. — Soufre lavé, 1 décigramme. — Tartre stibié, 1 centigramme. — Musc, 5 centigrammes.

Mêlez et incorporez dans du miel. A administrer à doses semblables, dans les faux-croups et le croup spasmodique. *Voy.* Croup, Angines.

D. *Asthme de Koop*, *asthme thymique*. La base la plus rationnelle de traitement (bien que la réussite soit d'autant plus douteuse, que l'on ne connaît pas de moyens d'agir directement sur le thymus) semble devoir être constituée par l'emploi méthodique des saignées locales, de la ciguë, de l'iode, et des antispasmodiques. Graf et Husch recommandent la méthode de Valsalva, comme pour les anévrysmes. M. Ley, la saignée de la jugulaire et la trachéotomie. C'est à peine si nous osons mentionner l'opération de l'extirpation de la tumeur, conseillée par M. Allan Burns.

ANGINE PSEUDO-MEMBRANEUSE, *voy.* Croup.

APHTHES. Le traitement des aphthes sera plus spécialement indiqué à la suite de celui de la stomatite qui précède et accompagne leur production. (*Voy.* les articles Stomatite, Angines, Muguet, etc.). Nous ne faisons, pour ainsi dire, que remémorer ici les moyens thérapeutiques le plus ordinairement employés. Boissons et collutoires acidulés ; tisanes d'eau de riz, petit-lait, orangeade, limonade ; gargarismes ou collutoires de décoction d'orge perlé, de pépins de coing ; infusion de feuilles de ronces, additionnée de sirop de mûres, de miel rosat, d'oxymel ; toucher les plaques avec une solution de sulfate de cuivre, d'alun, de sous-borate de soude ou de nitrate d'argent cristallisé, à la dose de 1 à

4 grammes de sel pour 30 d'eau distillée. Swediaur a conseillé, pour le même usage, le mélange suivant :

Borax, 4 grammes. — Eau de roses, 16 grammes. — Miel rosat, 32 grammes. Teinture de myrrhe, 16 grammes.

Enfin, on se borne aussi parfois à passer, pendant plusieurs jours, sur les ulcérations ou plaques aphtheuses, le crayon de pierre infernale.

APOPLEXIE CÉRÉBRALE. Les modifications dans le traitement que nécessitent quelques-unes des variétés de cette maladie, la font distinguer en apoplexie sanguine et en apoplexie séreuse; subdivisées elles-mêmes, la première en hémorrhagie dans la substance du cerveau (que le sang se trouve épanché dans une seule région (*hémorrhagie cérébrale* proprement dite), ou disséminé dans sa substance (*apoplexie capillaire*), et en hémorrhagie dans la cavité de l'arachnoïde (*apoplexie méningée*); la seconde en *hydrocéphale apoplectiforme* et en *apoplexie aqueuse*.

A. Dans l'hémorrhagie cérébrale (très-rare d'ailleurs chez les enfants de tous les âges), les moyens thérapeutiques sont les mêmes que ceux généralement prescrits chez les adultes, mais dans une certaine mesure : ainsi, viennent en première ligne les évacuations sanguines quelquefois générales, mais plus souvent les applications de sangsues derrière les oreilles et à l'anus; les réfrigérants sur la tête; les sinapismes, les cataplasmes sinapisés vers les extrémités inférieures; les lavements purgatifs avec 2 décigrammes d'émétique, ou 15 à 30 grammes de sulfate de soude; les boissons purgatives (eau de Sedlitz); l'émétique en lavage; les vésicatoires, soit à la nuque, soit aux jambes, le tout suivant le mode de prescription indiqué pour le traitement des phlegmasies cérébrales, dans les mêmes proportions, non dans une progression aussi lente, mais, au contraire, avec une sorte d'instantanéité en rapport avec celle des accidents. *Voy.* Méningo-Encéphalite. Y a-t-il paralysie du mouvement et du sentiment? *voy.* Paralysie.

B. L'apoplexie méningée, ou hémorrhagie dans la cavité de l'arachnoïde est, au contraire, fréquente chez les enfants, mais toutefois chez les nouveau-nés; aussi, la dénomination

d'*apoplexie des nouveau-nés* lui a-t-elle été donnée, et son traitement se confond-il avec celui qui convient à l'état analogue, sinon toujours identique, désigné sous le nom d'*asphyxie des nouveau-nés*. Voy. ces mots.

C. A l'égard de l'apoplexie séreuse, les subdivisions d'active et de passive nous semblent d'une utilité thérapeutique incontestable.

On oppose à l'apoplexie séreuse active, si les forces du sujet le permettent, quelques sangsues derrière les oreilles, à la base du crâne, ou l'anus, mais avec bien plus de réserve que dans l'hémorrhagie cérébrale; car il ne faut pas perdre de vue que l'on a ici affaire à des sujets faibles chez lesquels les trop grandes déperditions de sang favoriseront moins l'absorption qu'elles ne mettront obstacle à la résolution et à la résorption en achevant d'éteindre toute force réactive. Si, par exemple, dans des conditions opposées et dans l'hémorrhagie cérébrale, on pouvait procéder par application d'une dizaine de sangsues (et toujours chez un enfant de sept ans, type d'âge que nous avons adopté dans le courant de ce livre), dans ces cas présents, il ne faudrait guère que tenter à la fois la pose de 4 ou 5 de ces annélides. La médication principale doit surtout résider ici dans le concours actif des révulsifs et dérivatifs internes et externes. Nous indiquons donc de nouveau les purgatifs, les sinapismes, les vésicatoires volants, les ventouses sèches, la position élevée de la tête et déclive des extrémités inférieures; les applications froides sur toute la surface du crâne. Les premiers accidents parés, la faiblesse inhérente exige ici que l'on soutienne les forces par quelques substances légèrement nutritives, au moyen de bouillons donnés par cuillerées, de lavements et demi-lavements gélatineux (avec 30 ou 60 grammes de gélatine). *Voy.* Méningo-Encéphalite.

Dans l'*apoplexie séreuse passive*, bien que les chances de salut soient certes bien précaires, les moyens à employer consistent dans l'application de vésicatoires à la nuque, aux cuisses; de sinapismes et cataplasmes sinapisés autour des membres; de lavements purgatifs (200 grammes d'eau et

30 ou 40 grammes d'hydrochlorate de soude). Si la déglutition est possible, on pourra faire prendre quelques parties de substances médicamenteuses tout à la fois aptes à relever, à stimuler les forces vitales, en agissant d'une manière révulsive ou dérivative du côté des reins et du canal digestif : telle serait l'association de quelques toniques, purgatifs et diurétiques puissants, comme, par exemple, la prescription d'une ou deux cuillerées à bouche de sirop de raifort composé, de sirop antiscorbutique, additionnées d'une ou deux gouttes d'huile de croton tiglium. Les frictions mercurielles sur la tête préalablement rasée ne doivent pas être omises en cas de durée et de persistance des symptômes d'épanchement. *Voy.* Hydropisies, Hydrocéphale chronique.

APOPLEXIE PULMONAIRE. La thérapeutique de l'apoplexie pulmonaire n'est pas encore bien fixée, en partie sans doute parce que le diagnostic n'en est pas encore bien certain non plus. Elle est plus commune chez les nouveau-nés que dans le reste de l'enfance où on l'observe rarement. La première indication à remplir est de soustraire du sang. Chez les nouveau-nés, on place une ou deux sangsues sous les clavicules ; à sept ans et au delà, on saigne si l'état du malade le permet, ou l'on applique des sangsues, au nombre de 5 à 15, sur les points des parois de la poitrine les plus à proximité de l'épanchement ; les purgatifs et les vomitifs sont aussi conseillés après les évacuations sanguines. Laennec recommande l'émétique à haute dose. M. Gendrin vante les diurétiques et surtout le nitre. Les indications sont d'ailleurs toujours positives en faveur des sinapismes et cataplasmes sinapisés promenés sur les extrémités. Nous croyons pareillement à l'utilité fréquente de ventouses sèches ou de vésicatoires volants appliqués loin ou près du siége de l'hémorrhagie ; à celle des boissons gommeuses, prises seulement *dégourdies*, édulcorées avec le sirop de grande consoude, ou l'oxymel. *Voy.* Pneumonie.

ARACHNITIS, *voy.* Méningite.

ASCITE. Le traitement de l'ascite doit être modifié suivant la nature de la maladie et suivant les causes auxquelles on

doit en rapporter la production. Les antiphlogistiques, les émissions sanguines sont réservés pour les cas où la maladie affecte une marche sur-aiguë, s'accompagne de fièvre et simule la péritonite. Dans les cas d'ascite chronique, chez les sujets cachectiques, détériorés par des maladies antérieures, longues, on pourra quelquefois retirer de bons effets de l'emploi des toniques et des excitants. On fait aussi usage de révulsifs sur le canal digestif, lorsque cet appareil est sain ; on se sert de purgatifs salins, ou de calomel, de résine, de jalap, de manne lorsqu'on éprouve trop de difficultés à faire prendre aux enfants des médicaments amers ou désagréables au goût. Une des médications les plus généralement employées, consiste dans l'emploi des diurétiques à l'intérieur : on donne le nitrate de potasse à petites doses dans des boissons délayantes, ou la digitale, l'oxymel scillitique, etc. ; à l'extérieur, on emploie les frictions mercurielles; celles avec la teinture de scille et de digitale, avec l'huile de camomille camphrée, avec la pommade de vératrine ; on applique des vésicatoires volants sur les parois du ventre, on y exerce une compression graduée. Ce n'est que dans le cas où la distension est considérable et très-pénible (assez rare chez les enfants), que l'on est obligé de recourir à la paracentèse. *Voy.* Hydropisies, Œdème, Albuminurie, Scarlatine.

Formules et prescriptions diverses.

Liniment diurétique pour faire des frictions, deux à trois fois par jour, sur la région des reins, et à la dose environ d'une cuillerée à bouche pour chaque :

Feuilles sèches de tabac, 12 gramm. — Feuilles sèches de digitale, 12 gramm.

Faire infuser, dans eau bouillante, 120 grammes. Ajouter, après le refroidissement :

Extrait de scille, 4 grammes. — Essence de térébenthine, 4 grammes. — Jaune d'œufs, n° 2 (Pharmacopée de Londres).

Mélanger exactement.

ASPHYXIE. *Asphyxie des nouveau-nés.* Si le nouveau-né ne pousse aucun cri, est pâle ; si les membres sont flasques et la respiration nulle, il faut couper le cordon ombilical à

quelques travers de doigt de l'ombilic, et en faire immédiatement la ligature. Si, au contraire, ce qui arrive le plus souvent, la bouche est béante et livide, la figure gonflée et violette, et toute la surface du corps empreinte de cette teinte cyanosée, il faut retarder alors de pratiquer la ligature du cordon, afin de chercher à obtenir une perte de sang de ce côté, d'opérer de proche en proche un dégorgement des vaisseaux, et de déterminer un mouvement dans la circulation. Bien que l'on doive proportionner la perte de sang à la force du sujet, on n'a pas généralement d'hémorrhagie grave à redouter à la suite de la division des artères ombilicales, parce que l'établissement de la respiration apporte un obstacle physique et physiologique à la circulation fœtale. On aide ce puissant moyen en insufflant avec la bouche de l'air au visage de l'enfant, en y faisant arriver un courant d'air frais, en baignant, plongeant et lavant son corps dans l'eau chaude à une température d'environ 30 ou 40 degrés, en même temps que l'on pratique avec la main quelques frictions, surtout vers les régions épigastrique et précordiale. Le doigt ou une barbe de plume sont, au besoin, introduits vers le pharynx pour débarrasser la cavité buccale des mucosités qui s'y trouvent accumulées. Après ces premiers moyens, quel que soit l'état du nouveau-né, et si les signes de putréfaction ne sont pas évidents, on placera le corps sur le côté, on l'enveloppera de langes de laine chauffés, la tête disposée dans une position plus élevée que le corps et la face découverte ; on cherchera à insuffler légèrement de l'air dans les poumons. On devra enfin tâcher d'éveiller la sensibilité par la stimulation de quelque point de la périphérie, ainsi qu'on le fait dans la plupart des cas d'asphyxie. On pratiquera des frictions sèches sur le dos et la plante des pieds, on frottera les autres parties du corps avec des linges imbibés de vin ou de liqueurs aromatiques. On stimulera la muqueuse intestinale par l'injection par l'anus de 1 hectogramme à 1 hectogramme 1/2 d'eau chaude vinaigrée et salée. On titillera la luette, on chatouillera la membrane pituitaire au moyen de la barbe d'une plume, et l'on

cherchera à faire arriver quelques faibles quantités de vin généreux dans l'estomac.

ASPHYXIE PAR LE GAZ ACIDE CARBONIQUE. Les secours à donner sont les suivants : exposition au grand air ; ingestion dans l'estomac, s'il est possible, d'eau vinaigrée ; lotions sur le visage avec le même liquide, et aspersions sur la surface du corps ; puis frictions sèches avec des linges chauffés ; insufflation pulmonaire. Electro-poncture (aux parois thoraciques et au diaphragme). Saignée générale au besoin, et du reste emploi de toute la série des moyens déjà indiqués à l'article précédent et à celui qui suit.

ASPHYXIE PAR SUBMERSION. Il faut aussitôt transporter, sans secousse, l'asphyxié dans un lieu chaud et pourtant aéré ; remplacer les vêtements mouillés par des linges et mieux par une couverture de laine chauffée ; placer le malade dans une position couchée, mais élever la tête au moyen de coussins ; faire des frictions sur la surface du corps avec une flanelle sèche et chaude, puis imprégnée de quelque teinture aromatique ou stimulante ; placer une brique chauffée, ou une bouteille d'eau chaude aux pieds ; tâcher de faire arriver dans l'estomac quelques faibles quantités de vin chaud, ou d'une potion cordiale ; titiller la luette et la membrane pituitaire avec la barbe d'une plume ; placer de l'alcali volatil sous les ouvertures nasales ; mettre en usage l'insufflation pulmonaire avec tous les ménagements nécessaires ; administrer des lavements purgatifs ; pratiquer une saignée de bras ou de la jugulaire, si la figure est rouge, congestionnée, violette et le corps chaud et souple. Aussitôt que la déglutition devient possible, administrer par cuillerées quelque boisson aromatique, éthérée, alcoolique, etc. *Voy.* les articles précédents.

ASTHÉNIE, *voy.* Anémie, Chlorose.

ASTHME DES ENFANTS, ASTHME DE MILLAR, ASTHME DE KOPP, *voy.* Angines, et parmi les variétés, celles comprenant les faux-croups.

ATAXIE. Quand les symptômes ataxiques se manifestent

au commencement d'une maladie, que les forces ne sont pas encore abattues, il faut employer, et avec plus ou moins d'énergie suivant l'âge et la constitution des enfants, les émissions sanguines; appliquer particulièrement les sangsues derrière les oreilles, au nombre de 4 à 10 à la fois. Si l'ataxie venait compliquer une inflammation des voies digestives, on placerait de préférence les sangsues à l'anus. On conseille concurremment de maintenir des topiques réfrigérants sur la partie antérieure de la tête (compresses trempées dans de l'eau de puits vinaigrée). Les bains généraux tempérés, quand l'agitation n'est pas trop grande, convulsive, qu'il est possible, en un mot, d'y mettre, d'y tenir les malades et sans redoubler leur irritation, conviennent également. On prescrit aussi des boissons analogues aux suivantes : hydrolat de laitue; petit-lait nitré; émulsions nitrées et légèrement camphrées; quelques antispasmodiques doux, etc.

Eau de fleurs d'oranger, 60 grammes. — Savon de Venise, 1 gramme. — Carbonate de magnésie, 1 gramme. — Musc, 5 centigrammes. — Sirop d'amandes, 8 grammes.

Mêlez; une cuillerée à café de cette potion toutes les heures; poudre de Carignan, 10 à 15 décigrammes en une ou deux fois dans une cuillerée de tisane; ou enfin, poudre de zinc et de jusquiame, 10 centigrammes de chaque, pareillement dans une cuillerée de liquide. *Voy.* Méningo-Encéphalite.

Y a-t-il déjà une grande diminution des forces? on associe les antispasmodiques aux toniques, aux excitants et aux révulsifs (ventouses sèches, sinapismes, vésicatoires volants sur les extrémités inférieures; lavements avec le sulfate de quinine et l'assa-fœtida (2 à 4 décigrammes de l'un, 2 à 4 grammes de l'autre); potion avec le camphre et le musc; julep gommeux, avec addition de quelques gouttes d'éther, de teinture de musc ou d'assa-fœtida (25 à 50 centigrammes de ces substances pour julep ou potion de 120 grammes); prises composées de 1 centigramme d'extrait gommeux d'opium et de 5 de musc : 4 ou 5 doses semblables par jour).

Pour mieux saisir les indications, voir les articles où il est plus particulièrement question des maladies susceptibles de revêtir les formes ataxiques. *Voy.* Méningo-Encéphalite, Fièvre typhoïde, Fièvres éruptives, Pneumonie, etc.

B.

BEC-DE-LIEVRE ou FISSURE LABIALE. On ne peut obtenir de guérison que par une opération chirurgicale. Quelques médecins ont conseillé d'attendre, pour la pratiquer, que l'enfant ait atteint la quatrième ou la cinquième année; mais un non moins grand nombre pensent, au contraire, qu'il convient d'opérer dès les premiers jours qui suivent la naissance. Nous sommes de ce dernier avis; car l'enfant ne se trouve apte à téter que lorsqu'il est débarrassé de cette infirmité, dont l'un des graves inconvénients est en effet de rendre nécessaire pour lui un allaitement artificiel et défectueux.

On avive, par la section au moyen du bistouri ou des ciseaux, les bords de la division labiale et l'on maintient en contact les plaies récentes au moyen d'aiguilles et de fil avec lesquels on pratique la suture dite entortillée. On ne doit ôter les aiguilles que vers le dixième jour, et, bien que l'enfant puisse téter dès le quatrième, il convient cependant de ne lui présenter, encore pendant quelque temps, que le biberon, dont la succion est extrêmement facile.

Nous avons substitué parfois au bistouri et aux ciseaux, pour l'avivement des bords de la division labiale, l'application d'un caustique liquide (soit le nitrate acide de mercure). L'opération de cette sorte est plus longue, car il faut attendre la chute des escarres et la production des bourgeons charnus sur les plaies résultantes; ce qui porte à un mois ou six semaines ce que l'on obtient autrement en une douzaine de jours. Mais, de la sorte, en revanche, on évite une opération sanglante (dont les parents s'effrayent beaucoup), et l'on évite aussi (ce qui n'est pas indifférent) des douleurs poignantes et aiguës au jeune enfant, souvent prédisposé aux convulsions.

BILIEUX (Etat). Le traitement de l'affection gastrique ou gastro-intestinale décrite sous ce nom, et d'ailleurs très-rare chez les enfants, consiste également, ainsi que chez les adultes, dans l'emploi des boissons délayantes, acidules (limonade cuite, légère), de l'eau de Vichy, l'eau de Seltz; du régime (bouillons, potages pour seuls aliments, demi-diète, ou même diète); de bains; de lavements simples ou laxatifs (s'il y a constipation); d'évacuants (émétique en lavage, 2 à 3 centigrammes pour 1 litre d'eau de veau légère, à prendre en trois fois d'heure en heure; ou poudre de racine d'ipécacuanha 1 gramme; eau de Sedlitz à 30 grammes, un verre le matin, un ou deux jours de suite, etc.); dans l'usage, une à deux fois par jour, d'une prise de 20 à 30 centigrammes de poudre de rhubarbe ou de magnésie calcinée, ou d'un mélange de ces poudres, donnés dans le fond d'une cuiller, enveloppés par une hostie ou pain azyme et entourés d'eau, de sirop, de tisane, ou administrés à l'heure des repas et dans la première cuillerée de soupe. On fait un certain choix méthodique de quelques-uns de ces derniers moyens et l'on insiste un peu sur leur emploi et surtout sur la diététique, car il s'agit ici d'indisposition à marche généralement lente. *Voy.* Gastrite, Coliques, Flatuosités.

BRONCHITE. Au début de cette affection (car il est ordinairement simple et exempt d'accidents), ainsi que pendant le cours du rhume proprement dit, c'est-à-dire d'une bronchite légère, les prescriptions se bornent aux moyens diététiques, à conseiller l'usage de boissons chaudes adoucissantes, béchiques et légèrement diaphorétiques; telles seraient les infusions de fleurs de mauve, de violettes, de coquelicot, d'hysope, etc., édulcorées avec le sirop de gomme, de guimauve, de capillaire, en ayant la précaution de faire garder le lit et de mettre à la diète, ou du moins à la diète lactée, pour peu qu'il y ait de la fièvre.

Si l'affection résiste à ces premiers moyens, si elle s'aggrave, si de prime abord elle est intense, ou quand elle devient telle, quand la fièvre est marquée, que la respiration est gênée, que la toux est fréquente, s'accompagne de sen-

timent d'ardeur dans la poitrine, d'oppression ; que la bronchite ait son siége dans les troncs principaux, ou surtout qu'elle occupe les ramuscules bronchiques (bronchite capillaire), le traitement doit être plus actif, plus énergique ; car il s'agit de combattre une phlegmasie grave et importante par elle-même, d'empêcher son extension, de prévenir, d'écarter des pneumonies consécutives, l'inflammation et la dégénérescence des glandes lymphatiques, pulmonaires et bronchiques, etc.

Trois sortes d'agents actifs sont mis particulièrement en usage, ce sont les émissions sanguines, les vomitifs et les révulsifs; les émissions sanguines seront d'autant plus applicables et utiles, que l'on agira à une époque plus rapprochée de l'invasion ; la mesure dans laquelle on devra les employer sera proportionnée à l'âge et à la force des sujets. Car si, d'un côté, une perte de sang peut être utile en dégorgeant les vaisseaux pulmonaires; d'un autre côté, elle a pour conséquence de débiliter le malade et de lui ôter les forces dont il a besoin pour atteindre et traverser heureusement la période de résolution. Chez les enfants d'un âge au-dessous de la huitième année, nous ne conseillerons *en général* que l'emploi des évacuations sanguines locales. Les sangsues ou les ventouses scarifiées seront placées à l'épigastre, au-dessus, au-devant du sternum, et mieux encore souvent sous les clavicules, sous les aisselles. Pour une évacuation, 3, 4 ou 6 sangsues, suivant sa force, suffisent chez un jeune enfant; on en gradue le nombre de façon à en appliquer environ une dizaine à la fois, vers la huitième ou la dixième année. L'écoulement du sang doit néanmoins toujours être surveillé, car on a été témoin d'hémorrhagies très-graves et même mortelles, résultant de la piqûre d'un très-petit nombre de sangsues.

Il est enfin des circonstances où la perte nécessaire ou possible de sang plus que modérée, très-faible, doit être bornée à celle résultant de l'application de deux ou trois sangsues, et où même il faut savoir s'abstenir de toute déplétion analogue ; c'est particulièrement quand il s'agit d'enfants

chétifs, délicats ou affaiblis déjà par d'autres maladies.

La diète, et, dans les cas analogues à ceux que nous venons de préciser en dernier lieu, la diète ou demi-diète lactée, ou des tisanes coupées avec du lait, puis des applications de corps gras ou de substances émollientes sur les parois de la poitrine; à l'intérieur, des boissons adoucissantes, des loochs ou demi-loochs, avec addition de quelques grammes de sirop de Karabé, de Lamouroux, ou de pavots blancs; quelques révulsifs et dérivatifs vers les extrémités inférieures, tels que des cataplasmes chauds ou même mitigés autour des jambes, complètent la série des premiers moyens. Immédiatement à la suite des premières évacuations sanguines et parfois de prime abord quand la période d'invasion est passée, que l'auscultation et la toux révèlent une sécrétion bronchique abondante, il faut avoir recours aux vomitifs.

On peut attendre des vomitifs les effets les plus salutaires dans les affections des voies aériennes chez les enfants; mais il faut qu'un certain à-propos préside à leur emploi. C'est surtout quand l'éréthisme général et local est modéré ou a été convenablement abaissé, quand la fréquence du pouls est médiocre, la peau non sèche et brûlante, mais halitueuse, et quand nulle contre-indication n'existe du côté de l'estomac, que la sécrétion bronchique est abondante..., qu'ils réussissent d'une façon presque merveilleuse. Nous préférons le sirop d'ipécacuanha à la dose de 30 ou 60 grammes, que parfois nous rendons plus actif par l'addition d'un à 3 centigrammes de tartre stibié. Après son administration, et quand elle a produit de l'effet, si l'indication se présente de nouveau de recourir à leur action, il est rare que ce soit avant deux ou trois jours.

Voilà pour les premiers temps de la maladie. Cependant, si le pouls se soutient, si la fièvre persiste, ainsi que la toux, il faut insister sur les antiphlogistiques; mais si la force réactive paraît épuisée, ou si la première période n'a pas été appréciable, et si la bronchite se montre de suite avec les phénomènes de prostration et d'épuisement qui

caractérisent la seconde, il ne pourra plus être question d'évacuations sanguines : ce sont les révulsifs, les dérivatifs, les expectorants, les évacuants qui sont appelés à jouer le rôle principal, sinon presque exclusif.

Ce que l'on peut conseiller d'une manière générale dans ces circonstances, c'est d'agir sur les membres, soit par des cataplasmes sinapisés, que l'on changerait souvent de place, soit par des frictions simples ou rendues plus excitantes à l'aide d'une teinture aromatique, soit par des ventouses sèches multipliées en plusieurs points : c'est de placer des vésicatoires volants au-devant de la poitrine ou entre les deux épaules ; de prescrire l'ipécacuanha à doses fractionnées (faibles et souvent répétées), les loochs, les juleps avec addition de kermès, d'ipéca, d'oxyde blanc d'antimoine, de gomme ammoniaque, la poudre de phellandrium, unie au sirop de quinquina. Alors aussi la tisane émolliente sera remplacée par celle avec le polygala, etc. Si la maladie se prolongeait au delà de cinq à huit jours, ou même plus tôt, si l'enfant était dans la prostration, il faudrait ne pas le tenir à une diète absolue ; mais soutenir ses forces au moyen de laits de poule, de lait d'ânesse, de lait de vache coupé ou pur, de bouillon de poulet, etc.

C'est également vers la troisième période, vers celle où commence la résolution, que conviennent les révulsifs cutanés ou internes, les stimulants légers, les expectorants. Ainsi, les vésicatoires au bras, les emplâtres saupoudrés de 20 à 30 centigrammes de tartre stibié placés au-devant du sternum ou entre les omoplates ; les frictions vers les mêmes points avec l'huile de croton, à la dose de douze à quinze gouttes ; les loochs et potions expectorantes, dont il a été parlé ; les tisanes de lichen d'Islande, de lierre terrestre, de capillaire ; les divers balsamiques, les eaux gazeuses, sulfureuses, le soufre même..., forment une série de remèdes dont on peut attendre d'heureux résultats quand l'opportunité préside à leur emploi.

Les modifications, les conditions particulières de l'atmosphère ne sont pas sans influence sur la marche et la ter-

minaison des bronchites. Le simple changement d'air a souvent suffi pour guérir des rhumes jusque-là interminables. L'inspiration de substances balsamiques a quelquefois aussi produit les mêmes résultats.

Quand la fièvre est dissipée, que la résolution s'annonce d'une manière franche, aussi bien que dans les cas où il est à craindre, ainsi que nous l'avons exprimé, de voir tomber le petit malade dans un état de débilité dont l'issue soit peu rassurante, l'on doit se relâcher de la sévérité de la diète. On donne du lait d'ânesse, quelques quantités déterminées de lait ordinaire pur ou coupé, du bouillon léger, etc. Un régime plus substantiel, les crèmes, les potages conviennent seulement au début et pendant le cours de la convalescence.

Le traitement applicable à la troisième période de la bronchite, à la période de résolution, est aussi celui qui convient dans *la bronchite chronique*.

S'agit-il d'un enfant lymphatique, scrofuleux, toussant depuis longtemps, et chez lequel on craint une invasion de tubercules; outre la plupart des soins précédents, de l'exutoire qu'on lui a placé, de la flanelle dont on l'a couvert, on peut conseiller, pour tisane, le mélange par verrée d'une cuillerée à café de saccharolé de lichen, d'une demie de sirop de morphine, et de 5 centigrammes de proto-iodure de fer. *Voy.* Scrofules, Phthisie.

Formules et prescriptions diverses.

Looch émulsionné (Hôpital des Enfants).

Emulsion d'amandes douces, 120 grammes. — Sirop de sucre, 30 grammes. — Gomme adragant, 3 décigramm. (pour la période aiguë).

On peut ajouter, dans la bronchite chronique, ou dans la période de résolution de la bronchite aiguë :

Kermès minéral, 1 décigramme;

ou si la toux est fréquente, bien qu'il y ait peu ou point de réaction,

Sirop diacode, 15 grammes.

A donner fréquemment, dans tous les cas, par cuillerées à café.

On peut employer, suivant les mêmes circonstances, le looch avec les blancs d'œufs :

Blancs d'œufs, Sirop de Tolu, ãã 30 gramm. — Amidon, 2 gramm., et addition de 8 gramm. de sirop de pavots blancs ou de cachou, suivant qu'on veut le rendre ou calmant, ou tonique.

Les pilules suivantes, ou leur composition administrée sous forme de poudre, réussissent fréquemment dans les sortes de toux férines, apyrétiques, qui succèdent fréquemment chez les enfants aux bronchites intenses, et particulièrement à celles qui ont accompagné les rougeoles.

Extrait mou de quinquina, 15 centigr.—Extrait gommeux d'opium, 3 centigr. —Poudre de racine de belladone, 9 centigr.—Ipécacuanha pulvérisé, 3 centigr.

Mêlez exactement, et préparez en trois pilules ou trois paquets, à prendre dans les vingt-quatre heures.

Le baume de miel de Hill est conseillé à la dose d'une cuillerée à café, dans les cas à peu près analogues ; en voici la formule extraite de la Pharmacopée de Londres :

Baume de Tolu, 30 gramm. — Styrax, 8 gramm. — Opium, 4 gramm. — Miel blanc, 250 gramm. — Alcool, 1 litre.

Faire macérer huit jours. On peut facilement réduire les proportions de cette préparation.

Looch anisé, avec addition de sirop d'ipécacuanha, 30 grammes.

A donner fréquemment par cuillerées à café.

Tablettes de manne, huit à douze par jour.

BRONCHORÉE, *voy.* Bronchite.

BRONCHOTOMIE, *voy.* Croup.

BRULURE. La brûlure est-elle légère, peu étendue ? le traitement est purement local : applications réfrigérantes, répercussives (eau à la glace, éther sulfurique, eau blanche, eau aluminée).

La brûlure est-elle intense, étendue ou profonde ? repos au lit, diète, antiphlogistiques, boissons rafraîchissantes.

Oindre les excoriations, plaies ou escarres avec le liquide oléo-calcaire (composé avec eau de chaux, 400 grammes, huile d'olives, 50 grammes), et recouvrir le tout d'une couche épaisse de coton cardé fin ; des compresses et des

tours de bande complètent le pansement qu'on peut laisser plusieurs jours sans y toucher.

On a conseillé de panser les plaies résultant de la chute des escarres avec les liniments, onguents et emplâtres suivants :

Chlorure de chaux liquide. — Huile blanche, de chaque parties égales.

Mêlez bien exactement. Pareillement avec le liniment oléo-calcaire, l'onguent d'althæa, celui d'Arcæus, l'emplâtre de Nuremberg, la toile de mai, etc.

Les indications doivent présider au choix de ces différents agents ou modificateurs, c'est-à-dire que, suivant qu'il y a trop, ou trop peu d'inflammation, plus ou moins de douleur, on emploie les répercussifs, les réfrigérants, les antiphlogistiques (évacuations sanguines), les émollients, les calmants (cataplasmes arrosés de laudanum), les suppuratifs, les détersifs, etc. : préceptes généraux applicables aux différents degrés des brûlures.

Une méthode nouvelle, peu encore expérimentée, et dont on a dit cependant quelque bien, consiste à ouvrir les phlyctènes, s'il en existe, et à enduire la partie brûlée de trois ou quatre couches d'une solution aqueuse, assez dense, de gomme arabique.

Dans les cas de brûlure par le phosphore, l'huile est particulièrement indiquée comme topique, car ce liquide arrête en effet la combustion phosphorique, ce que l'eau ne fait pas.

C.

CACHEXIE. Pour les différents vices constitutionnels d'où dépend cet état, *voir* les mots DARTRES, SCROFULES, SYPHILIDES.

CÆCO-COLITE, *voy.* DYSSENTERIE et GASTRO-ENTÉRO-COLITE.

CARREAU. Le carreau est-il à son début? Existe-t-il une péritonite sub-aiguë ou chronique? Le ventre est-il sensible à la pression, douloureux dans sa généralité ou dans quelques points? Il faut avoir recours aux antiphlogistiques,

si les forces le permettent, s'il y a quelque réaction générale et assez de sensibilité locale. On peut alors poser quelques ventouses scarifiées sur la surface du ventre; y placer quelques sangsues (de quatre à dix, suivant les indications, l'âge ou la force du sujet); des cataplasmes émollients, et plus tard y promener quelques vésicatoires volants. Les frictions mercurielles ont été quelquefois prescrites avec avantage, ainsi que les douches et les fumigations, également locales, préparées avec des tiges émollientes, des fleurs de sureau, des baies de genièvre. Les lavements et bains gélatineux, quelques doux laxatifs, au besoin, complètent avec le régime, composé à peu près de laits de poule, de crèmes, de bouillon, de gelée de viande (car si la diète absolue est possible, elle ne peut guère être que momentanée), les moyens qui conviennent dans le carreau aigu ou douloureux. *Voy.* PÉRITONITE.

Dans le carreau indolent, on prescrit les eaux de Spa, de Vichy; les tisanes amères de houblon, de saponaire, de feuilles de noyer; le sirop antiscorbutique, à la dose d'une à deux cuillerées à bouche; celui de gentiane ou de quinquina, administré de la même manière; le proto-iodure de fer, à la dose de 30 à 35 centigrammes (progressivement), en substance, ou de 10 à 15 grammes en sirop; ou quelques gouttes de teinture d'iode, de cinq à dix par jour, introduites dans les tisanes; les bains aromatiques, préparés avec une infusion de quatre ou cinq poignées de plantes labiées; ceux gélatineux et salins (avec 1 kilogramme de gélatine et 2 kilogr. de sel marin); iodés (*voy.* SCROFULES); les frictions sèches ou aromatiques sur toute la surface du corps; celles iodées et mercurielles sur le ventre (avec 4 à 8 grammes d'onguent napolitain double ou de pommade d'hydriodate de potasse, par jour). L'on nourrit plus spécialement l'enfant affecté de la sorte, de viandes rôties, de bouillon gras, en lui donnant pour boisson du vin vieux coupé avec de l'eau, et mieux encore avec les eaux naturelles de Spa et de Vichy. On le couvre de flanelle; on le fait coucher sur de la fougère; enfin, on choisit pour habitation, autant que possible, la

campagne, une latitude plus élevée et l'exposition au soleil. S'il y avait constipation, on formulerait quelques laxatifs doux, et de préférence le calomel, qui pourrait agir en outre comme résolutif et fondant à l'égard des engorgements mésentériques. *Voy.* SCROFULES.

Formules et prescriptions diverses.

M. Dawoski, praticien allemand, regarde les bains de calamus aromaticus comme presque spécifiques dans cette affection, quand on les emploie de bonne heure. Dans le début, l'infusion de calamus aromaticus doit être faible. Le bain doit durer une heure. Du reste, les soins hygiéniques dont il faut d'ailleurs entourer l'enfant, et qui sont en partie ceux que nous avons prescrits, sont loin d'être sans leur bonne part d'influence dans ce traitement.

Huile de foie de morue, une à deux cuillerées à bouche par jour, progressivement. On pourrait administrer ce médicament au moyen des capsules gélatineuses; on éviterait ainsi la répugnance parfois insurmontable que détermine son mauvais goût. Les enfants, il est vrai, n'avalent assez souvent guère plus facilement et pilules et capsules, mais en saupoudrant ces préparations dans le miel et surtout en les faisant assez petites, on parvient encore à les faire passer.

Poudre (du docteur Fordyce).

Tartrate de potasse et de soude, 5 décigr. — Rhubarbe en poudre, 3 décigr.

M. d'ad. en une seule dose tous les matins.

On trouve dans les auteurs une foule de témoignages en faveur de l'efficacité de la rhubarbe; elle fait la base de la poudre de Fordyce. M. le docteur Richard de Nancy conseille tout simplement une eau légère de rhubarbe, préparée avec 4 grammes de cette racine concassée. On l'enferme dans un nouet, et on la dépose dans un demi-litre d'eau, jusqu'à ce que la liqueur soit légèrement citrine. Cette infusion se donne aux repas, coupée avec du vin ou de l'eau sucrée.

Neumann prescrivait une solution de muriate de fer, 4 grammes, dissous dans 32 grammes d'eau. — On en donne

20 gouttes deux fois par jour.— Avec cela des bains alcalins, un régime animal, et beaucoup de soins de propreté.

Underwood conseille les purgatifs et spécialement le calomel uni à l'ipécacuanha.

On a conseillé aussi dans le carreau l'emploi du café de glands torréfiés.

Wendt recommande au début l'emploi du calomel, uni au soufre.

Calomel, 40 à 80 centigrammes. — Fleur de soufre, 2 à 4 grammes. — Sucre blanc, 4 grammes.

M. et divisez en quatre parties égales, une le soir et une le matin.

CATALEPSIE. La série des remèdes que l'on conseille d'opposer à cette affection convulsive, et dans l'intervalle des accès, se trouve exposée aux articles consacrés à la chorée, aux contractures, aux convulsions, à l'épilepsie; nous ne pouvons qu'y renvoyer afin d'éviter les répétitions. Des moyens analogues sont en effet applicables au traitement curatif de la catalepsie. Quant au traitement pendant les attaques de cette singulière névrose, il consiste également dans une foule de pratiques que l'on tâche de mettre en rapport avec les indications que l'on peut saisir. Nous énumérerons les principales, en laissant au praticien à en décider le choix et à en régler l'application.

Saignée générale; application de sangsues ou de ventouses scarifiées, aux cuisses, autour de la tête; sinapismes; pédiluves sinapisés; insufflation d'air dans les poumons, s'il y a insuffisance de l'action musculaire respiratoire; purgatifs; flagellation des pieds et des mains; urtication; ligature des membres; électricité. *Voir* en outre les prescriptions indiquées à propos de l'asphyxie et de la syncope.

CATARRHE SUFFOCANT, *voy.* Dyspnée.

CATARRHE VÉSICAL, *voy.* Cystite.

CÉPHALALGIE. Elle est plus fréquemment symptomatique qu'idiopathique chez les enfants. Le traitement est le même que celui des névroses en général. Les moyens particuliers à celle-ci sont les pédiluves simples et irritants, les

sinapismes ordinaires ou mitigés, les topiques froids ou narcotiques sur le front, les tempes, la tête; le frontal hypnotique (poudre de feuilles de jusquiame, poudre de fleurs de pavots rouges, de chaque, 15 grammes; poudre d'opium brut, 3 décigram.; mêlez avec quantité suffisante de vinaigre et faites une pâte qu'on applique entre deux linges sur le front.); l'oxycrat et la glace; une solution stibiée... les uns ou les autres employés comme topiques sur le front, etc. Quelques antispasmodiques à l'intérieur, les pilules de Méglin, quelques particules de morphine, aident parfois très-activement aussi à dissiper la céphalalgie idiopathique.

Le mal de tête est-il symptomatique d'un état de pléthore, ou de congestion cérébrale? on applique des sangsues à l'anus, aux tempes, derrière les oreilles, à la partie interne et supérieure des cuisses. Se lie-t-il à de la constipation, à un embarras des premières voies? on prescrit des laxatifs, des purgatifs, un éméto-cathartique, un ipécacuanha. On applique un vésicatoire au bras, s'il y a eu suppression d'un exanthème chronique, d'un émonctoire. L'affection est-elle intermittente? on emploie le sulfate de quinine. Sont en outre nécessaires dans toutes ces circonstances et quand la douleur est vive, la tranquillité, le repos et la diète. Enfin, dans la céphalalgie symptomatique, on prescrit généralement quelque tisane émolliente ou acidulée. Dans le mal de tête qui semble plutôt *nerveux*, dans la *migraine*, on conseille quelque boisson légèrement aromatique et antispasmodique, telles sont les infusions de fleurs de tilleul, de feuilles d'oranger, de fleurs d'arnica, etc. Dans la céphalalgie longue, chronique, on place un vésicatoire ou un séton à la nuque. *Voy.* Névralgie, Névroses, Congestion cérébrale, Courbature, Fièvre.

CÉPHALŒMATOME. On a opposé à ces tumeurs sanguines l'expectation, les résolutifs, la compression, la cautérisation ou l'incision. Veut-on tenter la résolution? on fait des applications de compresses imbibées d'un infusé vineux et chaud de roses de Provins, auquel on ajoute quelquefois le tiers ou le quart d'eau-de-vie camphrée. On peut substituer aux ré-

solutifs liquides, qui ont parfois des inconvénients, la poudre d'amidon camphrée, conseillée par le docteur Chabrely (4 grammes de camphre sur 10 d'amidon) ; on en saupoudre la tête de l'enfant et l'on recouvre le tout de coton en rame et d'un bonnet. Chaque jour le pansement est renouvelé, et cela pendant une quinzaine. L'iode particulièrement, d'après les propriétés qu'on lui connaît, est fort apte à remplir les indications, qui sont d'exciter l'absorption et de provoquer une inflammation adhésive. On peut employer indifféremment dans ce but, en frictions locales journalières, la pommade ordinaire d'hydriodate de potasse et la teinture d'iode affaiblie. On a proposé, pour faire suppurer la tumeur et provoquer (consécutivement à l'évacuation ou la fonte purulente des matières contenues) l'inflammation adhésive nécessaire au recollement de la surface interne du foyer, le passage d'un séton (Paletta), ou l'application d'un fragment de pierre à cautère.

Enfin, au moyen de l'incision, on abrége quelques-unes des phases du traitement précédent. On évacue tout d'abord le sang épanché, on rapproche ensuite les bords de la plaie, après avoir cependant placé quelques brins de charpie entre les lèvres de celle-ci, pour empêcher leur adhésion de devancer celle du fond et pour favoriser l'écoulement du pus.

Bien que cette dernière méthode, au dire des praticiens qui l'ont mise en usage, soit exempte d'inconvénients sérieux, nous n'oserions conseiller d'y recourir qu'après l'insuccès bien constaté, et fort rare du reste, de la compression et des résolutifs.

CHLOROSE. Des expériences ont démontré la présence d'une quantité notable de fer dans le sang; l'absorption et le passage de cette substance dans les humeurs, et enfin la proportion beaucoup moindre dans laquelle elle se trouve, ainsi que le cruor, dans le sang des chlorotiques. Le fer agit parfois contre des maladies en apparence fort diverses, et c'est en rendant au sang l'élément qui lui manque, et non par une vertu spécifique. Il est tour à tour, de la sorte, emménagogue, et il agit contre les pertes

utérines qui reconnaissent pour cause la fluidité du sang et la laxité des tissus. Il n'est pas davantage et d'une manière absolue antileucorrhéique, antinévralgique, antigastralgique : il guérit la chlorose.

Les diverses préparations conseillées étaient déjà très-nombreuses, et elles se sont encore singulièrement accrues dans ces derniers temps. On ne peut, du reste, baser leur choix sur le plus ou moins grand nombre de réussites; car il est difficile, ou plutôt encore impossible d'avoir des données exactes à cet égard, et presque toutes les substances ou préparations de ce genre ont, d'ailleurs, eu des succès. Néanmoins, c'est un fait de pratique assez commun que de voir telle formule mieux convenir que telle autre, et réciproquement. Tantôt c'est la quantité, tantôt c'est la qualité qui semble opportune ou nuisible. La limaille de fer irrite certains estomacs, et quelquefois les fortes doses de sous-carbonate de ce métal semblent un poids trop lourd. Il convient, dans ces circonstances, de tenter l'essai des eaux minérales naturelles ou factices ferrugineuses, ou celui de quelque sel qui, en raison de sa solubilité, puisse être administré en solution dans un véhicule approprié. Sont particulièrement vantés dans ce moment les sulfates, lactates, citrates et iodure de fer. On les prescrit à la dose de 5 à 30, et même progressivement 60 centigrammes par jour; sous forme de pilules, de pastilles, ou introduits, par suite d'une confection spéciale, dans le chocolat [1], dans du pain. Les pilules de Blaud (avec le sulfate de fer et à la dose d'une matin et soir), et celles de Vallet (dont la composition diffère peu, mais dont la préparation paraît cependant meilleure et plus sûre, à la dose de 2 matin et soir, en augmentant pareillement et progressivement) ; ces pilules, disons-nous, ont assez de vogue.

La médication doit être secondée par le concours d'une application intelligente des règles de la diététique et de l'hygiène. On oppose à l'inertie de la peau, à la faiblesse du système musculaire, à la débilité des organes de la digestion

[1] Nous conseillons tout simplement de préparer le chocolat avec de l'eau ferrée, avec de l'eau dans laquelle on a laissé séjourner des clous rouillés.

les frictions sèches ou aromatiques, l'usage de la flanelle, l'exercice, la natation, la gymnastique, l'équitation, l'habitation sous une latitude plus élevée, les bains de mer, un bon régime, des viandes rôties pour principal aliment; pour boisson aux repas, de l'eau ferrée, de l'eau de Passy, coupée avec moitié d'eau et de vin; de Bussang, de Vichy pures ou animées avec du vin de Bordeaux. Enfin on cherche à rappeler le flux menstruel par quelques fumigations locales, par l'application de quelques ventouses sèches à la partie interne et supérieure des cuisses, ou par celle, enfin, d'un très-petit nombre de sangsues placées seulement au retour des époques habituelles.

Formules et prescriptions diverses.

Proto-iodure de fer, 6 gramm.—Sulfate de quinine, 1 gramm.—Miel, 4 gramm. —Poudre de réglisse, Q. S.— F. S. A. 72 pilules, 1 à 6 par jour.

Eau de boule (Formule de l'Hôpital des Enfants).

Tartrite de fer, 8 gramm. — Eau bouillante, un litre.

CHOLÉRA. Il n'est question ici que du choléra sporadique, et des symptômes cholériformes caractérisés par la répétition des vomissements et des déjections alvines, avec altération des traits, refroidissement, crampes, syncopes, mouvements convulsifs, etc. Ces symptômes plus ou moins complets ou prononcés ne sont parfois que les prodromes de quelque affection grave, particulièrement de fièvres éruptives, de variole; d'autres fois ils résultent d'empoisonnement ou n'appartiennent qu'à une indigestion. (*Voy.* Fièvres éruptives, Empoisonnement, Indigestion, Gastro-entérito-colite, etc.) A cette affection très-rarement, en effet, idiopathique chez les enfants, on oppose les boissons délayantes, telles que les infusés de fleurs de mauve ou de violette, la glace, les boissons glacées, coupées avec l'eau de Seltz; l'application de sangsues (au nombre de 6 à 10 suivant la force du sujet) sur les points douloureux du ventre ou à l'anus; quelque potion ou julep gommeux laudanisé (6 à 10 gouttes de laudanum pour 120 grammes de véhicule, à donner par cuillerées à bouche d'heure en heure ou de demi-heure en demi-heure).

On administre concurremment deux quarts de lavement (à trois ou quatre heures d'intervalle) préparés avec une cuillerée d'amidon et addition de 4 à 6 gouttes de laudanum de Sydenham ; l'on place des cataplasmes chauds, arrosés de laudanum, sur le ventre ; on réchauffe, au besoin, le malade au moyen de bouteilles de grès pleines d'eau chaude, ou de briques chauffées et enveloppées de linge, dont on l'entoure, ou enfin au moyen de serviettes bien imprégnées de chaleur, dont on le recouvre. On pratique aussi des frictions, particulièrement sur les membres inférieurs, avec une brosse douce, ou de la flanelle, que l'on peut même imbiber de quelque liniment chaud (baume tranquille laudanisé, alcool camphré, liniment ammoniacal camphré et opiacé). Ces frictions ont aussi pour effet de calmer et de dissiper les crampes.

Du reste, l'activité, la persévérance et la multiplicité des moyens doivent être en rapport avec la gravité et la continuité des accidents. La forme ou prédominance inflammatoire doit faire insister sur les antiphlogistiques, sur un traitement analogue à celui de la gastro-colite aiguë. La forme spasmodique et adynamique, si elle n'exclut toujours l'emploi des précédents moyens, doit en faire restreindre du moins prudemment l'usage, et présente, pour principale indication, l'intervention des calmants, des opiatiques, des antispasmodiques, de la glace, des rubéfiants, des sinapismes placés vers les extrémités inférieures, quelquefois même sur le ventre, sur l'épigastre ; et enfin vers la dernière période, ou vers la convalescence, peut devenir opportune l'administration de quelques amers, du quinquina, du vin de Tokay ou de Malaga, etc. *Voy.* Gastro-entéro-colite, Convulsions, Adynamie, Fièvre typhoïde, Vomissement, Diarrhée..

CHORÉE, *danse de Saint-Guy*. On a remarqué la coïncidence de la chorée avec une foule de maladies. Ainsi se rencontre-t-elle avec la phthisie pulmonaire, avec les phlegmasies gastro-intestinales, avec les affections cérébrales, les congestions, les irritations céphaliques, les productions accidentelles intra-crâniennes. On l'a vue exister pendant la présence de vers intestinaux et disparaître après leur expulsion ; on a

observé sa coïncidence avec celle d'un remollissement partiel de la moelle épinière, avec l'hydrocéphalie; on l'a vue se lier à un surcroît d'excitation passager des organes génitaux..... Dans toutes ces circonstances de *chorée symptomatique*, c'est vers la maladie principale, vers la maladie à laquelle elle semble liée, et quand il est possible de la reconnaître, qu'il faut diriger le traitement approprié. Le plus souvent alors l'affection spasmodique, dégagée de sa cause excitante, de sa cause génératrice, se dissipe spontanément, ou cède assez facilement à l'action de quelques antispasmodiques. C'est de la sorte, quand la chorée semble plus particulièrement tenir à la congestion cérébrale, que réussissent les évacuations sanguines combinées aux purgatifs, ainsi que les conseillait Sydenham. Lorsque la chorée se trouve unie à la chlorose, les ferrugineux la font disparaître; mais néanmoins ce n'est pas la névrose que guérissent directement les préparations martiales, mais bien l'état général sous l'influence duquel cette maladie s'était développée. Dans la disparition de la chorée à la suite d'anthelmintiques, l'explication est à peu près analogue.

Mais il arrive non moins fréquemment que la chorée existe sans qu'on puisse, pendant la vie, la rattacher à quelque autre trouble fonctionnel et l'unir sur le cadavre à des traces matérielles. Dans ces circonstances, la chorée est *idiopathique*, essentielle, et c'est alors surtout que si les explications manquent, les moyens, les recettes, les formules, les prétendus arcanes abondent, surabondent; on a véritablement le grand embarras du choix, car tous ces remèdes ont tour à tour réussi et échoué, et pourtant chacun d'eux est exclusivement, ou presque exclusivement vanté par son auteur.

Formules et prescriptions diverses.

Dupuytren professait que le bain froid était spécifique dans la danse de Saint-Guy; il le donnait par immersion ou affusion, et administrait en même temps les pilules de Méglin. A l'hôpital des Enfants, on a reconnu aux immersions quelques inconvénients, et l'on se contente de prescrire le

bain froid à la température de 18 à 25°+0 centigr. On tâche d'y maintenir le malade pendant environ une heure.

M. Baudelocque a particulièrement employé, à l'hôpital des Enfants, les bains sulfureux, et parfois avec succès. Ces bains doivent être continués au moins douze ou quinze jours. Les bains sulfureux, dont on fait usage, se préparent avec 120 grammes de sulfure de potasse pour huit voies d'eau et s'administrent à la température de 24 à 30 degrés, suivant la saison.

Le docteur Ress, de New-York, préconise comme un remède certain l'arséniate de potasse, tel qu'il est prescrit dans la solution de Fowler (6 à 8 gouttes de sept à seize ans, matin et soir, et en augmentant progressivement). Ce médicament, selon ce médecin, non-seulement ne produit aucun accident, mais guérit presque à coup sûr : il l'aurait employé depuis plusieurs années et dans plus de deux cents cas.

MM. les docteurs Rougier et Trousseau traitent la chorée par les préparations de noix vomique. Les pilules prescrites par M. Rougier renferment généralement un seizième de grain de strychnine chacune, et correspondent par conséquent à 5 centigrammes environ d'extrait. M. Rougier donne une pilule le premier jour et augmente successivement. M. Trousseau a employé la strychnine dissoute dans un sirop, à la dose de 5 centigrammes pour 100 grammes de sirop. L'enfant prend ce sirop pur ou dissous dans l'eau à la dose d'une cuillerée à café depuis une fois jusqu'à six ou sept par jour, et jusqu'à ce qu'on ait obtenu quelques légers effets tétaniques, car, au dire de MM. Rougier et Trousseau, *cette même action convulsive* serait une des conditions nécessaires au succès. Chez les enfants au-dessous de dix ans, on commence généralement par 1, 2 ou 3 centigrammes d'extrait alcoolique de noix vomique par jour, et l'on augmente graduellement; mais à cause de sa grande amertume, ce médicament ne peut guère être donné qu'en pilule, dans une capsule de gélatine, ou introduit dans un pruneau cuit.

Le docteur Jorat regarde comme très-efficace le mélange suivant :

Cyanure de potassium, 5 centigrammes. — Eau de laitue, 80 grammes. — Sirop de fleurs d'oranger, 25 grammes.

Une cuillerée à café toutes les dix minutes. Le docteur Chrestien assurait avoir retiré de très-bons effets du *liniment de Rosen* appliqué trois fois par jour le long de la colonne vertébrale, et dont la composition est la suivante :

Alcool de genièvre, 125 grammes. — Huile essentielle de girofle et baume de muscade, de chaque, 5 grammes.

La poudre de valériane à la dose de 1 gramme à 8 progressivement; le camphre, l'assa-fœtida, l'oxyde de zinc, les pilules de Méglin, celles de Rasori (au jalap et à la scammonée, de 1 décigramme chaque, à la dose d'une par jour); celles avec l'iodure de zinc et la morphine (à la dose de 1 décigramme pour huit pilules, une par jour); celles enfin avec le valérianate de zinc... ont été très-vantées par quelques praticiens.

C'est plus particulièrement quand la chorée est intermittente et régulièrement intermittente que l'indication est d'avoir recours au sulfate de quinine, aux préparations avec le quinquina; telle serait la poudre conseillée par le docteur Bouneau :

Limaille de fer, 10 centigrammes. — Extrait gommeux d'opium, 1 à 2 centigr. — Extrait sec de quinquina, 20 centigrammes.

Faites une poudre pour un paquet. On fait prendre une dose semblable matin et soir.

Le docteur Blackmore, d'Edimbourg, vante beaucoup les incisions pratiquées sur le cuir chevelu, faites largement et de manière à provoquer un écoulement copieux de sang. Ce moyen lui a réussi dans les céphalalgies anciennes rebelles, offrant les caractères d'une névrose, dans l'hystérie, l'épilepsie et la chorée. *Voy.* CONVULSIONS, NÉVROSES.

CHUTE DU RECTUM. Aussitôt le renversement du rectum produit, il faut se hâter d'en opérer la réduction, en ayant la précaution de s'enduire préalablement les doigts de cérat ou d'huile, et mieux encore en se servant d'une compresse, d'un linge quelconque enduit d'un corps gras. La membrane

herniée repoussée à travers l'anus, il faut s'en tenir généralement là ; mais si le renversement avait une grande tendance à se reproduire, il conviendrait, au moins pendant quelque jours, de maintenir la réduction au moyen de compresses imbibées d'eau fraîche et d'un bandage en T, laissés en place dans les intervalles des garderobes, tandis que, pendant le passage des matières alvines, il faudrait s'efforcer de soutenir avec les doigts la circonférence de l'anus.

En cas de rechutes persistantes, on peut encore conseiller les injections journalières (chaque matin, et au besoin matin et soir), avec l'extrait de ratanhia (2 à 4 grammes) en solution dans 30 à 60 grammes d'eau.

M. le docteur Richard, de Nancy, dit avoir prescrit avec succès à l'intérieur l'extrait de noix vomique, à la dose de 12 à 25 milligrammes.

COLIQUES. (*Gastralgie*, *entéralgie*). Les coliques, véritables gastralgies, entéralgies, ou gastro-entéralgies, qui se développent sous l'influence d'un vice dans la qualité, la quantité, ou le choix des aliments, sous l'influence de mauvaises digestions, de la présence de vers ou de l'accumulation de gaz dans les intestins, d'un refroidissement des extrémités inférieures, ou de l'ingestion de quelque boisson froide, le corps étant échauffé..., sont très-fréquentes chez les enfants. On leur oppose quelque boisson chaude légèrement aromatique, telle que l'infusion de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranger, le thé léger ; quelques cuillerées d'une potion de 60 grammes environ d'eau distillée de laitue, ou de fleurs de tilleul, avec addition de 2 à 8 grammes de sirop d'éther, et trois à six gouttes de laudanum de Sydenham. Particulièrement dans les cas d'entéralgie, on conseille les quarts ou demi-lavements d'eau chaude ou d'eau de guimauve (120 à 180 grammes), avec addition de trois à six gouttes de laudanum de Sydenham. Les bains, les applications chaudes ou émollientes sur le ventre, aident parfaitement aussi à calmer les douleurs. Quand les digestions sont simplement mauvaises, pénibles, un peu douloureuses, la diète ou la demi-diète (qui doivent toujours être prescrites

pendant les accidents, et prolongées encore quelque temps après, plusieurs heures, parfois un jour ou deux); aidées de l'usage de l'eau de Vichy ou de l'administration, pendant quelques jours, de bicarbonate de soude et de sous-nitrate de bismuth, par parties égales, et à la dose de 30 ou 40 centigrammes dans les vingt-quatre heures; ces moyens suffisent fréquemment pour rétablir convenablement les fonctions digestives. On peut encore prescrire, suivant l'état individuel et les indications, soit quelques prises de rhubarbe à la dose de 30 centigrammes par jour, soit enfin une des poudres suivantes conseillées par M. Trousseau.

Sous-nitrate de bismuth. —Poudre d'yeux d'écrevisses, de chaque 5 grammes. En vingt paquets; deux par jour.

Bicarbonate de soude, 10 grammes. -- Sucre pulvérisé, 200 grammes. Mêlez. Pour édulcorer les tisanes. Ces derniers remèdes conviennent particulièrement aussi dans les coliques venteuses. On y joint des frictions sur le ventre avec l'huile de camomille camphrée, et l'on pourrait, dans le cas de tympanite considérable, à l'exemple du docteur Parrish de Philadelphie, extraire les gaz des intestins au moyen d'une seringue vide dont on retire le piston, après avoir introduit la canule dans le rectum.

On prescrit également avec avantage, dans ces circonstances, la tisane de fleurs de camomille ou de tilleul orangé, ou une infusion de thé suisse; une cuillerée à café de sirop d'éther, quelques cuillerées de looch anisé, etc.

Dans les coliques qui tiennent à la constipation, on fait prendre 4 à 8 grammes d'huile douce de ricin, mélangée ou plutôt agitée dans une tasse d'infusion chaude de fleurs de tilleul; ou une prise de 2 à 4 décigrammes de calomel; ou une cuillerée à bouche de sirop de chicorée composé, ou de sirop de fleurs de pêcher, de violettes, ou de roses pâtes, ou quelques pastilles de manne; on administre, en outre, des lavements à la décoction de graine de lin, avec ou sans addition d'une à deux cuillerées à bouche d'huile d'olives. *Voy.* CONSTIPATION.

Quand les coliques dépendent au contraire d'une diarrhée

récente et apyrétique, on prescrit les lavements ou quarts de lavements laudanisés, indiqués plus haut; une tisane de tilleul ou de riz gommé, et l'on fait prendre 1 gramme de diascordium avant ou dans la première cuillerée de potage, ou enveloppé dans un pain azyme. *Voy.* Diarrhée.

Les poudres conseillées par M. Trousseau, et dont nous avons donné la formule, conviennent également alors.

Si en définitive les coliques se lient à la présence de vers dans le canal digestif, il faut avoir recours aux anthelmintiques. *Voy.* Entozoaires.

Goelis conseille dans les coliques venteuses et dans les entéralgies la potion suivante :

Infusion de fenouil et eau distillée de fenouil, de chaque 64 grammes. — Magnésie carbonatée, 75 centigrammes. — Laudanum de Sydenham, 5 gout. — Sirop de gomme, 16 grammes.

Par cuillerées à café d'heure en heure. *Voy.* Indigestion, Constipation, Diarrhée, Gastro-entérite, Iléus, Choléra, etc.

COLIQUE DE MISERERE, *voy.* Iléus.

COLIQUE DE PLOMB, SATURNINE. Les enfants exposés aux émanations saturnines sont, ainsi que les adultes, sujets à contracter la maladie connue sous le nom de *colique de plomb*.

Le traitement antiphlogistique a quelquefois été opposé avec succès à cette affection ; mais c'est plus particulièrement quand il y avait réaction générale et locale. La formule dite *traitement de la Charité*, celle par les purgatifs divers, réussissent plus généralement. (Parmi les purgatifs que prennent facilement les enfants, on peut donner par cuillerées à café, d'heure en heure, un demi-looch blanc additionné d'une goutte d'huile de croton tiglium ou 3 à 6 décigrammes de scammonée d'Alep.) M. Gendrin a conseillé la limonade sulfurique à la dose de 2 grammes par litre de tisane. On administre d'abord un bain sulfureux, puis les jours suivants plusieurs bains alcalins : la diminution de la douleur a lieu, d'après ce traitement, dès le second jour, et la guérison vers le cinquième.

Dans certaines circonstances où les douleurs étaient très-vives on a employé le traitement calmant : opium à doses progressives; lavements laudanisés; emplâtres opiacés sur le ventre.

L'alun a été aussi vanté (particulièrement par M. Kapeler), et son action ici semble devoir être plutôt rapportée à un effet de substitution, qu'à un simple phénomène d'astriction; s'il ne doit l'être à un résultat chimique dont les produits seraient du sulfate de plomb insoluble et inerte, et du sulfate de potasse agissant comme cathartique. On peut l'administrer, au reste, de la manière suivante : — julep béchique, 160 grammes. — Alun, 4 à 8 grammes, une cuillerée toutes les heures.

On le donne aussi avec avantage à la dose de 25 milligrammes (mélangé dans un peu de miel) toutes les trois heures.

On oppose à la paralysie saturnine l'électricité, les bains sulfureux et la noix vomique. — Extrait alcoolique de noix vomique, 25 milligrammes, à prendre dans les vingt-quatre heures et dans une potion gommeuse (administrée par cuillerées). *Voy.* Paralysie, Constipation, Gastro-entérite.

COLITE, *voy.* Gastro-entéro-colite et Dyssenterie.

CONGESTION CÉRÉBRALE, *voy.* Méningo-encéphalite.

CONSTIPATION. La constipation est-elle légère? on prescrit, le matin à jeun, une cuillerée à bouche de sirop de rhubarbe composé, dit sirop de chicorée; ou 5 à 15 grammes de manne en larmes en solution dans une tasse de lait; 4 à 8 grammes de crème de tartre soluble, qu'on a fait fondre dans une compote de pruneaux, ou toute autre, édulcorée avec le miel; ou pareillement la marmelade de Tronchin, à la dose d'une cuillerée le matin. Présume-t-on en outre qu'il existe des vers? on conseille de préférence une à deux cuillerées de sirop de mousse de Corse, et cela plusieurs matins et à un ou deux jours d'intervalle; ou 2 à 3 décigrammes de calomel préparé à la vapeur et mélangé dans une cuillerée de miel ou de confitures. On donne d'ailleurs, dans

l'une et l'autre circonstance, des lavements simples, à la décoction de graine de lin, avec addition d'une à deux cuillerées d'huile d'olives ; avec 30 grammes de cassonade, etc. La constipation vaincue, on entretient la liberté du ventre par un régime convenable... L'usage des fruits, des compotes, des viandes blanches, des légumes verts, de bière coupée aux repas, etc.

La constipation est-elle plus grande, complète, persistante depuis plusieurs jours; accompagnée de quelques symptômes d'excitation du côté de la tête, de la peau, etc.? il faut la combattre par des moyens plus énergiques, ou du moins par des doses plus actives. Ainsi, on rendra les lavements purgatifs par l'addition d'une cuillerée ordinaire de sel blanc, de cassonade, de gros miel, de 30 à 40 grammes de miel de mercuriale. On administre, à doses fractionnées, 4 décigram. de calomel, que l'on introduit dans une potion de 60 à 90 grammes, et que l'on fait prendre par cuillerées d'heure en heure, ou de deux heures en deux heures, jusqu'à effet purgatif. On donne de la même manière un looch ou demi-looch blanc, contenant une à deux gouttes d'huile de croton ; on prescrit 2 décigrammes de calomel uni à partie égale de résine de jalap, le tout introduit dans une cuillerée de confitures, etc.

Pour relâcher le jeune enfant à la mamelle, il suffit de lui faire avaler deux ou trois fois par jour une cuillerée à café de sirop de chicorée, ou de lui faire prendre de fréquentes cuillerées d'eau miellée. Le sirop de roses pâles et celui de violettes sont aussi des laxatifs très-doux et très-convenables pour les jeunes enfants. (Le morceau de savon maintenu ou introduit vers l'anus de l'enfant, est un moyen absurde et dangereux.)

Formules et prescriptions diverses.

Médecine de magnésie (Mialhe).

Magnésie hydratée, un 5e à un 8e de gramme. — Sirop de sucre, 80 grammes. — Eau de fleurs d'oranger, 20 grammes.

La moitié le matin à jeun; le reste, le lendemain, s'il n'y

a pas eu de selles; immédiatement après l'administration de cette médecine, il faut boire un demi-verre d'eau fraîche.

Purgatif par la méthode endermique. Poudre impalpable de coloquinte, 20 centigrammes; on répand cette poudre sur une plaie de vésicatoire.

Lavement purgatif (Formule de l'hôpital des Enfants).

Séné, 15 grammes. — Sulfate de soude, 15 grammes. — Eau, 500 grammes.

Looch laxatif pour les enfants à la mamelle.

Looch simple. — Sirop de chicorée composé, 60 grammes.

A donner par cuillerées à bouche; on peut ajouter pareillement, au lieu de sirop de chicorée, même dose de sirop de roses pâles, ou de fleurs de pêcher.

Poudre laxative (Hôpital de la Maternité).

Jalap en poudre, 1 décigramme. — Rhubarbe, 5 centigrammes. — Cannelle, 5 centigrammes.

Tablettes de manne, 6 à 8 par jour.

Potion purgative à l'huile de ricin (Mialhe).

Huile de ricin récente, 20 grammes. — Alcoolat de menthe, 15 grammes. — Lait de magnésie, 11 grammes. Mêlez.

Boire immédiatement après deux grands verres de thé léger, de bouillon coupé ou d'eau. Demi-looch blanc, avec addition de scammonée, 1 à 3 décigrammes.

CONTRACTURES. Les contractures sont-elles récentes? dépendent-elles de paralysies partielles des muscles d'une région, par suite du manque d'antagonisme de la part des puissances musculaires? Ces paralysies sont-elles le résultat de congestions ou dépanchements plus ou moins limités? Le traitement à opposer à la congestion ou à l'hémorrhagie cérébrales (*Voy.* Apoplexie, Méningo-encéphalite), sera le seul convenable. L'affection est-elle tout à fait locale? résulte-t-elle d'une sorte de perversion du système nerveux de la partie? Y a-t-il dans les contractures récentes manque d'innervation à l'égard de l'une ou de l'autre série des muscles antagonistes, paralysie d'un côté, ou surcroît d'action de l'autre? Dans ces dernières circonstances on a recours à tous les moyens aptes à modifier localement la sensibilité.

Y a-t-il un état actif? on emploie les antiphlogistiques et les calmants : évacuations sanguines locales, bains et applications émollients ; onctions avec le baume tranquille ; vésicatoires volants, saupoudrés d'un à 2 centigrammes de morphine, etc. Y a-t-il paralysie locale? on a recours aux frictions excitantes, à celles avec le liniment ammoniacal, avec l'huile de croton, à l'application de vésicatoires volants ; à celles de moxas et surtout du moxa de Mayor (applications du disque en fer, d'un marteau plongé dans l'eau bouillante) ; au galvanisme, etc., etc.

Les rigidités ou contractures sont-elles anciennes? en cas d'épuisement de toutes les précédentes médications, avoir recours à la ténotomie. *Voy.* Convulsions, Éclampsie, Fièvre cérébrale, etc., Paralysie.

CONVULSIONS. Dans les convulsions essentielles, sympathiques et symptomatiques, il se présente des indications identiques et des indications spéciales ; que les phénomènes convulsifs dépendent de phlegmasie, d'irritation, d'hypérémie cérébrales ; qu'ils tiennent à des lésions, à des troubles d'organes distincts des centres nerveux, et par suite aux impressions pénibles transmises vers le sensorium, à l'excitation, à la réaction qui en résultent ; ou enfin qu'ils se rattachent à une surexcitation spéciale et locale, à une sorte d'aberration des organes centraux de l'innervation : dans toutes ces circonstances, en effet, il y a congestion cérébrale et indication d'y remédier.

La congestion cérébrale paraît-elle légère ; l'enfant délicat et chétif? on se contente d'aspersions d'eau froide sur la figure et la tête, de l'application de cataplasmes sinapisés, ou de sinapismes vers les extrémités inférieures ; quelquefois on y joint l'administration de lavements laxatifs ; on maintient le malade sur un lit, la tête élevée et entourée de réfrigérants, de compresses imbibées d'oxycrat, le reste du corps se trouvant dans une position déclive ; on donne de l'air, on abaisse la température de l'appartement, et l'on cherche en même temps à faire avaler, si la chose est possible, quelques cuillerées de substances médicamenteuses

qui exercent une action sédative sur l'irritabilité du système nerveux. Tel serait tout simplement un peu d'eau fraîche sucrée, additionnée de quelques grammes d'eau distillée de fleurs d'oranger, ou quelques-unes des préparations indiquées plus loin.

La congestion cérébrale est-elle plus forte? y a-t-il turgescence de la face, gonflement des veines, etc.? Il faut avoir recours aux évacuations sanguines et spécialement à l'application des sangsues derrière les oreilles, qui semblent le moyen le plus direct contre la congestion cérébrale. Vers un an, ou au-dessous, on ne met guère qu'une sangsue derrière chaque oreille; de six à sept ans, le nombre peut généralement en être porté à 3 ou 4, etc.; ces soins ne doivent pas distraire de ceux précédemment indiqués; toutes les ressources, au contraire, doivent marcher de pair; car, à l'activité des accidents, il faut opposer l'activité du traitement.

Les convulsions n'étaient-elles que les premiers symptômes d'une fièvre cérébrale, d'une méningo-encéphalite? On aura consécutivement à s'occuper de cette grave et dangereuse phlegmasie, contre laquelle la médication précédente forme déjà un bon début de traitement.

Les phénomènes convulsifs ne sont-ils que sympathiques? après avoir satisfait aux premières indications, et, si l'on a pu remonter à la cause, reconnaître, préciser celle-ci, on cherchera à l'écarter, à la combattre, à lui opposer les soins convenables. S'agit-il de troubles du côté des organes gastro-intestinaux, de leur surcharge par des aliments contraires, ou lourds, d'indigestion, de constipation? on fait vomir par la titillation de la luette, par l'administration de quelques centigrammes d'émétique; on donne des lavements, des laxatifs doux; on fait prendre une infusion de fleurs de tilleul et feuilles d'oranger, etc. Existe-t-il des signes de gastrite ou d'entérite? il faut combattre immédiatement ces affections. C'est enfin aux anthelmintiques que l'on s'adresserait si c'était la présence d'entozoaires qui eût suscité les troubles de l'innervation, etc., etc.

Après les premières prescriptions, après surtout avoir

satisfait à la nécessité indiquée des évacuations sanguines, nécessité qui peut se renouveler, on a recours, et c'est donc plus particulièrement dans les convulsions essentielles, ou qui ne semblent que telles, à la série des antispasmodiques. On prescrit le musc à la dose de 10 décigrammes environ, l'oxyde de zinc, à celle de 3 décigrammes; la poudre de racine de belladone, à 5 centigrammes; le valérianate de zinc, à 3 centigrammes... introduits de préférence dans une potion gommeuse de 90 grammes, administrée par cuillerées à bouche, de dix en dix minutes ou de quart en quart d'heure. Nous associons souvent ensemble le musc, l'oxyde de zinc et la poudre de racine de belladone.

Se donne également, et dans une cuillerée d'eau sucrée, avec addition d'eau distillée de fleurs d'oranger, la poudre de Carignan à la dose de 25 à 30 centigrammes, répétée plusieurs fois même par jour; les bains tempérés sont d'excellents sédatifs de l'éréthisme nerveux, et sont particulièrement aussi des moyens fort utiles dans ces circonstances.

Quand les accidents se renouvellent ou persévèrent, nous conseillons de recourir à un moyen qui nous a maintes fois réussi et qui consiste dans l'application d'un et quelquefois de deux larges vésicatoires vers les extrémités inférieures, et de préférence à la partie interne des cuisses. Nous avons parfois encore ajouté avec avantage quelques particules de morphine (5 à 10 milligrammes d'hydrochlorate de morphine) employée d'après la méthode endermique, sur la surface dénudée par les vésicatoires. *Voy.* Ataxie, Catalepsie, Chorée, Contractures, Eclampsie, Épilepsie, Méningo-encéphalite, Tétanos, etc.

Formules et prescriptions diverses.

Potion contre les convulsions des enfants à la mamelle.

Eau de fleurs d'oranger, 60 gramm.—Savon de Venise, 1 gramme.—Carbonate de magnésie, 1 gramme. — musc, 5 centigr. — Sirop d'amandes, 8 gramm. Mêlez.

Une cuillerée à café toutes les heures. (*Annuaire de thérapeutique* de M. Bouchardat.)

Liqueur ammoniacale anisée.

Alcool, 375 gramm. — Ammoniaque liquide, 96 gramm. — Huile volatile d'anis, 16 gramm. Mêlez.

Cinq gouttes matin et soir pour les enfants, dans un verre d'eau sucrée, comme stimulant antispasmodique.

Solution de carbonate de potasse de Rosenstein, contre les convulsions des enfants.

Carbonate de potasse, 4 grammes. — Eau distillée, 96 grammes.

10 à 40 gouttes dans la journée. *Voy.* Eclampsie, Chorée, Épilepsie, Névroses, Tétanos, etc.

On a aussi conseillé, sans préjudice des indications, qu'il ne faut pas omettre de remplir, d'appliquer comme topique le long du rachis, des bandes de flanelle imbibée d'huile essentielle de térébenthine.

Poudre de Brachet.

Poudre d'oxyde de zinc et de jusquiame, 10 centigrammes de chaque.

Dans une cuillerée de tisane.

COQUELUCHE. Le traitement approprié aux différents degrés de la bronchite convient également dans la coqueluche, surtout à son début, quand ce début est le même, ce qui est fréquent. Ce traitement, avec quelques modifications sollicitées par la sécrétion anormale des bronches et les phénomènes spasmodiques, est encore celui qui convient lorsque la maladie est bien caractérisée. Ainsi ce sont d'abord des boissons chaudes, mucilagineuses, adoucissantes; des loochs, des juleps que l'on prescrit, en même temps que l'on diminue où que l'on retranche les aliments; que l'on fait couvrir davantage les enfants et qu'on leur fait garder la chambre. S'il y a de la fièvre, de la céphalalgie, de l'oppression, on a recours à quelques évacuations sanguines locales; on enveloppe, de temps à autre, les extrémités inférieures de cataplasmes légèrement sinapisés; on prescrit de doux laxatifs, si l'état du ventre ne les contre-indique pas; la manne en larmes, par exemple, et à la dose de 10, 15 à 30 grammes. Quand les symptômes inflammatoires avec pyrexie ont été maîtrisés par l'emploi de sangsues, soit à

'épigastre, soit sous les clavicules (au nombre de six à dix pour un enfant de sept ans, d'une constitution moyenne); à ces moyens, à ceux conseillés dans la première période, doit succéder une série de plusieurs autres : citons, au nombre de ceux qui ont eu quelque vogue, les vomitifs, les purgatifs, les narcotiques, les antispasmodiques et les révulsifs.

Presque tous les auteurs s'accordent à considérer les vomitifs comme l'un des remèdes les plus puissants contre la coqueluche. Laennec préconisait particulièrement l'émétique; mais, ainsi que plusieurs praticiens, et entre autres M. le docteur Blache, nous préférons l'administration de l'ipécacuanha. Les purgatifs n'ont pas, à beaucoup près, les mêmes avantages; mais cependant, judicieusement employés, ils peuvent concourir à obtenir d'heureux résultats. Au calomel, panacée des Anglais, on substitue avec avantage la manne et surtout le sirop de Desessart (d'ipécacuanha composé du *Codex*); on en donne une à trois cuillerées à bouche par jour.

Parmi les narcotiques, la belladone a été placée au premier rang par beaucoup de médecins, surtout en Allemagne. Laennec prescrivait son extrait à la dose d'un huitième de grain à demi-grain. M. Guersant conseille un mélange par parties égales de belladone en poudre, de ciguë et d'oxyde de zinc, à la dose de 5 à 25 centigrammes par jour et administré en trois fois. Nous remplaçons la ciguë par la poudre de racine de digitale, et nous administrons le mélange dans un demi-looch blanc.

Les antispasmodiques ont généralement moins d'action et une action moins persistante que les moyens précédents, auxquels s'habitue déjà assez facilement l'économie. Le musc, le castoréum, l'assa-fœtida, l'oxyde de zinc sont, parmi ces espèces, les substances les plus employées; on les unit assez souvent aux moyens précédents. Dans une épidémie de coqueluche, observée en 1843 au Havre, par M. le docteur Maire, ce médecin s'est loué particulièrement des lavements d'assa-fœtida (assa-fœtida, 1 gramme à 2 grammes pour

trois lavements légèrement laudanisés; à donner dans la journée); ce moyen seul lui aurait parfaitement réussi. Il avait pareillement été employé avec succès dès 1832, par le docteur Riecken. On a aussi donné cette substance à la dose de 8 grammes, dans une potion de 120 grammes: chaque deux heures une cuillerée à café.

MM. Steyman et Lombard, considérant la coqueluche comme une névrose, font particulièrement choix de sous-carbonate de fer pour la combattre, et le prescrivent (assurent-ils avec succès) à la dose de 12 à 18 décigrammes par jour.

Enfin, les emplâtres irritants (saupoudrés d'émétique, 2 à 3 décigrammes, ou arrosés de 10 à 15 gouttes d'huile de croton), appliqués soit entre les deux épaules, soit au-devant de la poitrine; ou les frictions pratiquées vers les mêmes régions, ou au-devant de l'épigastre, avec la pommade stibiée, ou l'huile de croton, sont, parmi les révulsifs, ceux qui ont été le plus en usage, et, aujourd'hui encore, ils sont ou fort prônés, ou violemment dénigrés. Ils constituent en somme des moyens d'une utilité réelle, quoique secondaire. Employés avec modération, avec intelligence et surveillés pendant leur action, ils ne sauraient mériter le blâme des inconvénients graves dont on les accuse parfois.

En résumé, pendant l'accès ou la crise, il faut prendre et soutenir l'enfant s'il est levé; le mettre à son séant, s'il est au lit, pencher sa tête en avant, lui prêter un point d'appui, débarrasser au besoin, et avec le doigt, sa bouche des mucosités qui l'obstruent. Dans l'intervalle des accès et dans la coqueluche apyrétique, la médication à suivre est à peu près la suivante : quelque tisane pectorale, de coquelicot et de violette, par exemple, quelques prescriptions de manne en larmes et de sirop de Desessart; de sirop d'ipécacuanha à dose fractionnée, et de temps à autre à dose vomitive.

Est également conseillée l'administration, surtout pendant la seconde moitié du jour et la nuit, de trois à quatre cuillerées à café de sirop de pavots blancs, ou de sirop de Lamouroux, avec addition, au moment de le donner, d'un

huitième de grain d'extrait de belladone ou de poudre de racine de digitale; ou tout simplement la prescription matin et soir d'une cuillerée à café de sirop de codéine.

Les bains tempérés, quand il y a de l'agitation et encore un peu de fièvre, nous ont souvent bien réussi, même à la suite d'évacuations sanguines, dont il convient d'être sobre dans cette affection de longue durée.

On retire pareillement de bons effets des frictions et des emplâtres dont il a été question, employés en temps opportun. Le petit malade est tenu à la diète dans les premiers temps, quand il y a de la fièvre; mais lorsque celle-ci n'existe pas, dans les cas simples et peu graves, il suffit de prescrire une nourriture légère et peu abondante. Le changement de localité, le déplacement à quelques lieues, constituent, à l'égard de cette maladie, le moyen prophylactique par excellence; ce moyen peut, à bon droit, aussi être parfois considéré comme très-efficacement curatif, en ce qui concerne certaines coqueluches chroniques, celles du moins jusqu'alors rebelles à toute la série des autres remèdes les plus judicieusement employés.

Dans la coqueluche compliquée, il faut combattre activement les complications avec les remèdes qui, ordinairement, sont opposés aux diverses affections qui les constituent. *Voy.* Bronchite, Pneumonie, etc.

Nous terminerons par l'énonciation de quelques formules et prescriptions récemment vantées contre cette affection, et dont le mode d'action de quelques-unes, notamment de celles avec la cochenille, semble tout à fait empirique, sinon fort difficile à expliquer.

Formules et prescriptions diverses.

Poudre vantée contre la coqueluche (chez les enfants qui abondent en glaires et qui sont faibles, atoniques), par le docteur Pittschaft (*Gazette des hôpitaux*, du 19 avril 1842).

Nicotiane pulvérisée, 10 centigr. — Tartre stibié, 5 centigr. — Sucre blanc pulvérisé, 8 gramm. — Gomme arabique pulvérisée, 2 gramm.

M. et F. S. A. une poudre parfaitement homogène, divi-

sée en vingt paquets; un toutes les deux ou trois heures.

M. Wachtl, praticien de Vienne, a administré dans neuf cas la potion suivante (à toutes les périodes de la coqueluche), et assure avoir obtenu un succès très-remarquable (*Gazette des hôpitaux*, du 18 janvier 1844.)

Cochenille, 10 décigr. — Carbonate de potasse, 10 décigr. — Sucre. 30 gramm.

Faire dissoudre dans eau chaude, 180 grammes; donner trois fois par jour une cuillerée à café.

M. Berndt, médecin allemand, professeur à Greeifswald, rapporte seize observations dans lesquelles il a opposé avec succès à la coqueluche l'acétate de morphine à la dose d'un quart de grain par jour, administré endermiquement.

M. Levrat-Perroton, médecin titulaire de l'hospice de l'Antiquaille, à Lyon, rapporte plusieurs observations constatant l'heureux résultat de l'ammoniaque liquide dans cette même affection. La formule à la quelle il semble s'être arrêté est la suivante :

Eau distillée de laitue, 125 gramm. — Eau de fleurs d'oranger, 8 grammes. — Sirop de pivoine, 30 gramm. — Sirop de belladone, 8 gramm. — Alcali volatil liquide, 6 gouttes.

Mêlez, à faire prendre par cuillerées d'heure en heure.

Voici la formule que nous avons adoptée et qui nous réussit parfaitement.

Cochenille en poudre, 3 décigr. — Sucre 15 gramm. — Eau chaude, 60 gramm. Mêlez.

Une cuillerée à bouche, matin et soir, en y ajoutant, au moment d'administrer chacune d'elles, une demi-cuillerée à café de sirop de codéine.

En voici une autre extraite de la Pharmacopée de Londres, où entre pareillement la cochenille.

Opium, 12,5 gramm. — Camphre, 3,0 gramm. — Teinture de serpentaire de Virginie, 100,0 gramm. — Alcoolat d'anis, 800,0 gramm. — Savon de fenouil, 0,8 gramm. — Eau, 100,0 gramm. — Cochenille pulvérisée, 3,0 gramm.

Faites macérer pendant quinze jours et filtrez; dose, une cuillerée à café dans une tisane appropriée. (Les proportions de cette formule, déjà réduites, peuvent l'être encore.)

On a aussi conseillé la nicotiane contre cette maladie,

médicament qu'on administre pareillement à la période où elle se trouve dégagée de complication et de fièvre. Les deux formules suivantes sont extraites du même ouvrage.

Extrait de nicotiane, 1 gramme. — Poudre de réglisse, Q. S.

F. S. A., dix-huit pilules, une par jour.

Nicotiane en poudre, 10 centigr.—Tartre stibié, 5 centigr.— Sucre en poudre, 8 gramm. — Gomme arabique, 2 gramm.

Mêlez et divisez en vingt paquets; en administrer un toutes les deux heures.

Le docteur Cassaigneau vante l'efficacité de l'onguent napolitain (2 grammes pour chaque friction, pratiquée matin et soir, dans le creux de l'aisselle), dans le traitement de la coqueluche chez les enfants à la mamelle; il employait concurremment le sirop d'ipécacuanha émétisé (2 centigrammes d'émétique pour 30 grammes de sirop), dont on donnait deux cuillerées à café toutes les deux ou trois heures. Il a guéri de la sorte sept enfants. La moyenne de la durée du traitement a été de neuf jours.

Poudre benzoïque astringente.

Acide benzoïque, 1 gramm.—Tannin, 1 gramm.—Sucre, 10 gramm.

Diviser en vingt paquets.

Un toutes les deux heures, aux enfants de trois ans, dans la période convulsive de la coqueluche.

Sirop contre la coqueluche (Trousseau).

Sirop d'éther, d'opium, de belladone, de fleurs d'oranger, de chaque 20 gram.

Dose, 10 à 20 grammes par jour, par petites cuillerées à café.

Le docteur Benewitz, de Berlin, a constaté aussi les bons effets de la cochenille dans la coqueluche. Il commence le traitement par un vomitif; puis, il prescrit la cochenille de la manière suivante :

Cochenille, 20 centigr. — Sel de tartre, 40 centigr. — Eau bouillante, 45 gram. — Sirop simple, 30 gramm.

Cette potion doit être prise dans les quarante-huit heures.

Le docteur Pauck, de Moscou, vante l'emploi de l'acide chlorhydrique dans le traitement de cette affection. Voici sa formule :

Acide chlorhydrique affaibli, 8 gramm. — Eau distillée, 180 gramm.
— Sirop simple, 30 gramm.

Une cuillerée à bouche toutes les heures. Cette préparation ne convient pas pour les très-jeunes enfants.

Racine d'arum concassée, 4 grammes. — Ipécacuanha concassé, 4 grammes.
—Quinquina concassé, 8 grammes.

Faire infuser dans 180 grammes d'eau ; filtrer et ajouter :

Sirop diacode, 4 grammes.

Trois cuillerées par jour. Ce mélange convient particulièrement à la fin de la coqueluche, et quand les enfants sont pâles et amaigris.

On a conseillé, dans les mêmes circonstances, le sous-carbonate de fer à la dose de 1 à 2 grammes par jour, dans un looch ou une potion.

CORPS ÉTRANGERS, *introduits dans l'arrière-gorge, le larynx ou l'œsophage.* On ne saurait donner de règles précises pour parer à tous ces accidents. L'adresse, le moment, les circonstances suggèrent quelques expédients. S'agit-il de balles d'enfants, de corps quelconques trop volumineux, engagés dans la bouche ou à l'entrée de la gorge; accessibles enfin aux doigts, aux instruments? on se sert, pour en opérer l'extraction, de pinces, d'érignes, de spatules. On refoule quelquefois avec succès dans l'œsophage, au moyen du doigt, d'une sonde, d'un mandrin, d'un porreau, d'un manche de cuiller, les corps d'un médiocre volume, des portions d'aliments, de viande, etc., arrêtés dans l'arrière-gorge ou à l'entrée de ce conduit. Afin de dégager, de faire rejeter ces objets, ces substances, on provoque aussi, quand on le peut, le vomissement. On a conseillé assez ingénieusement, pour y parvenir, d'injecter quelques centigrammes d'émétique dans les veines. Nous avons extrait une aiguille implantée derrière l'épiglotte, au moyen d'une sorte de pince à anneaux fort longue. Des corps étrangers, tels qu'une pièce de monnaie, un haricot, un noyau de cerise, etc., sont-ils entrés dans le canal aérien? suivant plusieurs heureux exemples récents, il faut renverser le patient, la tête en bas, les pieds en haut, et exercer de légères percussions entre les deux

épaules. En cas de non-réussite, en cas d'accidents sérieux, de menaces d'asphyxie, et dans les divers cas qui viennent d'être passés en revue, il faudrait se décider à pratiquer la trachéotomie, la gastrotomie ou plutôt l'œsophagotomie.

Corps étrangers dans l'oreille. On se sert pour extraire les divers objets introduits dans le conduit auditif externe, de curette, de pinces très-ténues, et l'on applique quelquefois préalablement le *speculum auris ;* bien qu'au moyen d'une lumière approchée de ce canal, on puisse assez facilement d'ailleurs en voir le fond, surtout après avoir pris la précaution de tirer légèrement en haut et en dehors le pavillon de l'oreille. Nous sommes parvenu plusieurs fois à chasser de ce conduit quelques corps étrangers (comme têtes de grosse épingle en émail ou en cuivre), en y poussant des injections d'eau, au moyen d'une petite seringue. La succion instantanée, pratiquée au moyen d'un tuyau de plume plus petit que le canal, mais plus gros que l'objet engagé, nous a aussi réussi.

Plus rarement, quelque corps se trouve-t-il retenu dans le nez, dans les fosses nasales? L'éternuement provoqué ; une forte expiration en tenant la bouche fermée ; l'introduction de pince ou de curette, en débarrassent assez facilement.

CORYZA. Le coryza est-il léger? il ne mérite aucun soin. Est-il aigu ? on se contente de faire rester à la chambre et dans une température douce et uniforme ; on prescrit des bains de pieds, additionnés de sel marin, de cendres ou de savon ; le ventre sera un peu relâché ; on fait tenir l'enfant très-chaudement, on lui couvre la tête ou l'on fait augmenter l'épaisseur de ses bonnets ; on enduit, au moins le soir, vers l'heure du coucher, la racine du nez, les sinus frontaux, les ouvertures du nez et une partie de la lèvre supérieure d'un corps gras ; le suif, assez désagréable par son odeur, peut être remplacé par le beurre de cacao, la pommade de concombres, le cold-cream ou le cérat simple.

Le coryza est-il intense? il faut, chez les enfants très-jeunes, suspendre l'allaitement (la succion devient en effet presque impossible alors) et les faire boire, avec une cuil-

ler, du lait pur ou coupé. Il faut les tenir (ceux-ci et ceux plus âgés), dans un appartement à température douce et égale; leur faire prendre quelques laxatifs légers, tels que la solution de manne, le jus de pruneaux, le calomel ou quelque sirop purgatif, si l'état des voies digestives le permet. Au besoin même, et dans les cas graves, un vésicatoire serait placé vers l'une des extrémités, ou à la nuque.

Outre ces derniers moyens, des bains de pieds sinapisés, ou mieux avec l'acide hydrochlorique (parce qu'ils dégagent moins de vapeurs irritantes), des vomitifs, des purgatifs, l'application de quelques sangsues sous les mâchoires, ou à l'anus, quand il y a des signes de congestion cérébrale, conviennent, suivant d'ailleurs les indications.

Dans les coryzas avec production de fausses membranes, il faut encore ajouter les frictions mercurielles sur les parties latérales du cou, essayer les fumigations cinabrées, les insufflations alumineuses, celles avec le calomel ou l'alun mélangés à parties égales de sucre candi, également en poudre.

Le gonflement momentané qu'occasionne la vapeur humide ne fait guère qu'accroître la difficulté de la respiration chez les jeunes enfants (dont les voies aériennes sont naturellement étroites); aussi les fumigations aqueuses, émollientes ou résolutives ne peuvent guère être employées dans le coryza que chez ceux un peu plus avancés en âge.

Dans le coryza chronique, avec les révulsifs et les dérivatifs du côté de la peau et des organes digestifs, on a encore conseillé les fumigations émollientes, acidulées, ou celles avec le chlorure d'oxyde de sodium; et enfin, l'application sur la membrane pituitaire et les surfaces ulcérées de la solution de nitrate d'argent (5 à 10 centigrammes de nitrate d'argent pour 30 grammes d'eau distillée).

On a également prescrit, dans le coryza chronique, les insufflations, journalières ou répétées même plusieurs fois par jour, de poudre de camphre; celles d'un mélange par parties égales de calomel et de gomme arabique.

COUP DE SOLEIL, *voy.* Érysipèle, Érythème.

COURBATURE. La durée de la courbature est ordinaire-

ment de douze à vingt-quatre heures, rarement se prolonge-t-elle au delà de trois jours. Elle est idiopathique ou n'est que le prodrome, que la période d'incubation de quelque maladie. Souvent quelques heures de sommeil la dissipent complétement; le repos du lit, quelque boisson émolliente chaude, la diète, quand il n'y a pas d'autres accidents qu'un brisement général, sont les seuls moyens indiqués; dans quelques cas un bain fait disparaître les traces de cette indisposition. *Voy.* FIÈVRE.

CROUP, *angine pseudo-membraneuse*, *diphthérite*, *laryngo-trachéite pseudo-membraneuse*, etc. Les principales indications qui se présentent dans les affections croupales sont les suivantes : combattre et modifier l'inflammation locale; favoriser le décollement des fausses membranes; s olliciter leur expulsion; empêcher leur renouvellement et s'opposer à l'extension de la phlegmasie pseudo-membraneuse.

Les évacuations sanguines et spécialement les saignées locales conviennent donc d'abord dans la première période du croup. Quand le sujet est fort, la réaction générale très-grande, on peut employer la phlébotomie; mais plus généralement c'est avec les saignées locales qu'il convient de tenter d'arrêter les progrès de la phlegmasie. Il est néanmoins quelques cas où il faut s'abstenir de toute perte de sang; par exemple, dans certaines endémies et épidémies; et quand il s'agit d'enfants faibles, chétifs, de petits malheureux d'une mauvaise constitution et déjà affaiblis; à plus forte raison, quand surtout il s'y joint l'influence fâcheuse du séjour, de l'entassement dans les hôpitaux.

On peut appliquer à la fois, et à une ou plusieurs reprises, depuis deux jusqu'à dix ou douze sangsues, sur les côtés du larynx et au-devant du cou; l'âge, l'état des forces du sujet, l'intensité des phénomènes inflammatoires et réactionnels, peuvent seuls indiquer la mesure suivant laquelle doit être circonscrite cette médication. L'on doit d'ailleurs la seconder par l'emploi des bains de pieds irritants, de cataplasmes sinapisés ou de sinapismes vers les extrémités inférieures, de vésicatoires volants sur le haut du sternum, de boissons

émollientes, de loochs, de potions gommeuses, de lavements purgatifs, etc., et prescrire de bonne heure ou plutôt immédiatement aussi des vomitifs, l'émétique ou l'ipécacuanha; car dans la diphthérite et le croup, il faut user avec célérité et vigueur de toutes les ressources actives de l'art. Les vomitifs sont utiles, non-seulement parce qu'ils favorisent le décollement et sollicitent la sortie des fausses membranes, mais encore parce qu'ils contribuent à amener la résolution de la phlegmasie, par suite de la diversion, en quelque sorte, qu'ils opèrent du côté des voies disgestives, de la peau, et par l'effet des mucosités dont ils déterminent l'expulsion. Ils font en outre cesser, du moins momentanément, les spasmes, calment l'anxiété précordiale, diminuent l'oppression. Dès les premiers temps de la maladie, on prescrit donc de faire vomir à deux ou trois reprises et à deux ou trois heures d'intervalle. Les émétiques qui amènent presque toujours, dès le début, une rémission momentanée dans les symptômes du croup, conviennent encore, quand le croup est arrivé à la deuxième période sans avoir été combattu, et qu'on soupçonne la présence d'une fausse membrane. On applique encore alors des sangsues; mais dès qu'elles sont tombées, on se hâte de faire vomir. On agit encore de même, et dès le début, quand l'enfant est faible, et quand la marche de la maladie paraît rapide. Les vomitifs doivent encore être repris à une période avancée, car ils satisfont à l'indication qui se présente d'expulser, de favoriser l'expulsion des fausses membranes.

Laennec avait conseillé l'émétique à haute dose; le docteur Jourdain de Binche a vanté les vomitifs coup sur coup. Donné à doses rasoriennes, le tartre stibié acquiert une vertu hyposthénisante, plutôt apte à s'opposer aux progrès de la phlegmasie génératrice, qu'à provoquer l'expulsion des fausses membranes. L'une et l'autre formule se confondent donc si l'on emploie un seul agent, et l'on obtiendrait plus spécialement un effet dépressif, hyposthénisant, antiphlogistique. Il en résulte, que si l'on croyait surtout à l'opportunité d'imprimer des secousses répétées à l'arrière-gorge, au pharynx

et à la trachée, d'exalter, en un mot, l'action de vomir, on arriverait avec plus de certitude à ce résultat, en variant dans la prescription, coup sur coup, la substance vomitive.

Quelques praticiens préfèrent au sel d'antimoine le sulfate de cuivre à la dose de 15 à 20 centigrammes : ce dernier n'a pas de vertu spéciale, il est purement émétique. Il est, du reste, à observer que l'emploi *répété* du tartre stibié détermine fréquemment des symptômes très-intenses d'angine, parfois même avec sécrétion plastique. Ce serait du moins encore un motif pour ne pas recourir *coup sur coup* et exclusivement à ce seul agent. On prescrit donc également, dans les mêmes conditions, l'ipécacuanha. Il se donne seul, en poudre, à la dose de 5 décigrammes à 1 gramme ; en sirop, à 20 ou 30 grammes ; uni à l'émétique, comme dans la potion anticroupale en usage à l'hôpital des Enfants, et dont voici la formule :

Polygale, 8 gramm. — Oxymel scillitique, 12 gramm. — Sirop d'ipécacuanha, 32 gramm. — Tartre stibié, 7 à 8 centigr. pour 128 gramm. de colature.

On l'administre par cuillerées en une seule ou en deux fois.

L'ipécacuanha s'administre encore mélangé au calomel :

Calomel, 4 gram m. — Poudre d'ipécacuanha, 20 gramm. — Sucre pulvérisé, 45 gramm.

A donner par 4 ou 5 décigrammes à la fois et toutes les demi-heures.

Le calomel (et généralement le mercure), possède en effet également la propriété d'accroître la sécrétion muqueuse de l'arrière-gorge ; outre qu'il peut de la sorte provoquer le décollement des fausses membranes, il agit encore sur l'économie comme modificateur général et local. Les mercuriaux, employés extérieurement ou intérieurement, sont des moyens dont on a cherché à expliquer diversement l'action antiphlogistique, en disant qu'ils abaissaient la vitalité, diminuaient la plasticité du sang, qu'ils favorisaient ou sollicitaient l'absorption.

Les frictions mercurielles se pratiquent à la partie interne des membres supérieurs et inférieurs, et de préférence en-

core sur les régions latérale et antérieure du cou, à la dose de 2 à 16 grammes pour chaque fois. Elles sont très-usitées en ces circonstances, et leur influence antiphlogistique, antiplastique, hyposthénisante, peut être d'autant plus utile, qu'il peut y avoir du côté des intestins des contre-indications aux prescriptions à l'intérieur des sels de mercure. M. Bretonneau a fait prendre le calomel jusqu'à la dose de 12 grammes dans les vingt-quatre heures. M. Guersant le prescrit à celle de 2 centigrammes et demi, et 5 à 10 centigrammes d'heure en heure. Cette dernière méthode est préférable aux insufflations de calomel et d'alun pulvérisés, actuellement d'ailleurs abandonnées, et qui avaient l'inconvénient d'irriter les parties non affectées qu'elles atteignent indistinctement; de propager le mal, sans le modifier avantageusement là où il existait. Un état de surexcitation locale marqué, que susciterait l'invasion d'une inflammation mercurielle de la gorge, serait certes nuisible : il convient donc en conséquence, nonobstant quelques avis contraires, de s'arrêter dans l'usage du mercure, dès l'apparition des premiers symptômes de salivation.

L'alun a été fréquemment employé dans la diphthérite et dans le croup. M. Bretonneau en formait une pâte en le délayant avec un peu d'eau, après l'avoir finement pulvérisé, et il en enduisait les parties profondes de la bouche et de la gorge. M. Trousseau prescrit cette substance soit tenue en suspension dans un gargarisme, soit insufflée à la dose d'un gramme à la fois et à 5 ou 6 reprises par jour. L'alun peut être un bon auxiliaire ; il excite des efforts avantageux de sputation, mais il ne cautérise pas, et il importe surtout de transformer en escarres les plaques croupales pour empêcher leur propagation et leur extension.

Les acides, par la propriété qu'ils ont de dissoudre les fausses membranes, de cautériser vite et profondément, semblent particulièrement satisfaire à un certain nombre d'indications. Le jus de citron, l'acide citrique, quoique vantés, ne constituent que des modificateurs très-faibles. L'acide chlorhydrique, soit pur, soit mélangé au miel rosat et la

solution de nitrate d'argent ont maintenant presque généralement la préférence, bien que d'autres caustiques, que la chaux, l'alcali volatil, l'acide sulfurique, l'acide phosphorique, etc., aient été aussi plus ou moins vantés et puissent également réussir. Quand les productions pseudo-membraneuses sont épaisses, il semble convenable de se servir de préférence de l'acide chlorhydrique pur et concentré, comme pénétrant plus profondément et peut-être plus capable d'atteindre et de modifier les surfaces enflammées. Néanmoins, plusieurs médecins préfèrent la solution de pierre infernale. Cette solution se compose de 4 ou 5 décigrammes de nitrate d'argent pour 30 grammes d'eau distillée; on la porte sur les amygdales et le voile du palais, etc., à l'aide d'un pinceau ordinaire, ou fait avec de la charpie, du linge, ou au moyen d'une petite éponge fixée au bout d'une tige. Dupuytren improvisa, dans une circonstance grave, un moyen mécanique qui a été imité plusieurs fois depuis; il se servit d'une éponge fixée à l'extrémité d'une baleine flexible pour écouvillonner la partie supérieure du conduit aérien. MM. Bretonneau et Guersant ont modifié ce procédé en substituant, au rôle de refouloir, celui de porte-caustique. L'éponge petite et molle est alors plus particulièrement destinée à être imprégnée de la solution de nitrate d'argent, qu'elle sert à introduire dans la glotte et la trachée.

M. Bretonneau aurait encore conçu une nouvelle modification qui nous a été communiquée par M. Paul Guersant, et qui consisterait à se servir d'un appareil composé d'une éponge fine, de la grosseur environ d'une noix, fixée au bout d'une baleine assez forte et recourbée, à la chaleur d'une bougie, à 5 ou 6 centimètres de son extrémité, et presque à angle droit. L'éponge est imbibée d'une solution de nitrate d'argent (au degré de 4 grammes de ce sel pour 32 grammes d'eau distillée). Elle est introduite dans le fond de la gorge; l'épiglotte est soulevée, et la solution exprimée au-dessus de la glotte. L'exécution de tout ceci n'est rien moins que facile, parfois possible, et la réussite rien moins qu'assurée. Mais enfin il n'est rien de mieux à faire dans

ces cas graves où l'extension trachéale et bronchique des pseudo-membranes laisse si peu de chances de salut; il n'est rien de mieux à tenter avant d'en venir à la dangereuse et très-ordinairement bien précaire ressource de la trachéotomie. Reste à énumérer quelques moyens accessoires, prescrits quelquefois dans certaines circonstances spéciales et dans certaines formes des affections croupales pseudo-membraneuses.

Formules et prescriptions diverses.

Girandi vante beaucoup, dans la seconde période du croup, le lavement suivant :

Résine de jalap, 4 grammes.

Suspendu dans quantité suffisante de décoction de graine de lin.

Pommades pour frictions au devant du cou.

Précipité blanc, 4 grammes. — Axonge, 30 grammes.

A employer deux ou trois fois par jour après les émissions sanguines.

Autre.

Calomel, 4 gramm. — Opium, 1 gramme. — Axonge, 30 gramm. Mêlez.

Les sternutatoires sont parfois conseillés dans un but à peu près analogue à celui des vomitifs..., pour favoriser l'expulsion des fausses membranes, de celles surtout qui obstruent les fosses nasales. Les fumigations guitoniennes, celles avec le vinaigre, ne sont que de petites ressources, le plus souvent inutiles, et qui peuvent faire perdre un temps précieux. Il en est à peu près de même des bains généraux tempérés, et pareillement des bains chauds des avant-bras, et d'une foule de remèdes prétendus calmants. Cependant, aux formes spasmodiques et asthéniques du croup, on oppose *subsidiairement* les antispasmodiques, les narcotiques et les toniques. D'une part, ce sont des potions éthérées, des frictions de même espèce, pratiquées sur les parties latérales du cou; de petites doses à l'intérieur de

castoréum, de succin, de musc; des lavements avec 5 à 10 décigrammes d'assa-fœtida; des bains à 30 degrés centigr.; et toujours simultanément quelques prises de quinquina et d'émétique. De l'autre, on a recours à des lavements avec 4 ou 8 grammes de quinquina en décoction aqueuse, ou préparés avec le sulfate de quinine (3 à 4 décigrammes), sel administré aussi à l'intérieur; on tâche également de faire prendre quelques cuillerées d'une potion cordiale; on applique des sinapismes, l'on fait vomir; mais l'on évite les pertes de sang. *Voy.* Angine striduleuse, Ataxie, Adynamie.

Enfin après, en quelque sorte, l'épuisement de tout l'appareil thérapeutique qui vient d'être exposé, reste comme dernière, dangereuse et très-incertaine ressource, la trachéotomie. Quand, en effet, malgré tout ce qu'on a pu faire, l'orthopnée est considérable, la voix éteinte, le sifflement croupal prononcé, la figure décolorée ou turgescente, ou violacée, les yeux saillants, les narines presque convulsivement dilatées, les lèvres violettes, l'anxiété extrême, en un mot l'asphyxie imminente; il faut bien se décider à proposer et pratiquer une opération qui, bien que le plus souvent précaire et inutile, n'en est pas moins une dernière et seule planche de salut.

En définitive, si l'on se décide à opérer, malgré l'avis contraire, ou le peu de confiance en cette dernière ancre de salut de la part de quelques médecins, on aura le choix entre la trachéotomie et la laryngo-trachéotomie. Ce dernier procédé est plus facile, mais il expose davantage aux affections consécutives de l'organe phonateur. Quant à la trachéotomie, elle n'est rien moins que toujours d'une exécution aisée; le tube aérien est assez profondément situé, dans un état de mobilité continuelle, et l'opération faite, même avec habileté, semble aux témoins difficultueuse et bien longue en regard de l'asphyxie imminente. Les instruments dont on peut avoir besoin dans ces circonstances sont un bistouri droit, un bistouri boutonné, une pince à torsion, un dilatateur, une canule et un écouvillon. Nous avons proposé de remplacer les deux premiers par des ciseaux, dont

le tranchant serait au bord externe des lames (à peu près comme il en est à l'égard du lithotome à deux branches), dont le degré d'ouverture serait gradué, que l'on plongerait instantanément fermés et que l'on retirerait ouverts. Après l'incision de la trachée on introduit immédiatement le dilatateur, et quand le sang, les mucosités, les fausses membranes ont été expulsés, ou ces dernières même retirées; qu'enfin le courant d'air, la respiration sont convenablement établis, on remplace cet instrument par la canule que l'on assujettit en outre au moyen de cordons passés autour du cou; l'écouvillon sert à débarrasser de temps à autre celle-ci des matières qui l'obstruent, et à introduire au besoin, dans le tube aérien, quelque solution caustique.

CROUTES DE LAIT, *voy.* Porrigo, Impetigo larvalis, Teignes.

CYANOSE. La cyanose, ou coloration bleuâtre des téguments, est due à un mélange des deux sangs, ou au défaut d'oxygénation du sang artériel; ce qui peut résulter de la persistance des ouvertures fœtales de l'organe central de la circulation, ou d'un état morbide des poumons qui ne permet pas à l'oxygène de l'air de transformer le sang veineux en sang artériel; d'où il suit, en dernière analyse, que la cyanose est toujours l'indice d'un défaut d'oxygénation du sang, qu'il y ait ou non vice de conformation du cœur. Les moyens conseillés dans l'asphyxie des nouveau-nés sont également ceux prescrits dans la cyanose, qui n'est parfois qu'un des symptômes de celle-ci. *Voy.* Asphyxie des nouveau-nés, Œdème des nouveau-nés.

Si la cyanose est l'effet de quelque affection du poumon ou des plèvres, d'une pneumonie, ou d'un épanchement pleurétique, par exemple, c'est vers l'affection première, l'affection principale que devra être dirigé le traitement.

CYSTITE. *État aigu.* Y a-t-il de la fièvre, des douleurs locales, du ténesme, etc.? application de sangsues à l'hypogastre ou à l'anus (de sept à dix sangsues à la fois, dans les conditions ordinaires et vers l'âge de sept ans); ca-

taplasmes de farine de graine de lin ; onctions sur le bas-ventre avec l'huile d'amandes douces camphrée ; bains et demi-bains émollients (à l'eau de son, avec des tiges émollientes) ; quarts et demi-lavements d'eau de guimauve, simples ou avec 2 à 5 gouttes de laudanum de Sydenham ; tisane de décoction de graine de lin édulcorée avec le sirop de gomme ; diète complète, diète lactée, bouillons, potages.

État chronique, catarrhe de la vessie (affection très-rare chez les enfants). Tisane de bourgeons de sapins, de baies de genièvre ; pilules de térébenthine, de baume de la Mecque, de Tolu ; potion balsamique, composée d'acide benzoïque, 4 gram. ; potion gommeuse, 125 gram. ; bière diurétique anglaise ; tisane d'aulnée, d'uva ursi, de goudron ; exutoire au bras ; recouvrir le corps de flanelle ; habitation dans un endroit sec, isolé, exposé au midi ; régime tonique, viandes rôties ; eau de Vichy, de Contrexeville, etc.

D.

DANSE DE SAINT-GUY, *voy.* Chorée.

DARTRES, *voy.* Croutes de lait, Feux de dents, Ecthyma, Eczema, Gourmes, Porrigo, Impetigo larvalis, Lichen, Psoriasis, Syphilides, Intertrigo des oreilles, Favus, Teignes, Zona, etc.

DENTITION. (*Accidents de la dentition.*) A l'agitation, aux insomnies, aux érythèmes cutanés, on oppose les bains simples, tempérés, les bains à l'eau de son ou amidonnés ; à la somnolence, à la constipation, les pédiluves, les cataplasmes mitigés autour des extrémités inférieures, les laxatifs. La diarrhée, exagérée dans son intensité ou sa durée, sera modérée par l'usage des boissons gommeuses et d'eau de riz, des lavements avec l'amidon, l'eau de son, le quart ou le huitième d'une tête de pavot. Les vomissements apaisés par la diminution ou la suppression momentanée de soupes, et même de l'allaitement, l'administration des faibles doses de sous-carbonate de magnésie et de bicarbonate de soude, d'eau de Vichy, d'eau de Seltz, pures ou plus souvent coupées. Les angines, la toux, l'irritation des bronches seront

combattues par les loochs, les potions béchiques, les rubéfiants cutanés. Le malaise, l'état maladif de l'enfant se prolongent-ils ? on fait suinter le derrière des oreilles au moyen de quelques frictions avec quelques particules de pommade épispastique ; on irrite de la même façon quelque partie du cuir chevelu, celles où existaient des *croûtes de lait* ; et mieux que tout cela, enfin, on place un vésicatoire au bras. Se manifeste-t-il des convulsions, *voy.* CONVULSIONS.

Les gencives sont-elles gonflées, douloureuses, enflammées? on donne des boissons émollientes, un looch blanc, le lait, on se sert de collutoires émollients ; mais l'on ne saurait jamais trop mettre de circonspection et user de temporisation avant de se décider à inciser les gencives qui recèlent les grosses molaires (cette opération ne pouvant jamais concerner les incisives, dont la couronne tranchante, vers son extrémité libre, doit toujours pouvoir se frayer un passage à travers le tissu de la gencive). On s'exposerait, en agissant différemment, à pratiquer une opération souvent inutile, quelquefois même nuisible et dangereuse. On peut d'abord ouvrir de la sorte le follicule dentaire avant que l'ossification ne soit complète, et retarder ou altérer ainsi ce travail. On doit craindre encore de voir transformer l'incision en ulcération aphtheuse ou gangréneuse.

Prophylaxie. Bains fréquents, purgatifs légers, de façon à provoquer, de temps à autre, et en temps opportun, des évacuations légères ; modérer au contraire les flux diarrhéiques qui dépassent trois ou quatre jours, qui se répètent plus de cinq à six fois dans les vingt-quatre heures, et qui, en se prolongeant trop, conformément aux préjugés existants, constituent de véritables affections ou complications. Soustraire l'enfant, dans un travail laborieux de dentition, à l'action de l'air froid, de l'air du soir et du matin, des courants atmosphériques, etc. *Voy.* FEUX DE DENTS.

Le docteur Mombert prétend qu'en frictionnant plusieurs fois par jour les gencives douloureuses par suite du travail de la dentition, avec le collutoire ci-après, on parvient à calmer

la douleur, à ramollir les gencives et à éviter de la sorte leur incision.

Miel rosat, 8 gramm.—Suc de citron, 4 gramm. — Hydrolat d'amandes amères, 12 gramm. M. S. A.

DENTS. (*Feux de dents.*) La turgescence sub-inflammatoire des gencives peut produire, par une sorte d'extension, ces rougeurs des joues, ces *feux de dents*, ces érythèmes de la face si communs et le plus souvent si éphémères. Dans quelques circonstances, ce n'est pas seulement un érythème qui se produit, mais des vésicules, des croûtes d'eczéma, présentant l'aspect de miel, et qui parfois s'étendent et recouvrent la face et le cuir chevelu. Plus fréquemment que l'eczéma, et moins souvent que l'érythème, la peau devient aussi efflorescente, rouge, et se recouvre de petites saillies papuleuses qui occupent parfois la face, le cou, la poitrine; c'est le *lichen infantilis* : des bains à l'eau de son, des boissons émollientes, rafraîchissantes, miellées; au besoin de doux minoratifs, pour la nourrice et pour l'enfant, conviennent dans ces circonstances différentes, et suffisent même le plus souvent. Mais l'eczéma chronique exige en outre quelques moyens spéciaux. M. Trousseau conseille alors les pommades faites avec le précipité rouge ou le calomel dans la proportion d'un dixième ou d'un quinzième de ces sels pour 30 grammes d'axonge. Nous appliquons en outre, fréquemment et avec succès, un exutoire au bras. En résumé, si l'indication est de relâcher l'enfant, on peut employer la préparation suivante : un demi-looch blanc avec addition de sirop de roses pâles, 30 grammes; à donner par cuillerées à bouche ; ou sirop de chicorée composé, une cuillerée à bouche. (Voy. *Constipation.*) Si c'est la nourrice à laquelle il convient de donner un laxatif, on lui prescrit un ou deux verres d'eau de Sedlitz le matin à jeun. Enfin, suivant l'état et la nature des différentes éruptions, on s'adresserait aux divers moyens énoncés ci-après : bains et lotions avec une solution d'amidon; avec eau de Barèges; cérat soufré sur les excoriations; pommade avec le calomel, avec le précipité blanc (6 décigrammes, ou un gramme pour 30 grammes

de cérat); lotions et bains alcalins, avec sous-carbonate de potasse ou de soude, 15 à 20 grammes, sur 500 grammes d'eau ; lotions avec la solution alcoolique de sublimé (alcool, 30 grammes, sublimé, 4 décigrammes), une cuillerée à café par 125 à 250 grammes d'eau très-chaude : une à deux lotions par jour sur les parties enflammées. *Voy.* Dentition (Accidents de la), Eczema chronique, Intertrigo, Impetigo larvalis, Gourmes, etc.

DIARRHÉE. La diarrhée légère, spontanée, idiopathique, critique, comme celle qui précède et accompagne l'évolution d'une ou plusieurs dents; celle qui succède à de la constipation et à quelques signes de congestion cérébrale ; celle qui suit l'ingestion d'aliments indigestes, ou de mauvaise nature; celle qui apparaît assez habituellement à la fin des fièvres éruptives et particulièrement de la rougeole; ce flux diarrhéique, modéré, ordinairement salutaire dans ces circonstances, doit être respecté, avec néanmoins des précautions d'hygiène et de régime telles que, non-seulement il ne s'exalte pas, mais que sa durée ne dépasse pas certaines limites. En résumé, une diarrhée, même légère, doit être modérée (quatre à six selles par jour) et ne pas dépasser trois ou quatre jours ; quand elle est plus fréquente et qu'elle dure plus longtemps, elle devient dangereuse.

L'enfant à la mamelle, atteint d'une diarrhée apyrétique qui dépasse deux ou trois jours, doit être entouré de soins hygiéniques et médicaux, aptes à modifier et à suspendre cette supersécrétion morbide. Il faut le placer dans une température douce, égale, le garantir en un mot des influences fâcheuses du froid et de l'humidité, et avoir les plus grands soins de propreté. Outre de fréquentes lotions à l'eau tiède, on change fréquemment et suffisamment de linge, et l'on saupoudre les cuisses et les fesses avec de la poudre de lycopode ou d'amidon.

La diarrhée est-elle légère et persistante ? on le laisse seulement téter, l'on diminue même le nombre des allactations, et dans leur intervalle on fait boire un peu d'eau de riz gommée, que l'on peut couper avec de l'au de Vichy; l'on

surveille le régime de la nourrice, on lui fait prendre de l'eau de Vichy à ses repas, etc. S'il s'agit d'un enfant élevé au biberon, on coupe le lait avec de l'eau de riz. A l'un ou à l'autre on prescrit des bains simples, des bains à l'eau de son, les demi-lavements avec une solution d'amidon; quelques cuillerées de décoction de riz, édulcorée avec sirop de gomme. L'enfant plus âgé est mis à la diète ou à la demi-diète; on ne lui donne que quelques crèmes légères avec la semoule ou la farine de riz cuite à l'eau, sucrée et gommée, ou celle préparée avec le racahout; l'on prescrit également l'eau de riz gommée et les lavements d'amidon. L'on peut conseiller encore comme moyens plus actifs la décoction blanche de Sydenham, et l'administration d'un demi-gramme de diascordium dans la première cuillerée d'aliments.

Si la diarrhée est aiguë, avec fièvre et douleur au ventre, on a recours aux antiphlogistiques; on place quelques sangsues à l'anus, des cataplasmes émollients sur le ventre; on prescrit la diète, le repos au lit, des boissons émollientes, les demis et quarts de lavements de même nature, etc. *Voy.* GASTRO-ENTÉRO-COLITE.

L'état est-il intermédiaire entre les deux précédents? l'on aura pour prescriptions l'eau de riz gommée, la décoction blanche de Sydenham, dans lesquelles on peut introduire un gramme ou deux de diascordium; les quarts ou les demi-lavements amilacés et laudanisés ou non; on ne permettra pour aliments que quelques substances légères, tout à la fois émollientes et nutritives, le lait de vache coupé avec l'eau de gruau, de riz, de Vichy, d'Enghien; le lait d'ânesse, l'émulsion avec le jaune d'œuf, le bouillon de poulet avec l'eau de riz, etc.

La diarrhée est-elle chronique? on emploie les astringents (cachou, alun, lait aluminé, eau de chaux coupée avec le lait; diascordium, thériaque, etc.). On prescrit les tisanes de riz et de cachou, de columbo, de quinquina; celles avec l'alun; le looch de cachou, d'amidon et blanc d'œuf; les poudres astringentes, de carbonate de chaux, antidiarrhéique, de craie composée d'Hufeland, etc.

Les demi-lavements avec 120 grammes d'eau, une cuillerée à bouche d'amidon, trois à quatre gouttes de laudanum de Sydenham et 2 grammes d'extrait de ratanhia; ceux avec le blanc d'œuf, ceux avec le nitrate d'argent suivant la formule de M. Trousseau : nitrate d'argent, de 5 à 15 centigrammes; eau distillée, 100 grammes. Dans ces circonstances, réussissent aussi et assez souvent les frictions irritantes ou les vésicatoires volants sur les parois du ventre, et surtout le vésicatoire placé à demeure à la cuisse. Sont encore ici tout à fait applicables les prescriptions relatives au régime dans les diarrhées légères. *Voy.* COLITES, COLIQUES, GASTRO-ENTÉRO-COLITE.

Formules et prescriptions diverses.

On a prescrit, suivant l'état individuel et les indications, puis aussi *a juvantibus*, soit quelques prises de rhubarbe ou de cachou, à la dose environ de 30 centigrammes; l'ipécacuanha en poudre à la dose de 0,25, 0,30, 0,40 en trois ou quatre prises dans du sirop, et à cinq ou huit minutes l'une de l'autre; soit enfin, une des poudres suivantes, conseillées par M. Trousseau :

Sous-nitrate de bismuth, poudre d'yeux d'écrevisses, de chaque 5 grammes. Mêlez. — Vingt paquets; deux par jour.

Bicarbonate de soude, 10 gramm.—Sucre pulvérisé, 200 gramm. Mêlez. Ce sucre sert à édulcorer le lait ou les tisanes des enfants.

En même temps qu'il prescrit les lavements avec le nitrate d'argent dont nous avons indiqué la formule, M. Trousseau conseille aussi la potion suivante :

Nitrate d'argent, 1 à 2 centigr. — Eau distillée, 30 grammes. — Sirop simple, 30 grammes.

A prendre cinq à six cuillerées à café dans les vingt-quatre heures.

On a quelquefois employé les lavements avec le blanc d'œuf pour arrêter la diarrhée, mais surtout chez les phthisiques. (Latour.)

Le chlorure d'argent en poudre, ou en suspension dans un sirop, se donne dans les circonstances analogues à celles où

l'on administre le nitrate d'argent et à la dose d'environ 5 centigrammes, en trois fois, par jour.

Poudre d'Hufeland contre la diarrhée apyrétique des jeunes enfants.

Magnésie décarbonatée, poudre d'yeux d'écrevisses, corne de cerf râpée, poudre de guy, poudre de racine de valériane, de chaque parties égales. Mêlez.

Une à deux prises de 3 décigrammes par jour.

Potion du même auteur.

Poudre d'yeux d'écrevisses, 50 centigramm. — Eau de fenouil, 30 grammes. — Sirop de rhubarbe, 30 gramm.

Remuer et donner une cuillerée à café, toutes les heures.

C'est dans pareilles circonstances, dans les diarrhées non inflammatoires, apyrétiques, qui n'ont point sous leur dépendance des altérations de l'intestin, que réussissent également les prescriptions précédentes et la suivante :

Ipécacuanha pulvérisé, 0,30 à 0,60.—Sirop simple, 40 gramm. Mêlez.

A prendre en deux fois, en dix minutes d'intervalle, pour les enfants d'un à deux ans. (Trousseau.)

La médication narcotique qu'on emploie ici, et plus rationnellement après ou pendant l'application des antiphlogistiques, a un grand crédit en Allemagne, et à toutes les périodes de la maladie.

Voici la formule conseillée par Hufeland :

Eau distillée, 40 gramm. — Sirop simple, 15 gramm. — Laudanum Sydenham, 1 à 2 gouttes.

Une cuillerée à café toutes les heures.

Pour aider cette action sédative, pratiquer des frictions sur le ventre avec huile de muscade et onguent d'althæa, de chaque, 15 grammes; huile de menthe, 6 gouttes; laudanum de Sydenham, 1,50.

C'est surtout quand on peut soupçonner un ramollissement intestinal, que conviennent les toniques et astringents.

Formule de Gœlis.

Racine de colombo, 2 gramm. — Racine de salep, 60 gramm. — Faites bouillir

pendant un quart d'heure dans 100 gramm. d'eau, ajoutez sirop de camomille, 15 gramm.

Toutes les heures, une cuillerée à dessert.

Dans les mêmes circonstances : pernitrate de fer, 6 à 10 gouttes par jour dans un julep de 90 à 120 grammes. *Voy.* Gastro-entéro-colite.

DILATATION DU CŒUR. Dans l'anévrysme passif, ou dilatation du cœur, on conseille de s'abstenir de fatigue, d'efforts, d'émotions ; l'habitation à la campagne, le repos, en plaçant le malade presque assis lorsqu'il est dans son lit ; la promenade en voiture ; une nourriture analeptique, mais non excitante. On combat en outre la constipation, quand elle existe, par des lavements et de doux minoratifs. On oppose à l'œdème les frictions locales avec les teintures de scille et de digitale. On prescrit, à l'intérieur, l'acétate de plomb à la dose d'un à 10 centigrammes par jour et dans un julep, ou quelques cuillerées de tisane. On conseille aussi les toniques et les ferrugineux ; mais il est nécessaire de surveiller l'action de ces médicaments, afin de ne point exagérer les battements de l'organe malade. (Eau de Spa, de Vichy, de Bussang, de Passy, coupée avec les deux tiers d'eau ou de tisane ; digitale unie aux ferrugineux, infusion de deux ou trois feuilles de digitale pourprée, dans 250 grammes d'eau, coupée avec partie égale d'eau ferrée, d'eau de Passy, et édulcorée avec le sirop de pointes d'asperges ou d'orgeat.) Si la dyspnée est considérable, on parvient à la diminuer par l'emploi modéré des évacuations sanguines ; mais quand la faiblesse du malade empêche de recourir à ces moyens, on applique des vésicatoires sur la poitrine et même sur les membres œdématiés quand il y a menace de suffocation. Ces médications opposées peuvent être commandées par les indications ; c'est au praticien à en saisir l'à-propos. On combat l'œdématie par les diurétiques, les purgatifs, et dans les derniers temps, par les mouchetures faites avec la pointe d'une lancette qu'on enfonce d'une ligne ou deux dans le tissu de la peau. *Voy.* Hydropisie, Hypertrophie du cœur, Péricardite, Endocardite.

DIPHTHÉRITE, *voy.* ANGINES, CROUP.

DOTHINENTÉRIE, *voy.* FIÈVRE TYPHOÏDE.

DUODÉNITE, *voy.* GASTRO-ENTÉRO-COLITE.

DYSSENTERIE. L'affection est-elle aiguë? on applique quelques sangsues à l'anus (sept à huit pour un enfant de sept ans et de constitution ordinaire); il faut en même temps recouvrir le ventre de cataplasmes émollients, ou, si leur poids était trop douloureux, y placer des flanelles trempées dans une décoction émolliente; y pratiquer des embrocations avec l'huile chaude et le laudanum. Concurremment avec ces moyens, on prescrit des demis ou quarts de lavements avec l'amidon, et quelques-uns avec addition de deux à quatre gouttes de laudanum de Sydenham. Pour boisson, on donne de l'eau de riz gommée avec addition parfois de quelques grammes de sirop de pavots blancs, d'un gramme de diascordium, ou de deux ou trois gouttes de laudanum; la décoction blanche additionnée ou non de diascordium. Le malade est soumis à une diète complète, et l'on ne permet même quelques aliments féculents que lorsque toute douleur abdominale, toute diarrhée sanguinolente, avec épreintes, ont cessé. Il convient d'insister en tous points sur cette médication. *Voy.* DIARRHÉE, GASTRO-ENTÉRITE.

Dans la dyssenterie chronique on prescrit, tout à la fois comme remèdes et aliments, la décoction blanche, les crèmes légères avec le salep, l'arrow-root, le racahout, le tapioka, les farines de riz, d'avoine, les potages au riz, le lait de poule, les œufs brouillés, le lait coupé, celui d'ânesse, etc.; le tout intercalé ou additionné parfois de petites doses de thériaque ou de diascordium. On conseille en outre l'usage de la flanelle sur la peau; l'application d'un vésicatoire à la cuisse; les lavements astringents et opiaciques, tels que ceux avec l'amidon, 1 gramme ou 2 d'extrait de ratanhia, et parfois aussi deux ou trois gouttes de laudanum; les tisanes de riz, avec addition ou non de cachou, le sirop de gentiane; la macération d'ipécacuanha; l'extrait de ratanhia, de quinquina; la conserve de roses; la gomme

kino ; la tisane alumineuse, etc. ; enfin, la série de moyens indiqués à propos de la diarrhée chronique. *Voy.* DIARRHÉE CHRONIQUE.

Formules et prescriptions diverses.

Potion à l'instar de celle conseillée par M. Requin.

Eau de tilleul, 100 gramm.—Sirop d'opium, 10 gramm.—Blanc d'œufs, n° 2.

A prendre par cuillerées à bouche.

M. Perry, de Philadelphie, vante beaucoup dans la dyssenterie chronique le chlorure d'argent. On le donne aux enfants en poudre, ou en suspension dans un peu de sirop ; les doses sont d'environ 25 milligrammes (1 demi-grain), deux à trois fois par jour.

La pratique des médecins anglais dans l'Inde a consacré les bons effets dans la dyssenterie de l'association de l'ipécacuanha, du calomel et de l'extrait gommeux d'opium ; M. Segond a popularisé chez nous ce mélange, connu sous le nom de *poudre ou de pilules du docteur Segond.*

Calomel, 1 gramm.—Opium, 25 centigr.—Ipécacuanha, 50 centigr.

Faites huit paquets pour les adultes et vingt-quatre pour les enfants de sept ans.

Un toutes les heures ou toutes les deux heures.

Les lavements d'eau albumineuse (blancs d'œufs, n° 4, délayés dans eau froide, Q. S., et étendus dans eau chaude, Q. S. pour un lavement), très-efficaces d'ailleurs dans les dyssenteries, sont regardés par quelques médecins, comme moyens spécifiques.

DYSPNÉE. Tout en renvoyant aux différentes affections dans lesquelles se manifeste plus particulièrement ce symptôme (asphyxie, bronchite, bronchorrée, croup, faux-croups, œdème de la glotte, phthisie), nous indiquerons d'une manière succincte et générale les principaux moyens mis en usage en pareille circonstance, sans toutefois préciser les indications. Aération, évacuations sanguines, pédiluves irritants, sinapismes, épithème rubéfiant, ligature circulaire des membres, ventouses, vomitifs, insufflation pulmonaire, calmants, antispasmodiques, trachéotomie.

E.

ECLAMPSIE. L'éclampsie des enfants se présente tantôt avec le type intermittent, par accès bien nets, bien tranchés et épileptiformes; elle est sympathique, essentielle ou symptomatique. Si elle tient à une congestion, à une irritation cérébrale, on lui oppose des évacuations sanguines, des dérivatifs et des révulsifs; si elle se lie à la présence de vers, on prescrira des vermifuges; elle guérira en un mot d'elle-même, la cause étant enlevée, si elle est sympathique; comme quand un vomitif, un purgatif auront enlevé la matière et dissipé les effets d'une indigestion. Si elle est essentielle ou symptomatique, on prescrira 1° les antispasmodiques, et si c'est une congestion cérébrale, ou même un épanchement de sang dans le crâne, comme dans la forme apoplectique, qui la détermine, les évacuations sanguines doivent être employées dès les prodromes. Si la congestion cérébrale se prononce durant l'accès, ou dans les accès qui suivent le premier, il faut recourir encore avec empressement aux évacuations de sang (application de quatre à dix sangsues derrière les oreilles). Si la marche est chronique, le type continu, comme dans la forme tétanique, on peut croire qu'il existe quelque arachnitis ou quelque épanchement rachidien, et employer alors les sangsues, les exutoires le long du rachis. Il en est de même si quelques rigidités (contractures) annoncent la persistance de congestion, épanchement ou phlegmasie partiels du côté des centres nerveux. *Voy.* Contractures, Convulsions, Épilepsie, Névroses, Tétanos.

Formules et prescriptions diverses.

Dans certaines affections convulsives essentielles, et en particulier dans ce qu'on appelle éclampsie des nouveau-nés, M. Trousseau conseille les bains antispasmodiques composés d'infusion de valériane, 4 grammes pour un bain.

On donne comme antispasmodique calmant aux jeunes enfants atteints d'éclampsie :

Un julep gommeux avec addition de quelques gouttes d'éther, de teinture de musc ou d'extrait de valériane. On prescrit, dans le même but, des lavements de valériane ou d'assa-fœtida (généralement à la dose de 25 à 50 centigrammes de ces substances pour 100 grammes d'eau).

M. Brachet vante l'extrait de jusquiame noire dans les convulsions des enfants. On le fait prendre en poudre, mêlé à du sucre ou du miel, à la dose de 10 à 25 centigrammes dans les vingt-quatre heures.

ECTHYMA. La principale indication est de chercher à améliorer l'état général ; il convient donc, au besoin, de faire choix de meilleurs aliments, d'une meilleure nourrice, de mieux entretenir l'enfant ; de le mettre au sirop antiscorbutique. On place en outre un vésicatoire au bras ; on panse les ulcérations avec de la charpie et du cérat amygdalin ; on les lotionne avec de l'eau de guimauve, on les saupoudre d'amidon. Quand la dessiccation se fait attendre, on prescrit avec avantage la pommade suivante : axonge très-récente, 30 grammes ; oxyde de zinc, 1 à 3 grammes. M. S. A. *Voy.* Dartres.

ECZÉMA (Feux de dents, Gourmes, Eczéma du cuir chevelu, Teigne amiantacée).

Les boissons délayantes acidules, les bains, les lotions émollientes, les laxatifs, sont les moyens qui conviennent dans les cas les plus simples, les plus récents. Le traitement de l'eczéma sub-aigu et chronique est long, difficile ; les antiphlogistiques, qui peuvent être indiqués dans l'état aigu, ne réussissent pas alors. Beaucoup de remèdes ont été d'ailleurs conseillés : les bains ou douches locales de vapeur, les lotions et les bains alcalins, sulfureux, l'onguent citrin, soit pur, soit étendu dans un peu d'huile d'amandes douces ou de noisettes, la pommade avec le calomel, les limonades végétales, minérales, les purgatifs, etc.

M. Devergie conseille, pour calmer les démangeaisons vives, la pommade calmante, composée avec 1 décigramme d'opium et 2 grammes de camphre, pour 30 gram.

d'axonge. Il oppose à l'eczéma chronique, l'axonge pure en onctions, les bains émollients, et ceux légèrement acidulés avec l'acide nitrique, chlorhydrique ou acétique ; il préconise aussi les bains de sublimé suivant la formule de M. Trousseau :

Sublimé, 15 gramm. — Sel ammoniac, 15 gramm. pour un grand bain.

Il vante aussi la pommade de Viguier (1, 2, 3, etc., gram. d'oxyde de zinc pour 30 grammes d'axonge).

La pommade au goudron à la dose de 1/10, 1/20, 1/30 de cette substance mélangée à l'axonge.

Formules et prescriptions diverses.

Liniment dessiccatif calmant (Baumès).

Huile de belladone, 30 gramm. — Eau de chaux, 60 gramm. Mêlez exactement par agitation prolongée, puis ajoutez : Cérat, 8 gramm. — Chlorhydrate de morphine, 3 décigr.

Oindre plusieurs fois par jour les surfaces malades.

Autre.

Opium en poudre, précipité blanc, de chaque 1 gramm. — Axonge récente, 20 gramm. — Essence de roses, 2 gouttes. Mêlez.

Pommade contre les affections eczémateuses (Velpeau).

Précipité blanc, 2 à 4 gramm. — Axonge, 30 gramm. Mêlez exactement.

Dans l'eczéma du cuir chevelu, teigne amiantacée.

Sulfate de potasse, 2 gramm. — Soude d'Alicante, 6 décigr. — Axonge, 30 gramm.

Oindre le cuir chevelu le soir, et le recouvrir de papier de soie.

Les lotions de sublimé répétées trois ou quatre fois par jour, quelles que soient les parties atteintes, nous ont particulièrement réussi dans l'état chronique ; les proportions sont de 5, 10, 15 centigram., sur 30 grammes d'eau très-chaude.

Pommade contre les éruptions vésiculeuses locales, récentes.

Sous-borate de soude, 4 gramm. pour 30 gramm. d'eau.

Par lotions et applications topiques.

Pommade contre les affections squameuses avec prurit.

Opium en poudre, 1 gramme. — Précipité blanc, 1 gramme. — Axonge récente, 20 gramm. — Essence de roses, 2 gouttes. Mêlez.

Voy. Dartres, Feux de denis, Gourmes.

EMBARRAS GASTRIQUE, *voy.* État bilieux, Flatuosités, Coliques, Vomissements, Gastro-entérite.

EMPOISONNEMENTS. La première chose à déterminer est la nature du poison ingéré. La première indication à remplir est d'éliminer ou de neutraliser la substance toxique.

On remplit ces conditions essentielles en faisant rejeter les substances vénéneuses ingérées et en neutralisant, au moyen d'antidotes, les portions dont l'économie n'a pu être débarrassée de la sorte. Il est des circonstances où il importe tout d'abord de faire vomir, comme par exemple quand de l'opium vient d'être avalé ; il en est d'autres où il convient mieux de faire prendre de suite l'antidote, c'est quand des substances corrosives viennent de déterminer l'empoisonnement ; l'absence immédiate de l'antidote peut déterminer aussi à interposer les rôles. Quelquefois il est utile, ou du moins prudent, d'administrer presque en même temps les moyens aptes à éliminer et à neutraliser le poison, quitte à revenir en dernier lieu à l'antidote. Quand on n'a pas ce dernier sous la main, il peut être parfois indiqué de faire précéder les tentatives pour faire vomir de l'ingurgitation d'une certaine quantité d'eau. Le contre-poison doit être donné même encore quand un temps moral, en apparence trop long, s'est écoulé depuis l'ingestion de la substance toxique (mais quand, du reste, l'action de l'antidote est inoffensive pour les organes) ; car l'absorption peut n'être pas complète. Quand les neutralisants manquent entièrement, on a recours aux moyens qui éliminent (vomitifs, purgatifs, titillation de la luette), et à ceux que l'on juge les plus aptes à combattre les accidents primitifs et consécutifs. Le choix et l'emploi de ces derniers agents constituent d'ailleurs, dans tout empoisonnement, la seconde indication essentielle.

Empoisonnement par les acides concentrés (ou du moins à un degré toxique de concentration). — Acide nitrique, eau seconde, acide sulfurique (huile de vitriol), eau de javelle.

Antidotes.—Magnésie calcinée, à la dose de 4 à 16 gram.,

délayée dans de l'eau ou une tisane quelconque. Mélange que l'on fait avaler par verrées et en quelques minutes. Eau de chaux, eau de savon.

Moyens palliatifs et curatifs. — Ingestion abondante d'eau froide ou tiède, ou de toute boisson mucilagineuse, gommeuse, adoucissante, et titillation de la luette, ou introduction du doigt dans le gosier pour faire vomir. Si, au contraire, les vomissements étaient très-violents, on donnerait quelques gouttes de laudanum de Sydenham (trois à quatre) dans une cuillerée d'eau sucrée; lavements purgatifs huileux; bains tièdes, fomentations, cataplasmes émollients sur l'abdomen; saignées locales; boissons mucilagineuses; lavements émollients. Dans la convalescence, bouillon de veau, crème de gruau, etc.; aliments solides, légers, lorsque la convalescence se confirme.

Empoisonnement par l'eau de javelle, le bleu de composition, l'eau régale, le chlore. — Même traitement que pour l'empoisonnement par les acides.

Empoisonnement par l'acide cyanhydrique ou prussique (par l'eau de laurier-cerise). — Emétique; infusion de café, huile volatile de térébenthine (une cuillerée à café de demi-heure en demi-heure, en donner ainsi cinq à six dans de l'infusion de café); sinapismes aux pieds; affusions froides sur la tête et le rachis. *Au besoin:* Saignée de la jugulaire, du bras, ou sangsues au cou.

Empoisonnement par les alcalis concentrés. (Potasse, soude, ammoniaque, sulfure de potasse et chaux.) — Faire vomir par la titillation du gosier; ingestion abondante d'eau acidulée par un acide végétal (vinaigre, suc de citron); combattre les accidents inflammatoires par les antiphlogistiques, les émollients et les moyens diététiques.

Empoisonnement par les alcooliques (Ivresse). — Premier degré. Faire boire de l'eau tiède et provoquer le vomissement; administrer dix à quarante gouttes d'ammoniaque liquide dans un verre d'eau sucrée.

Deuxième degré. Émétique, puis boissons acidulées (avec jus de citron ou le vinaigre); infusion de thé, lavements

émollients, boissons de même nature; traitement comme à la suite des indigestions. *Voy.* INDIGESTION.

Empoisonnement par les préparations antimoniales (*Émétique*, etc.). — Administrer quelques-unes des préparations où entre le tannin : telles qu'infusion de thé, décoction de quinquina gris; d'écorce de chêne, de noix de gale, etc. (5 à 6 pour litre d'eau; le kina s'emploie à la dose de 60 grammes pour litre ou litre et demi d'eau). Le thé ne convient guère qu'en attendant la confection d'autres préparations plus actives, ou que dans les cas légers.

Empoisonnement par l'arsenic et ses préparations. — Eau sucrée, eau de guimauve, et provoquer le vomissement; eau de chaux et eau sucrée parties égales, et surtout comme antidote, tritoxyde de fer hydraté à fortes doses (120 gram. environ délayés dans de l'eau sucrée). Prévenir et combattre les accidents primitifs et consécutifs.

Empoisonnement par les cantharides. — Ingestion abondante d'eau tiède et de boissons mucilagineuses, pour provoquer le vomissement; injection de liquide mucilagineux dans la vessie; frictions avec l'huile camphrée à la partie interne des cuisses et des jambes; infusion de graine de lin, légèrement nitrée et camphrée en boisson, en lavement, en injection dans la vessie. Si l'empoisonnement a eu lieu par application externe, ne pas exciter le vomissement; bain tiède; frictions huileuses camphrées sur l'hypogastre et les cuisses (à leur partie interne et supérieure); un quart de lavement de graine de lin, avec addition de 5 à 25 centigrammes de camphre, jaune d'œuf n° 1; cataplasmes et fomentations émollients sur les points douloureux; en cas d'accidents inflammatoires, applications de sangsues.

Empoisonnement par les champignons. — Favoriser l'évacuation des champignons par des émétiques, des émétocathartiques, des potions et lavements purgatifs (huile de ricin, sirop de fleurs de pêcher, de chaque, 30 grammes; liqueur d'Hoffmann, 20 à 40 gouttes); après l'expulsion du poison, potion antispasmodique avec éther sulfurique; boissons et lavements mucilagineux, fomentations émollientes

et sangsues sur l'abdomen, s'il y a de l'irritation et des douleurs dans le bas-ventre.

Empoisonnement par les préparations de cuivre et le sublimé. — Si l'empoisonnement est encore récent et que des vomissements n'aient pas eu lieu, provoquer ceux-ci ; faire boire abondamment de l'eau albumineuse (dix à quinze blancs d'œufs pour un litre et demi à deux litres d'eau) ; ou donner du lait pur ou mélangé à de l'eau ; ou de l'eau dans laquelle on a délayé de la farine. Si les vomissements ont été ou sont fréquents, administrer une potion préparée extemporanément et contenant quelques gouttes de laudanum, ou quelques centigrammes d'opium ; provoquer, au contraire dès le début, les vomissements s'ils n'avaient pas eu lieu (en chatouillant le gosier). Se comporter ensuite comme on l'a exposé plus haut, pour prévenir et combattre les accidents consécutifs. (Selon M. Dumas, le meilleur antidote des sels de cuivre est un électuaire formé avec du fer porphyrisé et du miel.)

Empoisonnement par les moules, les poissons de mer. — Émétique, purgatif ou éméto-cathartique, suivant le temps écoulé depuis l'ingestion. Après l'expulsion : potion éthérée et laudanisée ; eau vinaigrée pour boisson ; antiphlogistiques consécutivement, s'il y a des symptômes d'inflammation.

Empoisonnement par l'opium. — Donner à plusieurs reprises une solution aqueuse de tannin, ou une décoction de noix de gale. Extraire, au moyen de la sonde œsophagienne, les liquides de l'estomac, ou administrer des émétiques afin de provoquer le vomissement. Administrer de nouveau la solution de tannin. S'il y a assoupissement extrême, congestion cérébrale, saignée générale (du bras ou de la jugulaire), ou sangsues au cou. Après les vomissements, donner alternativement des boissons acidulées avec le jus de citron, l'acide tartarique ou le vinaigre, et une forte infusion de café. Lavements purgatifs avec 16 à 30 grammes de sel commun en solution dans quantité suffisante d'eau) ; frictions sur la surface des membres avec une étoffe rude ou une brosse. Si l'empoisonnement a eu lieu par application

externe, il serait inutile de provoquer des vomissements.

Empoisonnement par la jusquiame. — Même traitement que pour l'opium, à l'exception des préparations de tannin.

Empoisonnement par le nitrate d'argent, ou *pierre infernale.* — (Antidote, le sel marin); faire vomir, faire boire de l'eau salée; traitement des accidents consécutifs.

Empoisonnement par le phosphore. — Même traitement que dans l'empoisonnement par les acides concentrés.

Empoisonnement par les préparations de plomb. — Limonade sulfurique, préparée avec 5 grammes d'acide sulfurique par litre d'eau; sulfate de soude ou de magnésie, à la dose de 10 à 30 grammes; alun, 4 à 8 grammes en solution dans un litre d'eau; eau de puits. *Voy.* COLIQUES SATURNINES.

Empoisonnement par le tabac, la belladone, l'aconit, la digitale, le datura stramonium, la ciguë, le laurier-rose, le seigle ergoté, la rue, l'ivraie. — Provoquer le vomissement; donner 5 à 10 centigrammes de tartre stibié associés à 15 ou 20 grammes de sulfate de magnésie, ou éméto-cathartique analogue; eau vinaigrée donnée fréquemment et à petites doses; saignée de la jugulaire, ou saignée du bras, ou sangsues derrière les oreilles, s'il y a congestion cérébrale. Quand les symptômes nerveux sont calmés, boissons adoucissantes; sangsues sur l'abdomen, et autres moyens antiphlogistiques pour combattre l'inflammation locale si elle se manifeste.

Empoisonnement par le verre, l'émail, en fragments, pilés. — Gorger le malade de panade ou d'autres aliments enveloppants; faire avaler des farineux (bouillie épaisse, pommes de terre, haricots cuits et écrasés, choux, pois, *id.*), puis faire vomir avec l'émétique; employer les mêmes moyens, mais aidés de purgatifs, pour évacuer ces substances des intestins. Consécutivement, infusion de tilleul, lavement purgatif, lotions de vinaigre sur toute la surface du corps; faire avaler 1 à 2 grammes d'acétate d'ammoniaque dans un verre d'eau; saignée ou sangsues au cou, s'il y a des symptômes marqués de congestion cérébrale; sina-

ismes; diététique et soins consécutifs, comme après une ndigestion sérieuse.

Morsure de vipère. — Faire saigner la plaie, la laver, la omprimer; pratiquer une ligature au-dessus de la morsure; autériser celle-ci avec l'ammoniaque, y placer une ventouse; donner à boire une potion ou un verre d'eau sucrée, dditionné de six gouttes d'alcali volatil.

Morsure par des animaux enragés. — Laver, nettoyer, aire saigner la plaie si elle est récente, y appliquer des entouses sèches; si elle est sinueuse, l'agrandir avec l'instrument tranchant, puis enfin, cautériser profondément vec le fer chauffé à blanc (cautère actuel). Recouvrir le lendemain l'escarre d'un large vésicatoire que l'on fait suppurer. Remplir d'ailleurs les indications accessoires; donner une potion antispasmodique; rassurer, tranquilliser e malade. Si la morsure est ancienne, on ouvre la cicatrice, on la cautérise et on la fait suppurer.

Piqûres d'abeilles, guêpes, etc., et autres insectes. — Extraire l'aiguillon de l'abeille ou de la guêpe. Lotions et applications topiques d'eau vinaigrée, d'eau blanche ou l'eau de Cologne et d'eau, dans laquelle solution on ajoute encore 10 à 20 gouttes d'alcali-volatil (par verre ou demi-verre), quelques gouttes de laudanum (même quantité).

EMPYÈME, *voy.* Pleurésie, Hydropisie.

ENCÉPHALITE, *voy.* Méningo-Encéphalite.

ENDOCARDITE, *voy.* Péricardite.

ENDURCISSEMENT DU TISSU CELLULAIRE, ou Œdème des nouveau-nés. Les indications thérapeutiques consistent à combattre par quelques évacuations sanguines la pléthore générale (quelques sangsues, au nombre d'une à trois, sous les clavicules ou sous les aisselles); à exciter l'action de la peau par des frictions stimulantes, par l'emploi de langes de laine chauds appliqués immédiatement sur la surface du corps, et le concours de tous les moyens propres à rétablir, à provoquer la perspiration et transpiration cutanées: frictions avec l'alcool camphré, l'acétate d'ammoniaque liquide, le

baume de Fioraventi chauds ; plonger le petit malade dans un bain aromatique, le frictionner en même temps sur toute la surface du corps, l'essuyer rapidement avec du linge chauffé, et l'envelopper dans de la flanelle également chaude. On a pareillement conseillé les bains de vapeurs et les fumigations. Du reste, cette maladie n'est le plus souvent aussi funeste que par le fait de complications graves.

Le docteur Drechsler, de Berlin, a employé avec un grand succès (*Rust's Magazin*, 1844) le traitement suivant. Il faisait mettre deux fois par jour le malade dans un bain contenant 4 grammes de potasse caustique. Après le bain, on faisait des frictions mercurielles, et il administrait à l'intérieur un huitième de grain de calomel trois fois par jour. Une ou deux sangsues étaient appliquées sur la poitrine, s'il se manifestait quelque symptôme de congestion sanguine dans la cavité thoracique.

ENGELURES. Les enfants sont-ils très-jeunes et n'existe-t-il pas d'ulcérations? on oint les parties affectées avec le liniment suivant : baume de Fioraventi, deux parties ; acide chlorhydrique, une partie ; sous-acétate de plomb liquide et huile d'olives, de chaque trois parties ; mêler longtemps jusqu'à liaison parfaite et consistance sirupeuse. On recouvre ensuite les parties onctionnées avec du papier de soie ; on les enveloppe de linge, de quelques tours de bande, et on les tient chaudement. La précaution de garantir de l'action du froid les régions atteintes d'engelures, et de pratiquer soir et matin sur celles-ci de légères frictions avec le même liniment, suffit encore plus tard, c'est-à-dire chez les enfants d'un âge plus avancé. On peut d'ailleurs augmenter ou diminuer l'action de la préparation indiquée, en augmentant ou en diminuant les quantités d'huile ou d'acide chlorhydrique. En cas d'érosions, ou d'ulcérations, on supprimerait ce dernier.

Quand les engelures commencent et qu'elles sont légères, on parvient fréquemment à les dissiper par l'emploi journalier de quelques onctions ou frictions, avec la neige, le vi

naigre chaud, l'alcool camphré, une solution légère d'acide chlorhydrique dans l'eau, des frictions et applications topiques d'eau végéto-minérale, de baume de Fioraventi, de teinture de benjoin, etc., sans parler d'une foule d'autres recettes.

Y a-t-il beaucoup d'inflammation? on applique des cataplasmes tièdes arrosés d'eau blanche.

Quand il existe des plaies, des ulcérations, on les panse une à deux fois par jour au moyen d'un linge fenêtré enduit de cérat de Goulard, puis de charpie imbibée d'eau blanche placée en dehors, le tout assujetti par quelques tours de bande. On peut employer également alors le liniment indiqué plus haut, le cérat avec addition de teinture de benjoin, etc.

Formules et prescriptions diverses.

On a aussi conseillé, en cas d'ulcération, les pansements avec le baume de Geneviève, avec le cérat camphré, saturné, opiacé, avec le liniment oléo-calcaire, iodé ou non, le topique d'Hufeland, etc.

Pommade de concombres, 30 gramm.—Iodure de potassium, 4 gramm. Mêlez.

Pour frictions matin et soir pendant cinq à six jours.

Arcanum du curé allemand Wahler (très-vanté et usité en Allemagne).

Graisse de vache, 500 gramm. — Graisse de porc, 500 gramm. — Mêlez avec oxyde de fer noir, 30 gramm.

Faites cuire dans un vase de fer en agitant avec une baguette du même métal, et jusqu'à ce que le mélange prenne une couleur noire; après avoir laissé tomber le dépôt, décantez; ajoutez ensuite :

Térébenthine de Venise, 30 gramm. — Huile de bergamote, 2 grammes. — Baume d'Arménie, préalablement trituré avec de l'huile d'olives, 15 gramm. Mêlez très-exactement.

(On peut préparer cet onguent en quantité beaucoup moins grande, en conservant, du reste, les proportions).

On recouvre les parties malades, ulcérées ou non, de charpie enduite de cette préparation.

ENTÉRALGIE, *voy.* Coliques.

ENTÉRITE, *voy.* Gastro-entérite.

ENTOZOAIRES. Des substances anthélmintiques variées sont employées et avec succès contre ces parasites; mais toutefois il n'est guère que les vers intestinaux que l'on puisse atteindre de la sorte. Les acéphalocystes spléniques, hépatiques, cérébraux, etc., dont les manifestations extérieures se confondent avec les phénomènes fonctionnels morbides des organes au sein desquels ils sont renfermés, sont pour ainsi dire hors de notre portée. Cependant il faut mentionner les ouvertures d'abcès hépato-hydatidiques tentées, parfois avec succès, au moyen d'applications, à l'extérieur, vers la région du foie, de fragments de potasse caustique ou du caustique de Vienne; applications répétées de façon à déterminer une inflammation adhésive entre le pourtour du foyer et les parois thoraciques, et de façon aussi à produire l'ouverture de celui-ci. *Voy.* Vers intestinaux.

ÉPILEPSIE. L'épilepsie est idiopathique, symptomatique ou sympathique. On l'a vue coïncider et se lier avec une foule de lésions organiques ou même de circonstances pathologiques accidentelles : on l'a vue disparaître à la suite de l'expulsion d'entozoaires, à la suite de la guérison d'affections gastro-intestinales, par le fait de la réapparition d'affections herpétiques, d'un flux, d'une sécrétion naturelle ou accidentelle; par le fait de la cessation de mauvaises habitudes (de la masturbation), etc., etc. Chez un malade, au rapport du docteur Esquirol, une ligature au-dessus du genou prévenait l'accès qui paraissait prendre son origine dans une cicatrice douloureuse placée au-dessous. Un malade, affecté de bubon, obtint la résolution de sa tumeur: mais aussitôt après, il eut des accès d'épilepsie : un vésicatoire appliqué dans l'aine fit reparaître le bubon, et le malade guérit de son épilepsie (Andral). Cette affection, appelée à tort mal des enfants (éclampsie), se montre quelquefois vers l'époque de la naissance, et disparaît vers la révolution de la puberté.

S'il y a embarras gastro-intestinal, on administrera un vo-

mitif, un purgatif : on donnera un enthelmintique associé à un purgatif, si l'on soupçonne la présence de vers Une saignée générale, ou des saignées locales, seront pratiquées si le sujet est fort, s'il existe des signes de pléthore ou de congestion locale, particulièrement du côté de la tête. Des sangsues seront appliquées à l'anus, à la partie interne des cuisses, s'il y a eu suppression hémorrhoïdale ou menstruelle, s'il y a dysménorrhée (6 à 10 sangsues à la fois). On établira un vésicatoire, s'il y a eu rétrocession d'une affection cutanée.

Quelque rationnel que soit le traitement, il arrive trop souvent que l'épilepsie résiste ; ce que l'on observe surtout quand cette affection s'est développée chez des sujets nés de parents épileptiques, lorsqu'elle est idiopathique, essentielle, qu'on ne peut la rattacher à une cause qu'il est possible de combattre, de soustraire. Portal dirigeait particulièrement le traitement du côté de *l'aura*, dont il recommande beaucoup de rechercher le point de départ. Mais ce dernier n'existe souvent pas, ou est illusoire.

Formules et prescriptions diverses.

M. Foville vante l'huile essentielle de térébenthine dans le traitement de cette affection (4 à 16 grammes) ; M. Lambert, le nitrate d'argent (un quinzième à un douzième de grain) ; M. Perry, le chlorure d'argent (à 5 ou 15 centigrammes).

En Prusse, on a particulièrement signalé les bons effets de l'indigo. La dose doit en être élevée jusqu'à ce que les urines se colorent en bleu ; néanmoins, il ne faut pas dépasser 8 grammes par jour.

Nous avons administré plusieurs fois ce médicament avec succès ; plusieurs observations, concernant des résultats analogues, ont été recueilliés et publiées par notre confrère le baron Michel. Nous prescrivons l'indigo à la dose d'un demi-gramme par jour chez les enfants et jusqu'à l'âge de sept ans ; on l'administre en deux fois, matin et soir, et mélangé dans du miel. On augmente tous les

deux ou trois jours la dose de 1 décigramme. L'on suspend, pendant quelque temps, l'emploi de ce remède quand il se manifeste de la diarrhée, et l'on recommence son administration par les doses les plus faibles. L'usage doit en être continué longtemps, pendant au moins un mois avant de juger son action, et pendant au moins autant après la disparition totale des accès.

On a aussi associé l'indigo à d'autres substances médicamenteuses.

Indigo, 5 gramm. — Assa-fœtida, 1 gramm. — Castoréum, 50 centigr.

F. S. A. 20 pilules ou paquets. Un à 2 par jour.

Poudre d'indigo et d'armoise, parties égales; demi-gram., ou gramme du mélange chaque matin. Dans une observation récente, à la suite de l'administration de ces substances, il y a eu évacuation de vers et guérison.

L'indigo a été associé aussi à la poudre de valériane, et tout récemment au valérianate de zinc; la dose de celui-ci étant par jour de 1 à 3 centigrammes et plus progressivement.

Biett avait conseillé le sulfate de cuivre ammoniacal à la dose de 2, 5, 15 et 20 centigrammes.

Nous avons employé parfois, avec succès, dans des convulsions épileptiformes à très-courtes intermittences, le mélange suivant :

Huile animale de Dippel, 2 à 3 gouttes.—Camphre, 5 centigr.—Extrait de datura stramonium, 5 centigr.—Assa-fœtida, 15 centigr.

Mêlez exactement et divisez en quatre doses; une à deux par jour dans du pain azyme.

Voici encore une autre formule.

Teinture de castoréum, 4 gramm. — Teinture éthérée de valériane, 8 gramm. — Laudanum Sydenham, gut. 30.

Cinq à six gouttes sur un morceau de sucre, une à deux fois par jour.

Une foule d'autres préparations et substances ont été pa-

reillement données dans cette affection et avec des alternatives variées de réussite et d'insuccès : on peut citer particulièrement le musc, le camphre, l'oxyde de zinc, l'hydrocyanate de fer, l'oxyde d'étain, les préparations mercurielles (dans la supposition d'un vice syphilitique), les préparations ferrugineuses (en cas d'aménorrhée, de disménorrhée, etc.); les préparations arsenicales, les affusions froides, le galvanisme, l'ustion, la cautérisation, les purgations, etc., etc.

Quel que soit, du reste, le mode de traitement adopté, il faut toujours chercher à éloigner ou dissiper les causes qui facilitent ou provoquent les accès, telles qu'une alimentation trop abondante, trop succulente ou trop excitante, la constipation, le travail intellectuel prolongé, les émotions vives, etc.

Le docteur Bonorden, médecin à Hereford, assure avoir guéri cinq épileptiques avec la formule suivante, renouvelée deux ou trois fois pour chaque :

Éther phosphoré, 90 gramm. — Teinture de coloquinte, 4 gramm.—Teinture d'arnica, 8 gramm. — Extrait alcoolique de noix vomique, 5 décigr.

M. S. A. Prendre trois fois par jour dix à trente gouttes de ce médicament (pour un adulte), dont on augmente très-graduellement la dose. Pour un enfant de sept ans, ce serait environ le tiers.

Le docteur Selade, de Bruxelles, rapporte deux observations d'épilepsie guéries par une fièvre intermittente artificielle, provoquée quotidiennement, ou tous les deux jours, par l'emploi successif du bain froid et du bain de vapeur.

M. Magendie, dans son formulaire, conseille

Une solution d'iodure de potassium, 8 gramm. — D'iode, 1 décigr. dans 120 gramm. de véhicule.

A faire prendre par cuillerée à café, deux à trois fois par jour.

L'épilepsie, suite de l'onanisme, guérit parfois par suite de l'emploi des préparations ferrugineuses; des pilules de Quarin, par exemple.

L'*acanum* de Weitz se donne à la dose de la solution de M. Magendie.

Pendant l'attaque, on maintient le malade couché sur un matelas, on éloigne de lui tout ce qui pourrait le blesser; on tâche d'insinuer entre les dents un tampon, une compresse de linge, afin d'éviter qu'il ne se morde la langue; on renouvelle l'air de l'appartement, on place des compresses d'eau froide sur la tête, ou l'on asperge la figure; si, après l'accès, il persiste quelques symptômes de congestion cérébrale, on applique quelques sangsues derrière les oreilles.

ÉPISTAXIS. L'enfant est-il faible, délicat? l'écoulement de sang est-il *assez considérable*, inopportun? on prescrit des topiques froids sur le front et les tempes; des inspirations d'eau froide, d'eau vinaigrée, et des injections semblables dans les fosses nasales; s'il le faut, on fait prendre des pédiluves sinapisés; on place des ventouses sèches à la nuque, et enfin on pratique même le tamponnement des fosses nasales. (Comme accessoires incertains), on fait élever le bras du côté de la narine par où a lieu le saignement; on place des topiques froids autour du scrotum; on introduit quelques corps froids entre les deux épaules. L'hémorrhagie est-elle légère, arrive-t-elle dans des conditions opportunes? il faut au contraire la respecter.

Le docteur Morand, de Tours, conseille, en cas d'hémorrhagie abondante, et à l'égard des jeunes enfants, chez lesquels il est peu facile ou possible de faire des injections styptiques dans les fosses nasales et de pratiquer le tamponnement de ces cavités, d'introduire du côté où se fait l'hémorrhagie, un morceau d'agaric roulé sur lui-même, attaché à un fil qu'on laisse en dehors, et destiné plus tard à retirer le tampon. Cet amadou, en se gonflant, en s'imbibant, finit par boucher les ouvertures nasales et par arrêter mécaniquement tout écoulement de sang.

ÉRYSIPELE. L'inflammation de la peau est-elle légère, érythémateuse (*voy.* ÉRYTHÈME), analogue à l'irritation légère que provoque parfois l'insolation? il faut se borner à l'application d'eau légèrement vinaigrée ou d'eau blanche comme topique, ou plutôt en lotions; ou bien encore à des

onctions avec le liquide oléo-calcaire, avec de l'axonge fraîche, etc.; on prescrit en même temps des boissons délayantes, acidules, le bouillon aux herbes, le petit-lait, l'hydromel; des lavements ou des laxatifs, s'il y a de la constipation, la limonade avec le sirop tartareux; puis enfin, une demi-diète composée de bouillons, de potages, de lait, etc.

L'érysipèle est-il intense, fébrile, le sujet fort, la phlegmasie étendue? occupe-t-il la face, le cuir chevelu? il faut employer les évacuations sanguines; on fait une saignée de bras et l'on place une dizaine de sangsues environ sur les limites de la phlegmasie, l'un et l'autre ou l'un ou l'autre, suivant la force et l'âge du sujet. On prescrit la diète, des boissons délayantes, laxatives, des lavements; 2 à 3 centigrammes d'émétique en lavage, s'il existe un état saburral et nulle contre-indication du côté de l'estomac et des intestins. On a particulièrement vanté l'ipécacuanha dans l'érysipèle de la face, on le donne comme vomitif à la dose d'environ 1 gramme.

Formules et prescriptions diverses.

M. Velpeau a tenu compte de quatre cents malades traités par différents moyens externes; il en résulterait que la compression, que les vésicatoires volants sur le siége du mal ou sur les confins; que le nitrate d'argent, soit en nature, soit en solution, tantôt à la surface, tantôt sur le contour, n'ont produit aucun résultat satisfaisant; que l'onguent napolitain employé en onctions abrége quelquefois la durée de l'érysipèle d'un jour ou deux et le rend peut-être moins douloureux, mais que d'ailleurs ce topique répugne aux malades, expose à la salivation et gâte le linge; que l'axonge pure et fraîche est moins active que l'onguent napolitain; que la pommade au précipité blanc aggrave le mal; que l'acide sulfurique étendu, l'acide tartarique, l'oxycrat, l'eau salée, le camphre, les mouchetures, l'ustion avec le fer rouge ne sont d'aucune utilité; tandis qu'en définitive la solution de sulfate de fer, à la dose de 30 grammes par

litre d'eau, ou la pommade composée avec 8 grammes de ce sel sur 30 d'axonge, employées en lotions ou en onctions trois à quatre fois par jour, ont arrêté, dans la plupart des cas, la marche de l'érysipèle ; mais il faut savoir aussi que ce médicament rouille le linge à un très-haut degré.

M. Trousseau, après l'essai d'un grand nombre de moyens contre l'érysipèle si grave des jeunes enfants à la mamelle, recommande les bains généraux dans lesquels on ferait entrer 300 à 500 grammes d'alcool et 50 centigrammes à 1 gram. de sublimé, et l'emploi de larges cataplasmes de mie de pain auxquels on mêlerait un peu d'alcool.

Poudre de Mayer. — Petite mauve, camomille, mélilot, graine de lin réduits en poudre, de chaque une partie ; farine de fèves, quatre parties. On s'en sert pour saupoudrer la partie érysipélateuse. Ce moyen, comme le suivant, conseillé par le docteur Richard de Nancy, ne peut convenir que dans les cas où l'érysipèle est simple, léger et tend à la résolution.

Farine de seigle dont on saupoudre de temps à autre la partie, la surface enflammée ; il en résulte une réfrigération agréable au malade et une diminution dans l'intensité du mal.

Axonge ou onguent napolitain, 30 grammes, pour faire des onctions plusieurs fois par jour sur la surface affectée.

Le vomissement a été regardé comme un moyen efficace dans l'érysipèle des nouveau-nés ; aussi Romberb[1] prescrit-il le tartre stibié à la dose d'un quart de grain (12 milligrammes) en réitérant son emploi plusieurs fois par jour.

Sulfate de fer, 40 ou 60 gramm. pour un bain, dans l'érysipèle des jeunes enfants.

M. Meigs vante contre l'érysipèle des nouveau-nés, l'emploi du liniment de Kentisch (mélange d'onguent basilicum et d'essence de térébenthine) appliqué plusieurs fois par jour sur la partie malade. Ce moyen aurait réussi maintes fois et assez promptement.

[1] Naumann, *Klinic*, t. III.

ÉRYTHEME. Des rougeurs érythémateuses se manifestent souvent sur le cou et le tronc des enfants qui font des dents (*voy.* Feux de dents) ; fréquemment aussi il s'en rencontre aux alentours de l'anus, aux plis des cuisses et vers les parties génitales; enfin, sur les régions de la peau irritées par le contact des matières excrémentitielles. Les soins fréquents de propreté, les lotions à l'eau tiède, celles émollientes à l'eau de guimauve, à l'eau de son, à l'eau amidonnée, les bains, etc., remédient facilement à ces irritations légères. Dans les cas les plus simples, quand les enfants se *coupent*, il suffit même de saupoudrer de poudre de lycopode ou d'amidon les points affectés.

Quand l'érythème est assez étendu, on conseille les bains à l'eau de son, à l'amidon, les boissons rafraîchissantes et de légers laxatifs. On panse les excoriations ou ulcérations légères avec du cérat simple, ou de Goulard, etc., *voy.* Intertrigo des oreilles, Feux de dents.

A propos des érythèmes qui avoisinent les parties génitales, il est à remarquer que l'irritation peut se transmettre jusqu'aux tissus de ces organes eux-mêmes et occasionner, chez les petites filles, des flux muqueux plus ou moins abondants; lesquels peuvent non-seulement être déterminés par le défaut de soins de propreté, mais résulter de la présence d'oxyures qui auraient cheminé jusque-là (*voy.* Vers); ils peuvent aussi se manifester spontanément sans cause appréciable, et parfois à la suite d'attouchements, de mauvaises habitudes (*voy.* Onanisme). Dans tous les cas, il faut leur opposer les lotions locales à l'eau tiède, à l'eau de guimauve, de mauve, de laitue, de son, d'amidon, à l'eau blanche, les bains de siége, les bains généraux ; l'injection de quelques parties d'eau salée chasse promptement les vers qui auraient pu s'introduire dans le vagin.

Quelquefois il devient nécessaire, pour arrêter ces flux vaginaux, de faire des injections au moyen d'une petite seringue et avec de l'eau blanche légère ; on prescrit en outre quelques amers à l'intérieur, le sirop antiscorbutique, etc.

Ces irritations vulvaires prennent quelquefois les carac-

tères des stomatites ou diphthérites, avec sécrétion pelliculaire et gangrène locale, et se développent dans les mêmes circonstances ; le plus ordinairement, les soins de propreté ; les lotions émollientes suffisent encore dans les premiers et faibles degrés de cette affection ; mais au delà, il faut avoir recours aux lotions alcalines (4 grammes de sous-carbonate de soude par litre d'eau) ; à celles avec l'eau boratée (10 à 15 grammes de sous-carbonate de soude pour la même quantité d'eau) ; avec l'eau chlorurée (liqueur de Labarraque, une partie sur quatre ou cinq parties d'eau) ; à l'application permanente de charpie imbibée dans une semblable solution, dont on pourra progressivement augmenter la quantité de chlorure; à celle d'un mélange de calomel et de cérat (1 gramme de sel mercuriel pour 25 grammes de cérat) ; enfin, en cas de gangrène imminente, il faut tâcher de la prévenir, de prévenir son extension au moyen de la cautérisation pratiquée avec un pinceau trempé dans de l'acide chlorhydrique concentré. *Voy.* INTERTRIGO DES PARTIES GÉNITALES.

EXCISION DES AMYGDALES, *voy.* ANGINES.

F.

FAUX CROUP, *voy.* ANGINES.

FEUX DE DENTS, *voy.* DENTITION et DENTS (FEUX DE DENTS).

FIEVRE. Plus souvent symptomatique d'affections existantes ou dans leur période d'incubation et sur le point de se déclarer, la fièvre est parfois aussi cependant idiopathique ou essentielle chez les enfants. Le repos du lit, la diète, des boissons émollientes ; en un mot, une médecine expectante est ce qui convient tout d'abord : il faut un peu voir venir. Néanmoins, quelques symptômes prédominants exigent des moyens particuliers. On combat la constipation par les lavements simples ou purgatifs, ou même par quelque boisson laxative : telle serait l'orge miellée, additionnée par

litre de 1 à 4 grammes de manne en larme. A la sécheresse, à l'aridité de la peau, à la courbature, on oppose un bain général à 30 ou 32 degrés centigrades. On combat la céphalalgie, les symptômes cérébraux, ou convulsifs, par l'application de compresses d'eau froide vinaigrée sur le front, la position verticale du tronc, l'immersion des pieds dans l'eau chaude, les sinapismes, les cataplasmes sinapisés sur les extrémités inférieures; et quand ces moyens sont insuffisants, par l'application de sangsues derrière chaque oreille, au nombre de trois ou quatre. On favorise d'ailleurs les mouvements naturels; on prescrit des boissons chaudes et légèrement sudorifiques, comme l'infusion de fleurs de bourrache ou de sureau, s'il se manifeste une tendance à la transpiration. Si l'on est rassuré sur l'invasion de fièvres éruptives, si l'affection générale présente les caractères d'une fièvre inflammatoire simple, si la chaleur intérieure du malade est grande, la température de l'atmosphère élevée, le désir pour les boissons rafraîchissantes prononcé, on permet les solutions de sirop de groseilles, d'orange, de limon, l'oxymel simple, le petit-lait; on laisse sucer le jus de quelque fruit. La disparition seule des symptômes fébriles, dans ces affections, dont la durée est généralement peu longue, ou du moins qui se jugent assez promptement, doit seule faire relâcher des rigueurs de la diète. *Voy.* COURBATURE.

FIEVRE CÉRÉBRALE, *voy.* MÉNINGO-ENCÉPHALITE.

FIEVRES ÉRUPTIVES, *voy.* MILIAIRE, ROUGEOLE, SCARLATINE, VARIOLE.

FIEVRE INTERMITTENTE. Médecine expectante au début et durant les deux ou trois premiers accès, afin de bien juger la nature et le type de la maladie. S'assurer de l'absence de toute phlegmasie gastro-intestinale avant d'administrer par la bouche le sulfate de quinine. En cas d'irritation manifeste du côté des organes digestifs, employer le fébrifuge par la méthode endermique. Toutefois l'irritation du côlon ne contre-indique pas l'ingestion du quinine dans

l'estomac, et l'irritation de l'estomac et de l'intestin grêle permet aussi le plus souvent l'emploi de ce sel en lavement.

Du reste, dès le début de la fièvre, on cherche à se débarrasser des complications : on oppose les évacuations sanguines locales aux symptômes inflammatoires. La constipation est combattue par des laxatifs et des lavements ; l'état d'embarras des premières voies par un émétique léger, ou un éméto-cathartique : moyens accessoires qui, quelquefois, néanmoins, font disparaître dès son début la fièvre d'accès.

Dans l'occurrence de fièvre intermittente pernicieuse, pas d'expectation ; administrer au contraire, sans retard, le sulfate de quinine et à dose d'un quart, d'un tiers et du double même en sus de ce qu'on le donne dans les circonstances ordinaires.

Pendant l'accès :

Coucher le malade s'il était levé, le couvrir suffisamment et lui faire prendre, par petites quantités à la fois et fréquemment, des boissons chaudes, émollientes, diaphorétiques, ou légèrement aromatiques, pendant le stade de froid. Remplacer les boissons chaudes par des boissons tempérées et acidules (limonade, orangeade, eau de groseilles, etc.) pendant le stade de chaleur. Des compresses trempées dans de l'eau froide, ou de l'oxycrat, seront appliquées sur le front, s'il y a de la céphalalgie, et l'on diminuera peu à peu la chaleur du lit en ôtant quelques-unes des couvertures dont on avait surchargé le malade dans la période précédente. Dans le stade de sueur, tenir de nouveau le malade chaudement et revenir aux boissons chaudes. Une fois l'accès terminé, l'essuyer avec des serviettes chauffées et changer le linge.

L'administration des spécifiques a lieu immédiatement à la fin de l'accès, ou vingt-cinq heures après dans la fièvre tierce ; quarante-huit heures dans la fièvre quarte ; ou encore en deux doses, quatre heures et deux heures environ avant le retour présumé d'un nouvel accès, quel que soit

le type de l'affection; c'est à cette dernière méthode que nous donnons la préférence.

Mais, particulièrement chez les jeunes enfants, la difficulté de faire prendre le sulfate de quinine en substance, et à dose convenable, oblige parfois d'administrer le sirop de sulfate de quinine à doses fractionnées et de façon à en faire avaler une soixantaine de grammes entre deux accès (soit 2 décigrammes de sel). C'est en vue de cette difficulté que M. Trousseau a conseillé l'emploi de quinine brute (la quinine brute étant insipide et de plus soluble dans les acides de l'estomac); on la ramollit entre les doigts, on lui donne la forme de vermicelle, et on la mêle de la sorte à la bouillie de l'enfant.

Toutefois, l'administration du sirop de sulfate de quinine est très-facile et très-convenable, et le plus souvent même on parvient à faire prendre le sulfate de quinine en le mélangeant avec un peu de miel, de confitures ou de sirop.

Reste, en outre, l'introduction du spécifique, dans des quarts de lavements, et sa prescription par la méthode endermique (à dose également de 2 décigrammes). On a quelquefois beaucoup de peine à faire garder les lavements; mais on y parvient en maintenant pendant un certain temps une compresse appliquée contre l'anus. L'emploi du sulfate de quinine sur la plaie d'un vésicatoire n'est pas toujours chose facile et active; ce mode, d'autre part, est assez douloureux, et l'absorption de ce sel, appliqué sur la surface de la peau dénudée, n'est pas toujours certaine et efficace.

Administré par la bouche, par le rectum, ou par une surface dénudée de la peau, la dose du sulfate de quinine est, pour un enfant de sept ans, environ de 2 décigrammes par jour. Cette quantité doit être augmentée d'un quart ou d'un tiers chaque jour ou tous les deux jours et jusqu'à l'affaiblissement ou la cessation des accès, et cette substance continuée à doses décroissantes pendant environ une semaine après la disparition de la maladie.

Employé comme topique à la surface du derme resté in-

tact, l'anti-périodique dont l'action et l'absorption sont plus incertaines, est porté à des doses beaucoup plus considérables. Parmi les formules qui suivent on trouvera des modèles de ce mode d'emploi.

Formules et prescriptions diverses.

Formule pour la méthode endermique :

Sulfate de quinine, 15 gramm. — Alcool à 38 ou 40°, environ 30 grammes. — Acide sulfurique, environ 30 gouttes. — Axonge, 60 gramm.

Mélangez S. A.

Employer à la fois environ 12 grammes (représentant 2 grammes de sulfate de quinine) en frictions aux aines et sous les aisselles, recouvrir ensuite ces parties de taffetas gommé ; assujettir au moyen de bandes et de sparadrap.

Frictions, soir et matin, le long de la colonne vertébrale avec 15 grammes d'huile essentielle de térébenthine. Plusieurs observations de guérison obtenue par ce procédé se trouvent indiquées dans la *Gazette des hôpitaux* du 22 février 1844.

Axonge fraîche, 90 gramm. — Sulfate de quinine, 6 gramm. — Sous-carbonate de peroxyde de fer, 60 centigr. — Opium pur, 15 centigr.

Laver la région vertébrale avec de l'eau de savon, et faire avec la pommade précédente trois frictions à deux heures d'intervalle, et cela pendant trois jours ; ce moyen convient surtout pour les jeunes enfants chez lesquels l'ingestion du sulfate de quinine par la bouche serait trop difficile ou dangereuse.

Pastilles bleues.

Bleu de Prusse pur, 4 gramm. — Poudre de gomme arabique, 4 gramm. — Sucre blanc, 8 gramm. — Poudre de cannelle, 12 décigr. — Sirop d'écorce de citron, Q. S.

Mêlez et F. S. A. 20 pastilles, à donner aux enfants âgés de moins de six ans, au nombre de deux par chaque année que compte le sujet ; aux enfants de six à douze ans, au nombre de trois par chaque deux années. Le mode d'administration consiste à les faire prendre à la dose d'une par demi-

heure, en évitant de laisser manger dans les intervalles.

Pommade antipériodique (Spinelli).

Sulfate de quinine, 2 gramm. — Safran de mars, 50 centigr. — Opium en poudre, 15 centigr. — Axonge, 80 grammes.

Mêlez. On applique cette pommade sur la région vertébrale.

Suivant plusieurs praticiens, les sels acides de quinine seraient aussi les médicaments les plus sûrs pour guérir l'hypertrophie de la rate et la fièvre lente qui l'entretient.

On s'est aussi bien trouvé, en cas d'intumescence de la rate, de l'emploi continué plusieurs semaines et même plusieurs mois d'un emplâtre de Vigo mercuriel, dans lequel on incorporait de 4 à 8 grammes de sulfate de quinine, et que l'on appliquait sur toute l'étendue de la rate tuméfiée.

Formule à l'instar de celle de M. Mialhe.

Sulfate acide de quinine, 4 gramm. — Conserves de roses, Q. S.

Environ 1 gramme en 10 doses (par jour), contenant chacune à peu près 3 centigrammes de sulfate de quinine.

FIEVRE INTERMITTENTE PERNICIEUSE, *voy.* FIÈVRE INTERMITTENTE.

FIÈVRE LARVÉE, *voy.* FIÈVRE INTERMITTENTE.

Traitement comme pour les fièvres intermittentes pernicieuses.

FIEVRE ORTIÉE, *voy.* URTICAIRE.

FIEVRE ROUGE, POUPRE, *voy.* ROSÉOLE, ROUGEOLE, SCARLATINE, PURPURA.

FIEVRE TYPHOIDE. On a admis dans la fièvre typhoïde des formes ataxique, adynamique, inflammatoire, bilieuse, catarrhale, etc., et diverses méthodes de traitement se trouvent par suite indiquées.

1° *Méthode antiphlogistique*, comprenant les évacuations sanguines générales et locales pratiquées suivant les indications (sans parler de la formule des saignées coup sur coup

de M. Bouillaud, nullement applicable dans la médecine des enfants), la diète et les boissons rafraîchissantes (eau de groseilles, de limons, sucrées, etc.), les lavements émollients, soit simples, soit amilacés, laudanisés; les cataplasmes ou fomentations émollientes sur le ventre; les lotions et compresses d'eau vinaigrée sur le front; les bains simples ou avec applications et affusions froides sur la tête, les sinapismes, les vésicatoires sur les membres abdominaux.

2° *Méthode évacuante*, consistant dans l'administration, dès le début de la maladie, d'un ou plusieurs vomitifs; puis dans celle de l'eau de Sedlitz, de l'huile de ricin ou du calomel; ce dernier, par exemple, à la dose de 10 centigrammes toutes les deux heures : le sulfate de magnésie se donne à la dose de 10 grammes dans un verre d'eau, et deux ou trois fois par jour.

3° *Méthode tonifiante*, se résumant dans l'emploi du quinquina et de ses diverses préparations; dans celui des vins généreux, du musc, du camphre, de l'éther, de l'acétate d'ammoniaque, etc.

4° *Méthode par les agents spécifiques*, qui consiste dans le choix de différents agents pharmaceutiques réputés aptes à s'opposer à la putrescibilité des humeurs, etc. Tels seraient : les acides sulfurique, hydrochlorique; les liquides gazeux, le gaz acide carbonique, les chlorures alcalins (le chlorure de soude se donne à la dose d'une dizaine de grammes dans un litre d'eau de gomme édulcorée avec le sirop de groseilles); le sulfate de quinine à haute dose (médication particulièrement tentée dans ces derniers temps, et avec des alternatives assez graves d'insuccès pour rendre au moins très-circonspect à son sujet).

4° *Méthode expectante*, qui se borne à la prescription du repos du lit, de la diète, des boissons délayantes, des topiques émollients, des lavements de même nature et des soins hygiéniques ordinaires.

5° *Méthode rationnelle*, ou *éclectique*, ou *symptomatique*, ou plutôt encore *des indications*. Elle fait une application rationnelle des méthodes précédentes, isolément destinées à

être employées dans tous les cas et dans toutes les formes de la maladie. Ainsi, par suite de cet éclectisme, la méthode antiphlogistique serait réservée pour la forme inflammatoire ; la méthode évacuante, pour la forme bilieuse ; la méthode tonifiante, pour la forme adynamique ; la méthode expectante, pour les cas légers ; les antispasmodiques et les réfrigérants, pour la forme nerveuse ou ataxique.

La méthode des indications est d'autant plus la seule applicable dans la médecine des enfants, que, particulièrement chez eux, la fièvre typhoïde se singularise par l'inconstance des symptômes, des lésions et des complications.

En résumé, dans la première période, ce sont généralement les émollients (topiques et boissons) et les émissions sanguines qui se trouvent indiqués (cinq à dix sangsues appliquées en partie sur le ventre, la fosse iliaque droite, et en partie à l'anus ; applications répétées ou non, suivant la force du sujet et l'intensité des symptômes inflammatoires, et toujours cependant faites avec réserve). Dans les périodes suivantes : quand l'inflammation a baissé, quelques laxatifs conviennent afin d'évacuer les matières putrides ; puis quelques légers excitants entremêlés de quelques applications modérées de sangsues à l'anus ou vers la fosse iliaque droite ; des dérivatifs vers les extrémités inférieures ; des lotions tièdes ou chaudes d'eau vinaigrée ; des bains avec affusions froides pour combattre les symptômes ataxiques ; des excitants à l'intérieur et vers la périphérie du corps, pour s'opposer à l'adynamie. Les congestions cérébrales seront traitées par les saignées locales, les topiques froids sur la tête, le front, les tempes ; les évacuations alvines trop abondantes, par les opiacés et les astringents peu énergiques ; la constipation, par les laxatifs, etc.

Les phénomènes fébriles une fois diminués, les symptômes du côté des organes digestifs amoindris, on remplace les boissons émollientes et acidulées par des tisanes féculentes ou lactées ; on donne des bouillons légers, que l'on rend de plus en plus réparateurs, des crèmes de riz, des potages, des œufs, etc., etc. ; pour boisson, particulièrement aux

repas, de l'eau de Vichy pure ou coupée, on l'additionne même d'un peu de vieux vin de Bordeaux; on prescrit quelques amers, etc., etc.; on arrive enfin, bien progressivement, à un régime tonique et analeptique lors de la convalescence.

Formules et prescriptions diverses.

Racine de réglisse, 5 gramm.—Faites infuser dans eau, 120 gramm. — Ajoutez sel ammoniac, 2 gramm. — Sirop d'althæa, 30 gramm.

Cette potion est particulièrement prescrite en Allemagne par M. Wendt, dans la fièvre typhoïde des enfants et quand la diathèse inflammatoire est enrayée.

Autre du même médecin, employée dans les mêmes circonstances, mais antérieurement à la précédente :

Tartrate de potasse, 8 gramm. — Nitrate de potasse, 2 gramm. — Faites dissoudre dans décoction d'orge, 120 gramm. — Sirop de mûres, 50 gramm.

M. le docteur Ranque, de Tours, conseille, dans cette affection, de recouvrir le ventre en totalité avec un emplâtre de sa composition, où entrent :

La ciguë, 45 gramm. — Diachylon gommé, 45 gramm. — La thériaque, 30 gramm. — Le camphre, 10 gramm. — Le soufre, 2 gramm.

(En faire une masse homogène que l'on étend sur de la toile ou de la peau, et dont on enveloppe le ventre et les lombes.)

Acide citrique. Son emploi dans la fièvre typhoïde (Cruveilhier) a été prescrit de la manière suivante : pour boisson, deux litres par jour de limonade citrique (pour un adulte); potion avec 30 grammes de sirop citrique; lavement avec la même quantité de ce sirop; diète jusqu'à la convalescence.

Potion dite mixture de quinquina (formule de l'Hôpital des Enfants) à donner dans la période adynamique de la fièvre typhoïde :

Sirop de quinquina, 30 gramm. — Alcool de mélisse, 8 gramm.—Extrait mou de quinquina, 4 gramm. — Potion gommeuse, 120 gramm.

Voy. Gastro-entérite, Ataxie, Adynamie.

FLATUOSITÉS. Si les digestions sont pénibles, longues,

accompagnées de borborygmes, il faut prescrire un régime convenable, des aliments légers, peu abondants et de facile digestion ; l'eau de Vichy aux repas, quelques prises de rhubarbe ou de magnésie calcinée (1 à 3 décigrammes à la fois). On peut aussi conseiller de prendre en trois doses dans les vingt-quatre heures, et cela pendant plusieurs jours de suite, 40 ou 60 centigrammes d'un mélange par parties égales de sous-nitrate de bismuth et de bi-carbonate de soude, ou de poudre d'yeux d'écrevisses et de sous-nitrate de bismuth, un verre d'eau de Pullna ou de Sedlitz le matin à jeun, à deux ou trois jours d'intervalle, réussit aussi parfois. Si le ballonnement du ventre (tympanite) est prononcé, on pratique des frictions simples ou alcoolo-aromatiques (eau-de-vie camphrée, eau de Cologne, de mélisse), ou avec l'huile de camomille camphrée sur l'abdomen ; on prescrit des boissons et des lavements aromatiques à la température de l'air ambiant (des infusions d'anis, de menthe, de camomille, de matricaire). Dans les cas de tympanite considérable, on a aussi conseillé le lavement d'assa-fœtida, et l'on pourrait même extraire les gaz des intestins, au moyen d'une seringue vide dont on retire le piston après avoir introduit la canule dans le rectum. *Voy.* COLIQUES VENTEUSES, ÉTAT BILIEUX, GASTRO-ENTÉRITE.

Formules et prescriptions diverses.

Le docteur italien Santoli a publié quelques faits tendant à prouver l'efficacité du musc et de la gomme ammoniaque dans les flatuosités, la tympanite. Dose :

Musc, 3 décigramm. — Gomme ammoniaque, 6 décigramm.

A donner en trois fois par jour.

G.

GALE. Les lotions savonneuses journalières suffisent ordinairement pour guérir la gale chez les enfants.

Il en est de même des onctions avec l'huile d'olive fraîche,

Le cérat soufré, ou la pommade sulfuro-alcaline ordinaire, ou les bains de Barrèges, réussissent d'ailleurs également chez eux.

Formule du docteur Denis :

Sous-carbonate de potasse, 30 gramm. — Soufre sublimé, 60 gramm. — Savon noir, 120 gramm.

Diviser en huit parties; en employer une par jour, en une ou deux fois, en frictions.— Un bain journalier.

(Pyhorel). Prendre une pincée de sulfure de chaux, la mélanger dans le creux de la main avec quelques gouttes d'huile d'olive, onctionner les parties affectées, et pratiquer ainsi chaque jour une friction. (Moyen vanté par Biett, et ayant en outre aussi l'avantage de ne pas gâter le linge.)

GASTRALGIE, *voy.* COLIQUES.

GASTRITE, *voy.* GASTRO-ENTÉRO-COLITE.

GASTRO-ENTÉRO-COLITE. Les phlegmasies aiguës de l'appareil gastro-intestinal, quels que soient leur étendue, leur siége, leurs délimitations, doivent être traitées activement. Les évacuations sanguines, sous le rapport de l'opportunité, tiennent le premier rang, et les évacuations sanguines locales conviennent plus spécialement encore chez les enfants dans les maladies du ventre. Des sangsues, des ventouses scarifiées seront appliquées à l'épigastre dans les gastrites; les sangsues seront réparties à l'épigastre et à l'anus dans les gastro-entérites, et leur application sera, en général, bornée et préférée à l'anus, quand il n'y aura pas de sensibilité épigastrique accompagnée de vomissements, quand les douleurs du ventre ne seront que vagues et point limitées, enfin, dans les entérites et les colites. Des évacuations sanguines modérées (6 à 10 sangsues); puis de plus médiocres encore; puis enfin, des évacuations faites au moyen de 2 à 3 sangsues, même dans le dernier degré de faiblesse du malade, obtiennent, comparativement, bien plus d'heureux résultats que des pertes écrasantes de sang déterminées tout d'abord. Les ventouses scarifiées conviennent plus particulièrement pour être opposées à une douleur fixe. Les

boissons gommeuses, mucilagineuses et gommo-mucilagineuses, les lavements amidonnés, ceux à l'eau de guimauve ou de graine de lin bien fraîche; les topiques émollients sur les parois abdominales, la diète, les bains généraux, vont de pair avec les moyens précédents pendant les premières périodes des maladies en question.

Il faut insister sur cette médecine active, tout en se rappelant qu'il y a un terme au delà duquel le traitement antiphlogistique n'est plus de mise.

C'est quand l'action des révulsifs et des dérivatifs pourra être sans danger au sujet de la réaction générale, suffisamment prévenue et affaiblie, que l'on tentera l'emploi des rubéfiants cutanés, des vésicants sur les membres et même sur les parois du ventre; c'est quand l'extrême faiblesse du sujet, la prolongation de la maladie, l'abaissement suffisant de l'irritation générale et locale en justifieront assez d'ailleurs l'essai, que l'on pourra permettre l'accès à l'intérieur de quelques légères substances tout à la fois émollientes et nutritives, de quelques cuillerées de lait coupé avec l'eau de gruau, l'eau gommée; quelques faibles quantités de bouillon de poulet; le lait d'ânesse pur ou coupé; la décoction blanche de Sydenham, l'émulsion avec le jaune d'œuf, le racahout, les biscotes, la farine de riz cuite à l'eau et en crèmes peu consistantes. C'est aussi alors que l'on pourra encore prescrire de légers astringents et opiatiques, de faibles toniques... Tisane de riz gommée, avec addition d'acétate d'ammoniaque liquide, de corne de cerf, de diascordium, de thériaque ou de cachou (1 à 2 grammes); lavements d'amidon laudanisés; eaux de Vichy, d'Enghien, de Plombières, de Bussang, de Seltz pour boisson, seules ou associées à l'eau gommée.

Dans la dernière période, vers le déclin des phlegmasies aiguës de l'appareil gastro-intestinal et dans ces phlegmasies à l'état chronique, la médecine expectante doit souvent marcher de pair avec les ressources de l'art : il faut un peu voir venir. Vouloir écraser la phlegmasie par des antiphlogistiques à outrance, ou aller au-devant de la perte des forces par

des toniques, c'est s'exposer à mener à grand train à l'adynamie ou à incendier des organes souffrants. Le régime est de la plus grande importance. Il sera donné du bouillon de poulet, coupé ou pur, ou avec addition de quelques légères fécules, des crèmes composées de farine de riz, d'eau de riz et de sirop de gomme; des laits de poule, des décoctions blanches. Ou il ne sera accordé que du lait pur ou coupé avec les tisanes précédentes ou des eaux minérales. Le lait d'ânesse réussit quelquefois mieux encore; mais, en général, il faut tenir compte avec soin de la manière dont le laitage est digéré, et quand on retrouve, soit dans les selles, soit dans les matières vomies, des grumeaux, des fragments de substance caséeuse, il faut renoncer aussitôt à son emploi. Enfin, il peut se faire que la diète seule convienne; elle serait alors prescrite et maintenue. Cependant, il ne faut pas abuser de ce moyen et le pousser trop loin; car l'on voit des enfants dépérissant à la suite d'affections gastro-intestinales chroniques, et épuisés par une diarrhée colliquative, reprendre et se rétablir sous l'influence de quelques aliments légers.

Les bains, simples ou gélatineux, sulfureux; les lavements ou demi-lavements, avec l'amidon, l'eau de son, simples ou additionnés de laudanum; les rubéfiants à la peau, les exutoires; les tisanes mucilagineuses, gommeuses, seules ou mêlées aux eaux minérales gazeuses, sulfureuses ou ferrugineuses; les décoctions de riz, les toniques légers, quand il n'y a pas de fièvre et que le ventre n'est pas douloureux; les astringents faibles, les absorbants, les opiacés à l'intérieur complètent à peu près l'énumération des remèdes qui conviennent. *Voy.* Diarrhée, Dyssenterie, Coliques, Vomissement, Embarras gastrique, Flatuosités, Choléra, Iléus.

GÉNITALES (Irritation des parties), *voy.* Érythème, Intertrigo.

GOITRE. Les indications se bornent dans l'emploi méthodique, à l'intérieur et à l'extérieur, des agents thérapeutiques que l'expérience a montrés aptes à combattre l'hyper-

trophie des glandes en général et du corps thyroïde en particulier :

Poudre de Sency. Poudre d'éponge composée :

Poudre d'éponge très-légèrement torréfiée (d'une couleur rousse), 80 gramm. — Charbon en poudre, 16 grammes. — Hydrochlorate d'ammoniaque, 4 gramm. Mêlez.

Cette poudre composée, aussi efficace que celle de Sency, et qui semble être presque analogue, se donne aux malades âgés de 7 à 10 ans, à la dose de 2 à 3 grammes par jour, en trois prises.

Préparations d'iode à l'intérieur. *Voy.* SCROFULES.

A l'extérieur. Frictions locales avec la pommade d'hydriodate de potasse, avec l'iodure de potassium ioduré, à la dose de 1 à 2 grammes par jour; collier de Morand (d'une composition et d'un usage analogues au sachet résolutif ci-après, contenant seulement en sus 30 grammes de poudre d'éponge brûlée); sachet résolutif composé de sel ammoniac, chaux éteinte, de chaque, 30 grammes, qu'on mêle et place entre deux couches de coton; le tout enveloppé dans une cravate de mousseline que l'on pose et maintient autour du cou. Nous avons l'habitude d'ajouter à cette dernière composition 10 à 15 grammes d'iode porphyrisé.

Iode, 5 décigr. — Iodure de potassium, 10 décigr. — Thridace on excipient analogue, Q. S.

F. S. A. 20 à 30 pilules argentées : une matin et soir.

Graisse mercurielle double et à part teinture d'iode. Prendre gros comme une noisette, chaque soir, de la pommade ci-indiquée, y mélanger 4 à 6 gouttes de teinture d'iode; pratiquer avec ce mélange une onction légère au-devant de la tumeur; ne pas essuyer, mais recouvrir la région frictionnée d'un morceau de taffetas gommé, et maintenir le tout pendant la nuit au moyen d'une cravate. Lotions locales chaque matin, avec un peu d'eau tiède et de savon.— Quand la peau sur laquelle on pratique les onctions rougit, s'irrite, on suspend l'emploi de celles-ci pendant quelques jours.

GONFLEMENT CHRONIQUE, HYPERTROPHIE, ou INDURATION DES AMYGDALES. Vers l'époque et pendant toute la période de la seconde dentition, les amygdales sont fort souvent tuméfiées; mais ce gonflement, cet état d'hypertrophie se dissipe le plus ordinairement d'une manière spontanée dans un temps plus ou moins long et sans autre inconvénient grave. Ce serait donc souvent à tort que l'on se croirait obligé, dans ces circonstances, d'exciser ces organes.

S'il est des cas fréquents où l'on peut abandonner cette affection (quand d'ailleurs elle a résisté aux divers moyens conseillés dans l'angine chronique) lors même que le gonflement est assez considérable, mais ne porte obstacle à aucune fonction, il faut bien néanmoins se décider à l'excision quand le développement exagéré, l'induration de ces organes et la gêne qui en résulte pour la voix et la respiration ont été bien constatés et persistent. Pour pratiquer l'opération, on peut se servir de l'instrument de M. Saint-Ives, qui, tout à la fois, maintient la bouche ouverte et abaisse la langue; ou tout simplement d'une spatule, ou du manche d'une cuiller, pour remplir ce dernier usage. On a en outre besoin de la pince de Museux, d'un bistouri droit boutonné, ayant sa lame entourée d'une bandelette de linge jusqu'à trois ou quatre centimètres du bouton, ou du bistouri de Blandin. Pour notre compte, nous n'hésitons pas à donner la préférence à l'instrument de Fanestoch, que l'on peut manier, même seul, avec la plus grande facilité, et dont nous nous sommes déjà servi plusieurs fois avec succès.

Formules et prescriptions diverses,

Emploi du brou de noix dans l'engorgement chronique des amygdales (par le docteur Becker):

Extrait de brou de noix, 4 gramm. — Eau distillée, 60 gramm.

Faites dissoudre, pour appliquer à l'aide d'un pinceau, une à trois fois par jour.

GOUTTES, Croûtes de lait, Porrigo, Impétigo [illegible], Achore (*Impétigo du cuir chevelu, Teigne muqueuse*).

Au commencement de cette éruption, il est nécessaire de laver avec soin, deux ou trois fois par jour, la surface de la peau affectée (lotions adoucissantes, avec le lait, l'eau de gruau, celle de guimauve et avec addition de quelques gouttes de laudanum), quand les démangeaisons sont vives. Les bains simples ou à l'eau de son calment beaucoup aussi l'irritation de la peau. On se sert également de cataplasmes émollients, qui ont l'avantage de diminuer l'irritation locale, de faire tomber les croûtes et de mettre les parties sous-jacentes en rapport avec les substances médicamenteuses employées. On a le soin de couper les cheveux très-courts, quand l'affection occupe le cuir chevelu. Quand la bonne constitution du sujet et l'absence de tout autre état morbide ne font pas considérer la teigne muqueuse, le porrigo ou impétigo comme une sorte de dérivation utile, on peut dès le début chercher à s'opposer à son établissement en employant des lotions, des pommades astringentes, des laxatifs (lotions et topiques avec l'eau végéto-minérale, onctions avec le mélange suivant : axonge, 30 grammes ; tannin, 1 gramme). Lorsque l'éruption dure depuis un certain temps et a pris de l'extension, il devient nécessaire de modifier les surfaces affectées en même temps que l'on cherche à prévenir les rétrocessions par l'application d'un exutoire au bras. Car, règle générale, quand on supprime chez les enfants des affections cutanées importantes par leur ancienneté ou leur étendue, quand on cherche à éteindre toute sur-activité périphérique anormale, il nous a toujours paru dans les règles d'une sage et prudente pratique, d'établir en même temps un émonctoire.

Les moyens que l'on oppose directement à l'éruption sont les lotions et applications sulfuro-alcalines.

Bains et lotions avec l'eau de Barrèges, avec sulfure de potasse, 5 grammes pour 60 à 80 grammes d'eau.

Lotions et topiques avec 30 grammes de sous-borate de soude, ou borax, dans eau, 60 à 80 grammes.

Onctions avec le liniment oléo-calcaire, avec sulfate de calcium, de sodium ou de potassium, 2 grammes, mélangé exactement à 30 grammes de cérat. Avec la pommade suivante, recommandée par M. Martin Solon :

Axonge, 30 gramm. — Oxyde blanc de zinc, de 1 à 3 gramm. — Onctions avec le cérat soufré, etc.

Nonobstant l'emploi d'un certain nombre des moyens précédents, les bains et lotions amilacés peuvent être de temps à autres prescrits ou conseillés de nouveau ; ils diminuent l'irritation de la peau et calment l'agitation.

Il est souvent utile de donner concurremment, sinon une boisson amère, que les enfants prennent difficilement, au moins une ou deux fois par jour, depuis une cuillerée à café jusqu'à une cuillerée à bouche de sirop antiscorbutique, ce qu'on leur fait avaler très-aisément.

On pourrait encore, et plus particulièrement chez ceux qui présentent une apparence plus grande de vice scrofuleux, prescrire le sirop conseillé par M. Duchesne-Duparc :

Iodure de fer, aloès, daphné mézéréum, salsepareille, sel végétal, sirop de sucre ; de chaque, quantité suffisante pour 500 grammes de sirop.

F. S. A. On le donne à la dose de deux cuillerées à café par jour. *Voy.* Feux de dents, Dartres, Teignes.

H.

HÉMATÉMESE. Cette espèce d'hémorrhagie (ainsi que l'hémoptysie) est d'ailleurs très-rare chez les enfants. Si elle est active et si les forces le permettent encore, on a recours à la saignée, ou à l'application de sangsues au siége, aux malléoles. On prescrit des boissons légèrement astringentes, froides et même glacées, prises en très-petites quantités à la fois et fréquemment renouvelées ; telles seraient l'eau de riz, avec le sirop de limon, d'orange ou de grande consoude, le jus de grenade ou de citron ; la potion styptique au nitrate d'argent du docteur Trousseau. On place sur les membres des fomentations chaudes, des sinapismes. Si la perte de sang

semble passive, on prescrit pour boisson la limonade sulfurique, le petit-lait aluminé (petit-lait, 500 grammes; alun, 4 grammes); pour topique, sur l'épigastre, la neige ou la glace pilée; on emploie en outre des pédiluves et des manuluves irritants, et même des vésicatoires volants sur les extrémités. La vésication produite vers la région épigastrique a parfois suspendu l'hématémèse ou l'hémoptysie. *Voy.* Perforations intestinales, Hémorrhagie, Hémoptysie.

HEMOPTYSIE. Cette hémorrhagie paraît-elle *active?* antiphlogistiques (saignée de bras, sangsues à l'anus, autour des malléoles); repos complet, position assise, et silence absolu; révulsifs sur les pieds et les mains; ventouses sèches vers les points éloignés du siége de l'hémorrhagie; boissons tempérées, presque froides, eau de riz gommée, édulcorée avec le sirop de grande consoude; looch astringent (cachou, ou sandragon, 2 grammes; amidon, 4 grammes; délayez dans blanc d'œuf, battu dans un peu d'eau, 16 grammes; sirop de grande consoude, de gomme ou de Tolu, 16 grammes).

Est-elle *passive?* révulsifs, dérivatifs; boissons astringentes, froides, glacées; ventouses, rubéfiants sur le thorax; sinapismes, manuluves, pédiluves sinapisés; nitre à haute dose, mêlé à la conserve de roses; digitale et ses préparations; sérum aluminé; looch au blanc d'œuf et à l'amidon, avec addition de 2 à 4 grammes de cachou et d'extrait de ratanhia, à donner fréquemment par cuillerées à café; potion avec sirop de ratanhia.

Selon M. Forget, l'opium est un remède trop négligé aujourd'hui dans les hémorrhagies et surtout dans les hémorrhagies pulmonaires. *Voy.* Hémorrhagie, Phthisie.

HEMORRHAGIE. Est-elle active? les moyens généralement indiqués sont les suivants :

Repos absolu; position convenable; émissions sanguines; topiques frais; glace à l'intérieur et à l'extérieur; révulsifs sur les membres; ventouses sèches; boissons tempérantes, glacées, astringentes; limonade minérale; sérum aluminé;

décocté de riz, avec addition d'extrait de ratanhia, 2 gram., et eau de Rabel, 4 grammes; eau hémostatique; poudre hémostatique.

En cas d'hémorrhagie passive, on conseille : topiques froids, glace pilée, oxycrat sur le siége ou à proximité du siége de l'hémorrhagie; révulsifs, bains de pieds sinapisés, sinapismes, manuluves irritants, etc., vers les points au contraire les plus éloignés. A l'intérieur, les boissons froides et astringentes, eau de riz avec addition d'eau de Rabel, 4 grammes; la tisane de cachou; la limonade sulfurique; l'alun, le tannin en potion ou dans de la conserve de roses et à doses fractionnées d'environ 5 à 10 centigrammes d'heure en heure; les styptiques; les aliments froids. En cas d'hémorrhagie intestinale on prescrit des lavements à l'eau froide vinaigrée, ou avec une solution légère d'alun, de nitrate d'argent. *Voy.* HÉMATÉMÈSE.

Tisane astringente (Mialhe).

Kino, 2 gramm. — Eau, 100 gramm. — Mêlez, filtrez et ajoutez sirop de coings, 100 grammes.

Voy. HÉMATÉMÈSE, HÉMOPTYSIE, MELOENA, PURPURA, etc.

HÉPATITE. L'inflammation idiopathique du foie est fort rare chez les enfants, tandis que celle résultant de la présence de tubercules ou d'acéphalocystes est assez commune, mais spécialement chez les scrofuleux.

Existe-t-il des symptômes inflammatoires marqués? L'enfant est-il assez fort? on applique quelques sangsues ou ventouses scarifiées vers l'hypocondre droit, au nombre de 5 à 6, et l'on place pareil nombre d'annélides à l'anus. Si l'enfant est chétif et délicat, on se contente de l'application de sangsues, ou de ventouses scarifiées vers la région hépatique. On revient à l'emploi de ces moyens le lendemain ou les jours suivants, si l'état des forces et celui de la maladie y autorisent. Dans tous les cas on conseille, concurremment avec les évacuations sanguines, des boissons tempérantes, la diète, s'il y a de la fièvre; des topiques émollients sur le côté; des bains généraux; des révulsifs sur les membres

nférieurs, tels que cataplasmes sinapisés et même vésicatoires volants. On a conseillé aussi, à cette période, la potion contro-stimulante (formule de Laennec) administrée comme dans la pneumonie.

Dans la période suivante, c'est-à-dire après l'abaissement complet ou la disparition des symptômes inflammatoires, les indications qui se présentent sont les mêmes que dans l'état sub-aigu ou chronique.

Si l'apyrexie est complète, on remplace les antiphlogistiques et les moyens précédemment énumérés par ceux qui suivent :

Laxatifs, vésicatoires, cautères, moxas vers la base et le côté droit du thorax; calomel à doses fractionnées; eau de Spa, de Vichy, de Plombières; savon médical à la dose de 2 à 5 décigrammes par jour; iode et ses préparations; sel marin à dose de 1 à 4 grammes progressivement; régime herbacé. *Voy.* Acéphalocystes, Scrofules, Ictère, etc.

HERNIE INGUINALE. Dans la hernie inguinale congéniale, la position horizontale, un bandage de corps rendu localement légèrement contentif par l'application d'une compresse, bandage fréquemment replacé et chaque fois après réduction préalable de l'intestin ou de l'épiploon, sont les seuls moyens qu'il convient d'employer quand le testicule n'est pas descendu. Cette descente effectuée, on exerce une action coercitive plus prononcée, au moyen de compresses graduées (que l'on peut même, comme il a été dit précédemment, imprégner d'un liquide tonique ou astringent) et de quelques tours de bande. On peut employer aussi, ainsi qu'on le fait d'ailleurs à l'égard de la hernie inguinale proprement dite, le bandage ordinaire, connu sous le nom de *brayer*.

HERNIE OMBILICALE. La compression est le moyen le plus généralement employé pour en obtenir la guérison chez les jeunes sujets. A mesure que l'on s'éloigne de la première enfance, la difficulté de guérir la hernie devient beaucoup plus grande. On repousse vers l'intérieur

les organes engagés à travers l'anneau et l'on maintient cette réduction au moyen d'une petite compresse graduée (que l'on peut même imbiber de gros vin, ou d'eau blanche), et par quelques tours d'une large bande de linge. On remplace quelquefois ce dernier par le sparadrap de diachylon ; mais il faut alors le détacher de temps à autre en lui donnant une direction un peu différente pour ne pas irriter la peau par son contact trop prolongé. On peut remplacer la compresse graduée par une petite boule de cire molle (de la grosseur d'une petite bille d'enfant), de cire à empreinte qui se moule sur la cavité de l'anneau, et la bouche, sans l'empêcher de se resserrer. Passé huit ou neuf ans, le bandage contentif de ces hernies (peu guérissables dès lors) est fait avec une ceinture large, garnie en avant d'une pelote destinée à rentrer ou maintenir telle la hernie.

HYDROCELE. L'hydrocèle congéniale peut se guérir spontanément et à mesure que la communication avec le péritoine se rétrécit. Malgré l'opinion de quelques auteurs sur l'innocuité de la ponction, on peut craindre que toute opération ne soit pas exempte de gravité tant qu'il y a communication avec le péritoine. Il semble plus prudent, en pareille circonstance, de se borner à l'application de topiques ; telle est celle de compresses trempées dans une solution de sel ammoniac ; dans une infusion vineuse de roses de Provins ; dans un mélange d'eau et de teinture d'iode. L'emplâtre de Vigo cum mercurio, les frictions avec la graisse mercurielle ont aussi réussi. S'il y a hernie, on réduit celle-ci et on la maintient telle avant de s'occuper de l'épanchement dans la tunique vaginale. Quand il y a occlusion des anneaux, la guérison s'obtient bien plus sûrement par la ponction avec le trocart, l'évacuation du liquide et l'ingestion chaude vineuse et alcoolisée.

Dans cette opération, comme dans celle de la paracentèse, on peut aussi retirer un parti avantageux du procédé de M. Baudens et de sa sorte d'aiguille à siphon.

HYDROCÉPHALE AIGUE, *voy.* MÉNINGO-ENCÉPHALITE.

HYDROCÉPHALE CHRONIQUE. On a conseillé dans cette affection les frictions mercurielles, les vésicatoires sur le cuir chevelu ; le calomel à l'intérieur ; les boissons diurétiques avec la scille, la digitale, le nitre. L'évacuation rapide du liquide épanché détermine instantanément la mort; son évacuation successive, au moyen de mouchetures, provoque fréquemment le développement d'accidents mortels. La compression méthodique du crâne, lente, graduée, opérée au moyen de bandelettes agglutinatives, aurait eu quelques succès, ou du moins a été de nouveau conseillée par quelques médecins. M. Trousseau a publié un article dans ce sens. M. le docteur Vanier, du Havre, serait partisan de la combinaison des deux moyens, c'est-à-dire de la ponction et de la compression simultanément et méthodiquement employées. Une compression lente, progressive, mais trop forte, amène des symptômes de carus, de paralysie ; une compression brusque et forte détermine des phénomènes convulsifs. La compression lente et très-graduée, si elle n'amène rien moins que constamment des résultats heureux définitifs, en un mot la guérison, est du moins exempte de graves inconvénients ; combinée avec l'évacuation progressive du liquide, elle semblerait devoir amener des résultats plus décidés, mais en courant des chances beaucoup plus grandes : c'est encore une espèce de quitte ou double. Il serait donc raisonnable de ne se décider en faveur de ce mode de traitement qu'après l'insuccès prolongé du précédent. *Voy.* MÉNINGO-ENCÉPHALITE, HYDROPISIES.

HYDROPÉRICARDE, *voy.* PÉRICARDITE.

HYDROPISIES. Leurs variétés nécessitent des modifications diverses dans le traitement.

L'anasarque, l'hydro-thorax, l'ascite, l'œdème se rencontrent plus particulièrement chez les enfants, à la suite de la scarlatine, rarement après la rougeole, et surtout après les autres fièvres éruptives : ce qui autorise à penser que ces collections séreuses ne résultent pas seulement de la transmission de l'irritation au tissu cellulaire sous-jacent aux séreuses, et qu'elles se lient souvent chez eux à l'affection

granulée du rein, déjà signalée, et plus spécialement observée à cet âge consécutivement à la scarlatine. *Voy.* ALBUMINURIE.

Dans l'anasarque ou œdème symptomatique, il importe généralement de combattre la modification organique, la lésion à laquelle se rattache, se lie l'augmentation de sécrétion ; et, s'il y a persistance de l'épanchement, il faut ensuite en provoquer la résorption, comme quand il s'est produit d'une manière essentielle. Lorsque l'inflammation a joué un rôle dans la production de ce dernier, sans aucun doute les évacuations sanguines, la saignée conviennent, d'autant plus qu'elles activent l'absorption. Quand ces moyens ne sont pas ou ne sont plus de mise, dans la seconde période de ces épanchements ; quand il y a tout d'abord, ou consécutivement, absence de réaction ou de force, ou quand enfin l'affection est légère, la cause peu grave, passagère, accidentelle; lorsque, par exemple, c'est à la suite d'un refroidissement, par le fait de la rétrocession ou de la rétropulsation d'un certain état d'excitation de la peau, que s'est manifestée l'accumulation anormale de sérosités..... Dans ces circonstances, on prescrit les sudorifiques, les diurétiques et les laxatifs : nous énumérerons le nitrate, l'acétate de potasse, administrés dans des tisanes de chiendent, de pariétaire, de raisin d'ours, de racine de fraisier, de scille, de digitale, etc.; l'eau de Sedlitz, l'huile de ricin, le calomel, la crème de tartre. On aide l'action de ces agents par l'usage de bains et fumigations aromatiques, des bains de vapeur, des frictions avec la laine, de celles avec les teintures de scille, de digitale, des frictions mercurielles ; par l'application de flanelle sur la peau ; par l'habitation dans un lieu élevé, sec, exposé au midi et sous une température douce et égale.

Le siége même de l'épanchement séreux oblige parfois aussi à quelques soins spéciaux, à quelques changements dans l'application et le choix des remèdes. Dans l'œdème du poumon, on a quelquefois prescrit avec avantage l'ipécacuanha, l'émétique à doses fractionnées ou vomitives, et particulièrement, ainsi que dans l'hydro-thorax, quelques vésicatoires

placés successivement sur les parois de la poitrine. *Voyez* Pleurésie.

Dans l'hydro-péricarde, ces vésicatoires volants se placent sur la région précordiale. *Voy.* Péricardite.

L'épuisement par des maladies antérieures; les mauvaises conditions hygiéniques au milieu desquelles sont placés les enfants; les tubercules dans la poitrine ou l'abdomen, ont pour résultat, assez fréquent, de s'accompagner d'un tel appauvrissement du sang, qu'il y a production d'un état anémique et quelquefois d'hydropisie, et spécialement d'un œdème des membres inférieurs. Dans ces circonstances, on doit combattre la maladie qui est le point de départ. Ainsi, chez les enfants soumis à de mauvaises conditions hygiéniques, à une alimentation insuffisante, on doit changer ces conditions. Chez ceux qui présentent encore, soit des hémorrhagies, soit des évacuations qui ont déterminé l'état anémique et les hydropisies, il faut combattre et arrêter le plus tôt possible ces pertes sanguines, ces évacuations, pour combattre ensuite l'anémie elle-même et les hydropisies. *Voy.* Anémie.

Relativement aux hydropisies qui se lient aux développements de tubercules, qu'elles soient le résultat de la compression mécanique exercée par ceux-ci sur les vaisseaux, ou qu'elles aient une cause dynamique, constitutionnelle, tout traitement est complétement impuissant. Nous ne pouvons indiquer avec plus de détail les modifications que doit subir le traitement des hydropisies, par le fait de la différence de toutes les lésions qui occasionnent son développement; car quelques-unes de ces causes, telles que celles qui résultent d'affections organiques du cœur (dilatation des cavités, rétrécissements, ossification, insuffisance des valvules, etc.), sont très-rares ou n'existent pas chez les enfants. Ce n'est guère que dans les cas extrêmes d'affection organique du cœur avec anasarque, ou d'engorgements abdominaux avec ascite, et quand il y a des accumulations telles de liquide, qu'il devient absolument nécessaire de diminuer la tension douloureuse de la peau, et ôter aux malades

une partie de leur oppression et de leur anxiété, que l'on se décide à faire quelques mouchetures ou à pratiquer la paracentèse. On a conseillé aussi les larges vésicatoires, les cautères, les sétons; mais tous ces moyens, qui donnent assez souvent lieu à des accidents graves, à un affaiblissement mortel, à la gangrène des tissus, ne doivent être employés qu'avec beaucoup de réserve; d'ailleurs, par la rareté, chez les enfants, des cas auxquels on les oppose, ils ne sont guère susceptibles d'être prescrits chez eux que par une sorte d'exception.

Formules et prescriptions diverses.

Potion diurétique (Guersant).

Sirop d'asperges, oxymel scillitique, āā 32 gramm. — Nitrate de potasse, 3 décigramm. — Décoction de chiendent, 64 gramm.

M.; par cuillerée d'heure en heure.

Potion diurétique.

Infusion de raifort, 150 gramm. — Sirop scillitique, 30 gramm. — Teinture de digitale, 25 gouttes.

M.; dose, par cuillerée d'heure en heure.

Formule contre l'engorgement œdémateux des membres inférieurs.

Frictions tous les matins avec le liniment suivant :

Vin aromatique, 180 gramm. — Teinture d'iode et teinture de quinquina, de chaque 60 gramm.

Onctions et frictions tous les soirs avec la pommade suivante :

Axonge, 90 gramm. — Extrait mou de quinquina, 8 gramm. — Hydriodate de potasse, 4 gramm. — Camphre, 12 décigramm.

Mêlez exactement; envelopper en outre les extrémités œdématiées de flanelle et de taffetas gommé.

Emploi du suc de citron dans les hydropisies.

MM. Koppenstaedter et Cohen ont reconnu à ce moyen l'avantage de calmer la soif inextinguible qu'éprouvent les malades, et de provoquer la sécrétion urinaire; il doit être

employé d'une manière persistante et exclusivement pour favoriser la résorption. On ne doit donner au malade que peu d'aliments.

On a pareillement conseillé l'emploi du sucre et surtout du sucre brut à fortes doses.

Frictions avec la pommade mercurielle double, 2 à 4 grammes matin et soir. Dans le but de prévenir la salivation causée par les frictions mercurielles, le docteur Levicaire ajoute, pour 30 grammes d'onguent napolitain double, 8 gramm. d'hydrate de chaux, 2 gramm. de sel ammoniac et 4 gramm. de soufre sublimé et lavé.

HYPERTROPHIE DU CŒUR. Sans vanter la méthode de Valsalva, qui consiste, pour ainsi dire, à ne donner que des atomes d'aliments au malade, à ne lui laisser qu'un filet de sang et qu'un souffle de vie; méthode que tout le monde connaît et que personne n'oserait employer dans la pratique civile...; c'est à des moyens cependant analogues, mais poussés bien moins loin, et seulement accessoires, que l'on a recours dans les affections anévrysmales actives. Les indications principales consistent donc toujours dans l'emploi d'émissions sanguines générales ou locales (sangsues à l'anus, au-devant du cœur) plus ou moins répétées et proportionnées d'ailleurs à la force du sujet; dans la prescription d'un régime sévère (diète lactée, diète végétale); dans celle de la digitale et de l'acétate de plomb (pris à l'intérieur : 1 à 2 feuilles de digitale pour un quart ou un demi-litre d'eau bouillante; tisane donnée froide, édulcorée avec le sirop de pointes d'asperges, de nymphæa ou d'orgeat. L'acétate de plomb est donné en poudre, pilules, ou dans un julep, à la dose de 1 à 6 décigrammes par jour).

A l'œdème symptomatique on oppose, outre les pertes de sang, les purgatifs, les diurétiques, etc. *Voy.* Péricardite, Hydropisies.

Le traitement se résume donc en émissions sanguines peu abondantes et répétées, en régime convenable, et enfin, dans

l'emploi méthodique de quelques-unes des prescriptions précédentes, de celles qui suivent ou d'analogues.

Formules et prescriptions diverses.

Potion sédative (Fouquier).

Poudre de digitale, 1 décigramm. — Sous-acétate de plomb liquide, 3 gouttes. Sirop de fleurs d'oranger, et mieux encore sirop de pointes d'asperges, 15 gramm. — Ajoutez infusion de coquelicot, 190 gramm.

A donner par cuillerées.

Soluté atrophique (Magendie).

Hydriodate de potasse, 6 gramm. — Sirop de guimauve, 30 gramm. — Eau de laitue, 190 gramm. — Eau de fleurs d'oranger, 4 gramm.

Une cuillerée à café matin et soir.

Infusion de feuilles de digitale avec sirop de pointes d'asperges.

Potion ou julep de 90 grammes, contenant 5 à 10 centigrammes de poudre de digitale, à donner par cuillerées toutes les deux heures.

S'il se produit une anasarque, faire des frictions sur les parties œdématiées avec la teinture de scille et de digitale. Si l'enfant est chétif et détérioré, si les battements du cœur sont clairs, s'il y a plutôt dilatation passive qu'active, il convient d'employer une médication tonique : la digitale unie aux ferrugineux. *Voy.* Péricardite, Dilatation du coeur, etc., Hydropisies.

HYSTÉRIE. Avant et après les attaques, combattre les causes. Si l'affection semble dépendre d'une menstruation laborieuse, difficile à s'établir..., bains de pieds, sangsues à la vulve, ferrugineux à l'intérieur : en un mot, recourir aux moyens emménagogues ordinaires. Si cette névrose se lie à une susceptibilité, à une surexcitabilité particulière du système nerveux... antispasmodiques variés (valérianate de zinc, 2 à 5 centigrammes par jour, dans une potion, une cuillerée de sirop ou de tisane; assa-fœtida, 1 à 4 gramm., et camphre, 1 à 2 décigr. dans des quarts de lavements); bains de rivière, bains de mer, bains frais à 25 ou 28° centigrades; affusions froides, en plaçant la malade dans une baignoire

vide et lui versant des pots d'eau froide jusqu'à ce que la baignoire soit pleine; exercice du corps, gymnastique, promenades, distractions, voyages; éloignement des excitants physiques et moraux; régime doux et fortifiant. *Voy.* Névroses (convulsions, chorée, épilepsie, etc.).

Pendant les attaques, position horizontale sur un lit, sur un matelas; absence de toute pression due aux vêtements; surveillance attentive des mouvements, pour éviter les contusions; affusions froides sur la tête; quelques cuillerées d'une potion antispasmodique, avec 18 ou 20 gouttes d'éther et 6 ou 7 de laudanum Sydenham.

I.

ICTERE. La jaunisse est-elle symptomatique? il faut diriger le traitement vers la maladie principale. (*Voy.* Hépatite, Entozoaires, etc.) L'ictère est-il ou paraît-il être essentiel, dégagé de toute complication, de tout symptôme phlogistique concomitant? on lui oppose la diète végétale, un exercice modéré, des bains généraux, des boissons acidules, des laxatifs et des purgatifs (poudre purgative tempérante : nitre, 2 gramm.; émétique, 25 milligr.; faire dissoudre dans un litre de bouillon aux herbes, et faire boire par tasses à café jusqu'à effet purgatif).— Comme laxatif ou purgatif, on peut prescrire encore l'eau de Sedlitz ou de Pullna, à la dose d'un verre le matin à jeun jusqu'à effet suffisant; le calomel, de 1 à 4 décigr. dans un demi-looch blanc, un peu de miel ou de confiture; le tartrate acide de potasse à 8 ou 16 gramm., dans du jus ou de la compote de pruneaux; la casse ou le tamarin à la dose de 8 ou 10 gramm. dans un demi-litre ou un litre de tisane, d'eau de veau, etc., ou tout simplement l'eau d'orge miellée ou oxymélée.

L'*ictère* des nouveau-nés doit être généralement abandonné à lui-même quand il est isolé, c'est-à-dire quand toutes les fonctions de l'économie semblent s'exercer d'une manière physiologique, que la santé paraît d'ailleurs satisfaisante.

Les indications qui se présentent le plus ordinairement dans les circonstances contraires, sont d'administrer quelques doux laxatifs ou légers minoratifs (si l'enfant n'a pas évacué son méconium, ou s'il ne l'a fait qu'incomplétement); tels seraient : l'eau miellée, le petit-lait miellé, le sirop de chicorée composé : une cuillerée à bouche, ou 3 ou 4 cuillerées à café, à distance. Les bains généraux produisent aussi de bons effets.

Ces moyens deviennent plus particulièrement nécessaires quand le nouveau-né a été privé du lait maternel, quand celui qu'on lui a substitué est déjà vieux, et par conséquent dépourvu des qualités laxatives du colostrum.

Ce n'est qu'au delà de certaines limites et dans des circonstances exceptionnelles que cet ictère constitue une maladie sérieuse, presque une hépatite. Il faut alors recourir aux bains, aux fomentations et cataplasmes émollients appliqués sur le côté droit; au besoin même, à quelques sangsues (au nombre d'une à trois); à des lavements relâchants (décocté de graine de lin passée, avec addition d'une cuillerée d'huile d'olives); à quelques doux laxatifs (une à deux cuillerées à café de sirop de violettes, de roses pâles avec huile d'amandes douces, de sirop de chicorée). *Voy.* HÉPATITE.

ILÉUS. Diverses méthodes de traitement ont été mises en usage. La plupart ont pour but de combattre le vomissement en provoquant des évacuations alvines, en rétablissant le cours des matières. A cet effet, on a conseillé les laxatifs, les purgatifs (*voy.* CONSTIPATION); on a fait avaler du mercure liquide, des balles de plomb; on a introduit des suppositoires dans le rectum; on y a poussé des vapeurs stimulantes; on y a pratiqué l'insufflation d'air au moyen d'un soufflet de cheminée; on a prescrit en outre l'abstinence de boissons et d'aliments, les bains, les boissons à la glace, les topiques à la glace sur l'abdomen, les vésicatoires volants sur l'épigastre, des narcotiques par la bouche ou par la méthode endermique, des antispasmodiques (potion ou julep de 60 ou 120 grammes, avec addition de laudanum, 10 à 20 gouttes,

ou d'acide prussique médicinal, 5 à 10 gouttes, ou d'éther, de 20 à 40 gouttes, à donner par cuillerées à café de demi-heure en demi-heure). *Voy.* Vomissement. Y a-t-il de la fièvre? sent-on quelque tumeur douloureuse dans quelque point du ventre? ces symptômes doivent être combattus par des émissions sanguines locales, des applications émollientes, des topiques calmants, avant que l'on puisse avoir recours aux moyens précédemment indiqués. Plusieurs de ces moyens ont, du reste, fréquemment réussi dans des cas d'iléus, soit idiopathique, soit dû à un obstacle mécanique au cours des matières, comme serait une intus-susception ou invagination intestinale, ou quelque phlegmon local, etc., etc. *Voy.* Coliques, Empoisonnement, Gastro-entérite, Indigestion, Vomissement.

IMPERFORATION DB L'ANUS. Afin de parer aux accidents mortels consécutifs à la rétention du méconium, il faut pratiquer une incision à la région anale, sur la tumeur ou le point où se perçoit une sensation de fluctuation, et en l'absence même de ces indications, inciser vers la place habituelle de l'anus et sur les rides qui semblent en indiquer le lieu; porter, même profondément, la pointe du bistouri dans la direction ordinaire du rectum.

En cas de non-réussite ou d'impossibilité de cette opération, il faut aller chercher vers la fosse iliaque gauche l'S du côlon et établir un anus contre nature.

IMPERFORATION DU CANAL VULVO-UTÉRIN. L'imperforation de l'hymen, à l'époque de la puberté, intercepte le passage des règles et donne lieu à des accidents. Il suffit, pour y remédier, de ponctionner avec le bistouri cette membrane et de maintenir dans l'ouverture, pendant vingt-quatre heures, après l'écoulement des liquides, une mèche de linge ou de charpie.

IMPERFORATION DE L'URÈTRE. S'il ne s'agit que de l'adhérence des bords du méat urinaire, une incision légère suffit. Si la partie antérieure de l'urètre manque, c'est à l'extrémité postérieure de l'espèce de gouttière, qui

est comme le vestige de ce canal, qu'il faudrait porter l'instrument tranchant, vers le point enfin où il existe réellement.

Chez les jeunes filles, le canal est ordinairement fermé seulement par une membrane ou un fongus, et il suffit de perforer l'une ou l'autre pour dissiper les accidents résultant de l'obstacle au cours des urines.

IMPETIGO, *voy.* GOURMES.

INCONTINENCE D'URINE. Quelquefois, le mauvais usage seul d'abreuver les enfants d'une trop grande quantité de liquide, vers l'époque du coucher, fait qu'ils lâchent leur urine sous eux pendant la nuit. Dans ces cas les plus simples, la précaution de leur donner peu à boire dans la soirée, de les placer pendant le cours de la nuit et à plusieurs reprises sur le vase (serait-ce même parfois inutilement)...; ces soins seuls ont fréquemment suffi.

Pour guérir l'incontinence d'urine à des degrés plus prononcés, divers moyens intérieurs et extérieurs ont été mis en usage.

Parmi les moyens externes, les bains froids, les bains iodurés, sulfureux et aromatiques ont été préconisés. Dupuytren, MM. Baudelocque et Guersant, considèrent le bain froid, à la température de 18 à 25 degrés centigrades, comme un des plus puissants remèdes. Ce traitement est contre-indiqué chez les enfants frêles, scrofuleux et sujets aux irritations et phlegmasies des membranes muqueuses.

Les bains aromatiques, préparés au moyen de l'infusion de cinq à six poignées d'espèces labiées, jetées dans suffisante quantité d'eau, ont été employés avec succès par M. Lallemant. Il a fallu quinze à trente bains journaliers pour obtenir la guérison complète. Ce praticien faisait en outre ajouter un verre d'eau-de-vie en mettant l'enfant dans le bain; y laissait celui-ci tant qu'il s'y trouvait bien, et prescrivait de le frictionner avec de la flanelle à sa sortie.

L'usage des bains de mer, d'après Underwood; les ventouses sèches, les vésicatoires au sacrum, l'électricité, sont

autant de moyens qui ont été employés avec alternatives de succès et d'insuccès. L'excitation produite sur le col de la vessie par le cathétérisme répété cinq à six fois, a aussi dissipé cette affection. Nous avons employé, avec réussite, les frictions journalières (et intermittentes quand la peau est irritée) à l'hypogastre avec la pommade épispastique, à la dose du volume à peu près d'un haricot pour chaque. L'introduction et le maintien pendant plusieurs nuits d'une bougie dans le canal de l'urètre, en opposant un obstacle mécanique à la sortie de l'urine, et en habituant le réservoir urinaire à son contact et à son séjour, nous a également réussi.

On a aussi publié des observations de guérisons obtenues par l'administration à l'intérieur de préparations avec les cantharides et surtout avec la noix vomique. L'extrait de cette dernière substance peut être donné depuis 25 milligrammes jusqu'à 2 décigrammes, mais graduellement.

Formules et prescriptions diverses.

Dans le n° du 21 décembre 1844 de la *Gazette des hôpitaux*, au compte-rendu de l'hospice des Orphelins de Vervins (docteur Delcour), se trouve particulièrement vantée, dans l'incontinence d'urine, l'administration à l'intérieur du nitre à la dose de 15 décigrammes par jour et en trois prises. Ce médicament aurait parfaitement réussi, tantôt seul, tantôt associé à l'acide benzoïque (à la dose de 4 décigrammes également par jour). Cette dernière substance aurait elle-même aussi obtenu isolément des succès. Le docteur Young, de Chester, aurait également réussi de la sorte à guérir une incontinence congéniale d'urine chez un enfant de dix ans.

Pilules contre l'incontinence d'urine (Berengier).

Baume de copahu, 10 gramm. — Hydrate de peroxyde de fer, 10 gramm. Carbonate de magnésie, Q. S.

F. S. A. des pilules de 20 centigrammes, 2 à 10 par jour.

Autres (Chabrely).

Baume de Tolu, 8 gramm.—De styrax, 6 gramm.—Carbonate de magnésie, Q. S.

F. S. A. 36 pilules, à prendre six par jour.

Tablettes de Geng-Seng, à la dose d'une à deux par jour. (Ces tablettes contiennent de la cantharide.)

M. le docteur Morand, de Tours, vante comme nouveau traitement contre l'incontinence d'urine nocturne chez les enfants, la belladone.

Il administre cette substance en pilules de 1 centigramme d'extrait chaque, à la dose d'une le matin et une le soir, aux enfants de quatre à six ans. Si, au bout de huit jours, il n'a aucun effet, il en fait prendre une troisième à midi. Au bout de quinze jours une quatrième s'il n'y a encore rien. Pour les enfants de huit à douze ans, on peut commencer par trois pilules et augmenter en conséquence.

INDIGESTION. On prévient parfois l'indigestion en faisant prendre une boisson aromatisée, de l'eau sucrée avec un peu de fleurs d'oranger et d'éther, une infusion de thé, de fleurs de tilleul, etc.

Mais quand l'indisposition est complète, paraît inévitable, les indications qui se présentent sont de favoriser ou de provoquer l'évacuation des substances indigérées, par l'ingestion de boissons aqueuses tièdes, au moyen de l'administration de quelque dose d'ipécacuanha (5 décigrammes), ou d'émétique (5 centigrammes), et mieux encore par la titillation de la luette et du gosier, au moyen du doigt ou d'une barbe de plume.

Après le débarras des organes digestifs, on se borne à l'usage des boissons très-légèrement aromatiques (à l'infusion légère de thé, de fleurs de tilleul ou de feuilles d'oranger); ou si l'on craint quelque irritation viscérale, à celui des boissons adoucissantes et émollientes (infusion de mauve gommée); on prescrit en même temps quelques lavements simplement aqueux ou émollients.

La continuation de ces moyens pendant un temps individuellement variable, la diète et un régime léger, suffisent ordinairement pour dissiper toute surexcitation accidentelle et ramener le rhythme physiologique dans les fonctions momentanément troublées. S'il restait des signes d'irritation gastro-intestinale, on leur opposerait la diète, les émollients

externes et internes, et au besoin même les évacuations sanguines. *Voy.* Coliques, Diarrhée, Embarras gastrique, Empoisonnement, Flatuosités, Gastro-entérite, Vomissement, etc.

INTERTRIGO DES OREILLES ET DES PARTIES GÉNITALES. Érythème caractérisé par une rougeur vive qui bientôt donne lieu à des excoriations et à l'exsudation d'un liquide séreux ou séro-pérulent qui se dessèche à l'air et se change en croûtes plus ou moins épaisses.

Régime peu excitant, boissons rafraîchissantes, doux purgatifs, le tout applicable à la nourrice, si l'enfant n'est pas encore sevré.

Bains à l'eau de son, lotions et topiques avec l'eau blanche, l'eau de mauve, de guimauve, de laitue, cérat de Goulard ; ramollir et faire tomber les croûtes au moyen de cataplasmes. Si les parties excoriées venaient à se creuser, les toucher avec la pierre infernale. L'application de cérat soufré, les lotions avec l'eau de Barèges, modifient aussi parfois avantageusement l'état des parties affectées, et calment les démangeaisons.

Le suintement léger de la partie postérieure des oreilles n'exige d'autre traitement que des soins de propreté et l'application de petites compresses fendues en toile, connues sous le nom d'*oreillons*, enduites, au besoin, de cérat de Goulard ou de cérat soufré. Ce suintement constitue même parfois une diversion utile quand il coïncide avec le travail de la dentition. *Voy.* Dartres, Eczéma, Érythème, Feux de dents, Gourmes.

L.

LEUCORRHÉE, *voy.* Génitales (Irritation des parties).

LICHEN INFANTILIS, STROFULUS, *voy.* Feux de dents.

LIENTERIE. Il faut opposer à la forme sub-aiguë ou chronique de l'affection du gros intestin dans laquelle les matières des déjections présentent les caractères physiques

particuliers qui constituent la lienterie, la médication des causes, des symptômes et des complications indiquée au sujet des phlegmasies sub-aiguës et chroniques du gros intestin. En résumé, on prescrit une grande réserve à l'endroit des moyens antiphlogistiques (évacuations sanguines), si toutefois même leur emploi ne se trouve contre-indiqué; car il s'agit d'affections des voies digestives parvenues à leur dernière période, et généralement aussi d'enfants chétifs, depuis longtemps malades, ou sous l'influence de quelque cachexie. Le traitement le plus ordinairement de mise consiste dans la prescription d'aliments faciles à digérer, de flanelle sur la peau, d'un exutoire au bras ou à la cuisse; de l'habitation dans des lieux secs et au midi; puis d'une série de remèdes ou préparations indiqués à propos de la gastro-entéro-colite chronique, de la diarrhée et de la dyssenterie (*voy.* ces mots): diascordium ou thériaque, 1 gram. par jour en deux fois, dans la première cuillerée de bouillon ou de potage; décoction blanche de Sydenham, simple ou additionnée de 5 à 6 gouttes de laudanum ou de 1 gramme de diascordium. Electuaire du docteur Bailly (indiqué dans tous les formulaires et dont le diascordium et la thériaque font la base), à la dose de 1 à 2 grammes par jour.

Mixture.

Salep pulvérisé, 8 grammes. — Eau commune, 300 grammes. — Faire bouillir pendant douze à quinze minutes, passer et ajouter S. A.— Borate de soude, 2 grammes. — Extrait de bois de Campêche et de quinquina, de chaque 4 gramm. — Sirop de guimauve, 15 gramm.

Une cuillerée à café ou à bouche toutes les deux heures, suivant qu'il s'agit d'un nouveau-né, ou d'un enfant de cinq à sept ans.

Potion.

Écorce de cascarille, 8 gramm. — Eau commune, 180 gramm. — Faire bouillir jusqu'à réduction d'un tiers et ajouter S. A. — Acide nitrique alcoolisé, sirop d'écorce d'orange, 15 gramm.

Une cuillerée toutes les deux heures.

Poudre.

Poudre de cascarille, 15 décigr. — D'ipécacuanha et d'opium, de chaque 2 à 3 centigr.

A donner en trois doses dans un jour.

On prescrit d'ailleurs aussi avec avantage l'usage de plusieurs eaux minérales : telles que celles de Vichy, de Plombières ou d'Enghien ; les tisanes avec l'eau de riz, l'eau de chaux, le cachou, etc. ; les lavements avec l'amidon, l'extrait de ratanhia, les blancs d'œufs, additionnés ou non de quelques gouttes (deux ou trois) de laudanum. *Voy.* DIARRHÉE, DYSSENTERIE, GASTRO-ENTÉRO-COLITE, etc.

M.

MALADIE DE BRIGHT, *voy.* ALBUMINURIE.

MALADIES DE LA PEAU, *voy.* DARTRES, MILIAIRE NÆVI, ROUGEOLE, ROSÉOLE, SCARLATINE, URTICAIRE, VARIOLE, etc.

MALADIES DU CŒUR, *voy.* ANÉVRYSME, HYPERTROPHIE DU COEUR, ENDOCARDITE, PÉRICARDITE, PALPITATIONS, CYANOSE, DILATATION DU COEUR.

MELŒNA, *voy.* HÉMATÉMÈSE, HÉMORRHAGIE, PURPURA.

MENINGO-ENCÉPHALITE. L'affection est-elle légère? se manifeste-t-il seulement quelques symptômes d'irritation, de congestion ou hypérémie cérébrale, tels que céphalalgie, chaleur frontale, somnolence?... Les applications de sangsues à l'anus, jointes aux lavements irritants, à l'administration de purgatifs, à des cataplasmes de farine de graine de lin et de moutarde promenés sur les extrémités inférieures, à des pédiluves sinapisés ; tandis que des applications froides de compresses imbibées d'oxycrat sont faites sur le front ou sur toute la surface du crâne, etc...., forment la série de moyens qu'il convient plus particulièrement d'abord d'employer, et avec un peu de persévérance.

Mais quand l'agitation et les phénomènes convulsifs débutent, ou quand ils se manifestent, il convient alors d'appliquer des sangsues derrière les oreilles, et c'est le cas aussi

de prescrire les bains tempérés avec applications ou affusions froides sur la tête, sans négliger aucune des autres prescriptions, ni même l'essai fait avec discernement et prudence de quelques substances calmantes et antispasmodiques. (Voir l'article Convulsions.) Anthelmintiques, si l'on peut supposer la présence de vers dans le canal digestif; inciser les gencives si la dentition est laborieuse (les gencives tuméfiées, phlogosées); pédiluves, manuluves; lavements, s'il y a de la constipation. Éviter d'ailleurs toutes les causes d'excitation, le bruit, la lumière, une chaleur trop forte; découvrir la tête, l'élever, la placer sur un oreiller de balle d'avoine ou de crin, y placer des topiques réfrigérants, des compresses imbibées d'oxycrat; prescrire la diète et des boissons délayantes.

L'affection est-elle plus intense? il convient non-seulement de donner à l'emploi des moyens précédents une activité et une persistance plus grandes, mais il faut encore recourir à de nouveaux agents.

Première période. Éloigner toutes impressions vives, morales et physiques, tenir la tête élevée, y maintenir des topiques froids (vessie de porc contenant de la glace concassée; compresses imbibées d'eau froide vinaigrée), renouveler constamment ces applications. Évacuations sanguines répétées; appliquer de sept à dix sangsues à la fois derrière les oreilles; débuter même par une saignée générale, et de préférence une saignée de pied (si les forces du sujet le permettent); revenir au bout de douze ou vingt-quatre heures à une application de sangsues, au nombre de deux à quatre; révulsifs sur les membres et les intestins : s'il n'existe pas de contre-indication de ce dernier côté, prescrire 2 à 4 décigrammes de calomel, seul ou uni à même quantité de poudre de jalap; ces substances peuvent être introduites dans un demi-looch blanc que l'on administre par cuillerées à café, de demi-heure en demi-heure ou d'heure en heure. On donne pareillement des lavements purgatifs, c'est-à-dire additionnés de 20 grammes environ d'hydrochlorate ou de sulfate de soude, ou de 30 à 60 grammes de miel de mercu-

riale, de mélasse, de gros miel ou de sucre brut. L'on promène des sinapismes ou des cataplasmes sinapisés sur la surface des extrémités inférieures. On prescrit une diète rigoureuse, des boissons émollientes fraîches et laxatives. *Voy.* Ataxie.

Deuxième période. Le commencement de la seconde période permet encore l'usage de quelques saignées locales (deux ou trois sangsues vers chaque apophyse mastoïde, ou application d'une seule sangsue à la fois, que l'on remplace par une autre, et ainsi de suite, quand l'écoulement de sang de celle qui a précédé tarit); il faut néanmoins s'arrêter ou s'abstenir de ces moyens quand le pouls est lent, petit et faible. Les applications réfrigérantes sont continuées, mais par intervalles, c'est-à-dire qu'on les suspend quand la figure est pâle, le front et la tête frais; pour les recommencer quand la face se colore et que le chef redevient brûlant. C'est dans ces intervalles, et pendant l'absence des mouvements réactionnels, que conviennent particulièrement les onctions mercurielles sur la surface du cuir chevelu dégarni des cheveux, onctions que l'on avait surtout prescrites dans la première et la dernière période, et qui du reste se pratiquent avec 4 à 8 grammes de graisse mercurielle double à la fois. On continue, s'il est possible, l'usage de quelques révulsifs du côté du canal intestinal, et l'on insiste surtout sur l'action des révulsifs cutanés, que l'on rend de plus en plus énergiques en passant successivement de l'emploi des cataplasmes chauds de farine de graine de lin, autour des pieds et des jambes, à celui de cataplasmes sinapisés et de vésicatoires volants. C'est dans cette période qu'ont été conseillés aussi les affusions ou irrigations continues d'eau froide sur la tête, l'émétique et le nitre à haute dose, les frictions mercurielles sous les angles des mâchoires et continuées jusqu'à la salivation, les frictions avec la pommade stibiée sur le cuir chevelu, la calotte vésicante (que nous réservons plutôt pour la dernière période), et quelques autres moyens rationnels ou *perturbateurs* qui ne sont pas généralement usités. Vers la fin de cette période, il y a assez souvent né-

cessité de soutenir un peu les forces des malades avec quelques légers aliments liquides, donnés par cuillerées, tels que lait d'ânesse coupé ou pur, bouillon de poulet, lait de poule, émulsion, etc.

Troisième période. Ventouses sèches, sinapismes, promenés sur les membres abdominaux, cataplasmes chauds sur le ventre, boule d'eau chaude aux pieds, vésicatoires aux cuisses ou aux mollets, calotte vésicante ; frictions sur tout le corps avec des liquides alcoolo-aromatiques (eau de mélisse, de Cologne, etc.), lavements gélatineux, lavements de quinquina, potion éthérée, camphrée, au quinquina ; régime de plus en plus analeptique. *Voy.* ADYNAMIE.

MÉNINGITE, *voy.* MÉNINGO-ENCÉPHALITE, MYÉLITE.

MILIAIRE. La miliaire idiopathique, non compliquée, ne réclame pour tout traitement que des boissons délayantes, la diète ou un régime réduit au bouillon et au lait, le repos au lit, et d'ailleurs l'accomplissement de toutes les indications thérapeutiques qui se présentent. Dans la miliaire symptomatique, c'est l'affection génératrice qu'il faut combattre. La miliaire a été considérée comme contagieuse, mais ce n'est guère que dans les circonstances épidémiques qu'elle apparaît véritablement telle, et alors que toutes les maladies présentent l'apparence de ce caractère. En résumé, le traitement se réduit à quelques boissons délayantes, la décoction d'orge, de chiendent, les infusions de fleurs pectorales, de bourrache, de coquelicot, édulcorées avec le sirop de gomme, etc. Ces dernières conviennent particulièrement au commencement de la maladie ; tandis qu'on peut les remplacer plus tard, et à la grande satisfaction des malades, par des tisanes presque froides, édulcorées avec les sirops de groseille, d'orange, de framboise, de limons ; par l'eau de cerises, de groseilles, de pommes de reinette (décocté), etc. Les pédiluves sinapisés, employés au début, peuvent au besoin favoriser l'éruption cutanée.

Lorsque la miliaire est épidémique, l'isolement est la meilleure manière de s'en préserver. Enfin, lorsqu'elle se trouve

compliquée de quelque affection inflammatoire grave, c'est vers cette dernière qu'il faut diriger le traitement. *Voy.*, pour les complications, le nom de celle qui se manifeste.

MUGUET. Le muguet simple, apyrétique, borné à la bouche, n'exige qu'un traitement local. On prescrit des boissons, des gargarismes, ou plutôt des collutoires d'eau d'orge miellée, de fleurs de mauve ou de guimauve gommés et sucrés. Ces collutoires sont même immédiatement rendus un peu astringents et détersifs par l'addition d'une cuillerée de sirop de mûres ou de miel rosat par verre ordinaire d'infusum de feuilles de roncès. On donne en même temps à la nourrice quelque tisane émolliente et rafraîchissante (s'il s'agit d'un enfant à la mamelle). On lui fait prendre au besoin, ainsi qu'à l'enfant, quelques bains, quelques lavements, quelque doux laxatif. Enfin, on touche les plaques de muguet, trois ou quatre fois par jour, avec un pinceau de linge ou de charpie trempé dans du miel rosat ou même dans un mélange de cette substance et d'acide hydrochlorique (l'acide hydrochlorique y entrant pour quart, tiers ou moitié). La diète ne convient que lorsque le muguet complique quelque maladie grave.

Dans le muguet qui s'étend ou tend à s'étendre vers les organes digestifs, dans le muguet compliqué et dans l'angine caséeuse ou pultacée, il se manifeste des symptômes d'irritation locale et de réaction générale qu'il faut combattre : des applications locales de sangsues au nombre de deux, quatre ou huit sont parfois alors nécessaires. Quand l'enfant est trop jeune pour que l'on puisse employer les gargarismes, on les remplace par des lotions pratiquées au moyen d'un pinceau de linge trempé dans des décoctions d'eau de guimauve, d'eau d'orge miellée. L'on contraint les petits malades à ouvrir la bouche en leur pressant légèrement les ouvertures du nez entre le pouce et l'index. De faibles révulsifs, des cataplasmes mitigés, peuvent être promenés avec avantage sur les extrémités inférieures, et quelques lavements à l'eau de guimauve, l'eau de graine de lin ou l'eau amidonnée être donnés. Les petites soupes du jeune enfant seront supprimées,

et s'il est à la mamelle, le sein lui sera présenté beaucoup plus rarement; tandis qu'on ne lui accordera guère de temps à autre que de l'eau de gruau gommée, blanchie avec un tiers ou un quart de lait, s'il était nourri artificiellement. Il n'y a guère que dans la première période des maladies inflammatoires de quelque intensité, que les très-jeunes enfants, ceux qui ne sont pas trop chétifs, peuvent être entièrement privés de lait, privés entièrement de téter. On substituerait alors le biberon au sein, et on ne leur donnerait que des boissons émollientes et adoucissantes. Quand la fièvre et l'irritation locales auront été maîtrisées, les lotions de la bouche seront faites avec une infusion de feuilles de ronces additionnée de miel rosat, de sous-borate de soude ou de liqueur de Labarraque. (Sous-borate de soude, 1 gramme pour 150 grammes de véhicule. Liqueur de Labarraque, 30 grammes pour 120 à 150 grammes d'infusum.) Postérieurement encore on parviendrait plus sûrement à modifier d'une façon avantageuse les parties affectées en les touchant avec le jus de citron, le crayon de nitrate d'argent, avec un mélange de miel rosat et d'acide chlorhydrique, avec une solution aluminée, ou par le contact de l'alun en poudre insufflé.

Formules et prescriptions diverses.

Pour collutoire (Richard, de Nancy).

Acide chlorhydrique, 1 gramm. — Miel, 10 gramm.

Autre.

Borax en poudre impalpable, miel, de chaque parties égales. Mêlez.

On l'étend sur la muqueuse au moyen d'un pinceau de charpie. Il n'a pas l'inconvénient des collutoires acides, et peut être avalé sans danger.

Le docteur Richard conseille de l'étendre avec le doigt sur les aphthes ou les plaques de muguet en frottant même assez fort.

Autres.

Solution de nitrate d'argent au degré de 1 gramme de sel pour 10 grammes d'eau distillée; on l'applique au moyen d'un pinceau à aquarelle.

Alun, 2 gramm.— Miel, 10 gramm. Mêlez. Pour toucher les plaques.

On emploie de la même manière les solutions de sublimé, de zinc et de cuivre, etc. *Voy.* Angine, Stomatite.

MYÉLITE. Le traitement de cette affection doit être très-actif. Dans les premiers temps, au début, quand il y a de la fièvre, des symptômes inflammatoires, il y a urgence même dans l'emploi énergique, bien que mesuré, des évacuations sanguines (on applique des sangsues au nombre de quatre à dix à la fois, ou pareil nombre de ventouses scarifiées environ, vers une région déterminée du rachis, ou suivant presque toute sa longueur); on insiste sur ces premiers moyens autant que l'exige l'intensité ou la résistance des symptômes inflammatoires et que le permet la force du sujet. On complète cette médication par la prescription de la diète, des boissons émollientes, des bains généraux et des topiques émollients. L'emploi des révulsifs et dérivatifs, cutanés et intestinaux, succède immédiatement à celui des agents précédents, et parfois même se nuance avec lui. Ici l'on peut, avec moins de crainte de réaction vers la tête, tenter plus activement la révulsion du côté du tube digestif. Les sinapismes promenés le long de la partie postérieure du tronc, les vésicatoires, les cautères potentiels, et même le cautère actuel, appliqués dans le même sens, constituent d'ailleurs une série de moyens énergiques dont on peut attendre surtout de bons effets lorsque la maladie est dépouillée de toute forme aiguë.

Dans la myélite chronique, ainsi que dans la myélite aiguë, quand la détente a été obtenue, on remplace les boissons émollientes par les limonades végétales; mais l'on insiste aussi sur les bains généraux, sur les topiques locaux, les vésicatoires volants, les ventouses scarifiées, les cautères et moxas le long du rachis; on administre des purgatifs répétés. Olivier vante beaucoup les douches d'eau chaude à 33 ou 34°, fortement salées, et dirigées suivant le trajet de la colonne vertébrale, etc.

Le traitement de la méningite rachidienne ne diffère pas

d'ailleurs de celui de la myélite. *Voy.* CONTRACTURES, TÉTANOS, ÉCLAMPSIE, CONVULSIONS.

N.

NÆVI, *taches de naissance*, désignées vulgairement sous les noms de *signes* ou *envies*.

Aucun traitement ne doit, en général, être opposé aux *nævi* qui ne constituent pas des maladies et de sérieuses difformités, mais de simples dispositions congéniales. Les cicatrices qui résulteraient d'opérations chirurgicales seraient d'ailleurs tout aussi disgracieuses que ces taches. Cependant, quand des *nævi* vasculaires donnent lieu à de fréquentes hémorrhagies, et d'autant plus fâcheuses alors qu'il est fort difficile de les arrêter, il devient parfois indispensable de les faire disparaître, et leur traitement appartient tout entier à la chirurgie. Après avoir nommé la compression et l'extirpation, nous rappellerons aussi que l'on a conseillé de circonscrire le nævus par des traînées de caustique de Vienne, de gagner de la sorte peu à peu de la circonférence au centre. On a aussi recommandé de faire des piqûres à la circonférence et à la surface de la tumeur, au moyen d'une lancette imprégnée de vaccin ou de tout autre liquide irritant, de solution de tartrate d'antimoine, par exemple. Le principe sur lequel reposerait cette méthode thérapeutique consisterait dans la destruction, par la suppuration, du tissu cellulaire qui entoure les vaisseaux anastomosés ou variqueux, et le résultat serait l'oblitération de ces mêmes vaisseaux. Agit encore, et à peu près de la même manière, la suture entortillée, proposée récemment par quelques chirurgiens.

Le docteur Hildebrand, de Berlin, vante les applications topiques de teinture alcoolique d'iode contre les *nævi materni;* il faut en continuer les applications pendant quinze jours ou trois semaines.

Le docteur allemand Thortsen, de Havelberg, dit traiter

avec succès les *nævi materni* par la créosote étendue plus ou moins d'eau suivant les circonstances : il applique celle-ci à l'aide de compresses qu'il renouvelle deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures. Sous l'influence de ce topique, la surface du nævus s'excorie d'abord, puis s'ulcère, et celui-ci enfin disparaît en entier. Aucun topique ne lui a paru aussi efficace contre les *nævi* des nouveau-nés.

Les taches non vasculaires, mais mélaniennes, noires, dures, couvertes de poils, ne peuvent être détruites que par l'ablation ou la cautérisation.

M. le docteur Latargue, de Saint-Émilien, assure avoir guéri des *nævi* par suite de l'inoculation d'huile de croton, répétée plusieurs fois.

NÉVRITE. *Voy.* Maladie de Bright, Albuminurie, Catarrhe vésical, Cystite.

NÉVRALGIES. Si la névralgie s'accompagne de quelques symptômes locaux d'irritation ou de phénomènes de réaction générale, s'il s'agit d'ailleurs d'une constitution forte, il convient, de prime abord et suivant les indications, d'avoir recours aux topiques émollients et sédatifs (cataplasmes de farine de graine de lin, avec décoction de racine de guimauve et têtes de pavots), aux bains, aux boissons délayantes, et même aux émissions sanguines locales (application de 3 à 10 sangsues) ; puis vient l'emploi des révulsifs et dérivatifs vers la peau ou du côté des intestins (quand ils ne sont pas le siége de l'affection nerveuse) : cataplasmes sinapisés, sinapismes, vésicatoires volants, laxatifs, purgatifs.

Une foule de moyens et de médications ont été conseillés contre les névralgies isolées, essentielles, privées de toute complication.

Dans les gastralgies et les entéralgies, les opiatiques en potion et en lavements ont un succès presque assuré. *Voy.* Coliques.

Le sulfate de quinine réussit fréquemment à débarrasser des névralgies qui affectent un type intermittent régulier. *Voy.* Fièvre intermittente.

Les névralgies, faciale, frontale, sciatique, etc., et généralement celles de la périphérie du corps, cèdent le plus souvent à l'emploi d'un vésicatoire volant appliqué sur la région la plus voisine du nerf ou du plexus affecté, et recouvert de particules d'hydrochlorate de morphine (1 à 3 centigrammes).

Contre les névralgies irrégulières, profondes, rebelles, une foule de moyens et de formules plus ou moins rationnels, plus ou moins empiriques, ont été employés et préconisés : nous n'en citerons que quelques-uns qui nous ont paru le mieux réussir.

Moyens externes. Frictions et onctions avec la pommade de vératrine (rancie) (vératrine, 5 centigrammes, axonge rance, 4 grammes) ; avec la pommade de belladone, avec le laudanum, le baume tranquille laudanisé ; inoculations locales, au moyen d'une lancette à vaccine, et d'une forte solution d'acétate de morphine ; application de cataplasmes de pulpe de datura-stramonium, etc.

Moyens internes. Valérianate de zinc, à la dose de 1 à 5 centigrammes par jour, progressivement ; hydrochlorate de morphine à la dose de 5 milligrammes à 1 centigramme par jour ; pilules de Méglin (demie par jour). *Voy.* Névroses.

NEVROSES, *voy.* Angine striduleuse (spasme de la glotte), Céphalalgie, Chorée, Coliques (gastralgie, entéralgie), Contractures, Convulsions, Coqueluche, Éclampsie, Épilepsie, Hystérie, Névralgie, Otalgie, Palpitations, Tétanos, etc.

O.

ŒDÈME, *voy.* Hydropisies.

ŒDEME DE LA GLOTTE, *voy.* Angines.

ONANISME. Il faut tâcher de prévenir l'onanisme chez les enfants, tout en évitant d'éveiller, par d'imprudentes recommandations, leurs idées sur cette pratique dangereuse. Il faut les surveiller sans qu'ils s'en doutent. Lorsqu'on

lieu de craindre de leur part ces mauvaises habitudes, on ne doit jamais les laisser seuls. Il ne faut les coucher que lorsqu'ils ont envie et besoin de dormir, et les faire lever aussitôt qu'ils sont réveillés. Les bains frais, la natation, l'exercice, les travaux mécaniques poussés jusqu'à la fatigue, des boissons tempérantes, un régime doux, analeptique, sont autant de précieux auxiliaires; enfin, lorsque les conseils et la surveillance n'ont pu rompre ces habitudes, on a recours, particulièrement pour le temps de la nuit, à des moyens de contrainte propres à mettre physiquement obstaclé à ces aveugles et fatales impulsions. Quelques-uns de ces procédés, plus ou moins parfaits, consistent à attacher les mains, à se servir de brassières, de camisoles, dont les manches, terminées en sac, peuvent être réunies au moyen d'un cordon adapté à leur extrémité; en une sorte de bandage de femme, de bandage en T; en des ceintures ou appareils avec chef passant entre les cuisses, et garnis de plaques ou compartiments métalliques, disposés dans un but de protection à l'égard des parties génitales, de façon enfin à les mettre à l'abri de tout contact. Une sorte de préservatif assez simple et non moins sûr, résulte d'une enveloppe de carton souple et mince, s'étendant des hanches jusqu'au-dessous des genoux, en forme de jupon, cousue grossièrement et assujettie à la taille de la sorte chaque soir. On peut aussi, en couchant les enfants, leur adapter autour des avant-bras une sorte de manchon, tout simplement formé avec une manche de chemise ou de robe, une sorte de fourreau dont on coud chaque soir grossièrement les extrémités à la chemise ou aux manches de la camisole.

Pour les moyens prophylactiques internes, *voy.* PERTES SÉMINALES NOCTURNES; pour le traitement consécutif, *voyez* PERTES SÉMINALES DIURNES OU INVOLONTAIRES.

OPHTHALMIE. L'ophthalmie est-elle simple, aiguë? soustraire l'œil à la lumière et le garantir de tout frottement; coucher le malade la tête élevée; sangsues, ventouses scarifiées aux tempes; collyres d'eau de guimauve et tête de pavot, d'eau de laitue; cataplasmes de mie de pain et de

lait, avec mélange de 5 à 10 décigrammes de poudre de safran, avec 7 à 15 gouttes de laudanum; lait caillé appliqué sur les paupières; bains de pieds sinapisés, cataplasmes *id.* autour des jambes; vésicatoires volants derrière les oreilles, aux tempes, à la nuque; laxatifs, purgatifs. L'éréthisme, l'irritation locale étant diminués..., collyre avec addition pour 120 grammes d'eau de guimauve, de sulfate de zinc (3 à 4 décigrammes), et laudanum de Sydenham (20 ou 30 gouttes); continuer l'emploi des révulsifs et des dérivatifs, et arriver progressivement à l'emploi de collyres astringents, avec l'eau de mélilot, l'eau blanche, l'eau distillée de roses, l'eau distillée avec addition (5 à 10 centigrammes) de nitrate d'argent cristallisé, etc.

L'ophthalmie est-elle passée à l'état chronique, ou s'est-elle, de prime abord, manifestée de la sorte? insister sur la série de moyens qui conviennent dans la période de déclin des ophthalmies aiguës. Placer à demeure un vésicatoire au bras ou à la nuque; séton passé à cette dernière région; employer les collyres au nitrate d'argent suivant les formules indiquées ci-après : insufflation dans l'œil, au moyen d'un tuyau de plume, d'un mélange de sucre candi et de calomélas, porphyrisés et à doses égales; même mélange avec tuthie; instillations de laudanum; scarifications de la conjonctive, etc. Les pommades ophthalmiques diverses conviennent plus spécialement dans les phlegmasies chroniques des paupières, dans les blérophthalmies; ainsi s'emploient la pommade ophthalmique de régent (préparée nouvellement avec beurre très-frais, etc.; gros comme un pois chaque soir pour enduire le bord libre des paupières); la pommade de Desault, celle de Janin, celle avec le calomel, le nitrate d'argent, etc.

Ophthalmie purulente. Les premières indications qui semblent se présenter sont de combattre la violence de l'inflammation et de calmer la photophobie. C'est dans ce but qu'on a conseillé l'application de quelques sangsues, soit sur les paupières elles-mêmes, soit vers l'angle externe de l'œil; les scarifications et mouchetures de la paupière ou de la

conjonctive, en cas de gonflement phlegmasique violent de ces organes ; qu'on a proposé d'étaler abondamment sur les paupières et les environs de l'orbite une pommade composée de parties égales de belladone et de graisse mercurielle. Après que les premiers symptômes inflammatoires ont été combattus, sont conseillés les collyres astringents et styptiques..., ceux avec l'alun, avec le nitrate d'argent (1 décigramme pour 32 grammes d'eau distillée). Si la phlogose est chronique, qu'il y ait particulièrement blépharite, affection des glandes de Meibomius, on fait insister sur les frictions mercurielles locales, sur celles avec la pommade de Dupuytren (oxyde rouge de mercure, 50 centigr., sulfate de zinc, 1 gramme, axonge, 32 grammes). Comme auxiliaires très-utiles, viennent ensuite les vésicatoires derrière les oreilles, aux tempes, à la nuque, aux bras, les purgatifs ; puis les préparations d'iode à l'intérieur, avec les amers comme antiscrofuleux.

Le traitement abortif consiste à employer, dès le début, une solution très-chargée de nitrate d'argent (1 à 4 gramm. de nitrate pour 30 grammes d'eau) ; on en fait lotionner la surface enflammée deux à trois fois par jour avec un pinceau fait au moyen d'un peu de linge roulé. Voir un peu plus loin le traitement indiqué par M. Velpeau.

L'ophthalmie est-elle légère ? M. Trousseau conseille les lotions avec l'eau de mélilot ou de cerfeuil (infusion) *très-chaude*, et d'instiller, une ou deux fois par jour, quelques gouttes d'un collyre dans les proportions de 5 centigrammes de nitrate d'argent pour 30 grammes d'eau distillée. Mais quand l'ophthalmie prend de l'intensité, il conseille de toucher vigoureusement la conjonctive, une fois le premier jour et deux fois les suivants, avec un pinceau trempé dans une solution analogue à la précédente, mais dans la proportion de 1 gramme de nitrate d'argent pour 5 grammes d'eau distillée.

Les ophthalmies qui dérivent d'autres affections spéciales, qui se lient à celles-ci ou coïncident avec elles, doivent, thérapeutiquement, être considérées comme partageant les

caractères de spécificité de la maladie coexistante, et être soumises à un traitement combiné; c'est-à-dire qu'en même temps que, suivant les indications, on emploie les moyens précédemment énumérés, on prescrit concurremment, localement et généralement, les remèdes appropriés aux divers états morbides en question. Ainsi, dans l'ophthalmie scrofuleuse, en même temps que l'on a recours aux différents remèdes, topiques et collyres indiqués, on conseille les toniques, les amers, les préparations d'iode à l'intérieur (*voy.* SCROFULES); et l'on prescrit même de préférence quelque préparation locale antiscrofuleuse, tel serait le collyre antiscrofuleux. (Baudelocque.)

Suie, 64 gramm. — Délayez dans eau bouillante, Q. S. — Filtrez et faites évaporer jusqu'à siccité; étendez ce résidu dans vinaigre fort, 375 grammes. — Ajoutez extrait de roses de Provins, 13 décigrammmes.

Quelques gouttes de cette solution (que l'on peut faire préparer dans de moins grandes proportions) dans un verre d'eau tiède pour bassiner trois à quatre fois les yeux par jour.

On peut aussi formuler un collyre ioduré.

Dans l'ophthalmie qui se lie à une cachexie syphilitique, dans celle avec principe dartreux, etc..., on agit d'une façon analogue... D'une part, traitement antisyphilitique; de l'autre, traitement antiherpétique et collyre mercuriel calmant, tels seraient :

Bi-chlorure de mercure, 0,05 gr. — Poudre de gomme adragant, 0,60 gramm. — Hydrolat de roses, 125 gramm.

Faire dissoudre et ajouter laudanum Sydenham, 18 gouttes. Quelques gouttes instillées, deux ou trois fois par jour, entre les paupières. Collyre avec le sulfure de potasse, etc., etc.

Ophthalmie des nouveau-nés.

Collyre proposé par M. Ammon.

Extrait de belladone, 30 centigr. — Eau chlorurée, 10 gouttes. — Eau distillée, 120 gramm.

Appliquer tous les quarts d'heure ou demi-heures, sur les paupières, une petite éponge fine imbibée de cette solution tiède; entretenir la liberté du ventre.

Collyre de tannin (Desmarres) *dans la deuxième période des conjonctivites catarrhales.*

Eau distillée, 100 gramm. — Tannin pur, 1 gramm. — Eau distillée de laurier-cerise, 20 gramm.

De l'emploi du nitrate d'argent dans les ophthalmies. (Velpeau.)

1° Le nitrate d'argent est le meilleur topique que l'on puisse employer dans un grand nombre de maladies aiguës ou chroniques de l'œil.

2° Dans les blépharites de nature diverse, c'est sous forme de pommade que le nitrate doit être employé.

3° Dans les inflammations des paupières, c'est sous forme solide qu'on retire de plus grands avantages du nitrate d'argent.

4° Pour les conjonctivites, au contraire, c'est sous forme de collyre que son emploi est préférable.

5° Pour les conjonctivites légères, une solution de 5 à 15 centigrammes de nitrate d'argent, dans 30 grammes d'eau, suffit en général.

6° Dans les conjonctivites purulentes, la dose peut être élevée de 1 à 2 grammes pour 30 grammes d'eau.

7° L'emploi du crayon de nitrate d'argent peut aussi donner de bons résultats, mais ce moyen est dangereux.

8° Il est toujours très-avantageux, dans le traitement des ophthalmies, de diminuer et d'augmenter alternativement les doses de nitrate d'argent.

Un inconvénient de l'emploi prolongé des collyres au nitrate d'argent, est la coloration bronzée qu'acquiert assez souvent alors la surface oculaire ; mais ce n'est guère du reste qu'après le dix-septième jour que l'on voit ce phénomène se manifester.

M. le docteur Tavignot vante beaucoup, dans les diverses formes de la kératite ulcéreuse, un collyre composé d'une solution de sel marin dans les proportions variables de 4 à 10 grammes pour 30 grammes d'eau : solution que l'on instille dans l'œil trois fois par jour.

Collyre contre les granulations ophthalmiques (Carron du Villars).

Opium, 64 gramm. — Clous de girofle, 4 gramm. — Suie lavée, 16 gramm. — Eau de cannelle, 250 gramm. — Eau-de-vie, 125 gramm.

Faites digérer pendant six jours, passez avec expression, et filtrez.

On touche les granulations de la cornée avec un pinceau légèrement imbibé de cette liqueur.

M. Stœbert, professeur agrégé à la Faculté de Strasbourg, conseille, contre la blépharite granuleuse scrofuleuse, la pommade de Rust, et à l'intérieur la poudre de Plummer.

Il emploie, contre les ulcérations de la cornée, le laudanum de Sydenham, dont il touche les parties affectées, et contre la photophobie les fomentations avec l'infusion de belladone.

Le docteur américain Hays recommande les lotions faites avec l'eau simple, saturée d'hydrochlorate de soude contre l'ophthalmie chronique granuleuse.

Dans la conjonctivite avec beaucoup de sensibilité, on emploie avec succès les frictions répétées deux fois par jour, avec gros comme une noisette d'extrait de belladone. (Frictions sur le front et les tempes, ou autour de l'orbite.)

La pommade de Farnier (en vogue à Bordeaux depuis de longues années) passe pour réussir très-bien dans toutes les affections chroniques de la cornée, de la conjonctive et des paupières.

Le docteur Bennewitz de Berlin, à l'exemple du docteur Kopp, se loue beaucoup de la teinture thébaïque pure dont il imbibe des compresses et qu'il applique dans les ophthalmies scrofuleuses.

Pommade ophthalmique destinée spécialement pour le traitement topique des ulcérations interciliaires, et nuages de la cornée (Cuner).

Précipité rouge, 2 décigr. — Huile de foie de morue, 4 gramm. — Céral, 2 gramm. Mêlez.

L'application du crayon de nitrate d'argent est le moyen le plus actif pour détruire les granulations palpébrales causes d'ophthalmies et de blérophthalmies graves et rebelles.

Huile de foie de morue, 16 décigr. — Jaune d'œuf ou axonge, 12 décigr. — Sous-acétate de plomb liquide, 8 décigramm.

F. S. A. une pommade homogène employée dans les ophthalmies scrofuleuses avec ulcérations et taches de la cornée.

OTITE, OTALGIE, OTORRHÉE. Les signes d'irritation locale et de réaction générale sont-ils marqués? on a recours aux émissions sanguines, à une application de sangsues derrière les oreilles (au nombre de cinq à dix), parfois même à l'anus; on prescrit des fumigations aqueuses locales (que l'on dirige dans le conduit auditif externe au moyen d'un bol d'eau chaude recouvert d'un entonnoir); on instille dans ce même conduit quelques faibles et fréquentes quantités d'eau de laitue ou de guimauve laudanisée. On fait prendre des bains de pieds irritants, des lavements purgatifs, des purgatifs; on place un vésicatoire à la nuque ou derrière l'oreille. On insiste sur cette médication et l'on tient le malade à la diète et à l'usage des boissons émollientes tant qu'il existe de la réaction générale et que les accidents locaux ne se sont pas apaisés.

Le symptôme prédominant est-il une exaltation locale de la sensibilité? y a-t-il *otalgie?* on fait pénétrer quelques gouttes de laudanum dans le conduit auditif, et l'on y introduit un peu d'ouate, de coton imbibé du même liquide pur ou étendu. Ce moyen calme généralement, et dans un délai même assez court, ces intolérables douleurs d'oreilles auxquelles les enfants sont d'ailleurs assez sujets. On peut aider cette action par l'emploi de quelque boisson calmante ou antispasmodique, comme l'eau de laitue, avec le sirop d'orgeat, l'émulsion d'amandes, l'infusé de fleurs de tilleul, de feuilles d'oranger, une potion ou julep avec addition de deux à six gouttes de laudanum; on peut aussi faire mettre les pieds à l'eau (pédiluve simple ou sinapisé), et placer un cataplasme chaud laudanisé sur toute la région auriculaire.

Les phénomènes inflammatoires sont-ils atténués ou peu

tranchés? l'otite *chronique* est-elle accompagnée de symptômes d'irritation? on oppose encore un traitement débilitant révulsif, mais moins que dans l'otite aiguë. Si particulièrement il n'y a pas d'écoulement par le conduit auditif, on applique des sangsues en petit nombre ou des ventouses scarifiées derrière l'oreille malade, puis des vésicatoires volants successifs; des injections émollientes sont faites dans le conduit, et de temps en temps on administre des laxatifs; on prescrit en même temps un régime doux et l'on défend l'impression de l'air humide et froid. L'otite chronique est-elle humide, accompagnée d'écoulement plus ou moins fétide par le conduit auditif externe? il faut combattre activement *l'otorrhée* dangereuse pour l'organe et sa fonction. Aux moyens précédents on ajoute à l'intérieur les amers (tisane de houblon, sirop antiscorbutique, sucs d'herbes dépuratifs, l'infusé de quinquina, etc.); on fait pratiquer des injections dans l'oreille d'abord avec de l'eau tiède, puis avec de l'eau miellée, un décocté de feuilles de patience additionné d'une cuillerée de miel rosat par verre, ou d'un gramme d'alun par demi-litre, ou enfin avec l'eau chlorurée (un huitième ou un quart de chlorure d'oxyde de sodium), l'eau de chaux. Dans les cas graves et rebelles, on place un cautère ou même un séton à la nuque; dans les moins sérieux on se contente de l'application à demeure d'un vésicatoire au bras.

Voy. INTERTRIGO DES OREILLES.

Formules et prescriptions diverses.

Pommade contre l'otorrhée chronique (Menière).

Proto-iodure de mercure, 1 gramm. — Hydrochlorate de morphine, 2 décigr. — Pommade de concombres, 16 gramm. Mêlez.

Frictionnez l'intérieur de l'oreille avec un bourdonnet de coton enduit de cette pommade.

Baume acoustique.

Alcoolat de térébenthine composé, 4 gramm. — Huile d'amandes douces, 8 gramm. — Fiel de bœuf, 16 gramm. Mêlez.

Quelques gouttes sur du coton que l'on introduit dans le conduit auditif externe.

Baume tranquille simple ou laudanisé, employé de la même manière que le précédent.

P.

PALPITATIONS. Les enfants, et plus particulièrement ceux adonnés à l'onanisme, les jeunes filles vers l'époque de la puberté, celles chlorotiques ou hystériques, sont sujets à des troubles fonctionnels indépendants de lésions organiques du cœur. Les impressions, les émotions petites ou grandes, tristes ou gaies, mais répétées, suscitent aussi dans les organisations nerveuses des palpitations.

La première indication est de chercher les causes de l'affection, de les combattre, de faire cesser leur action.

Viennent ensuite, comme puissants auxiliaires : l'usage des boissons froides et même glacées (tisane de laitue sucrée avec le sirop de pointes d'asperges ou d'amandes ; infusion très-légère de feuilles de digitale), une feuille pour la valeur de quatre tasses à café) ; usage aussi à l'intérieur de la glace ; emploi des bains tempérés ; séjour à la campagne, voyages, régime non excitant, nourriture légère, débilitante même, à moins de faiblesse générale. Y a-t-il au contraire force, pléthore ? application de quelques sangsues au siége (de cinq à dix à la fois).

On a aussi conseillé les topiques réfrigérants et éthérés sur la région du cœur ; des antispasmodiques, des calmants à l'intérieur : 1 centigramme d'extrait gommeux d'opium ; quelques centigrammes de camphre, de belladone, de digitale.

On trouve dans la Pharmacopée de Londres la formule d'un emplâtre que l'on dit avoir appliqué avec succès sur la région du cœur.

Extrait de belladone, 35 gramm. — Résine, 8 gramm. — Cire, 4 gramm.

F. S. A. un emplâtre. *Voy.* Névroses, Maladies du cœur.

PARALYSIE. La paralysie générale ou partielle n'étant que la suite ou l'effet d'une apoplexie cérébrale ou rachidienne, d'une lésion des centres nerveux ; pouvant être con-

sécutive à la colique de plomb, etc., nous renvoyons, pour l'appréciation plus exacte des indications, aux causes efficientes, aux différentes maladies génératrices. *Voy.* Apoplexie, Convulsions, Éclampsie, Colique saturnine, Méningo-encéphalite.

En tout cas le traitement varie suivant les conditions différentes d'épisthénie et d'hyposthénie. S'il y a pléthore, force du sujet, congestion locale, on a recours aux émissions sanguines employées d'une manière déplétive ou dérivative suivant les règles et la mesure indiquées à propos de la méningo-encéphalite, de la myélite, de l'apoplexie, de la congestion cérébrale et des convulsions ; on prescrit des révulsifs et des dérivatifs loin du siége de la congestion ou de la phlegmasie ; la diète et des boissons émollientes. Ainsi qu'il arrive le plus souvent, quand les symptômes paralytiques ont succédé à la sthénie, la médication généralement indiquée consiste dans l'emploi des vomitifs, des purgatifs énergiques, des vésicatoires volants, des moxas, des frictions alcooliques, éthérées, phosphorées, cantharidées, ammoniacales... sur les régions paralysées ; consiste encore dans l'emploi des douches d'eau minérale, de l'urtication, de l'électricité, de l'électro-acupuncture ; dans l'administration à l'intérieur de l'extrait alcoolique de noix vomique à la dose de 1, 2 à 5 centigrammes, ou de la poudre de celle-ci à la dose de 5 à 15 centigrammes ; dans son emploi par la méthode endermique à même dose.

Quant à l'hémiplégie faciale chez les nouveau-nés, le plus ordinairement elle se dissipe spontanément et même assez rapidement ; mais si par contre la guérison se faisait trop attendre, on pourrait recourir à de petits vésicatoires avec la pommade ammoniacale et placés sur le trajet du nerf facial.

Formules et prescriptions diverses.

Pommade ammoniacale pour application de vésicatoire d'une façon extemporanée ; axonge fraîche, ammoniaque à 22°, de chaque partie égale, soit 16 grammes ; on en place une couche légère sur l'endroit convenu et au moyen d'un tam-

pon de linge ; on visite toutes les cinq minutes pour s'assurer du moment où la vésication sera produite.

Liniment phosphoré.

Phosphore, 1 décigr. — Huile d'amandes douces, 30 gramm.

Frictions irritantes au moyen du liniment ammoniacal, de la pommade épispastique, de la pommade stibiée ou d'huile de croton (de cette dernière dix à vingt gouttes).

PERFORATIONS PNEUMO-PLEURALES ET INTESTINALES. Ces accidents sont, en général, inaccessibles aux ressources directes de l'art, et l'on ne peut guère leur opposer que des palliatifs le plus ordinairement insuffisants ou vains ; toutefois le pronostic des ouvertures spontanées pneumo-pleurales peut être, dans quelques circonstances, moins grave, moins sinistre que celui qui concerne les perforations du tube digestif.

Dans ces circonstances, du reste, on recommande le repos absolu, l'immobilité même, et dans le dernier genre d'accident, une abstinence complète, non-seulement d'aliments, mais également de boissons, et l'on étanche la soif au moyen de tranches de citron ou d'orange que l'on place de temps à autre dans la bouche du malade. Dans l'un et l'autre cas l'on combat les accidents inflammatoires par des antiphlogistiques énergiques (*voy.* Pleurésie, Péritonite), et l'on administre l'opium à haute dose. Ce moyen calme la vive douleur et jette l'organisme dans un état d'insensibilité et d'inertie ; il prévient en outre les contractions musculaires et fibrillaires, et en éloignant tout mouvement, il peut favoriser l'établissement d'adhérences salutaires avec des organes voisins. Ce dernier mode de traitement a été particulièrement préconisé par M. le docteur Pétrequin, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon. L'opium est donné le plus tôt possible après l'accident à la dose de 50 à 60 centigrammes en pilules de 5 centigrammes, d'heure en heure et pilule par pilule, pour un adulte ; pour un enfant de sept ans, les pilules ne seraient que de 12 à 17 milligrammes chaque, et la quantité totale d'opium à administrer de 15 à 20 centigrammes. *Voy.* Péritonite, Pleurésie.

PÉRICARDITE, ENDOCARDITE. Au début de ces affections, émissions sanguines; saignée de quatre à huit onces chez les enfants de sept ans et au-dessus et d'une constitution assez forte; chez ceux plus jeunes ou faibles, application de sept à huit sangsues ou de trois à quatre ventouses scarifiées au-devant de la région précordiale; tisane d'eau de laitue tiède, édulcorée avec le sirop de pointes d'asperges ou le sirop d'orgeat; potion gommeuse de 90 grammes, avec addition de 10 à 15 centigrammes de poudre de feuilles de digitale, à donner par cuillerées à bouche environ de deux en deux heures; repos du corps, tranquillité d'esprit; diète absolue, et insister sur cette médication si les battements du cœur sont tumultueux et énergiques et la dyspnée intense. Quelques révulsifs et dérivatifs modérés vers les extrémités inférieures et du côté des intestins sont encore d'utiles auxiliaires. (Cataplasmes chauds sinapisés promenés autour des pieds et sur la surface des jambes; calomel à l'intérieur, à la dose de 2 à 3 décigrammes.)

L'affection se prolongeant, mais ayant diminué d'intensité, la fièvre ayant cessé ou fort diminué, et les forces du sujet ne permettant pas d'insister coup sur coup sur les moyens profondément débilitants, on suspend les pertes de sang, on remplace la diète absolue par la diète lactée, on permet une alimentation légère. (Bouillons de poulet, de veau, lait de poule et demi-lavements de bouillon, de lait ou de gélatine, dont l'absorption excite bien moins l'action du cœur que la digestion stomacale.)

L'on continue d'ailleurs l'usage des potions et tisanes indiquées; on peut encore varier ces dernières par la prescription de quelque sirop acidule étendu dans de l'eau pure, dans un infusé refroidi et léger de feuilles de digitale, de chiendent, de pointes d'asperges; etc.; l'on continue aussi l'usage du calomel à petites doses; l'on a même recours au besoin aux lavements laxatifs; l'on fait pratiquer des frictions une à deux fois par jour au-devant du cœur avec la teinture de digitale additionnée d'un cinquième ou d'un quart de teinture d'opium; l'on revient encore, s'il y a lieu, aux

ventouses scarifiées ; on peut tenter aussi l'action d'un sinapisme local.

Les signes d'épanchement dans le péricarde sont-ils moins obscurs? y a-t-il de l'oppression, de la matité? aux frictions avec la teinture de digitale on substitue un large vésicatoire volant sur la région du cœur, dont on renouvelle même l'emploi. Nous nous sommes particulièrement bien trouvé, en outre, de l'usage des pilules suivantes, à la dose d'une à trois par jour (augmentée ou diminuée jusqu'à léger effet laxatif), extrait acétique de colchique automnale, extrait alcoolique de coloquinte, de chaque parties égales pour faire des pilules de 15 centigrames ; ou à employer à doses semblables dans une potion.

On donne une tisane de chiendent nitrée, et l'on met les malades au lait et bouillon, purs ou coupés.

On a encore conseillé les frictions mercurielles sur la région précordiale pour seconder la résorption commencée.

Survient-il de l'œdème, de l'anasarque? on frictionne les régions qui en sont le siége avec les teintures de scille et de digitale, on les recouvre de flanelle imbibée d'eau de sureau, on les enveloppe de taffetas gommé, etc.

Formules et prescriptions diverses.

On a conseillé aussi le calomel, combiné à l'opium et à l'antimoine par parties égales et à la dose de 1 décigramme toutes les quatre heures (pour adulte, le tiers pour enfant); médication aidée des frictions mercurielles répétées trois fois par jour.

Tisane de mauve nitrée ; looch, avec addition de 5 à 10 centigrammes de poudre de digitale, par cuillerées toutes les deux heures ; frictions sur la région précordiale avec la teinture de digitale. *Voy.* Hypertrophie, Dilatation du cœur, Palpitations, Hydropisies, Rhumatisme.

PÉRITONITE. C'est aux antiphlogistiques, plus ou moins énergiquement employés, suivant l'intensité de la maladie et la force du sujet, que l'on a recours dans la périto-

nite aiguë des enfants, plus rare que celle des adultes mais n'en différant pas. Les applications de sangsues sur le ventre sont les moyens les plus actifs et les plus indispensables (on applique à la fois sept à huit de ces annélides chez un enfant de sept ans et de force moyenne). On joint à ce moyen l'emploi de fomentations émollientes, de boissons et de lavements de même nature, et parfois, assez souvent même, chez les enfants comme chez les adultes, l'usage combiné des émissions sanguines et des frictions mercurielles à haute dose (graisse mercurielle double, 30 grammes pour un jour en cinq frictions). A cette médication suffisamment prolongée pour que les symptômes inflammatoires locaux et les phénomènes réactionnels soient maîtrisés, succède, en général, la série des moyens prescrits dans la péritonite sub-aiguë ou chronique. — Puis vient l'essai de quelques laxatifs, de quelques bains généraux.

Dans les états sub-aigu et aigu, diète tant que dure la fièvre.

Dans les péritonites sub-aiguë et chronique, il faut encore avoir recours aux antiphlogistiques si les forces le permettent, s'il y a quelque réaction générale et assez de sensibilité locale : sangsues en petit nombre, trois, quatre à six sur les parois du ventre, ventouses scarifiées en même nombre, cataplasmes émollients ; un peu plus tard vésicatoires volants, frictions mercurielles sur la surface abdominale ; fumigations, bains de vapeur ; calomel à l'intérieur, seul ou combiné à des doses très-faibles d'opium ; boissons émollientes ; ajouter un tiers, ou un quart, ou moitié d'eau de Seltz ou de Vichy aux tisanes pour calmer les hoquets et vomissements. Dans la période hyposthénique on remplace les boissons émollientes par des tisanes sudorifiques ou diurétiques ; c'est aussi l'époque où conviennent les eaux minérales naturelles, celles de Vichy, de Spa, etc. Quand la fièvre est à peine sensible et que l'affection se prolonge, il faut se relâcher des rigueurs de la diète et permettre des bouillons légers, des potages peu substantiels, du laitage, etc. Une nourriture de facile digestion, non excitante, analeptique, est nécessaire

dans la péritonite chronique avec apyrexie. *Voy.* Ascite, Carreau, Hydropisies, Perforations intestinales.

PERTES SÉMINALES, *pollutions*, *spermatorrhée*, *pertes séminales nocturnes*. Si les pertes séminales nocturnes n'ont lieu que de loin en loin, de mois en mois, ou même de quinzaine en quinzaine chez des pubères ou adolescents bien constitués et vigoureux, il ne faut pas s'en préoccuper. Si ces pertes se renouvellent fréquemment chez des sujets forts, il faut les prévenir et les combattre par l'emploi d'anaphrodisiaques, de bains, de boissons tempérantes, de décoctions des semences froides, d'infusum de laitue, de solution d'orgeat, édulcorées avec le sirop de nymphæa. Il convient aussi, pour soutenir et relever les forces, de prescrire un régime analeptique, mais non excitant. Mais en outre et surtout il faut éviter les causes locales et générales d'excitation; empêcher, combattre les penchants à l'onanisme; proscrire les lectures capables de surexciter l'imagination et les sens; conseiller au contraire les distractions qui nécessitent un certain déploiement d'activité musculaire : les longues promenades en plein air, la natation, la gymnastique, la chasse, etc. A cela il faut joindre les recommandations de ne pas coucher trop mollement et trop chaudement et de ne pas laisser séjourner au lit après le réveil.

Pour les sujets faibles, délicats et jeunes, à ces soins, à ces recommandations, il faut ajouter l'usage à l'intérieur de quelques substances toniques et astringentes.

Mixture de copahu succinée.

Térébenthine de copahu. — Huile de succin, de chaque parties égales, 30 à 60 gouttes, trois fois par jour, dans une potion, une cuillerée de sirop ou de tisane.

Pilules ferrugineuses cinnamomées.

Limaille de fer, 8 gramm. — Poudre de colombo, 260 gramm. — Poudre de cannelle, 1,30. — Extrait d'absinthe, Q. S.

F. S. A. des pilules de 10 centigrammes, dix à quinze pilules par jour; ou si on laisse le mélange en poudre, on administrera celle-ci à la dose de 1 gramme et plus, progressivement.

Potion astringente.

Tannin, 65 centigr.— Eau camphrée, 125 gramm. — Sirop d'extrait de ratanhia et de gomme arabique, ãã 32 gramm.

Une à deux cuillerées par jour.

Seigle ergoté en poudre, de bonne qualité, 10 centigrammes. — Camphre pulvérisé, 5 centigrammes. M.

Pour une pilule ou une prise. Préparer vingt doses semblables : une le matin et une le soir. (Rognetta.)

Ces derniers moyens conviennent particulièrement aussi dans les *pertes séminales involontaires*. M. Brachet, de Lyon, a proposé contre ces pertes *diurnes*, la compression de l'urètre et du périnée, au moyen de bandage approprié avec pelote et sous-cuisses. M. Lallement a pratiqué depuis longtemps avec succès, dans ces circonstances, la cautérisation de la région de l'urètre où aboutissent les canaux éjaculateurs (ce qui se fait au moyen d'une bougie armée, ou d'un porte-caustique à l'instar de celui de Ducamp).

Le mode de traitement suivant a parfois aussi été employé avec succès : pratiquer trois injections par jour dans le canal de l'urètre avec le mélange ci-après : extrait aqueux d'opium, 5 centigrammes; acétate de plomb, 12 centigrammes; mucilage, 30 grammes. Faire donner, en outre, tous les deux ou trois jours, des affusions froides (à 20 ou 25° centigr. + 0) sur la surface du corps; enfin prescrire à l'intérieur les pastilles Geng-Seng, ou quelque préparation martiale.

PHTHISIE (Dispositions à la phthisie). Semble-t-il exister des dispositions à la phthisie? conseiller la prophilaxie suivante :

Séjour dans les pays chauds, voisins de la mer et où la température varie peu; flanelle sur la peau; vêtements appropriés aux divers états atmosphériques; placer un exutoire au bras; alimentation substantielle et adoucissante; gymnastique en rapport avec les forces; promenades, exercice au grand air, dans les bois, sur la mer; éviter la fatigue du larynx et des poumons occasionée par le chant, la déclamation,

eu d'instruments à vent; éviter toute fatigue organique, oute déperdition énervante; suivre en un mot scrupuleu-ement les préceptes d'une sage hygiène.

PREMIÈRE PÉRIODE. *Manifestation et développement des tubercules.*

Plus particulièrement au début, traitement analogue à elui des bronchites; les évacuations sanguines sont surtout tiles pour combattre la congestion sanguine, variable en ntensité, qui précède et accompagne le développement des ubercules. La digitale, unie au nitrate de potasse et admi-nistrée à l'intérieur, peut aussi agir d'une manière sédative sur le système circulatoire, peut, indirectement, prévenir ou détourner l'hypérémie pulmonaire. Agissent encore d'une façon analogue, les ventouses sèches et légèrement scari-fiées sur la poitrine, les cuisses; les bains de pieds. Ces derniers moyens doivent être préférés quand l'état de débi-ité et de faiblesse des malades vient exclure la possibilité des pertes de sang. Les révulsifs variés (vésicatoires, cau-tères, sétons, moxas), placés au-devant des régions affec-tées, sont d'une grande utilité. Les boissons gommeuses, féculentes, lactées, sont indispensables. Parmi les différentes sortes de lait, se place au premier rang celui d'ânesse; peu chargé de caséum, il est facilement digéré par les intestins susceptibles des phthisiques; il est en outre adoucissant, béchique; il se donne matin et soir par tasses et sortant du pis de l'animal. On cherche d'ailleurs à calmer la toux par des loochs et potions gommeuses, additionnés même de 8 à 15 grammes de sirop diacode, d'opium, de karabé, de morphine ou de codéine, par l'addition de quelques gouttes d'acide hydrocyanique, sept à dix gouttes dans une potion, ou 1 à 2 grammes d'eau distillée de laurier-cerise. Quand les crachements de sang persistent, on applique quelques sangsues au siége, quelques ventouses scarifiées vers la base de la poitrine; ou si l'apyrexie et la faiblesse du sujet contre-indiquent ces déperditions, on fait prendre le nitre à haute dose (5 à 10 grammes par jour, dans de la conserve

de roses), ou de l'extrait de ratanhia (2 à 4 grammes). On tient le malade à une diète plus ou moins sévère, c'est-à-dire qu'on ne lui permet que du lait de vache ou d'ânesse pur ou coupé, la décoction blanche, des bouillons de veau, de poulet, de légers potages au salep, au sagou, au tapioka, etc.

Dans l'intervalle de ces accidents, et quand il n'y a pas de fièvre, soutenir les forces décroissantes au moyen de substances alimentaires d'une facile digestion et non excitantes (légumes frais, poisson, volaille, quelques viandes saignantes; bière aux repas, eau de Vichy coupée avec quelques cuillerées à café de vin de Bordeaux, etc.); iode à l'intérieur, cuillerée à bouche d'huile de foie de morue. (*Voy.* SCROFULES); émanations d'iode dans l'appartement (opérées soir et matin au moyen de la projection progressive de quelques grammes d'iode sur une plaque métallique chauffée au point de produire la volatilisation); inspirations de vapeurs d'iode (ainsi que nous l'avons indiqué dans notre traité des *Maladies des enfants*); ces émanations et et inspirations doivent être employées depuis le commencement et à toutes les périodes de la maladie. Enfin, au lieu de faire coucher dans des étables, où l'air est infecté par le dégagement des matières animales putrides, il conviendrait bien mieux de choisir les lieux où l'on étale les viandes fraîches, et dont les bons résultats sanitaires semblent être prouvés par l'apparence de santé et de force de ceux qui, par profession, les habitent. L'habitation, sous une latitude convenable, où se trouverait une température comparativement plus douce et plus égale, seconderait activement d'ailleurs les moyens thérapeutiques judicieusement employés.

DEUXIÈME ET TROISIÈME PÉRIODES. *Ramollissement des tubercules, formation des cavernes, etc.*

Séjour dans les lieux chauds et peu élevés, une localité basse, exposée seulement au midi et dont la température soit chaude et la plus égale possible; recouvrir la peau de

flanelle ; lait de vache ou d'ânesse ; bouillons pectoraux ; boissons et potions émulsives et mucilagineuses ; aliments analeptiques et de facile digestion (bouillon préparé avec la chair des jeunes animaux ; gelée de viande). Si le lait est mal digéré, il donne lieu à des coliques, à un cours de ventre ; on lui ôte ces inconvénients par l'addition de quelques gouttes de bi-carbonate de soude ou de thériaque, ou par celle de quelques gouttes de laudanum, ajoutées au moment de le prendre. Si, nonobstant ces corrections, il ne réussissait pas, il faudrait en supprimer l'usage et combattre les diarrhées, d'ailleurs si fréquentes chez les phthisiques, par la décoction blanche, le diascordium, la tisane de riz gommée, les quarts de lavements avec amidon, quelques gouttes de laudanum et 1 à 4 grammes d'extrait de ratanhia. Il ne faut pas non plus, dans cette triste maladie, négliger le concours d'autres moyens, tels qu'inspirations de vapeurs d'iode, de baumes, de goudron ; celui des révulsifs (vésicatoires, ventouses sèches et même scarifiées, cautères, moxas, etc., etc.).

Quant aux accidents qui se manifestent plus particulièrement dans la deuxième et surtout dans la troisième période (tels que congestions pulmonaires, hémoptysie, points pleurétiques, pleurodynie, diarrhée, pneumonie, sueurs), on doit à leur égard remplir les indications, faire de la médecine de symptômes, et recourir aux traitements particuliers qui conviennent.

C'est plus particulièrement quand la fièvre est peu prononcée, est rare, ou manque, que les fonctions digestives se conservent d'une façon presque normale, vers la fin de la deuxième période, que l'on peut conseiller avec plus de succès les viandes rôties saignantes, le vin de Bordeaux coupé, les tisanes amères, celles avec le quinquina uni au lichen d'Islande, l'iode également à l'intérieur, le chlorure d'oxyde de sodium, le sel marin (administré progressivement à haute dose) ; le vin, le sirop antiscorbutiques, le suc de cresson ; médication secondée par le traitement local ordinaire de la phthisie.

Formules et prescriptions diverses.

M. le docteur Bouchardat, dans son excellent ouvrage (*Annuaire de thérapeutique*, 1842) rend compte des essais de l'emploi de l'iodure de fer dans la phthisie pulmonaire, essais tentés par M. Dupasquier, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, et avec quelque apparence de succès. Ce praticien prévient lui-même qu'il ne regarde pas ce nouveau moyen comme un spécifique de la phthisie pulmonaire, mais qu'il le considère comme un remède infiniment plus utile que tous ceux employés jusqu'à ce jour. Quelques recherches faites par M. Bricheteau, à l'hôpital Necker, et consignées dans la *Gazette des hôpitaux* du 21 décembre 1844, tendraient en effet à confirmer l'utilité non constante, mais assez fréquente encore de ce moyen dans cette déplorable maladie. C'est le proto-iodure de fer qui est employé de préférence, et le mode de préparation le plus commode et le plus convenable est le sirop de ce sel. Il se donne par jour à la dose de 15 à 35 grammes et progressivement. On a aussi conseillé la solution suivante et par cinq gouttes à la fois, en augmentant progressivement la dose :

Iode, 10 gramm. — Limaille de fer, 20 gramm. — Eau distillée, 80 gramm.

Bouillon pectoral et analeptique de cervelle de veau et de mouton.

On fait bouillir la moitié d'une cervelle de veau ou de mouton avec du navet, la moitié d'un choux rouge, des carottes et une botte de cresson dans un litre et demi d'eau, jusqu'à réduction de moitié ; à donner par tasse dans la journée, en le coupant avec un cinquième de lait de vache ou de lait d'ânesse, ou en y ajoutant du sirop de gomme.

Huile de foie de morue, une à deux cuillerées par jour.

Sirop de foie de raie (Mialhe), même dose.

Le médecin anglais Marshall-Haal préconise les lotions alcooliques dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Le mélange se compose d'une partie d'alcool et de trois parties d'eau tiède. On recouvre la partie antérieure du thorax

d'une compresse de linge, et, toutes les cinq minutes, on passe sur cette compresse une éponge imbibée du mélange indiqué. Cette opération ne doit être interrompue que pendant le sommeil; la compresse doit être laissée à découvert, afin que l'évaporation se fasse rapidement.

M. le docteur Latour a particulièrement conseillé de donner l'hydrochlorate de soude (sel ordinaire gris) à 4 grammes chaque matin dans une tasse de bouillon; on en porte même successivement la dose jusqu'à 6 ou 8 grammes. Avec cela on prescrit des tisanes de gentiane et d'écorce d'orange, et on recommande l'usage des viandes rôties. (Ce mode de traitement ne peut convenir non plus que dans les phases de la maladie où se rencontre un état hyposthénique; ou qu'en l'absence du moins d'accidents inflammatoires et de pyrexie marquée.) *Voy.* Bronchite, Pneumonie, Scrofules.

PLEURÉSIE. A peu de chose près, le traitement qui convient dans les premiers temps de la pneumonie est aussi celui que réclame, vers son début, la pleurésie : il faut seulement, autant que possible, agir un peu plus localement encore dans la pleurésie; appliquer sur les parties du thorax les plus voisines de la région affectée, des points pleurétiques, des sangsues et des ventouses scarifiées (sept à dix sangsues la première fois, trois ou quatre les suivantes, ou environ pareil nombre de ventouses scarifiées). Après l'action des unes ou des autres, on place et l'on maintient des cataplasmes chauds (de farine de graine de lin, eau de guimauve et tête de pavot). On donne en même temps quelque tisane pectorale, telle serait une infusion de fleurs de mauve et de coquelicot, sucrée avec le sirop de gomme ou de guimauve; un looch blanc simple ou additionné légèrement de sirop de pavots blancs, ou d'opium (de 4 à 10 grammes) pour calmer les quintes de toux et la sensibilité locale. On prescrit la diète, quelques cataplasmes chauds et légèrement sinapisés autour des jambes, au besoin quelques lavements, et l'on a soin de maintenir l'appartement dans une douce et égale température.

Employés au début des pleuro-pneumonies franches, les vésicatoires auraient peut-être pour résultat d'ajouter à la surexcitation générale et parfois même à celle locale ; mais ces mêmes moyens réussissent cependant, mis en usage dès l'origine des points pleurétiques vagues, peu prononcés. C'est généralement après avoir satisfait à la nécessité des évacuations sanguines; quand le pouls a cessé d'être vibrant et tendu ; quand la respiration est devenue plus large, la toux plus grasse ; que la peau n'est ni sèche, ni brûlante ; qu'elle tend à s'humecter ; c'est dans ces circonstances surtout, et dont l'opportunité sera bien saisie par le praticien, qu'il convient, dans les pneumonies et les pleurésies franches, de recourir à l'application de vésicatoires. Quant aux lieux d'élection ; c'est le thorax qu'il faut choisir, et la partie même correspondant le plus directement avec le siége de l'affection ; il convient encore de renouveler l'emploi des vésicatoires au fur et à mesure de leur dessiccation et autant de fois que l'exigera la marche et la durée de la phlegmasie : pratique qui, de fait et au dire de plusieurs de nos grands maîtres, et en particulier de Cullen, réussit mieux en effet que de les faire suppurer.

Quand également la fièvre a cédé, on prescrit avec avantage les laxatifs (si l'état du ventre le permet), et même quelques révulsifs qui portent leur action, soit vers la surface intestinale, soit vers la peau, soit du côté des reins. Comme diurétiques, on peut conseiller la scille, la digitale, le nitre, l'uva-ursi, etc., etc. (une pincée de l'une ou de l'autre dans 500 grammes d'infusé ; 1 à 3 décigrammes de nitre). A cette époque, on s'est relâché des rigueurs de la diète, et le malade, mis d'abord au lait ou au bouillon coupé, passe ensuite au lait pur, aux consommés, aux potages, etc., etc.

Quand l'épanchement est abondant et purulent, rarement est-il résorbé ; néanmoins, on tâchera d'obtenir ce résultat par l'emploi des cautères, des sétons, des vésicatoires, des frictions mercurielles sur le côté malade, et tout cela

avant d'en venir à la dangereuse et chanceuse opération de l'empyème.

Toutefois, dans les pleurésies chroniques, lorsque le pus forme une tumeur en un point des parois thoraciques, on peut, à l'exemple de M. Cruveilhier, au moyen d'une incision, donner issue à la matière de l'épanchement et éviter le contact de l'air par la méthode sous-cutanée de M. le docteur Guérin.

Dans la pleurésie chronique, dans la pleurésie apyrétique, sans apparence de réaction ou amenée à ce degré, c'est particulièrement sur les vésicatoires placés, entretenus et renouvelés sur les parois de la poitrine qu'il faut insister. Il convient d'ailleurs aussi de couvrir le malade de flanelle, de lui faire changer d'air, et habiter la campagne pendant quelques mois, etc. *Voy.* Perforations pleurales, Péricardite, Pleurodynie, Pneumonie.

PLEURODYNIE. En cas de douleur plus ou moins aiguë dans quelque point des parois de la poitrine, douleur presque toujours subite, augmentant par la pression et sans fièvre (rare du reste chez les enfants), on fait choix de quelques-uns des moyens suivants, si l'on n'en combine plusieurs ensemble. La douleur est-elle très-vive, avec gêne des mouvements respiratoires? on applique, *loco dolenti*, deux ou trois ventouses scarifiées, ou de quatre à huit sangsues, et l'on recouvre immédiatement après la même région de cataplasmes émollients chauds. Les souffrances sont-elles moins grandes? on parvient souvent à les calmer par le seul emploi de topiques chauds (serviettes chauffées), de cataplasmes simples ou laudanisés; en recommandant toutefois, dans ces circonstances comme dans les précédentes, le repos au lit, des boissons émollientes chaudes ou légèrement diaphorétiques : telles seraient les infusions de fleurs de bourrache ou de sureau, avec addition par jour d'un quart ou moitié d'une tête de pavot. Pendant la période d'acuité de cette affection, généralement éphémère, on tient les malades de préférence à la diète lactée et aux laits de poule. Si le lait, qui agirait ici toutes les fois comme aliment et

médicament, était mal digéré, on donnerait des bouillons ou même de légers potages.

On parvient parfois à dissiper la douleur pleurodynique par l'application locale d'un sinapisme, maintenu jusqu'à rubéfaction. Les frictions avec le liniment ammoniacal camphré et opiacé ont pareillement réussi (agiter le liniment avant de s'en servir, et pratiquer des frictions au moyen d'une flanelle et avec environ une à deux cuillerées à bouche à la fois de liniment, préalablement un peu chauffé ; prolonger les frictions jusqu'à siccité et rubéfaction de la partie et pendant au moins une dizaine de minutes.)

Formules et prescriptions diverses.

On a aussi conseillé les onctions avec le baume tranquille laudanisé, dont on peut même arroser les cataplasmes chauds et avec lesquels on recouvre la partie endolorie.

La Pharmacopée de Londres vante un cataplasme antipleurétique ou plutôt antipleurodynique, dont la composition est la suivante :

Gingembre et poivre long en poudre, de chaque 30 gramm. — Blancs d'œufs, Q. S.

M. S. A. à placer sur le point douloureux.

Ce moyen agit comme le sinapisme et de la même façon que le cataplasme rubéfiant suivant :

Farine d'orge légèrement torréfiée, 128 gramm. — Vinaigre, 32 gramm. — Blanc d'œufs, n° 3.

A étendre sur un linge, puis on saupoudrera la surface avec poivre noir et semences de fenouil pulvérisées, de chaque 16 grammes. *Voy.* Rhumatisme, Pleurésie, Péricardite.

PNEUMONIE. Que la pneumonie débute d'une manière aiguë, qu'elle se déclare à la suite d'un rhume, ainsi que cela arrive fréquemment chez les enfants ; que sa forme soit sub-aiguë, sa marche latente et sourde ; il faut la traiter très-activement ; il faut insister sur les antiphlogistiques, employer et répéter les évacuations sanguines (elles sont aussi bien indiquées chez les enfants à la mamelle, que chez

ceux qui sont plus rapprochés de l'adolescence); prescrire des boissons mucilagineuses, une diète absolue. C'est surtout dans les premiers jours de la maladie que la saignée produit d'heureux et irrécusables résultats. Chez les enfants faibles, délicats, d'un âge au-dessous de six ou huit ans, et généralement aussi chez ceux où le défaut de développement des veines sous-cutanées ne permet pas de pratiquer la phlébotomie, il faut employer les saignées locales. C'est encore à ces dernières qu'on doit avoir recours quand l'état d'éréthisme a été abattu, la réaction, les forces générales affaiblies. Les sangsues ou les ventouses scarifiées seront dirigées sous les clavicules, au bas du sternum, sous les aisselles, et de préférence vers les points du thorax où sera perçue quelque modification, soit dans le bruit, soit dans le son de la poitrine. Le nombre que l'on peut, avec le plus d'avantage, appliquer à la fois chez un enfant de sept ans et de moyenne force, varie entre six, huit ou dix.

Les cataplasmes émollients, les fomentations de même nature, l'application de corps gras sur les parois de la poitrine, d'une efficacité au moins douteuse dans la péripneumonie des adultes, sont des moyens très-utiles chez les enfants. Il convient également de solliciter une révulsion légère, ou une dérivation vers les extrémités inférieures, en enveloppant les jambes et les pieds de cataplasmes chauds, que l'on peut même légèrement sinapiser, et dans tous les cas envelopper de laine et de taffetas gommé.

Les tisanes les plus convenables paraissent être celles de mauve, des quatre fleurs pectorales, des quatre fruits, édulcorées avec les sirops de gomme ou de guimauve; on peut y joindre la prescription d'un looch simple, ou faiblement additionné de quelques grammes (de 2 à 8 ou 10) de sirop de pavots blancs ou d'opium pour calmer les quintes de toux, procurer un peu de repos et de sommeil.

Ces moyens, y compris au besoin les évacuations sanguines, quoiqu'à dose plus faible (si d'ailleurs l'état du pouls et l'affaissement général ne s'y opposent pas), sont encore mis en usage les deux ou trois jours qui suivent;

puis, par la continuation pure et simple des boissons émollientes, du régime, par la médecine expectante on atteint, ou peut atteindre la résolution. Mais comme celle-ci, quand elle n'est pas prompte, reste souvent incomplète, il convient souvent d'en hâter la progression par l'emploi simple, ou combiné avec les émollients et les émissions sanguines, des moyens appelés résolutifs. C'est ainsi que les vésicatoires, appliqués, en temps opportun, sur les parois thoraciques, peuvent faciliter ou déterminer la disparition d'une pneumonie, que la première médication avait laissée, pour ainsi dire, dans une sorte de position indécise : d'ailleurs, un large vésicatoire appliqué sur les parois de la poitrine est, chez les enfants, et particulièrement chez les jeunes enfants, un moyen fréquemment héroïque, et à toutes les périodes de la maladie. Les emplâtres résineux, saupoudrés de 2 ou 3 décigrammes de tartre stibié, ceux arrosés de dix à vingt gouttes d'huile de croton, placés de la même manière sur quelques régions de la poitrine, agissent d'une façon analogue, quoique moins active, moins efficace que les vésicatoires. C'est aussi quand la réaction générale et l'asthénie locale ont été suffisamment combattues et affaiblies, que l'on substitue aux tisanes simplement émollientes, des boissons légèrement sudorifiques et expectorantes (kermès minéral, oxymel scillitique, ipécacuanha, etc., introduits dans des préparations gommeuses édulcorées elles-mêmes avec le sirop de capillaire de Tolu, d'ipécacuanha composé, etc.).

Le kermès peut se donner à la dose de 2 à 5 centigram. introduits dans un demi-looch blanc. On peut prescrire 10 à 15 grammes d'oxymel scillitique dans une potion de 120 grammes de décoction de polygala de Virginie, à prendre également par cuillerées à café d'heure en heure. Le sirop d'ipécacuanha composé peut s'administrer de la même manière, ou être donné par cuillerées à café au nombre de quatre, six et huit par jour.

L'oxyde blanc d'antimoine est un agent d'une influence faible ou au moins équivoque. L'émétique à haute dose

(2 décigram. dans une potion de 120 gram., par cuillerées à bouche d'heure en heure), employé non de prime abord, mais à la suite de quelques évacuations sanguines, a eu des alternatives d'insuccès et de succès chez les enfants. Les complications, si fréquentes chez eux, de phlegmasies gastro-intestinales, rendent toutefois cette médication plus dangereuse chez eux, médication dans laquelle, aux yeux de beaucoup de praticiens, les inconvénients dépassent les avantages.

Les excitants, les toniques sont indiqués quand une grande débilité a succédé à l'état sthénique; c'est de cette sorte que l'association de quelques grammes d'extrait mou de quinquina a parfois décidé le mouvement vers la convalescence; c'est dans ces circonstances que le docteur Posner, de Berlin, préconise probablement les excitants, et qu'il a sauvé quelques malades par l'administration de vin de Hongrie. C'est surtout dans les pneumonies sub-aiguës et chroniques que conviennent les révulsifs, les expectorants, les excitants légers, les remèdes aptes à opérer vers d'autres points de l'économie une diversion avantageuse, ou à modifier directement et d'une manière favorable l'irritation principale. C'est ainsi que l'on pourra espérer d'heureux résultats de l'application de vésicatoires sur les membres ou sur quelque point du tronc, de celle de cautères sur les parois thoraciques; que l'on prescrira avantageusement les tisanes de serpentaire, de polygala, les eaux Bonnes, de Barèges, celles d'Enghien administrées pures ou coupées avec du lait; les loochs, les potions béchiques, avec addition de scille, de kermès, d'ipécacuanha.

Dans les cas de gangrène du poumon, le quinquina, le camphre se trouvent indiqués, bien que sans espoir de succès.

La pneumonie compliquée exige un double traitement; le sien est celui des complications.

Diététique. Pendant le cours de la pneumonie, le malade sera maintenu au lit, dans un volume d'air convenable et sous une douce température. La liberté du ventre sera soigneusement entretenue au moyen de lavements et au be-

soin de laxatifs ; tels seraient 15 à 20 grammes de manne en larmes. On ne se relâchera des rigueurs de la diète que quand la faiblesse générale, ou la disparition des symptômes fébriles sembleront le commander. Les premiers essais d'aliments se borneront à quelques cuillerées de lait de vache ou d'ânesse coupé. Progressivement, il se trouvera moins étendu et les quantités seront augmentées. On donne également l'émulsion simple, le lait de poule, et c'est toujours par degrés que l'on passera aux bouillons légers ou coupés, puis aux crèmes, aux potages, etc. Il sera souvent utile et prudent de faire conserver pendant quelques semaines l'exutoire au bras, que, fréquemment, on aura fait placer pour décider ou hâter la convalescence.

Formules et prescriptions diverses.

Potion de Gœlis contre la pneumonie des enfants.

Décoction de racine d'althæa, infusion de racine de réglisse, de chaque 64 gram. — Nitrate de potasse, 13 décigramm. — Oxymel simple, 48 gram.

Dose, une petite cuillerée par heure pour un enfant de deux ans.

Lorsque la résolution a lieu, on remplace le nitrate de potasse par l'acétate d'ammoniaque qu'on ajoute à la dose de 4 à 16 grammes.

Sulfure de potasse, 5 décigrammes, à incorporer dans 4 grammes de miel (faire ce mélange au moment de l'administration du remède) ; pareille dose matin et soir (comme résolutif dans les phlegmasies des voies aériennes) ; pour les enfants à la mamelle, on imprègne son doigt du mélange, et on l'introduit dans la bouche du jeune enfant ; on répète cette pratique deux ou trois fois par jour.

PNEUMO-THORAX, *voy.* PERFORATIONS PLEURALES, PNEUMONIE, PLEURÉSIE, PHTHISIE.

PORRIGO-LARVALIS, *voy.* GOURMES, FEUX DE DENTS.

POUX. L'on doit, sans hésiter, débarrasser la tête des enfants de cette vermine dégoûtante transmise, tolérée et entretenue par la malpropreté, l'ignorance ou les préjugés. Si l'action du peigne et de la brosse reste insuffisante, on lotion-

nera la tête, deux ou trois jours de suite, avec l'eau antipédiculaire :

Eau distillée de roses, 112 gramm. — Eau mercurielle du Codex, 16 gramm. Mêlez.

Ou avec la lotion modificative de Boerhaave, composée de

Sublimé corrosif, 2 décigr. — Eau distillée de roses, 125 gramm.

Pour laver, matin et soir, les régions infectées de poux.

On peut encore employer en frictions, à la dose de 1 à 4 grammes à la fois, l'onguent napolitain simple.

Saupoudrer le cuir chevelu, plusieurs soirs de suite, en couchant l'enfant, avec de la poudre de staphysaigre.

PITYRIASIS. Le *pityriasis* ne doit pas être confondu avec la crasse du cuir chevelu qu'on observe chez les nouveau-nés, surtout dans quelques régions de la France où des préjugés s'opposent encore aux soins de propreté aptes à la faire disparaître ou à l'empêcher de s'accumuler. On oppose à cette affection les lotions et bains alcalins, une tisane amère, les douches de vapeur et les lotions avec la solution de sublimé à la dose de 5 à 10 centigrammes par 30 grammes d'eau chaude. L'exfoliation est parfois si légère qu'il suffit de brosser légèrement chaque jour la tête pour la voir cesser.

Pour combattre l'alopécie dépendant du pityriasis capitis, M. Cazenave conseille la pommade suivante :

Borax, 1 gramme. — Axonge balsamique, 20 gramm. Mêlez.

Poudre sulfuro-magnésienne (Biett).

Soufre lavé et magnésie carbonatée, 16 gramm.

Mêlez et divisez en quarante paquets ; en prendre un tous les jours dans les affections squameuses. *Voy.* DARTRES, EZEMA, TEIGNES.

PRURIGO PRURIT. Appliquer des compresses imbibées du mélange suivant, matin et soir et pendant quelques heures. Dans l'intervalle des applications, prendre chaque jour un bain émollient.

Formules et prescriptions diverses.

Iode, 75 centigr.—Iodure de potassium. 240 centigr.— Eau distillée, 150 gram. Faire dissoudre et ajouter alcool rectifié, 30 grammes. Mêler exactement par agitation.

Lotion alcaline.

Sous-carbonate de potasse, de 4 à 8 gramm. — Eau distillée, 120 gramm.

Lotion alcaline et sulfureuse.

Sous-carbonate de potasse, 4 à 8 gramm. — Sulfure de potasse, 4 à 8 gramm. — Eau distillée, 180 gramm.

Lotion complexe.

Sous-carbonate de potasse, 4 à 8 gramm. — Sulfure de potasse, 4 à 8 gramm. Alun, 2 à 4 gramm. — Eau distillée, 180 gramm.

Lotions avec le sublimé (Trousseau).

Alcool, 100 gramm. — Sublimé, 10 gramm.

Une cuillerée à café de cette solution pour litre ou demi-litre d'eau très-chaude.

Formule de l'Hôpital des Enfants.

Sulfure de potasse, 90 gramm. — Savon blanc, 500 gramm. — Huile d'olives, 500 gramm. — Huile volatile de thym, 4 gramm.

Contre le prurigo et la gale. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU, DARTRES.

PSORIASIS. Au commencement du psoriasis, dans la période où l'irritabilité générale et locale sont accrues, on emploie les bains, les émollients, les onctions avec l'huile d'amandes douces, camphrée ou non. On fait succéder à ces moyens les bains et les lotions alcalines; l'emploi de la pommade de goudron (à la dose d'une partie de cette substance sur 4 d'axonge); celui du mélange suivant :

Axonge, 30 gramm. — Proto-iodure de mercure, 2 gramm.

On a conseillé aussi la pommade avec le proto-nitrate de mercure (4 grammes de ce sel sur 30 grammes d'axonge); les lotions de sublimé (2 grammes de sublimé en solution dans 20 grammes d'alcool, une cuillerée à café de cette solution pour demi-litre ou litre d'eau très-chaude, pour lotions pendant cinq à dix minutes, deux fois par jour).

Quand l'affection est bornée à une seule partie déterminée, comme les paupières, les lèvres, etc., on dirige localement un courant de vapeur d'eau, des fumigations sulfureuses, cinabrées; on emploie les pommades précédentes, celles avec

l'iodure de soufre, la cautérisation avec le nitrate d'argent; ou comme topique, la solution de sublimé, celle avec le sous-borate de soude (à la dose de 4 grammes de ce sel sur 30 grammes d'eau). *Voy.* DARTRES.

PURPURA. L'affection est-elle simple? on conseille les bains frais, les boissons astringentes, telles que l'orangeade, les limonades végétale et minérale, la diète et même quelques évacuations sanguines (sept à dix sangsues au siége), si le sujet est fort, pléthorique, si les taches ont succédé à un exercice forcé, à un écart de régime, s'il y a de la fièvre. Dans les circonstances opposées, ainsi qu'il arrive du reste le plus souvent, en un mot quand il s'agit d'un individu faible, épuisé, malheureux, malsain, on prescrit le changement d'air, les toniques, des fortifiants, un régime succulent, un peu de vin généreux, si toutefois le tube digestif n'est pas phlogosé; les boissons amères et astringentes conviennent également alors : enfin on ne néglige l'accomplissement d'aucune des conditions les plus favorables d'une sage hygiène. Dans le *purpura hemorrhagica*, les indications sont les mêmes, seulement plus prononcées, et le traitement doit être analogue, mais plus actif, à l'exclusion toutefois des évacuations sanguines. C'est dans ces circonstances surtout que conviennent la glace, les boissons astringentes, les toniques astringents et un régime réparateur. *Voy.* ADYNAMIE, ANÉMIE, HÉMATÉMÈSE, HÉMORRHAGIE, MELŒNA.

Formules et prescriptions diverses.

Alun, 30 grammes, dissous dans 500 grammes de petit-lait.

P. Franck vante l'emploi du suc du fruit du grenadier. M. Richard de Nancy conseille, dans les hémorrhagies intestinales, la décoction froide d'écorce de grenade.

Par cuillerées à café toutes les deux heures.

Potion de Gall.

Extrait de gaïac, 2 gramm. — Eau de menthe poivrée, 120 gramm. — Teinture de cannelle, 10 gouttes. — Teinture thébaïque, 10 gouttes.

A donner par cuillerées à café toutes les deux heures.

Quand il y a adynamie, on a conseillé (Jadelot, Baudelocque) le sulfate de quinine à la dose de 5 centigrammes, toutes les heures et jusqu'à concurrence de 40 à 50 centigrammes par jour.

R.

RACHITISME. Le traitement préservatif et celui approprié à la manifestation de cette affection consiste dans l'habitation de lieux secs, élevés, aérés, exposés au midi ; dans l'exercice, la gymnastique, l'usage de bains de mer et de ceux d'eau salée artificiellement ; de bains iodurés (iode, 8 grammes, iodure de potassium, 16 grammes, eau, environ 6 décilitres). Lits composés de plantes aromatiques, flanelle sur la peau, frictions fréquentes avec une brosse douce ou une laine imprégnée de vapeurs balsamiques, insolation, régime analeptique varié suivant l'âge, boissons alcalines, toniques amers, ferrugineux, stimulants aromatiques, antiscorbutiques ; iode et ses diverses préparations (indiquées à l'article Scrofules), huile de foie de morue ; moxas sur les gibbosités ; moyens contentifs ; orthopédie ; ténotomie. *Voy.* Scrofules, Abcès.

M. Trousseau emploie spécialement l'huile de foie de morue, qu'il incorpore à du sirop ou des confitures ; la dose est de 2 à 15 grammes par jour. Il conseille en même temps, et à l'instar de M. Guérin, la diète lactée, ou du moins une abstinence complète de viande. Les moyens orthopédiques ne seraient, par suite de ce traitement, presque jamais nécessaires, et chez le plus grand nombre de sujets on observerait déjà de l'amendement après huit ou dix jours.

RAMOLLISSEMENT CÉRÉBRAL, *voy.* Méningo-Encéphalite.

RAMOLLISSEMENT INTESTINAL, *voy.* Gastro-entérite, Diarrhée.

RATE (Intumescence de la), *voy.* Fièvre intermittente.

RHUMATISME, *voy.* Pleurodynie et Rhumatisme articulaire aigu.

RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU. Le traitement antiphlogistique, dans certaine mesure, employé avec réserve et proportionné à la gravité de la maladie, à l'âge, à la constitution du sujet, est celui qui convient le mieux dans les rhumatismes musculaire et articulaire aigu (la formule des évacuations sanguines à haute dose, de M. Bouillaud, n'est d'ailleurs nullement applicable à la pathologie de l'enfance). Nonobstant l'indication des évacuations sanguines, de la diète et des boissons émollientes, il ne faut pas néanmoins négliger l'emploi d'autres moyens accessoires, toujours utiles, et qui parfois deviennent principaux, particulièrement dans les circonstances où le caractère de l'affection est fort modérément inflammatoire, où l'âge, la constitution du sujet se prêtent peu aux antiphlogistiques directs et énergiques. Ainsi l'on conseille souvent avec avantage les embrocations calmantes (celles avec le baume tranquille, laudanisé, chauffé avant de s'en servir); les cataplasmes de farine de graine de lin arrosés de laudanum; si la saison le permet, les bains simples chauds, avec la précaution d'envelopper, à leur sortie, les malades dans une couverture de laine chaude; les bains de vapeur et les fumigations. A l'intérieur, on donne les infusions diaphorétiques, celles avec les fleurs de sureau et le rob de sureau, à la dose de 1 à 4 grammes; 2 à 4 décigrammes de poudre de Dower en deux prises matin et soir; quelques laxatifs. La durée de cette affection étant généralement longue, la diète complète, rigoureuse ne peut guère être prescrite et maintenue que pendant les premiers temps, que pendant ceux d'éréthisme, d'épisthénie, de fièvre.

Le nitrate de potasse à haute dose a été peu administré chez les enfants dans cette maladie; on le prescrit à 10 et successivement à 20 grammes par jour, chez les adultes, et dans une tisane quelconque, une infusion de tilleul, par exemple. Son administration est sans danger, mais quand il n'y a nulle irritation du côté de l'estomac et des intestins. Il faudrait donc commencer à 3 grammes de ce sel chez les enfants de sept ans; mais il est à observer que l'ingestion de ce sel exige celle d'une grande quantité de liquide, et il est fort

difficile de faire boire les enfants plus qu'ils ne veulent et autant qu'il est souvent nécessaire.

Le sulfate de quinine est à peu près dans le même cas que le nitrate de potasse; la plupart du temps il ne produit, comme lui, aucune amélioration, et il est loin d'être aussi innocent.

ROSÉOLE. Quand la maladie est simple, ce qui est assez ordinaire, on fait garder le lit, ou même, dans les cas les plus légers, on recommande seulement le séjour dans un appartement où existe une température douce; on permet une alimentation légère, on prescrit des boissons délayantes, quelques soins et précautions hygiéniques, comme au besoin quelques lavements, un bain de pieds; et, vers la fin de cette bénigne éruption, un ou deux bains généraux.

Dans la roséole chronique on fait prendre des bains amidonnés, à l'eau de son ou alcalins (avec 250 grammes de sous-carbonate de potasse par bain), de la limonade minérale et quelques laxatifs.

ROUGEOLE. La diète, le repos au lit, une chaleur tempérée, des boissons chaudes et légèrement diaphorétiques au début, remplacées un peu plus tard par des tisanes émollientes... Tels sont les moyens qui suffisent en général dans les cas simples; mais dans ceux, au contraire, où les prodromes sont très-orageux, la fièvre intense, dans ceux avec complications, il faut y adjoindre, quoique avec une certaine modération, les évacuations sanguines. Ces moyens sont quelquefois alors d'une grande importance, et quelquefois aussi d'autant plus efficaces qu'on les a employés dès le commencement. Un bain, légèrement aiguisé avec la farine de moutarde, a quelquefois singulièrement favorisé la sortie et le développement de l'éruption; un vomitif a obtenu aussi parfois le même résultat. Ces derniers moyens conviennent particulièrement quand l'éruption est incomplète, difficile, laborieuse, quand elle est accompagnée de phénomènes nerveux, quand elle est pâle, languissante, asthénique, comme répercutée, paraissant et disparaissant plusieurs

fois. Bien que les complications phlogistiques doivent être combattues avec activité, il faut cependant user d'une certaine réserve à l'égard des pertes de sang ; car, outre qu'elles n'ont pas toujours sur les inflammations concomitantes une influence aussi heureuse que quand ces affections sont franches, isolées ; en les poussant trop loin, on court risque de produire un état hyposthénique grave. Il est d'une grande importance de ne jamais perdre de vue que dans les fièvres exanthémateuses, dans la rougeole, dans la scarlatine, dans la variole et même dans la miliaire, il y a autre chose qu'une inflammation de la peau ; en quelque sorte un principe délétère a porté son action sur l'économie. Que si dans ces circonstances, même accompagnées de complications inflammatoires de toute évidence, on traite ces dernières affections comme si elles existaient seules, ou se trouvaient en d'autres conditions ; si, en un mot, on use largement des évacuations sanguines, au lieu de les employer avec circonspection et de sorte à ne pas ôter à la nature la portion suffisante de forces réactives dont elle a besoin pour lutter avec avantage contre l'influence miasmatique...; il y a bientôt, il y a trop souvent collapsus, rétrocession, affaissement irréparables, mort. Avant d'employer une médication active, il faut d'ailleurs bien distinguer les symptômes plus ou moins orageux qui assez souvent accompagnent l'éruption et qui se dissipent quand elle est achevée ou en voie de déclin, de ceux qui appartiennent réellement à quelque complication sérieuse. En résumé, dans les circonstances ordinaires, la rougeole peut être, pour ainsi dire, abandonnée à elle-même avec les petites précautions que nous avons indiquées au commencement ; en y ajoutant celle de donner quelques remèdes à l'eau de lin ou de guimauve, s'il y a un peu de constipation, de faire prendre quelques cuillerées de looch blanc, d'employer quelque collutoire émollient s'il y a stomatite, angine légères, d'envelopper les jambes de cataplasmes chauds de farine de graine de lin, ou même de cataplasmes mitigés, si la turgescence de la face est considérable, s'il y a quelques légers symptômes cérébraux, etc.

Quant aux complications inflammatoires, elles sont combattues de préférence par les saignées locales, secondées parfois par le vomitif, comme dans les angines et les laryngites; secondées par des révulsifs, des dérivatifs du côté des intestins et vers les extrémités inférieures, particulièrement dans les méningites ou méningo-encéphalites ; par des lavements émollients, des cataplasmes de même nature sur le ventre, dans les phlegmasies gastro-intestinales; le tout secondé encore, dans beaucoup de cas, par l'emploi des vésicatoires aux cuisses ou aux jambes.

Quand la peau est à peine chaude, que les membres se refroidissent, que le pouls est petit et misérable, que les taches pâlissent, sont presque effacées ou livides..., il faut avoir recours aux toniques, prescrire des potions cordiales : le camphre, qui a été particulièrement conseillé dans la forme ou la période adynamique des fièvres éruptives (*voy.* ADYNAMIE, VARIOLE); le quinquina, donné dans des boissons ou en lavements, un bain avec addition d'un peu de farine de moutarde, et même le bain, la douche de vapeur dirigée dans le lit du malade...; tous ces moyens font certainement, dans ces circonstances fâcheuses, partie d'une médication très-rationnelle. Vers le neuvième ou dixième jour, quand la diarrhée, qui se manifeste assez ordinairement, n'a pas eu lieu, il est convenable d'administrer un léger purgatif, en songeant toutefois que *la nécessité* de ces purgations peut rencontrer aussi des contre-indications. Il faut s'occuper consécutivement des *rhumes* qui persistent si souvent et si longtemps après la disparition des rougeoles. Un exutoire au bras et le changement d'air offrent souvent beaucoup de garantie contre les conséquences de ces suites.

Formules et prescriptions diverses.

Potion de Gœlis.

Eau de tilleul, 90 gramm. — Esprit de Mindérérus, 4 gramm.
— Sirop de guimauve, 16 gramm.

par cuillerées.

Cette potion convient dans la première période de toutes les fièvres éruptives, elle est apte à favoriser l'éruption.

Potion béchique de Sydenham.

Huile d'amandes douces, 60 gramm. — Sirop de violettes, 30 gramm. — Sirop de capillaire, 30 gramm. — Sucre candi, Q. S.

A donner par cuillerées à café ; elle calme l'irritation des bronches.

Potion béchique de Went.

Camphre pulvérisé, 2 à 5 centigramm.— Poudre de gomme et de sucre blanc, de chaque 30 gramm. Mêlez.

Pareille dose toutes les deux heures, quand il y a épuisement des forces vitales, adynamie.

On peut ajouter, dans un looch ou une potion, 2 à 4 grammes d'acétate d'ammoniaque, pour favoriser l'éruption.

Le médecin allemand Tortual vante beaucoup l'emploi de la fleur de soufre comme préservatif de la rougeole. L'expérience a encore besoin de se prononcer à ce sujet.

S.

SCARLATINE. En général, quand cette affection marche sans accidents sérieux, quand elle est simple et suit un cours régulier, il faut s'en tenir au repos du lit et aux boissons délayantes, adoucissantes, aux infusions de fleurs de mauve, d'althæa, aux décoctions d'orge, de gruau, miellées, sucrées avec quelque sirop émollient, ou tout simplement le sucre. Ces tisanes, données chaudes au début et pendant toute la période éruptive ascendante, peuvent être prescrites à une température ordinaire, et même remplacées par des boissons acidules, tempérées, pendant et après la période décroissante. On y joint l'emploi de quelque gargarisme ou collutoire émollient pour apaiser l'angine, ou l'on fait prendre un looch blanc, fréquemment, par cuillerées à café. La diète est également prescrite jusqu'à l'époque où la fièvre tombe et l'éruption s'efface, et les premiers aliments que

l'on donne alors sont le lait et le bouillon de poulet ou de veau. Si les nausées, observées quelquefois au début, ne cessent pas, on peut administrer un émétique léger, 5 centigrammes de tartre stibié ou 30 grammes de sirop d'ipécacuanha. S'il y a de la constipation, on prescrit quelques lavements.

Il faut éviter l'impression du froid et faire garder longtemps la chambre (au moins une quinzaine, mais particulièrement dans les temps froids et humides) à la suite de la scarlatine, dans la crainte des œdèmes fort sérieux, qui assez souvent se manifestent alors. Quelques bains généraux sont utiles vers le terme de la période de desquamation, et surtout aussi quelques laxatifs, quand nulle contre-indication ne s'oppose à leur emploi; c'est un des meilleurs moyens pour prévenir les épanchements de sérosité. *Voy.* Hydropisie, Œdème.

Quand l'angine, compagne presque habituelle de cette éruption, atteint un très-haut degré d'intensité, quand elle constitue véritablement une sérieuse complication, il faut appliquer six à dix sangsues à la gorge, employer des laxatifs, des cataplasmes sinapisés, des loochs, des collutoires émollients, revenir même au besoin aux évacuations sanguines, essayer l'emploi d'un vomitif, placer des cataplasmes émollients autour du cou, etc.

S'il y a des symptômes cérébraux, la médication est à peu près la même : sangsues derrière les oreilles, sinapismes, laxatifs, lavements purgatifs... Enfin, il faut agir activement en présence de complications graves, tout en se rappelant que Sydenham disait avec raison que cette fièvre éruptive, en général, avait été surtout funeste par la trop grande activité du traitement. *Voy.* Adynamie, Ataxie, Convulsions.

C'est en Allemagne surtout et en Suisse qu'on a principalement employé la belladone comme prophylactique dans la scarlatine, et particulièrement la scarlatine épidémique. M. Stiévenart, médecin à Valenciennes, a vu ce moyen parfaitement lui réussir dans une épidémie de cette affection : quatre cents enfants ont été de la sorte préservés sans ex-

ception, quoique la maladie atteignît d'autres individus appartenant à la même localité, placés dans des conditions identiques, mais n'ayant pas été soumis au traitement préservatif.

Il y a trois préparations pharmaceutiques de belladone auxquelles on peut avoir recours : 1° la teinture alcoolique que l'on donne à la dose de deux gouttes dans une potion à prendre dans la journée (depuis un an jusqu'à trois) ; de trois à six ans, on porte les gouttes au nombre de trois, et après cet âge, on augmente d'une goutte de teinture par chaque année.

2° La poudre (qui doit être fraîche) (1 décigramme, sucre porphyrisé de 4 à 8 grammes, en soixante doses).

3° L'extrait de belladone, récemment préparé : on fait une solution au moyen de 15 centigrammes de cet extrait dissous dans 30 grammes d'eau de cannelle ; on donne deux ou trois gouttes de cette préparation, matin et soir, aux enfants âgés d'un an et au-dessous ; aux enfants de deux ans, trois à quatre gouttes ; puis, cette dose augmente d'autant de gouttes que l'enfant a d'années de plus.

Le traitement qui convient le mieux contre l'hydropisie consécutive à la scarlatine, contribue à démontrer qu'elle est *active* : les antiphlogistiques au début, et lorsque la période d'acuité est passée et que la fièvre s'est dissipée, diurétiques irritants révulsifs et autres stimulants.

Formules et prescriptions diverses.

Potion de Strahl.

Carbonate d'ammoniaque, 4 gramm. — Eau distillée, 180 gramm.
— Sirop de guimauve, 30 gramm.

Par cuillerées, pour favoriser l'éruption. S'il se joint aux prodromes de la scarlatine des symptômes d'ataxie, on associe le musc à la dose de 25 à 30 centigrammes.

Carbonate de potasse, 4 grammes ; faire dissoudre dans 500 grammes d'eau.

Tartrate acide de potasse, 16 grammes en solution dans 500 grammes d'eau.

Ces deux dernières préparations conviennent également dans l'anasarque consécutive à la scarlatine.

SCROFULES. Il convient d'exposer les scrofuleux à un air pur, de leur faire habiter la campagne, des endroits secs, élevés, au midi, de les envoyer dans des contrées plus chaudes et moins humides, de les vêtir de laine, de couvrir leur peau de flanelle, de les faire coucher sur le crin, la fougère, dans des chambres spacieuses; de composer particulièrement leur régime de viandes rôties, de bouillons gras et de vin de Bordeaux coupé avec l'eau, sans cependant les priver absolument de poisson et de légumes frais. Des cataplasmes émollients, quelques sangsues même sont appliquées sur les engorgements externes douloureux, où l'inflammation est intense; sur ceux indolents, on pratique des frictions avec la teinture d'iode affaiblie, avec la pommade d'hydriodate de potasse ou d'iodure de potassium ioduré. On suspend alternativement et l'on reprend ces moyens, quand l'excitation paraît suffisante ou non pour amener la résolution; lorsqu'elle est trop vive et menace de suppuration, on est même parfois obligé de revenir aux antiphlogistiques. Les abcès sont ouverts et les surfaces ulcérées amenées ou maintenues dans les conditions les plus favorables à la cicatrisation au moyen de l'action de topiques convenables; par l'emploi de pommade, d'iodure de plomb, de cérat additionné de proto-iodure de mercure. (*Voy.* Abcès, etc.) On conseille en même temps, et après avoir consulté l'état des organes digestifs, l'usage de quelques-unes des nombreuses substances et préparations qui ont été recommandées. On prescrit de la sorte soit le sirop ou le vin antiscorbutique, le cresson, le quinquina, les sucs d'herbes, le sirop de gentiane, les tisanes amères, de houblon, de saponaire, de feuilles de noyer, etc. On a aussi conseillé l'huile de foie de morue et de raie (à la dose d'une cuillerée à café et jusqu'à une cuillerée à bouche le matin), les différentes préparations d'iode, les bains iodurés.

Les préparations d'or ont été aussi vantées (MM. Chrétien et Legrand); mais ces médicaments n'ont pas encore été as-

sez expérimentés pour qu'on puisse asseoir un jugement définitif à leur égard. Toutefois, il est à craindre que leur grande activité ne rende leur emploi dangereux, surtout chez les jeunes enfants. L'hydrochlorate d'or, plus particulièrement employé par le premier de ces médecins, a surtout cet inconvénient; la poudre d'or, conseillée par le second, est peut-être trop innocente.

Formules et prescriptions diverses.

Le docteur Payen, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu d'Aix, préconise l'hydrochlorate de baryte contre les affections scrofuleuses; mais ce médicament étant, selon ce médecin, contre-stimulant, contre-irritant, constituant enfin un agent hyposthénisant, l'indication principale qui doit présider à son emploi consiste à choisir les formes ou plutôt les phases inflammatoires de l'affection strumeuse. Chez les adultes, M. Payen a constamment commencé par 10 ou 15 centigrammes dans 100 grammes d'eau distillée, à prendre par cuillerées dans les vingt-quatre heures. Il n'a jamais remarqué d'accidents; il ne paraît pas avoir expérimenté ce médicament chez les enfants. Si on l'essayait chez eux, la dose de l'hydrochlorate (pour l'âge de sept ans) devrait être environ de 3 à 5 centigrammes par jour.

Poudre contre les engorgements scrofuleux chroniques du cou.

Sulfate de fer pulvérisé, 3 gramm. — Chlorhydrate d'ammoniaque, 3 gramm. Fécule de pommes de terre, 250 gramm. Mêlez.

On met cette poudre sur un lainage qu'on tient constamment appliqué sur les glandes cervicales affectées.

Pommade contre les ophthalmies scrofuleuses (Hôpital des Enfants, M. Jadelot).

Beurre récent, 8 gramm. — Mercure précipité blanc, 6 décigr. — Tuthie préparée, 75 centigr. — Beurre de cacao, 15 gramm.

Mêlez exactement. Pour oindre le bord des paupières chaque soir en couchant les enfants, avec gros comme une tête d'épingle de cette pommade. *Voy.* OPHTHALMIE.

Bière antiscorbutique (formule de l'Hôpital des Enfants).

Bière, une bouteille ordinaire. — Teinture antiscorbutique, 60 gramm.

Eau minérale iodurée (M. Lugol).

Iode, 25 milligramm. — Iodure de potassium, 5 centigr. — Eau distillée, 180 gramm.

Cette formule est pour un jour; elle doit être continuée de la sorte pendant une quinzaine; on augmente au bout de ce temps l'iode de 15 milligrammes, et l'iodure de potassium dans la même proportion, et ainsi de suite; mais en s'arrêtant quand on est arrivé au plus à la dose de 75 milligrammes (1 grain et demi) par jour.

Les bains locaux ou généraux se préparent dans la proportion de 2 à 4 grammes d'iode, du double d'iodure de potassium, et de 120 grammes d'eau.

Sirop antirachitique (à l'huile de foie de raie) du docteur Vanier du Havre, préparé par Quenesville; quelques cuillerées chaque matin à jeun.

Ce sirop, qui contient de l'extrait de feuilles de noyer, de l'huile de foie de raie et de l'iodure de potassium, réunit les avantages attribués à ces divers médicaments.

L'huile de foie de raie, d'ailleurs assez désagréable à prendre, se donne à la dose de 60 à 120 grammes par jour. L'extrait de noyer se donne à 1 gramme par jour, en augmentant de 1 gramme toutes les vingt-quatre ou quarante-huit heures. L'iodure de potassium se donne à peu près à la même dose.

Nous avons aussi employé avec succès la pommade fondante, dont voici la formule :

Cérat opiacé, 32 gramm. — Calomel, 4 gramm. — Teinture d'iode, gut. XX.— Camphre pulvérisé, 10 gramm.

Mêlez exactement et de façon à produire une pommade homogène.

Eau gazeuse iodurée (Mialhe).

Iodure de potassium, 50 centigr. — Bi-carbonate de soude, 2 gramm. — Acide citrique pur, 2 gramm. — Eau ordinaire, demi-bouteille ou 300 gramm.

Filtrez, bouchez et ficelez le bouchon (renferme 5 centigrammes d'iodure de potassium pour chaque 50 grammes de véhicule).

Pommade d'iodure de potassium.

Axonge récente, 30 gramm. — Iodure de potassium, de 1 à 8 gramm.

C'est aussi un des meilleurs topiques iodurés.

S'il y a douleurs on peut ajouter :

Hydrochlorate de morphine, 50 centigr., et camphre, 2 gramm.

Voy. Abcès, Phthisie, Rachitisme.

SPINA BIFIDA. La ponction, l'incision de la tumeur déterminent généralement des accidents mortels. On ne peut donc que conseiller la compression modérée et graduée; l'application de topiques toniques, résolutifs, astringents; d'un bandage concave, propre à empêcher la compression brusque ou la rupture de la tumeur. Maladie du reste incurable, et dont l'issue est incessamment fatale.

STOMATITE SIMPLE, COUENNEUSE, GANGRÉNEUSE. Le traitement qui convient au début de la stomatite couenneuse est tout à fait applicable à la stomatite simple de quelque intensité. Quand il y a beaucoup d'inflammation et de gonflement, on applique quelques sangsues sous les mâchoires, de deux à sept environ, suivant l'âge et la force de l'enfant; l'on garnit après la région sous-mentale de cataplasmes émollients; on prescrit des boissons, des gargarismes ou collutoires d'infusion de mauve ou de guimauve. Quand l'enfant est trop jeune pour que l'on puisse employer les gargarismes, on remplace ceux-ci par des lotions pratiquées au moyen d'un pinceau de linge ou de charpie trempé dans une solution émolliente. On met à la diète, à la diète lactée; on prescrit des émulsions, des loochs simples; on supprime les petites soupes du jeune enfant. En même temps, s'il n'y a pas de contre-indications, on tente l'action de quelques laxatifs légers, de quelques dérivatifs vers les extrémités inférieures, et l'on place un vésicatoire au bras, en cas de persistance des symptômes. L'inflammation est-elle diminuée ou dissipée, et des plaques couenneuses existent-elles? on remplace les tisanes d'orge, de mauve et de gruau par des boissons acidulées par l'eau de groseilles, l'orangeade, les tisanes édulcorées avec les diffé-

rents sirops de fruits. Les gargarismes et collutoires seront aussi changés ; on substituera aux liquides simplement émollients la décoction d'orge mondée, celle de pépins de coings, l'infusion de feuilles de ronces additionnées de sirop de mûres ou de miel rosat à la dose d'une cuillerée par verre. Les plaques et les ulcérations seront touchées avec le miel rosat pur, avec un mélange de miel et d'acide hydrochlorique (ce dernier y entrant pour un quart, un tiers ou moitié); avec un mélange de borax et de miel par parties égales. On se sert également avec avantage de la solution de pierre infernale (3 à 5 décigrammes pour 30 grammes d'eau distillée) que l'on applique pareillement au moyen d'un pinceau, ou plus simplement encore on promène sur les points indiqués le crayon de nitrate d'argent fondu.

En cas de gangrène, de *stomatite gangréneuse*, les boissons acidulées, les collutoires avec le quinquina gris, seront ordonnés ; on cherche à modifier les surfaces malades. M. Bouneau emploie, dans son service à l'hôpital des Enfants, les applications locales de chlorure de chaux sec ou les frictions pratiquées au moyen du doigt imprégné de ce même sel ; l'un ou l'autre, mais répété plusieurs fois par jour. On a aussi conseillé l'application locale de pommades au styrax ou au garou. Quand l'escarre apparaît, il faut cautériser avec l'acide hydrochlorique. Le fer rouge ne cautérise pas plus profondément que l'acide concentré ; il a de plus l'inconvénient d'effrayer beaucoup les malades et d'être d'une application difficile.

Formules et prescriptions diverses.

Gasgarismes ou collutoires en usage à l'Hôpital des Enfants.

Décoction d'orge, 250 gramm. — Acide hydrochlorique, 4 gramm. — Miel rosat, 15 gramm.

Autre.

Décoction d'orge, 250 gramm. — Sirop de miel, 15 gramm. — Teinture antiscorbutique, 4 gramm.

Autre.

Kina, 4 gramm. — Miel rosat, 2 gramm. — Acide hydrochlorique, 2 gramm. Eau, 500 gramm.

A employer lorsque les plaques couenneuses ou les aphthes ont un caractère atonique, ou quand il succède des ulcérations aux escarres, dans les angines gangréneuses.

Collutoire pour toucher les plaques couenneuses dans les stomatites.

Acide chlorhydrique, 8 gramm. — Alcool de myrrhe, 15 gramm. — Miel rosat, 24 gramm. — Extrait de ratanhia, 2 gramm.

Voy. Angines, Muguet, Diphthérite.

SUETTE, *voy.* Miliaire.

SUINTEMENTS MUQUEUX DES CUISSES, DES OREILLES, DE LA VULVE, DE LA TÊTE, *voy.* Intertrigo, Porrigo et Impetigò larvalis.

SYPHILIDES, SYPHILIS. C'est la mère ou la nourrice généralement qu'il faut soumettre à un traitement antisyphilitique quand un enfant non sevré est affecté de syphilide. Si l'état de la santé de la mère ou de la nourrice, ou d'autres considérations s'opposaient à ce que le traitement fût employé de la sorte, on pourrait, à l'exemple de quelques médecins, faire allaiter par une chèvre à laquelle on pratiquerait journellement des frictions mercurielles (les frictions sont faites alternativement, chez les personnes, à la partie interne de chaque membre, avec la graisse mercurielle double et à la dose de 2 à 8 grammes par jour. On prescrit en sus de la tisane de salsepareille édulcorée avec l'essence ou le sirop de salsepareille composé. Si l'on a fait choix d'une chèvre, on rase les parties internes des cuisses et des épaules, et l'on pratique pareillement les frictions avec la même dose de substance. (On s'enveloppe la main d'une vessie de porc pour les faire.)

On a opposé aussi à la syphilis constitutionnelle, chez les enfants de différents âges, les bains de sublimé administrés journellement et de la manière suivante :

Deuto-chlorure de mercure, 8 gramm. — Alcool, 60 gramm.

Versez dans une baignoire de bois contenant eau commune chaude, Q. S.

Augmenter successivement la dose de sublimé.

On panse les ulcérations syphilitiques au moyen de plumasseaux de charpie enduits de la pommade suivante :

Proto-iodure de mercure, 11 décigramm. — Axonge, 48 gramm.

Mêlez exactement.

On les panse également avec la pommade mercurielle simple ou double, le miel mercuriel, ou l'on se sert de lotions journalières avec l'eau de chaux, l'eau mercurielle, l'eau phagédénique, et l'on achève les pansements avec de la charpie et du cérat simple.

La limonade nitrique a été employée avec succès par Biett dans quelques syphilides.

Formules et prescriptions diverses.

Pour les enfants en bas âge, on peut prescrire, pour la nourrice, le sirop de salsepareille composé (deux à quatre cuillerées à bouche par jour dans un verre d'infusion de douce-amère et de pensées sauvages pris matin et soir, et 5 centigrammes par jour de proto-iodure de mercure. Les ulcères et pustules ulcérées de l'enfant sont pansés avec de la charpie et du cérat additionné de 15 à 25 centigrammes d'hydrochlorate d'or. On peut soumettre les enfants infectés qui ont passé les premières années aux tisanes amères et à l'iodure de potassium à la dose d'un demi-gramme à 1 gram. par jour. M. Gibert conseille de panser les jeunes enfants avec une pommade composée de :

Cérat opiacé, 30 gramm. — Oxychlorure ammoniacal de mercure, 4 gramm.

Il prescrit, pour la nourrice, des pilules avec le deutochlorure de mercure.

On oppose aux tubercules et pustules plates les fumigations cinabrées ; les frictions avec la pommade de proto-iodure de mercure. Quand la nourrice et l'enfant sont infectés, M. le docteur Richard de Nancy conseille de traiter la première au moyen de lavements renfermant chacun 4 grammes d'onguent mercuriel dissous dans un jaune d'œuf, à la dose d'un par jour. Les bains de sublimé à 64 grammes par bain ont aussi réussi à ce médecin dans le traitement des enfants infectés. *Voy.* DARTRES.

SYNCOPE. Débarrasser de tous les vêtements qui peuvent gêner la circulation; placer dans une position horizontale et faire des aspersions d'eau froide sur le visage; exciter la muqueuse nasale avec le vinaigre, l'acide acétique concentré, l'ammoniaque, l'éther; lotionner les tempes, les narines, les lèvres avec quelque liquide alcoolique et aromatique (comme l'eau de mélisse, l'eau de Cologne, etc.); frictionner la région précordiale et épigastrique avec des linges chauds, quelque alcoolat, et pratiquer des frictions avec l'alcool camphré chaud vers les mêmes points et à la face interne des membres; lavement irritant; pincements légers exercés sur divers points de la périphérie. Lorsque la connaissance commence à revenir, faire prendre quelque infusion aromatique et antispasmodique chaude (une infusion de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranger), quelques cuillerées d'une potion cordiale éthérée, etc.

T.

TACHES, TAIES DE LA CORNÉE, ALBUGO. Nous renvoyons à l'article Ophthalmie pour le traitement des phénomènes morbides qui précèdent, accompagnent ou suivent ces lésions. Les différentes formules suivantes ont été employées contre les taches de la cornée avec des alternatives variées de réussite et d'insuccès.

Potasse à la chaux, 5 centigr. à 1 décigr. — Faire dissoudre dans eau distillée, 30 gramm.

Une goutte ou deux trois fois par jour sur les taies (Gimbernat).

Idem (Maître-Jean).

Potasse caustique en poudre, 6 décigr. — Huile de noix, 16 gramm. Mêlez.

Touchez légèrement les taies avec un pinceau imbibé de ce mélange.

Idem (Græfe).

Os de seiche porphyrisé, 13 décigr. — Sucre en poudre, 2 gramm — Fiel de bœuf, Q. S.

F. S. A. une pommade. — L'appliquer sur les taies avec un pinceau.

Toucher fréquemment les taches avec du laudanum (au moyen d'un pinceau imbibé) selon la méthode de Dupuytren.

Idem, formule de l'Hôtel-Dieu.

Collyre sec : Sucre candi, calomel, oxyde de zinc en poudre impalpable, de chaque parties égales.

Mêlez exactement.

Au moyen d'un tuyau de plume, on insuffle une à trois fois par jour de ce mélange dans l'œil.

Toucher tous les deux, trois, sept ou huit jours les taches, et fort légèrement, au moyen d'un crayon de nitrate d'argent fondu, ce qui n'empêche pas, dans les intervalles, d'employer quelque collyre approprié.

Toucher les taches avec le collyre barytique (pinceau trempé dedans).

Application topique de l'iodure de potassium en solution (25 à 40 centigrammes de ce sel pour 24 grammes d'eau distillée), très-vantée par le docteur Evermann de Dusseldorff.

Le docteur Guépin conseille, contre les taches de la cornée, une poudre composée de :

Sulfate de cuivre, 6 décigr.—Sulfate de morphine, 2 décigr.—Sucre, 60 gram.

On en introduit une très-petite prise une fois par jour entre les paupières.

Ou un collyre de :

100 grammes d'eau. — Sulfate de cuivre, 1/2 gramme. — Alun, 1 gramme. — Sulfate de morphine, 1 décigr.

Voy. OPHTHALMIE.

TACHES DE NAISSANCE, *voy.* NÆVI MATERNI.

T NIA, *voy.* VERS INTESTINAUX.

TEIGNES.

Teigne amiantacée, *voy.* ECZÉMA DU CUIR CHEVELU.

Teigne muqueuse, *voy.* GOURMES, PORRIGO LARVALIS.

Teigne furfuracée, *voy.* PITYRIASIS.

Teigne faveuse *ou* favus (*Méthode des frères Mahon*).

On commence par couper les cheveux à deux pouces du cuir chevelu, afin de pouvoir les faire tomber plus facile-

ment avec le peigne; puis on détache les croûtes avec de l'axonge ou à l'aide de cataplasmes de farine de graine de lin, puis on lave la tête avec de l'eau de savon. Ces lotions et onctions sont répétées pendant quatre ou cinq jours, jusqu'à ce que la surface du cuir chevelu soit nettoyée. Après ce traitement préparatoire, on s'occupe d'obtenir l'avulsion des cheveux par des onctions faites avec une pommade composée de 120 grammes de saindoux et d'une poudre n° 1 : ces onctions doivent être continuées pendant un mois et demi à deux mois. Les jours où l'on ne met pas de pommade, on passe, à plusieurs reprises, un peigne fin dans les cheveux, qui se détachent alors sans douleur. Après quinze jours de ces pansements, on sème dans les cheveux, une fois par semaine, quelques pincées d'une poudre épilatoire, n° 2. Le lendemain, on passe le peigne dans les cheveux, sur les points malades, et on y pratique de nouvelles onctions avec la pommade épilatoire : on continue ainsi pendant un mois ou un mois et demi. L'on remplace la première pommade épilatoire par une seconde faite avec 4 onces de saindoux et une poudre n° 3, avec laquelle on pratique également des onctions sur les points affectés, pendant quinze jours ou un mois; après ce terme, on ne fait plus les onctions que deux fois par semaine, jusqu'à ce que les rougeurs de la peau soient entièrement disparues. Les jours où l'on ne fait pas usage de la pommade, on peigne une ou deux fois par jour, en ayant soin de ne pas trop appuyer le peigne, qui doit être imprégné de saindoux ou d'huile.

La teigne étant souvent, chez les enfants, une dépuration utile, il convient, après sa guérison, de la remplacer par un vésicatoire.

La pommade épilatoire, ou n° 1, des frères Mahon, se compose :

(*Formulaires* Foy et Bouchardat.)

Axonge, 64 gramm. — Soude du commerce, 12 gramm. — Chaux éteinte, 8 gramm. Mêlez.

Dose : 2 à 3 gram. matin et soir, en frictions.

Les poudres 2 et 3 se composent :

De cendre de bois neuf, 64 gramm. — Charbon pulvérisé, 32 gramm.

Lotion contre la teigne.

Eau de chaux, 500 gram. — Sulfure de soude, 185 gramm. — Alcool, 24 gram. — Savon blanc, 10 gramm. Mêlez.

Tous les deux jours entourer la tête d'un linge imbibé de cette liqueur.

Biett employait, à l'hôpital Saint-Louis, un traitement qui compte aussi de nombreux succès, et surtout définitifs.

Après avoir fait tomber les cheveux, on graisse, matin et soir, la tête des teigneux avec une pommade composée d'iodure de soufre, à la dose de 1 à 2 grammes pour 32 d'un corps gras (axonge ou cérat); on aide l'action de ce moyen par de grands soins de propreté et des lotions savonneuses ou acidulées.

On emploie encore, à l'hôpital Saint-Louis, le traitement suivant :

On fait laver soir et matin la tête avec une eau savonneuse, et pendant huit ou dix jours; dans l'intervalle, on la couvre d'un linge sur lequel on a étendu, et d'une ligne d'épaisseur, une pommade composée de :

Sous-carbonate de potasse du commerce, 4 gramm. — Chaux éteinte, 1 gram. — Fleurs de soufre, 1 gramm. — Axonge, 40 gramm.

Après huit jours, on remplace l'eau de savon par une eau acidulée avec le vinaigre : durée du traitement, six semaines à deux mois.

Le traitement que M. Cazenave oppose à la *teigne tonsurante* (herpes tonsurans), consiste dans des frictions avec la pommade suivante :

Onguent citrin, 20 gramm. — Goudron, 10 gramm. Mêlez.

De tous les traitements, un de ceux qui lui ont le mieux réussi, consiste :

1° A faire faire le soir, au moment du coucher, des frictions sur les plaques malades, avec un peu du mélange suivant :

Tannin, 1 gramm. — Axonge, 30 gramm. — Eau, Q. S.

2° A faire laver, le matin, les mêmes parties avec une lotion alcaline de sous-borate de soude, de sous-carbonate de potasse, dans la proportion de 2 à 3 gramm. pour 500 gramm. d'eau distillée;

3° A faire prendre, deux ou trois fois par semaine, un bain alcalin, en recommandant au malade de se laver la tête avec l'eau du bain : amers à l'intérieur; éviter le contact immédiat, dans la crainte de transmission. Le traitement néanmoins est long, dure plusieurs mois.

Dans deux circonstances, les lotions avec le sublimé (dans les proportions suivantes : sublimé, 5 à 15 centigr. pour 30 grammes d'eau très-chaude), répétées trois fois par jour, nous ont paru agir plus efficacement encore, et surtout d'une façon moins lente.

Méthode d'Alibert. Après avoir coupé les cheveux aussi courts que possible et lavé fréquemment la tête avec l'eau de bi-carbonate de soude ou de feuilles de noyer, on fait des frictions journalières avec une pommade composée de soude d'Alicante, 4 à 8 gramm., axonge, 30 gramm.; puis on recouvre la tête avec du papier brouillard.

On donne intérieurement une tisane de houblon ou de chicorée sauvage, ou le suc de ces plantes dans du bouillon ou du petit-lait.

Après avoir fait tomber les croûtes à l'aide de cataplasmes, M. Jadelot faisait laver la tête de l'enfant avec une solution composée d'un litre d'eau et de 4 grammes de sulfate de potasse.

Après chaque lavage, on applique, sur la partie malade seulement, une couche mince du liniment suivant :

Savon ordinaire, 8 gramm.—Sulfure de potasse, 12 gramm.—Huile de pavots, 16 gramm. — Huile de thym, 12 décigr.

Ce traitement est très-efficace.

TÉTANOS. Le trismus des nouveau-nés dépend d'une méningite de la base du cerveau avec laquelle coïncide celle de la partie supérieure de la moelle épinière. Le tétanos des nouveau-nés dépend d'une méningite rachidienne, avec

laquelle la myélite coexiste quelquefois; d'une arachnitis avec épanchement rachidien, ou d'une hémorrhagie rachidienne, d'un hématorachis.

Dans toutes ces circonstances, très-précaires et fort graves d'ailleurs, les moyens à employer consistent dans l'application d'une, deux à trois sangsues à l'anus, ou dans celle de quelques ventouses sèches, de ventouses scarifiées et de vésicatoires volants de petites dimensions le long du rachis; dans l'emploi de bains généraux, de douches d'eau chaude à 33 ou 34°, fortement salées, et dirigées suivant le trajet de la colonne vertébrale.

Pour le traitement des convulsions tétaniformes qui affectent les enfants plus âgés, voyez les articles Éclampsie, Convulsions, Myélite.

Le tétanos est-il symptomatique? tient-il à la présence de vers dans le tube intestinal? on administre des anthelmintiques. Est-il occasionné par la constipation? on aura recours aux laxatifs, aux lavements. Résulte-t-il de l'impression d'un froid vif? les bains chauds, les bains de vapeur, les fumigations, les frictions cutanées pratiquées au moyen de flanelles et d'un liquide aromatique chaud, sont indiquées.

Dans le tétanos traumatique on se hâtera d'enlever, d'écarter la cause excitante. Un nerf est-il à moitié déchiré ou coupé? on achèvera sa section, on fera l'extraction des corps vulnérants, on débridera les tissus, on remédiera aux étranglements, et l'on joindra aux moyens chirurgicaux l'emploi des calmants en topiques ou à l'intérieur.

En définitive, et en particulier dans le tétanos idiopathique, le luxe des remèdes ne le cède qu'à leur inefficacité, ou du moins leur grand nombre est peu en rapport avec la rareté des guérisons obtenues. Parmi les méthodes thérapeutiques principales, on a conseillé : les émissions sanguines poussées très-loin et dirigées le long du rachis; les affusions froides; les bains de toute espèce; l'opium et ses préparations à haute dose, et particulièrement le laudanum; les préparations mercurielles poussées jusqu'à la salivation; le

musc, le camphre, l'aconit, administrés également à doses élevées. Vient ensuite le traitement du docteur Ranque, d'Orléans, consistant particulièrement dans l'épithème de ciguë, de thériaque, de camphre et de tartre stibié, dont on recouvre le ventre (comme dans la fièvre typhoïde); dans le liniment pour frictionner les membres, composé d'eau de laurier-cerise, d'éther sulfurique et d'extrait de belladone, et dans des lavements d'eau de son, avec addition de 5 à 20 gouttes de teinture éthérée de belladone.

Citons encore l'émétique à haute dose, conseillé par le docteur Fabre, et employé en effet avec succès dans quelques cas relatés dans la *Gazette des hôpitaux* (septembre 1844).

Dazille, dans son ouvrage sur les maladies des pays chauds, conseille, dans le tétanos, un topique composé d'une solution alcoolique concentrée de camphre et d'opium, appliqué sous la plante des pieds. *Voy.* Contractures, Myélite, Névroses.

TRACHÉOTOMIE, *voy.* Croup.

TYMPANITE, *voy.* Coliques venteuses, Flatuosités.

U.

URTICAIRE. L'urticaire simple, essentiel, ne réclame que quelques soins et précautions hygiéniques, tels que le repos au lit, ou la consignation dans un appartement modérément chauffé; la diète, mais seulement dans les cas les plus intenses, dans l'urticaire étendu et accompagné de fièvre; car, le plus ordinairement, on peut permettre une nourriture légère. On prescrit d'ailleurs des boissons délayantes ou acidules; quelques bains tempérés à l'eau simple, et mieux, à l'eau de son ou à l'eau amidonnée; quelques lavements relâchants, ou même, s'il y avait de la constipation, quelques laxatifs. Si l'urticaire a succédé à une indigestion, à l'ingestion dans les voies digestives de pois-

sons de mer, de mollusques, de champignons, on lui oppose la diète, un vomitif si les matières délétères n'ont pas été rejetées, des lavements émollients, une légère infusion de thé ou de tilleul, puis des boissons acidules, froides, gazeuses, etc. *Voy.* Empoisonnement.

En cas de démangeaisons vives et d'ardeurs à la peau, on pratique des lotions générales avec de l'eau fraîche, de l'eau légèrement acidulée au moyen de vinaigre, de l'eau blanche, ou d'un soluté alumineux. Des accidents inflammatoires seuls ou ataxiques apportent l'indication d'évacuations sanguines ; on pratique alors une saignée de bras, ou l'on place quelques sangsues au siége, en proportionnant la perte de sang à l'intensité des symptômes et à la force du sujet.

On oppose à l'urticaire chronique la limonade minérale, les purgatifs et les bains simples, ceux à l'eau de son, à la gélatine, ceux alcalins (additionnés de 200 à 500 grammes de sous-carbonate de potasse). *Voy.* Dartres, Maladies de peau.

V.

VARIOLE. Quand la maladie est simple, confluente ou non, mais régulière dans sa marche, on recommande la diète, le repos au lit, une chaleur tempérée, des boissons délayantes mucilagineuses tièdes ; les vomitifs et les laxatifs ne sont indiqués, les premiers qu'autant qu'il y a au début des nausées et des envies de vomir fréquentes, que l'éruption est difficile, laborieuse et incomplète ; les seconds qu'autant qu'il y a de la constipation et de la céphalalgie ; dans ce dernier cas encore on prescrit les bains de pieds, et mieux les cataplasmes chauds légèrement sinapisés autour des malléoles. S'il y a, et toujours au début, du délire, des symptômes cérébraux, des troubles de l'innervation, on se trouve souvent bien de l'application de vésicatoires volants à la partie interne des jambes ou des cuisses ; leur action favorise la sortie de l'éruption et la rend plus active vers ces points d'appel. Dans le

cas aussi d'éruption lente et difficile, on a conseillé le bain chaud, mais avec les plus grandes précautions pour éviter le refroidissement à sa sortie; et pareillement on substitue momentanément alors aux tisanes émollientes, celles diaphorétiques, telles que les infusés de fleurs de bourache ou de sureau, additionnés même au besoin de 1 à 3 grammes d'acétate d'ammoniaque liquide. Quand les paupières sont gonflées, irritées ainsi que les yeux, on les bassine fréquemment avec un collyre d'eau de guimauve, d'eau de laitue ou d'eau de mauve. Si la bouche, la gorge sont douloureuses et enflammées, on se sert de gargarismes ou de collutoires analogues aux collyres précédents, et l'on donne à avaler de fréquentes cuillerées à café de looch blanc.

Vers l'époque de la dessiccation, boissons acidulées, tempérées, bouillon de poulet ou de veau, laitage (s'il n'y a plus de fièvre), laxatifs légers.

Si l'inflammation et la fièvre sont intenses; si des phlegmasies internes compliquent la variole, il faut bien recourir aux émissions sanguines, les diriger vers les organes affectés, le faire avec toutes les réserves convenables pour ne point trop opprimer toute force réactionnelle.

S'il survenait un état ataxo-adynamique, traitement de l'adynamie et de l'ataxie. *Voy.* ces mots.

Traitement abortif. — Si l'on entendait par ces mots une série de moyens employés d'une manière absolue et générale, en admettant qu'il en existât effectivement de capables d'empêcher le principe morbifique de se porter sur aucun des points de la peau, ils devraient être rejetés comme nuisibles; mais il en est autrement du traitement abortif local, de celui qui ne tend qu'à préserver particulièrement la figure des stigmates de cette affreuse maladie.

La cautérisation des pustules de la face (on ouvrait et l'on cautérisait les pustules une à une (Bretonneau), ou l'on barbouillait toute la face avec une solution de nitrate d'argent (Serres), employée dans ce but, est à peu près abandonnée aujourd'hui; elle n'était pas non plus exempte de graves inconvénients; mais l'application de feuilles d'or sur le

visage préalablement enduit d'huile d'amandes douces, ou d'huile d'œuf, paraît d'un essai tout à fait exempt de danger. Mme la comtesse de Montbesson a particulièrement expérimenté avec succès ce mode de traitement préservatif des marques dont le visage était habituellement couturé. L'emplâtre de Vigo cum mercurio, dont on recouvre la figure du premier au quatrième jour de l'éruption, et laissé aussi jusqu'à l'époque de la dessiccation, est cependant d'un effet beaucoup plus certain. Ces résultats ont été de nouveau constatés par plusieurs observateurs, et entre autres par MM. Pétrequin, Nonat, Serres et Gariel, qui vantent également le mélange de la litharge en poudre avec l'emplâtre de Vigo et les frictions mercurielles, particulièrement connues et employées depuis un temps assez reculé.

Le traitement abortif (limité même à la peau de la figure) a aussi ses contre-indications; il faut s'en abstenir lorsque l'éruption se développe avec peine, et que la maladie prend quelque caractère de malignité.

Traitement prophylactique. — La vaccine est le moyen préservatif le plus assuré de la variole. Cette éruption s'inocule par piqûre de bras à bras (c'est la méthode la meilleure et la plus sûre), ou au moyen de vaccin conservé dans de petits tubes ou entre des plaques de verre, virus desséché que l'on délaye alors préalablement dans un peu d'eau.

Tous les points de la surface du corps peuvent servir à l'inoculation de la vaccine; mais le lieu habituel d'élection est l'un des bras ou les deux; bien qu'en raison des traces trop visibles que parfois elle laisse, il y aurait plus d'opportunité de vacciner les jeunes filles aux jambes, vers leur partie interne, moyenne ou supérieure. On introduit le fluide vaccin sous l'épiderme avec la pointe d'une lancette, et l'on pratique deux ou trois piqûres semblables à chaque bras, à deux ou trois centimètres de distance les unes des autres, quoiqu'une seule piqûre réussissant puisse tout autant suffire; car l'apparition d'une seule pustule vaccinale garantit autant que l'éruption d'un plus ou moins grand nombre d'entre elles. Il faut vacciner les enfants de

bonne heure, car l'infection variolique peut les atteindre dès l'âge le plus tendre. Chez les nouveau-nés on attend ordinairement la sixième ou la huitième semaine, à moins d'une indication pressante, d'une épidémie par exemple. La vaccine a parfois la plus grande peine à prendre chez les très-jeunes enfants, maintes fois on est obligé d'en renouveler l'inoculation. L'affaiblissement ou l'altération du virus-vaccin n'est rien moins que prouvé; mais quand il plane quelques doutes à cet égard, ou s'il en existe sur la nature bonne ou mauvaise de la première éruption vaccinale, une nouvelle inoculation de virus peut faire taire ces craintes, offrir plus de garantie et de sécurité; car si les revaccinations sont le plus souvent inutiles, elles ont, du reste, l'avantage d'être parfaitement innocentes.

Formules et prescriptions diverses.

Sulfate de quinine, 5 centigrammes toutes les heures, jusqu'à concurrence de 40 à 50 centigrammes par jour, quand il y a adynamie. *Voy.* ADYNAMIE.

Prises composées de musc, 5 centigrammes, et extrait d'opium, 1 centigramme; quatre à cinq par jour, quand il y a symptômes nerveux, spasmodiques, ataxiques. *Voy.* ATAXIE.

Dans la variole avec symptômes adynamiques, on a conseillé (Jadelot, Baudelocque) le sulfate de quinine à la dose de 5 centigrammes toutes les heures, jusqu'à concurrence de 40 à 50 centigrammes par jour.

Dans la variole avec symptômes spasmodiques, ataxiques, on a conseillé l'administration, toutes les deux heures, d'une prise de 5 centigrammes de musc et de 1 centigramme d'extrait d'opium, répétée quatre à cinq fois dans la journée.

VARICELLE. L'éruption est-elle assez confluente? la saison est-elle froide? il faut faire garder le lit; prescrire des boissons délayantes, tièdes; ordonner la diète s'il y a de la fièvre, ou permettre le bouillon, le lait et des potages s'il y a apyrexie. Dans la belle saison et quand l'éruption est légère, il suffit de faire garder la chambre et de prescrire quelques précautions hygiéniques.

VARIOLOIDE. Même traitement que pour la variole ou la varicelle, suivant le degré d'intensité et de gravité de la maladie.

VERRUES, VÉGÉTATIONS, POREAUX. On touche ces productions épidermoïdes cutanées avec un pinceau trempé dans de l'acide nitrique, ou la liqueur caustique de Plenck ; on les taille et on les touche avec le nitrate d'argent. On peut encore s'en débarrasser en plaçant sur chaque poreau, par exemple, un petit moxa au moyen d'un fragment d'amadou auquel on met le feu. Enfin on les recouvre aussi d'un emplâtre de cire verte ; ou avec de la poudre de sabine un peu humectée ; de la poudre caustique, etc. Ces derniers moyens, ainsi que les lotions à l'eau de chaux, conviennent plus spécialement quand il s'agit d'excroissances analogues aux végétations.

VERS INTESTINAUX. On oppose aux lombrics qui parcourent tous les points du canal digestif, des substances vermifuges prises par la bouche et données en lavement. On emploie comme anthelmintiques, l'absinthe, la tanaisie, le semen-contra, la mousse de Corse, le calomel, la sabine, les huiles empyreumatique, animale de Dippel, essentielle de térébenthine, etc. ; mais quelques-uns de ces derniers moyens exercent une action trop irritante sur les organes digestifs ; aussi ne les emploie-t-on pas chez les jeunes enfants, et même n'y a-t-on recours que dans des cas exceptionnels, qu'après la non-réussite des remèdes plus inoffensifs, et quand on s'est parfaitement assuré de l'état d'intégrité des surfaces gastro-intestinales. Dans les circonstances les plus ordinaires, les plus fréquentes, la décoction ou le sirop de mousse de Corse, ou quelques prises de calomel suffisent très-amplement ; mais avant de recourir à leur usage, il faut encore avoir préalablement combattu et maîtrisé les maladies aiguës existantes. Pour les affections sympathiques du système nerveux, la soustraction de la cause incitante, l'expulsion des vers, est le meilleur remède.

Il est fort difficile de faire boire aux jeunes enfants les

fortes décoctions de semen-contra et de mousse de Corse, les infusions d'asbinthe ou celles de tanaisie, etc., comme il l'est en général de leur faire prendre tout ce qui a un mauvais goût, ou présente de l'amertume. L'on s'adresse alors au calomel ; on le fait prendre mélangé à un peu de miel ou de confiture (25 centigrammes environ pour une dose répétée à trois ou quatre jours de là). Le sirop de mousse de Corse peut aussi être donné sans trop de difficulté ; on l'administre par cuillerées à bouche, matin et soir, ou seulement une ou plusieurs matinées de suite, en temps opportun, quand l'enfant n'a ni coliques ni diarrhée, et avec la précaution de suspendre son usage si quelque contre-indication se présentait. On peut encore tenter l'essai, ou donner comme auxiliaire quelques biscuits anisés ou au semen-contra. Dans quelques pays du Nord on administre, le matin à jeun, une à deux cuillerées à bouche de vin du Rhin simple ou mieux absinthé.

Les remèdes précédemment indiqués, ceux pris par la bouche, tuent et expulsent aussi les vers qui ne séjournent que vers la fin du gros intestin ; mais l'on peut également se débarrasser de ces derniers par des lavements avec les infusions d'absinthe, de tanaisie, d'anis, ou d'eau salée. Les oxyures qui séjournent presque toujours dans le rectum et s'introduisent parfois dans le vagin, sont facilement expulsés de ces réduits par de simples injections d'eau chargée d'hydrochlorate de soude.

Dans les circonstances où l'irritation des voies digestives ne permet pas d'administrer à l'intérieur les anthelmintiques, on emploie ceux-ci par la méthode endermique; leurs succès alors, quoique moins certains, ne laissent pas que d'être encore assez fréquents. On trouvera ci-après quelques formules concernant l'emploi de cette sorte de substances médicamenteuses vermifuges.

Le ténia ne se rencontre guère, ou du moins que très-rarement, vers les premières époques de la vie ; cependant, comme il s'observe parfois vers la puberté ou l'adolescence, nous rappellerons que c'est avec le décocté concentré d'écorce de racine fraîche de grenadier (16 à 32 grammes d'é-

corce par litre et demi, réduit d'un tiers, et pris en deux jours, moitié chaque), avec celui de fougère, avec l'éther, l'huile de ricin, l'huile de térébenthine, les poudres, tablettes et pilules anthelmintiques, que l'on détruit les *vers solitaires*.

Les médicaments administrés par la voie de l'estomac sont quelquefois altérés avant d'arriver au gros intestin, de sorte que les oxyures sont difficilement détruits de la sorte. D'un autre côté, on a peine à atteindre par des lavements les vers qui résident dans le cæcum. On doit donc suivre alors une méthode mixte : par l'emploi de l'élixir de Bremser on chasse les oxyures qui sont voisins de l'intestin grêle, et on les force à descendre vers le gros intestin et le rectum ; on administre le matin une cuillerée à café de ce remède, et l'on fait prendre un lavement composé de décoction légère d'absinthe, de valériane, de tanaisie et d'écorce d'orange.

Prophylaxie : air pur, exercice, vêtements convenables, soins de propreté, eaux potables convenables, lait d'une bonne nourrice, pas d'abus de farineux, abstinence d'aliments crus, de fruits verts.

Formules et prescriptions diverses.

Potion anthelmintique.

Semen-contra en poudre, 2 gramm. — Sirop de fleurs de pêcher, 30 gramm. — Eau de laitue, 150 gramm.

A prendre en une ou deux fois dans la matinée.

Liniment vermifuge.

Huile de ricin, 32 gramm. — Huile d'absinthe, 15 gramm. — Huile de tanaisie, 15 gramm. — Teinture éthérée de bourgeons de fougère, 20 gouttes.

On fait des frictions sur le ventre. On peut rendre le liniment encore plus actif en faisant macérer dans l'huile de tanaisie un peu d'ail pilé.

Looch anthelmintique.

Looch simple avec addition de coraline de Corse pulvérisée, 15 gramm. — Huile d'amandes douces, 30 gramm. — Sirop de limons, 30 gramm.

Mêlez exactement ; à prendre en trois ou quatre fois en un ou deux jours.

Pommade pour frictions sur les parois abdominales.

Aloès, 10 gramm. — Huile de pétrole et fiel de bœuf, de chaque 15 grammes. —Graisse épurée, 166 gramm.

10 à 20 grammes par jour.

Lavement de Rudolphi.

Assa-fœtida, 16 gramm., triturés dans 150 gramm. de lait de vache.

Passez à travers un linge et donnez en lavement.

Contre les oxyures : eau sulfureuse de Barèges, également en lavement.

Poudre vermifuge (contre les ascarides lombricoïdes).

Semen-contra, 60 centigr. — Calomel, 50 centigr. — Sucre pulvérisé, 1 gram.

Mêlez et divisez en quatre paquets, deux par jour, dans du miel ou de la confiture.

Poudre contre les oxyures vermiculaires.

Décoction de 2 gousses d'ail dans du lait pour lavement. — Décoction de 30 ou 40 gramm. de suie par 100 gramm. d'eau, ou 30 centigr. de calomel en suspension dans des jaunes d'œufs et eau, Q. S.

Administrée également en lavement.

Gœlis conseille la poudre suivante contre les vers de l'une et l'autre sorte.

Poudre de racine de valériane, de semen-contra, de chaque 1 gramme. — Calomel, 10 centigr. — Sucre blanc, 2 gramm.

Divisez en quatre paquets, deux par jour.

On a pareillement conseillé, particulièrement contre les oxyures, les lavements de semen-contra, de valériane et de mousse de Corse, de chaque 8 grammes, à infuser dans deux tasses d'eau bouillante; passer.

VICES DE CONFORMATION, *voy.* Bec-de-lièvre, Hernie inguinale, ombilicale, Hydrocèle congéniale, Imperforation de l'anus, de l'urètre, du canal vulvo-utérin, Nævi, Spina bifida, etc.

VOMISSEMENT. Les vomissements dépendent-ils d'une irritation de l'estomac, d'une phlegmasie gastro-intestinale? les moyens qu'il convient d'employer sont les suivants : sangsues, cataplasmes réfrigérants à l'épigastre; boissons

tempérées, gommeuses, émollientes, bains, vésicatoires aux membres, diète absolue. *Voy.* Gastro-entérite.

Se lient-ils à une gastralgie? sont-ils nerveux? boissons glacées, et même fragments de glace avalés par le malade; boissons acidules froides, telles que orangeade, limonade, prises fréquemment et en petite quantité à la fois, etc. Potion antivomitive, formule de Rivière; eau de Seltz, de Bussang; magnésie anglaise calcinée (25 à 30 centigrammes, une ou deux fois par jour dans un peu d'eau sucrée); oxyde et sous-nitrate de bismuth (à la dose de 4 décigrammes à 1 gramme par jour); extrait gommeux d'opium (à la dose de 1 centigramme par jour dans une potion ou en pilules); ventouses sèches, sinapismes ou vésicatoires volants à l'épigastre; saupoudrer même ceux-ci de 1 centigramme d'hydrochlorate de morphine; emplâtre de thériaque placé sur la même région.

Sont-ils sympathiques? tout en dirigeant plus spécialement le traitement du côté de l'affection principale, prescrire, sauf les contre-indications, la glace, l'eau de Seltz, l'eau carbonique, la potion effervescente avec sous-carbonate de potasse ou de soude, à la dose de 2 à 4 grammes en solution dans une à deux cuillerées à bouche d'eau, et cuillerée à café ou demi-cuillerée à bouche de jus d'orange ou de citron, que l'on fait avaler immédiatement après la solution indiquée d'abord. La poudre de racine de colombo, à la dose de 2 à 3 décigrammes, mélangée à un peu de miel, de confiture, ou enveloppée de pain azyme, et administrée de la sorte deux ou trois fois par jour, réussit parfois également à calmer les vomissements sympathiques. Il en est de même des potions gommeuses, d'environ 120 grammes, légèrement éthérées, de celles avec addition de trois à cinq gouttes de laudanum de Sydenham, de celles avec pareille quantité d'acide prussique médicinal, administrées environ d'heure en heure, ou de deux heures en deux heures. Quelquefois ont pareillement réussi, l'application de ventouses sèches, de vésicatoires volants, de sinapismes à l'épigastre; les affusions froides (pratiquées en plaçant le malade nu dans

une baignoire vide et en projetant sur la surface de son corps des potées d'eau à 25 degrés environ centigrades). L'on se trouve particulièrement bien de ce dernier moyen quand les vomissements ont les caractères d'une névrose. *Voy.* Choléra, Coliques, Empoisonnement, Gastro-entérite, Iléus, Indigestion, Méningo-encéphalite, etc.

Vomissement de l'enfant non sevré. L'enfant à la mamelle ne vomit souvent que la surabondance de la nourriture dont il est surchargé : ce dont on s'aperçoit, et ce à quoi on remédie en diminuant le temps et la quantité des allactations. Mais quand il vomit fréquemment, et même le lait qu'il prend en petites quantités, et qu'il le vomit après qu'il a séjourné quelque temps dans l'estomac, il devient évident que la digestion stomacale est troublée, soit par la surabondance des sucs acides de l'estomac, soit par la perte des qualités alcalines du lait, soit par l'effet d'une irritation directe ou sympathique de ce viscère. Dans le premier cas, il faut, comme nous l'avons exprimé, diminuer simplement la quantité du lait que l'on donne à l'enfant; dans le second, on lui fait prendre, après les allactations, quelques centigrammes de bicarbonate de soude en solution dans un peu d'eau sucrée, ou quelques cuillerées d'eau de Vichy, ou l'on soumet la nourrice (particulièrement si c'est la nature du lait qui est altérée) à des prescriptions analogues, mais convenablement proportionnées.

Enfin, dans la dernière circonstance, les moyens auxquels il convient d'avoir recours sont la diminution ou la suppression momentanée de l'allaitement, l'usage de boissons gommeuses et de bains.

La faiblesse de l'estomac, qui n'a pas la puissance d'agir sur le coagulum laiteux, sur la partie caséeuse, après que le sérum a été absorbé, peut être aussi une cause de vomissement chez les enfants délicats, faibles, chétifs. Il faut alors les faire téter peu à la fois, et diminuer ce que le lait a de trop épais, de trop substantiel pour leurs débiles estomacs, en faisant boire après chaque allactation un peu d'eau sucrée, aromatisée ou non.

Z.

ZONA. Rarement le repos au lit est-il nécessaire dans cette affection, le plus ordinairement apyrétique ; on se contente de faire garder la chambre, de prescrire une nourriture légère, peu abondante et non excitante, des bains simples, des boissons rafraîchissantes (eau de groseilles, limonade, orangeade, orgeat, boissons émollientes, eau de veau), un laxatif doux ou des lavements s'il y a de la constipation ; on emploie d'ailleurs des topiques locaux, tels que la pommade de concombre, le cérat simple, celui opiacé que l'on applique étendu sur du papier brouillard. *Le papier chimique*, collé sur les plaques de l'éruption, suffit aussi parfois pour calmer l'ardeur et les démangeaisons insupportables. On emploie dans le même but les lotions et applications d'eau végéto-minérale, etc. Une méthode véritablement abortive, mais laborieuse, d'une exécution difficile et d'une utilité secondaire dans cette affection éphémère, consiste dans la cautérisation, avec le crayon de nitrate d'argent, des vésicules naissantes de l'herpès zona ou zoster.

Abréviations concernant le chapitre suivant.

E. i.	École italienne.
P. c.	Propriétés chimiques.
P. m.	Propriétés médicinales.
P. p.	Propriétés physiques.
P. u.	Parties usitées.
Subs. incomp.	Substances incompatibles.
U.	Usages.

AGENTS

THÉRAPEUTIQUES.

A.

ABSINTHE. *L'absinthe, arthemisia absinthium* (synantherées), est une plante indigène vivace. Elle fleurit en juillet et en août.

P. p. Odeur forte et aromatique; saveur très-amère.

P. c. M. Braconnot a trouvé dans l'analyse de l'absinthe : 1° une matière azotée très-amère, soluble dans l'eau froide, peu soluble dans l'alcool; 2° une matière azotée presque insipide; 3° un principe résiniforme d'une grande amertume, soluble dans l'alcool et dans l'eau bouillante; 4° une huile volatile verte; 5° de la chlorophylle; 6° de l'albumine; 7° de la fécule, du ligneux; 8° de l'eau et des sels.

Subs. incomp. Les sulfates de fer et de zinc; l'acétate de plomb.

U. Stimulant et tonique, fébrifuge, vermifuge, etc. On l'emploie dans l'aménorrhée, la leucorrhée chronique, la dyspepsie, les affections atoniques. Pinel et Alibert l'ont donnée avec succès dans les fièvres intermittentes; c'est un des bons fébrifuges indigènes. Elle est particulièrement prescrite dans la médecine des enfants comme anthelmintique, et administrée en tisane et lavement. L'absinthe est encore conseillée comme emmenagogue.

E. i. Médicament hyposthénisant gastrique.

P. u. Feuilles et sommités fleuries. Cullen préfère les feuilles à cause de leur plus grande amertume.

Doses et mode d'administration. Tisane (infusion de

feuilles d'absinthe, de 5 à 10 grammes pour un litre d'eau[1].

Poudre, de 3 à 5 grammes; eau distillée, de 10 à 30 grammes.

Extrait, de demi-gramme à un gramme.

Teinture alcoolique, de 1 à 2 grammes dans une potion.

Vin d'absinthe : feuilles sèches, de 20 à 30 grammes pour un litre de vin de Bordeaux. Si l'on veut produire une action diurétique on se servira de vin blanc.

ACÉTATE D'AMMONIAQUE LIQUIDE. *Acetas ammoniæ liquidus; esprit de Mendérérus.* L'acétate d'ammoniaque est un sel qui cristallise très-difficilement. Les cristaux qu'on en a obtenus sont allongés, grêles et aplatis, d'un blanc de perle, d'une saveur fraîche et douceâtre. Ils sont très-déliquescents. Aussi ne trouve-t-on l'acétate d'ammoniaque, dans les pharmacies, que sous la forme d'un liquide dans lequel ce sel n'entre que pour un dixième d'après Vauquelin. L'acétate d'ammoniaque liquide pur est incolore et limpide.

P. m. Employé comme tonique, sudorifique, et comme excitant résolutif de la muqueuse des voies aériennes. Il convient dans les affections atoniques, adynamiques, etc. L'acétate d'ammoniaque liquide ne doit ses propriétés thérapeutiques qu'à l'ammoniaque qu'il contient, mais son action est plus faible. Selon Boerhaave, Cullen, Selle et beaucoup d'autres, il active la circulation, les sécrétions, etc. M. Mazuyer l'a donné avec avantage contre l'ivresse, la migraine, la fièvre d'hôpital et les douleurs qui accompagnent la fluxion menstruelle.

Doses et mode d'administration :

De 10 à 20 gouttes contre l'ivresse. Contre la migraine : 30 à 40 gouttes dans un verre d'infusion de tilleul chaude. Dans la menstruation difficile et douloureuse : 50 à 72 gouttes dans un verre d'eau sucrée, et données en deux doses. Dans la menstruation excessive et les hémorrhagies utérines : de 10 à 15 grammes dans les vingt-quatre heures.

[1] Ainsi qu'il a déjà été dit, les doses généralement indiquées dans cet ouvrage sont celles qui conviennent au terme moyen de l'enfance, *à l'âge de 7 ans*, le tiers, en un mot, de celles qui conviennent pour les adultes.

Dans les fièvres d'hôpital (pour l'adulte) : de 60 à 90 grammes par jour, mêlé à du sirop simple.

ACÉTATE NEUTRE DE PLOMB. L'acétate de plomb ou *acétate plombique, sel* ou *sucre de saturne*, est un sel qui se présente sous la forme de masses irrégulières, blanches, cristallines ; d'une saveur douce et astringente ; soluble dans l'eau et l'alcool.

Ce sel est un excellent astringent qui se donne à l'intérieur dans le traitement de la diarrhée chronique, soit qu'elle ait pour cause une inflammation catarrhale de la membrane muqueuse de l'intestin, soit qu'il existe des ulcérations nombreuses. Si le mal, dans ce cas, occupe la dernière portion du gros intestin, on le fait prendre dissous dans un lavement.

L'acétate de plomb réussit très-bien dans les hémorrhagies nasales, utérines et intestinales par l'emploi externe et même seulement interne de ce sel. On le conseille aussi dans la phthisie dans le but de faire cesser les sueurs et la diarrhée colliquative. Cependant MM. Trousseau et Pidoux doutent de son action dans la phthisie pulmonaire tuberculeuse.

On emploie encore ce sel avec beaucoup de succès dans le traitement des maladies du cœur, et dans celui des anévrysmes des grosses artères en le faisant prendre intérieurement : d'abord, 5 à 10 centigrammes par jour, et graduellement jusqu'à 1, 2 et même 4 grammes (pour l'adulte), et en posant sur la région du cœur ou sur la tumeur anévrysmale des compresses imbibées d'eau de Goulard.

E. i. Remède hyposthénisant spinal.

Doses et mode d'administration.

A l'intérieur : de 1 à 10 centigrammes par jour.

A l'extérieur : de 8 à 15 grammes par livre d'eau en lotions.

ACÉTATE DE POTASSE. *L'acétate de potasse, acetas potassæ, terre foliée de tartre* ou *végétale, arcane de tartre, tartre régénéré, sel diurétique, etc.*, sel qui se trouve dans la sève de presque tous les végétaux.

P. p. Cristallise en paillettes brillantes et incolores. Il a une saveur chaude, piquante, désagréable.

P. c. Il est très-déliquescent, l'eau en dissout plus que son poids. Il est aussi soluble dans l'alcool.

P. m. On l'emploie avec avantage dans les engorgements des viscères, dans la jaunisse dépendant d'inflammation chronique du foie, dans les hydropisies, la goutte, et dans les indigestions provenant de la sensibilité exagérée de l'estomac. D'après Neuhol, ce sel modère l'exaltation d'action des organes.

A forte dose il agit comme un cathartique.

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

Préparations, doses. On ordonne habituellement ce sel en dissolution dans du petit-lait, du suc d'herbes, de l'eau sucrée, dans une potion, etc., comme diurétique, de 4 à 12 décigrammes; comme cathartique, de 5 à 10 grammes.

ACÉTATE DE SOUDE. *L'acétate de soude, acetas sodæ, terre foliée minérale*, se présente sous la forme de cristaux prismatiques blancs, cannelés, inaltérables à l'air; d'une saveur piquante et amère. Il est soluble dans trois parties d'eau froide, un peu moins soluble dans l'alcool. Il jouit des mêmes propriétés que l'acétate de potasse.

ACÉTATE DE ZINC. L'acétate de zinc, *acetas zinci*, est un sel blanc, inodore, d'une saveur amère et styptique, cristallisé en lames hexagonales, soluble dans l'eau.

Ce sel n'est pas employé à l'intérieur.

A l'extérieur il a exactement les mêmes usages que le sulfate. Voir ce mot.

ACHE. L'ache, *apium graveolens*, est une plante de la famille des *ombellifères;* elle croît dans le midi de la France. Ses racines sont seulement usitées en médecine, elles sont plus ou moins grosses, jaunâtres à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur, d'une odeur douce, aromatique et très-agréable.

Cette plante est diurétique, elle entre dans la composition du sirop des cinq racines apéritives.

Doses et mode d'administration :

En infusion à la dose de 15 à 30 grammes par litre d'eau.

ACIDE ACÉTIQUE. L'acide acétique se trouve dans la

sève de presque tous les végétaux, dans la sueur et l'urine de l'homme. Il se produit pendant la fermentation acide et pendant la putréfaction des matières végétales et animales.

L'acide acétique concentré est liquide, incolore, transparent, d'une odeur vive et pénétrante *sui generis*. Il se prend en masse cristalline par un abaissement de température. On ne l'emploie qu'à l'extérieur en le faisant respirer dans la syncope et l'asphyxie, etc.

On l'obtient soit en distillant le bois, soit en décomposant par l'acide sulfurique le bi-acétate de cuivre.

ACIDE ANTIMONIEUX. L'*acide antimonieux* ou *deutoxyde d'antimoine* est blanc, insipide, rougissant la teinture de tournesol à l'état d'hydrate; insoluble dans l'eau. On l'obtient en dissolvant l'antimoine dans l'acide nitrique et évaporant jusqu'à siccité.

ACIDE ANTIMONIQUE. L'*acide antimonique* ou *peroxyde d'antimoine* est d'un jaune pâle, insipide, rougissant la teinture de tournesol à l'état d'hydrate; insoluble dans l'eau. On l'obtient en dissolvant l'antimoine dans l'eau régale, et faisant évaporer à siccité.

Les acides antimonieux et antimonique sont de toutes les préparations d'antimoine celles qui agissent avec le moins de violence.

Quant à leur action thérapeutique et aux doses auxquelles on les donne, voir *Antimoine diaphorétique*.

ACIDE ARSÉNIEUX. L'*acide arsénieux*, *oxyde blanc d'arsenic*, vulgairement *arsenic*, *mort-aux-rats*, se trouve rarement dans la nature; cependant on le rencontre en Bohême sous la forme de cristaux blancs, transparents, et en Hesse, à l'état d'une poudre blanche. Celui que possède le commerce est obtenu par sublimation en grillant les minerais de cobalt arsenical; il est en masses blanches, vitreuses, demi-transparentes, opaques et blanches, si l'acide a été exposé à l'air longtemps, quelquefois jaune ou rougeâtre, s'il contient du sulfure d'arsenic; inodore, d'une saveur âcre et corrosive; exposé sur des charbons ardents, il laisse dégager

une odeur alliacée; peu soluble dans l'eau, plus à chaud qu'à froid.

Quoique cet acide soit un des poisons les plus énergiques, beaucoup de praticiens n'ont pas craint d'y avoir recours, même pour l'usage interne. Adrien Slevogt, Melchior Frick, Gmelin, Jacobi, Fowler, Robert Willian, Pearson, Cullerier, Biett, etc., etc., en ont obtenu les résultats les plus heureux. On l'emploie avec avantage dans le traitement des fièvres intermittentes, tierces et quartes, des névralgies périodiques, de l'asthme spasmodique, des catarrhes chroniques, des affections cancéreuses, syphilitiques et dans certaines affections cutanées rebelles.

On s'en sert à l'extérieur dans l'eczéma et dans l'impétigo chroniques et dans les formes sèches des maladies de la peau, dans certaines maladies de l'utérus, dans les ulcérations cancéreuses et scrofuleuses, et sur les ulcères de mauvaise nature.

L'acide arsénieux entre dans la composition des poudres : du frère Cosme, de Dubois, de Rousselot, de Plunquet, etc. Il fait la base des liqueurs de Fowler et de Pearson ; enfin il entre dans les pâtes épilatoires.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur : commencer par 2 milligrammes (un vingt-cinquième de grain), et ne jamais dépasser 5 centigrammes pour l'adulte.

Liqueur de Fowler : de 5 à 10 gouttes par jour dans de l'eau sucrée (dose de l'adulte). *Liqueur de Pearson* : de 10 à 20 gouttes par jour (pour l'adulte), également dans de l'eau sucrée.

A l'extérieur : on emploie le plus souvent les liqueurs de Fowler et de Pearson, ou les poudres ci-dessus désignées, en les délayant avec un peu d'eau gommée ou d'eau simple. Mais si l'on a affaire à une surface ulcérée d'une dimension assez grande, il ne faut agir chaque jour que partiellement sur cette surface.

ACIDE AZOTIQUE. *L'acide azotique, nitrique, esprit de nitre, eau seconde des graveurs, eau-forte*, etc., est un liquide

transparent, incolore quand il est pur; d'une odeur forte et désagréable, d'une saveur très-acide et caustique; il décompose les substances animales et végétales et les colore en jaune. On l'obtient en décomposant le nitrate de potasse par l'acide sulfurique.

L'acide azotique concentré est un caustique très-puissant qui désorganise promptement les tissus avec lesquels il est mis en contact. Suffisamment étendu d'eau il constitue la *limonade nitrique*, et il n'agit plus alors que comme stimulant. On administre avec succès cette boisson dans les fièvres typhoïdes, les affections chroniques du foie, le scorbut, les hydropisies, etc.

A l'extérieur, on l'emploie affaibli comme astringent et excitant dans le croup, certaines affections cutanées, dans les cas d'ulcères atoniques, etc.; concentré, il sert à brûler les verrues, à cautériser les chairs fongueuses, les plaies envenimées, etc. Enfin on peut l'employer comme rubéfiant de la peau selon la méthode de Hull.

Cet acide sert à la préparation de l'éther nitrique, de l'alcool nitrique, de l'eau régale, des pommades citrine et oxygénée, etc.

E. i. Action hyposthénisante vasculo-veineuse.

Doses et mode d'administration.

A l'intérieur, Q. S. pour faire une limonade.

A l'extérieur, en lotions, 10 à 30 grammes pour 500 gram. d'eau.

ACIDE BENZOIQUE. L'*acide benzoïque* ou *fleurs de benjoin* existe dans tous les baumes, principalement dans le benjoin. Il cristallise en longs prismes blancs, brillants, satinés, légèrement ductiles; il est inodore lorsqu'il est pur; mais toujours odorant quand il renferme un peu de résine; d'une saveur piquante et un peu amère, il est soluble dans l'eau, l'alcool et les acides sulfurique et nitrique concentrés.

On l'emploie en médecine dans les catarrhes subaigus ou chroniques des voies aériennes et urinaires, les inconti-

nences d'urines, etc.; on le donne à la dose de 10 à 30 centigrammes dans une potion, julep, etc.

ACIDE BORIQUE. L'*acide borique*, *acidum boracicum*, ou *sel sédatif de Homberg*, qui le découvrit en 1702, se trouve pur dans la nature; on le rencontre dans certains lacs de Toscane, etc.

L'acide borique est solide, blanc, lamelleux, d'un aspect nacré, doux au toucher, cristallisé en hexaèdres, inodore, d'une saveur légèrement acide, inaltérable à l'air et soluble dans l'eau.

L'action tempérante de ce sel est peu prononcée; on s'en sert rarement aujourd'hui. Cependant on le conseille dans les fièvres aiguës, pour modérer l'agitation du sang, la chaleur fébrile, le délire, etc. On le fait prendre dans une émulsion d'amandes ou une boisson émolliente, à la dose de 3 à 6 décigrammes.

On l'obtient en dissolvant l'acide borique de Toscane, qui ne contient que très-peu de matières étrangères. On filtre la dissolution bouillante et on la laisse cristalliser.

E. i. médicament hyposthénisant vasculo-veineux.

ACIDE CHLORHYDRIQUE. L'*acide chlorhydrique*, *hydrochlorique*, *muriatique*, *esprit de sel fumant*, s'obtient en décomposant le sel marin par l'acide sulfurique, et recevant le gaz dans de l'eau distillée qui doit s'en saturer. Pur, il est incolore, transparent, d'une odeur suffocante. Exposé à l'air humide, il répand des vapeurs blanchâtres douées d'une odeur piquante. Celui du commerce est d'une couleur légèrement jaunâtre. Il est formé d'un volume de chlore et d'un volume d'hydrogène.

L'acide chlorhydrique est employé en limonade, dans les fièvres typhoïdes, certaines affections cutanées et chez les personnes atteintes de calculs formés d'oxalate de chaux. En gargarisme, contre les aphthes, les ulcères gangréneux de la gorge. A l'extérieur, on s'en sert en topiques, lotions, injections et pédiluves, contre le croup, le muguet, la pourriture d'hôpital, les ulcères de mauvaise nature, les engelures,

les maladies herpétiques, les blennorrhagies chroniques, etc.

E. i. Remède hyposthénisant vasculo-veineux.

Doses et mode d'administration : acide, Q. S. pour une limonade. Gargarisme, 4 à 10 grammes pour 500 grammes d'eau d'orge. Pédiluve, eau Q. S.; acide, 40 à 60 grammes.

Sur les aphthes, contre le muguet et le croup, on l'applique à l'aide d'un pinceau, soit pur, soit étendu d'eau, ou mélangé au miel, au miel rosat, etc.

ACIDE CITRIQUE. L'acide citrique est solide, blanc, cristallisé en prismes rhomboïdaux; inaltérable à l'air, soluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool, inodore et d'une saveur très-acide. Il existe dans le jus du citron, de l'orange, etc.

U. On s'en sert en pharmacie pour préparer des limonades dont l'action est tempérante, etc. Il est recommandé dans les hémorrhagies utérines qui surviennent après l'accouchement.

On l'obtient en saturant le jus de citron avec de la craie pulvérisée, et en traitant le citrate insoluble par de l'acide sulfurique affaibli.

E. i. Médicament hyposthénisant vasculaire.

ACIDE HYDROCYANIQUE. L'*acide hydrocyanique*, *cyanhydrique* ou *prussique*, est liquide, incolore, transparent, d'une odeur forte et semblable à celle des amandes amères ; d'une saveur d'abord fraîche, puis âcre et caustique; peu soluble dans l'eau, plus soluble dans l'alcool. Rougissant faiblement la teinture de tournesol ; susceptible de former des sels, etc. Il est formé de 96,36 de cyanogène et de 3,64 d'hydrogène.

L'acide hydrocyanique anhydre est un des poisons les plus violents. Étendu d'eau et administré à faibles doses, c'est un très-bon calmant. M. Magendie, qui le premier l'employa en France, le conseille dans les toux nerveuses et convulsives, la phthisie, la coqueluche, l'asthme, les palpitations spasmodiques, quelques névralgies, etc. En Angleterre on l'administre soit à l'intérieur, soit en lotions locales

sur les dartres et certaines affections cutanées chroniques, douloureuses ou accompagnées de démangeaisons. Haynes, Carpani, et presque tous les médecins italiens, recommandent de faire des injections contenant quelques gouttes de cet acide dans le traitement de la période aiguë de la blennorrhagie. Enfin on sait que Richter a préconisé ces mêmes injections dans les cas de cancer à la matrice.

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration de l'acide prussique médicinal.

A l'intérieur, de 2 à 6 gouttes dans une potion ou julep de 150 grammes, à prendre par cuillerées à bouche toutes les heures. Il faut recommander au malade d'agiter la bouteille chaque fois qu'il pendra de ce mélange.

ACIDE SULFURIQUE. L'*acide sulfurique, huile* ou *esprit de vitriol, acide vitriolique,* se rencontre en grande quantité dans la nature, soit combiné avec la chaux, la soude, etc., soit libre. On peut l'obtenir anhydre. Celui qu'on trouve dans les pharmacies est liquide, incolore, inodore, d'une consistance oléagineuse, et d'une saveur très-acide; son poids spécifique est plus grand que celui de l'eau. Mis en contact avec des substances végétales et animales, il les noircit et les réduit en bouillie.

L'acide sulfurique est un des poisons irritants les plus énergiques. En médecine on ne l'emploie jamais pur, si ce n'est pour cautériser des verrues, encore faut-il l'appliquer avec une grande circonspection ; étendu de beaucoup d'eau on l'emploie en lotions ou en bains dans certaines affections dartreuses et la gale.

Administré à l'intérieur, à un degré de dilution convenable, l'acide sulfurique est astringent et tonique. Il fortifie les organes en activant les fonctions digestives, et en augmentant la sécrétion urinaire. On en prépare une boisson qu'on nomme *limonade sulfurique ou minérale,* dont l'action thérapeutique est très-utile dans les fièvres typhoïdes, les diarrhées chroniques, les hémorrhagies passives et le scorbut.

Son usage trop longtemps continué peut occasionner la cardialgie, l'amaigrissement, etc.

On prépare avec de l'acide sulfurique *l'eau de Rabel*, et des *élixirs acides*, tels que ceux de : *Mynsicht*, de *Haller*, de *Dippel* et de *Schultz*.

E. i. Action hyposthénisante vasculo-veineuse.

ACIDE TARTRIQUE. L'acide tartrique se trouve dans la nature combiné à la potasse ou à la chaux.

Il est solide, blanc, cristallisé en prismes hexaèdres, dont les faces sont parallèles deux à deux, terminés par une pyramide à trois faces; inaltérable à l'air quand il est pur, soluble dans l'eau et l'alcool, inodore, d'une saveur acide et agréable.

A petites doses, les propriétés thérapeutiques de l'acide tartrique sont tempérantes et très-utiles dans les cas d'irritation gastrique, de fièvres, etc., etc.

Avec ce sel on prépare un sirop (sirop tartrique), des limonades et une eau gazeuse (soda Water), etc., etc.

ACONIT NAPEL. L'*aconit napel*, *aconitum napellus*, est une plante vivace, de la famille des *renonculacées*, qui croît dans les montagnes de la Suisse et du Jura.

Brandes a trouvé dans l'analyse de cette plante une substance alcaloïde qu'il a nommée *aconitine*. Ce résultat a été vérifié par MM. Pelletier et Caventou. L'aconitine pure ne cristallise pas; elle est blanche, inodore, d'une saveur amère, peu soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool et dans l'éther.

A hautes doses, l'aconit est un poison narcotico-âcre, très-énergique. A petites doses, il agit comme diurétique et diaphorétique; il paraît aussi augmenter la fréquence du pouls et la transpiration cutanée. M. Fouquier l'a employé avec succès contre les hydropisies. Storck l'a beaucoup vanté dans la goutte, les affections rhumatismales chroniques; Greding s'en est servi avec avantage contre le squirrhe. Collin l'a préconisé contre la paralysie, et pour combattre les fièvres intermittentes et les fièvres quartes obstinées. Enfin un grand

nombre de praticiens en ont obtenu de bons résultats dans la syphilis constitutionnelle, les affections cancéreuses et les phlegmasies chroniques des organes de la respiration.

E. i. Médicament hyposthénisant vasculaire artériel.

Doses et mode d'administration.

Poudre, de 1 à 5 centigrammes progressivement.

Extrait, de 1 à 3 centigrammes.

Teintures (alcoolique ou éthérée), de 3 à 10 gouttes.

(Ces doses toujours pour l'enfant de 7 ans; pour l'adulte les multiplier par trois.) Dans la paralysie et les rhumatismes il faut donner des doses un peu plus fortes.

ALOÈS. L'aloès est un suc extracto-résineux fourni par plusieurs plantes vivaces qui appartiennent au genre *aloe*, famille des *liliacées* ou des *aloïdées* des auteurs modernes.

On distingue dans le commerce trois espèces d'aloès : l'aloès succotrin ou socotrin, *aloe succotrina*, qui provient de Socotora, île de la mer des Indes, à l'entrée du détroit de Babel-Mandeb. La plante qui le produit croît sur des montagnes calcaires très-élevées. Il est le plus pur, presque entièrement soluble dans l'eau et l'alcool. Il est en masses plus ou moins volumineuses, d'une couleur brune verdâtre, jaunes et transparentes sur leurs bords, se ramollissant à la chaleur des doigts, friables ; cassure vitreuse ; donnant une poudre d'un beau jaune doré, mais qui s'agglomère promptement ; d'une odeur forte particulière ; saveur très-amère.

L'aloès hépatique ou des Barbades, *aloe barbadensis*, est d'une couleur jaune sale, peu transparente ; il se ramollit moins, et conserve davantage sa forme ; sa cassure est terne et d'un jaune sale ; moins soluble que le précédent, et d'une odeur forte, nauséeuse et désagréable.

L'aloès caballin, *aloe caballina* des officines, est tout à fait brunâtre, ne se ramollissant pas, non friable, cassure grenue; poudre brunâtre ou d'un brun verdâtre, laissant près de 30 pour 100 de résidu ; odeur presque fétide.

L'aloès succotrin est composé, suivant M. Trommsdorff, de principe savonneux amer, 75; de résine, 25; et d'une trace

d'acide gallique ; il paraît contenir en outre un peu d'huile essentielle.

P. m. L'aloès jouit de propriétés différentes, selon les doses auxquelles on le donne. A petites doses, et pris au moment du repas, il agit comme tonique, réveille l'appétit, facilite la digestion. A plus fortes doses, c'est un purgatif drastique qui agit sur le gros intestin d'une manière spéciale. Comme emménagogue, il convient quand l'inertie de l'organe utérin empêche l'écoulement des règles. Son action vermifuge est très-renommée. Dans le cas où les intestins seraient irrités et ne pourraient pas le supporter, on peut en préparer une pommade et l'appliquer sur la peau de l'abdomen. Thomas de Salisbury conseille d'appliquer sur le ventre des cataplasmes faits avec le suc frais de cette plante. Mais certains praticiens s'élèvent contre cette opinion, se basant sur l'expérience de Redi, qui a vu vivre des lombrics pendant quatre jours dans une solution très-amère d'aloès, ce qui laisserait douter de l'action anthelmintique directe de cette substance, et pourrait faire supposer que ces entozoaires seraient entraînés par les sécrétions que provoque l'aloès dans le tube intestinal.

L'aloès a été employé avec succès dans les hépatites chroniques, vulgairement connues sous les noms d'hypocondriasis, jaunisse, obstruction ; dans l'aménorrhée, pour combattre les congestions encéphaliques ou pulmonaires, et dans la chlorose (à faible dose et en y ajoutant une portion assez considérable d'oxyde ou de sous-carbonate de fer).

Il n'est pas prudent, et même il y a un grand danger, d'après Fothergill, d'en faire usage chez les femmes parvenues à l'âge où les fonctions de la matrice viennent de cesser. Il y aurait aussi des inconvénients à l'employer chez les femmes enceintes, chez les calculeux, chez les gens tourmentés de rétention d'urine ou de catarrhe de la vessie.

E. i. Action hyposthénisante entérique.

L'aloès entre dans beaucoup de préparations officinales, telles que l'élixir de longue vie, l'élixir de Garus, l'élixir sacré; la teinture sacrée, la teinture aloétique composée (drogue

amère) ; les grains de santé, les grains de vie; les pilules ante cibum, d'Anderson, de Bontius, de Rufus, antiictériques de Buchan, toniques laxatives de Swédiaur; le collyre contre les taies de la cornée (Boerhaave), le collyre de Brun contre les ulcères des paupières ; l'injection détersive de Gaubius dans la blennorrhagie syphilitique; celle de Bories; le digestif antiseptique de Boerhaave pour panser les plaies de mauvaise nature, etc.; enfin dans des suppositoires aloétiques employés pour rappeler la fluxion hémorrhoïdale.

Doses et mode d'administration. Comme tonique, de 2 à 7 centigrammes en bols ou pilules; comme drastique, de 10 à 40 centigrammes ; comme vermifuge, on donne la dose drastique.

ALUN, *alumen*. Bisulfate ou sulfate acide d'alumine et de potasse.

L'alun est un sel que l'on trouve en petite quantité aux environs des volcans, à la solfatare de Pouzzoles, etc. Il est solide, blanc, plus ou moins transparent, légèrement efflorescent ; il cristallise en octaèdres réguliers ; il est d'une saveur très-styptique ; soluble dans 18 parties d'eau froide ; il est formé, d'après Berzélius, de : sulfate d'alumine, 36,85, de sulfate de potasse, 18,15, et d'eau, 45,00.

Soumis à l'action prolongée du feu, l'alun se fond, perd son eau de cristallisation, se boursoufle, devient blanc, opaque, léger et poreux. Il constitue alors l'*alun calciné* des officines. On l'emploie dans cet état comme escarrotique, pour aviver les surfaces des ulcères, et pour en ronger et détruire les excroissances charnues et fongueuses.

L'alun est un puissant astringent. On peut l'employer avec avantage, à l'intérieur, contre les hémorrhagies passives, les diarrhées rebelles et les écoulements atoniques. Il a parfaitement réussi à M. Fouquier contre le dévoiement qui survient dans les fièvres typhoïdes. On le donne dans ce cas de 1 à 4 grammes par jour (pour l'adulte) dissous dans un véhicule mucilagineux. On l'administre aussi à l'extérieur contre les inflammations chroniques de la conjonctive, du larynx et

du pharynx, les aphthes, les fleurs blanches, etc. Les gargarismes alumineux ont été préconisés par Bennati dans quelques cas d'aphonie, et dans de graves altérations du timbre de la voix.

La solution aqueuse d'alun agit encore comme hémostatique, pour arrêter le sang des coupures, écorchures, piqûres de sangsues, etc.

M. le docteur Kapeler, à l'hôpital Saint-Antoine, emploie l'alun avec succès pour combattre la colique de plomb. Il en ordonne 4 à 12 grammes (pour un adulte) dans un julep gommeux dont il fait prendre au malade une cuillerée d'heure en heure. Il en a même porté la dose jusqu'à 20 grammes par jour.

M. Bretonneau, de Tours, en a presque fait un emploi spécial dans le croup ou l'angine couenneuse. On l'insuffle à la dose de 4 à 5 grammes, trois, quatre ou six fois par jour, en ayant soin de le porter le plus profondément possible dans la gorge, et profitant, pour faire les insufflations, du moment où le malade crie et fait une grande inspiration. Cette opération est suivie d'une salivation abondante et d'efforts de vomissements, mais ce désordre se calme promptement. On l'emploie aussi comme topique, après l'avoir mélangé avec un peu d'eau. Selon M. le docteur Trousseau, lorsque la diphthérite s'étend à la peau, au mamelon, ou à la membrane muqueuse des organes de la génération, ce qui est fort commun lorsque la maladie règne épidémiquement, des solutions alumineuses fréquemment répétées guérissent sans difficulté cette phlegmasie souvent si redoutable. (Mémoire sur la diphthérite cutanée, *Archives générales de médecine*, t. XXIII, pag. 383.)

L'alun est encore utile pour guérir, chez les femmes et surtout chez les jeunes filles, des phlegmasies aiguës de la vulve, qui règnent quelquefois épidémiquement et qui s'accompagnent d'une exsudation membraniforme. On emploie aussi les solutions alumineuses pour apaiser les démangeaisons insupportables que les femmes éprouvent souvent dans les organes extérieurs de la génération.

Doses et mode d'administration : de 3 à 5 décigrammes en solution, opiat, bols, pilules.

Contre les diarrhées, les dyssenteries, les incontinences nocturnes d'urine, les hémorrhagies internes et passives, de 1 à 4 gram. dans une potion ou solution de 500 gram. de véhicule.

L'alun fait partie d'une foule de préparations magistrales, telles que le serum aluminé de Marc, la tisane astringente de Duméril, le julep alumineux de Kapeler, les pilules d'Helvétius, de Cullen, de Gall, le gargarisme de Bennati, de Pringle, de Ricord, etc.

AMANDES AMÈRES. Les amandes amères sont le fruit de l'*amygdalus communis*, famille des *rosacées*.

P. c. Elles contiennent du mucilage, une huile fixe, une huile volatile très-âcre et de l'acide hydrocyanique. L'huile volatile et l'acide ne préexistent pas dans les amandes amères ; ils ne se développent qu'au contact de l'eau.

Les propriétés toxiques des amandes amères étaient connues des anciens. Dioscoride a écrit qu'elles sont utiles pour tuer les renards. Matthioli, Montano et Wepfer les signalèrent comme propres à empoisonner les animaux domestiques. L'huile essentielle qu'on retire des amandes amères est aussi active, selon quelques auteurs, que l'acide hydrocyanique médicinal.

L'emploi thérapeutique des amandes amères est peu fréquent aujourd'hui. On dit qu'Asclépiade en fit usage dans les mélancolies, et Hippocrate dans les douleurs utérines qui suivent l'accouchement. Dioscoride et Pline en ont vanté les propriétés. Après être restées longtemps dans l'oubli, Boerhaave les remit en vogue en les conseillant dans les maladies inflammatoires, comme fondant et atténuant les humeurs. Thebasius les ayant prescrites contre l'hydrophobie, rapporte douze cas de guérison, mais ce résultat paraît très-douteux aujourd'hui. Bergius et Murray ont guéri avec l'émulsion d'amandes amères des fièvres intermittentes qui avaient résisté à l'emploi du quinquina. Mylius regarde les amandes amères comme le meilleur succédané de l'écorce

du Pérou. On leur accorde aussi une vertu diurétique et vermifuge. Wielbel a provoqué l'expulsion d'un tænia à l'aide de ce médicament (*Journal* d'Hufeland, 1806). Borda a employé avec succès l'eau distillée d'amandes amères pour combattre les douleurs qui accompagnent les calculs rénaux et vésicaux.

E. i. Médicament hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

Doses : amandes amères et amandes douces, de chaque 2 à 4 gram. (1/2 gros à un gros) ; eau, 500 gram. (1 litre) ; sucre, 60 gr., pour faire une émulsion à prendre par cuillerées à bouche toutes les heures.

Eau distillée d'amandes amères, de 2 à 8 gr. dans 200 gr. d'une potion édulcorée avec le sirop d'écorces d'oranges, 30 grammes.

AMBRE GRIS. L'ambre gris, *ambra cinerea*, substance que l'on trouve flottant sur les eaux de la mer, près des côtes de l'Inde, de l'Afrique et du Brésil. La plupart des auteurs ont pensé, avec Swédiaur, que cette substance n'était autre chose que des aliments mal digérés, ou un mélange d'excréments et de portions de substances alimentaires, ou la formation de concrétions de cette nature arrêtés dans l'intestin cæcum du *physeter macrocephalus* (famille des cétacés). MM. Pelletier et Caventou pensent que l'ambre gris est un bézoard ou calcul biliaire. D'après M. Guibourt on peut admettre ces deux opinions.

P. p. Il se présente sous la forme de morceaux irréguliers, plus ou moins volumineux, d'une couleur grisâtre ou jaunâtre, opaque, d'une cassure grenue, parsemée de petites taches blanchâtres ou noirâtres, d'une odeur aromatique particulière, ayant beaucoup de rapport avec celle du musc.

P. c. L'ambre gris est insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool chaud, l'éther et quelques huiles fixes. Il est formé d'*ambréine*, principe immédiat cristallisable, de résine, d'acide benzoïque et de sel marin.

U. Il est antispasmodique et aphrodisiaque. On l'emploie avec succès dans les convulsions, les névroses et les accidents de fièvres adynamiques, etc.

Mode d'administration : en substance, de 15 à 40 centigr.

Teinture alcoolique ou éthérée, de 5 décigr. à 1 gramme dans une potion, un julep, etc.

AMMONIAQUE (*azotide d'hydrogène*). L'ammoniaque est le résultat d'une combinaison d'un volume d'azote et de trois volumes d'hydrogène. C'est un corps gazeux, beaucoup plus léger que l'air, incolore, doué d'une odeur forte et pénétrante, qui le caractérise, et d'une saveur caustique. Il est très-soluble dans l'eau, qui peut en absorber jusqu'à un tiers de son poids et s'en saturer. Alors cette dissolution, plus ou moins saturée, constitue l'ammoniaque liquide des officines (alcali volatil, alcali volatil fluor, esprit de sel ammoniac). Elle est incolore, transparente, d'une odeur et d'une saveur analogues à celles du gaz ammoniac.

L'ammoniaque est un médicament important et d'un usage très-fréquent. A l'extérieur, son action est rubéfiante, vésicante et cautérisante. On l'emploie ainsi dans le croup, l'angine, la pleurésie, les douleurs rhumatismales ou névralgiques, etc. A l'intérieur, on la donne, dans un véhicule aqueux, comme stimulante, sudorifique et diaphorétique, dans les affections cutanées indolentes ou arrêtées subitement, les hydropisies, le tétanos; dans certaines fièvres putrides, afin de déterminer la crise par des sueurs ; dans certaines fièvres ataxiques lentes. Le docteur Strahl préconise beaucoup la mixture suivante dans toutes les périodes de la scarlatine : carbonate d'ammoniaque, 2 grammes ; eau distillée, 200 grammes; sirop d'Althæa, 30 grammes, à prendre par cuillerées dans les vingt-quatre heures. Selon le docteur Dune, l'ammoniaque est le plus puissant agent thérapeutique pour combattre le diabète. Elle est utile aussi contre les morsures des animaux venimeux. On la fait respirer dans l'asphyxie et la syncope, en ayant soin toutefois de suspendre l'emploi de ce médicament quand le malade revient à lui, pour ne pas enflammer, par une action trop prolongée, la membrane muqueuse pulmonaire. Selon Pinel, on peut même, par ce moyen, prévenir quelquefois les accès épileptiques.

L'action neutralisante de l'ammoniaque la rend un précieux antidote dans les empoisonnements par les acides, dans les coliques venteuses et les pneumatoses, et toutes les fois que des gaz, particulièrement l'acide carbonique, se développent dans les voies digestives, soit naturellement, soit accidentellement.

On s'en sert encore à l'extérieur dans les brûlures récentes, afin d'empêcher l'inflammation et les phlyctènes de se développer ; dans plusieurs maladies lentes des muscles, des glandes lymphatiques ; dans les engorgements laiteux des mamelles qui ne sont pas anciens, dans la gale, les dartres et l'œdème. Fortement étendue (de 2 à 8 grammes pour 500 grammes d'eau), on peut l'injecter dans le vagin pour exciter la membrane muqueuse et rappeler une phlegmasie locale supprimée. Girard de Lyon la prescrit en injection, à la dose de 4 grammes pour 500 grammes d'eau, contre le cancer ulcéré de la matrice, dont elle supprime l'odeur, calme les douleurs et modère l'hémorrhagie.

Les médecins anglais ne prescrivent jamais un liniment stimulant sans y ajouter de l'ammoniaque liquide.

E. i. Remède hypersthénisant cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur : 2, 4 ou 6 gouttes dans un demi-verre d'eau ou dans une potion, pour les cas ordinaires. Dans le tétanos, on peut donner jusqu'à 5 grammes d'ammoniaque par jour, en ayant soin de bien la fractionner. Dans l'empoisonnement par les acides, on peut porter l'ammoniaque à une dose assez élevée; mais il faut l'étendre de beaucoup d'eau.

Dans le météorisme, ou l'amas de gaz acide carbonique : ammoniaque liquide, 8 grammes ; émulsion de gomme arabique, 250 grammes (dose pour l'adulte), à prendre par cuillerées à bouche.

Collyre sec ammoniacal : hydrochlorate d'ammoniaque et chaux vive, de chaque 15 grammes; cannelle en poudre, 8 grammes; huile essentielle de girofle, 2 grammes. Il faut avoir soin de pulvériser séparément la chaux et le sel am-

moniacal, de faire vivement le mélange de toutes les substances, et de le conserver dans un flacon à large ouverture et bouché en verre. On se sert avec succès de ce collyre dans les ophthalmies chroniques.

Comme caustique : la pommade de Gondret, ou imbiber d'ammoniaque liquide une rondelle d'agaric de chêne, et en appliquer sur la peau la surface molle et spongieuse. Comme rubéfiant : faire un liniment avec alcali volatil, 1 partie ; huile d'amandes douces, 8 parties.

L'ammoniaque entre dans un grand nombre de préparations, telles que le baume Opodeldoch, la pommade de Gondret, l'eau de Luce, l'esprit de Sylvius.

ANGÉLIQUE. L'*angélique, angelica archangelica*, est une plante bisannuelle de la famille des *ombellifères*, qui croît abondamment en Suisse, sur les Alpes, les Pyrénées, etc.

On fait avec l'angélique des conserves, des liqueurs de table. Les confiseurs préparent un bonbon avec les jeunes tiges de cette plante. En médecine, on se sert des racines et des semences.

L'angélique jouit de propriétés stomachiques et stimulantes dont on fait trop peu d'usage aujourd'hui. Elle convient dans l'inertie des forces digestives, les vomissements spasmodiques, les flatuosités, la chlorose, l'hystérie, etc. Elle est très-utile sur la fin des catarrhes pulmonaires chroniques, pour faciliter l'expectoration et tonifier la membrane muqueuse. On l'a de plus conseillée comme emménagogue dans certains cas.

Doses et mode d'administration :

En infusion : de 5 à 15 grammes par litre d'eau bouillante.

En poudre : de 5 à 10 grammes, en bols ou pilules.

ANIS. L'*anis, pimpinella anisum*, est une plante de la famille des *ombellifères*. Elle est originaire de l'Egypte et du Levant. On la cultive dans le midi de la France. La semence seule est usitée.

Les semences d'anis ont la forme de petits grains ovoïdes, d'un vert plus ou moins gris ; jaunâtres quand ils ont vieilli,

supportés sur un pédicule très-délié, striés longitudinalement; d'une odeur agréable, d'une saveur aromatique, chaude et un peu sucrée.

L'anis est conseillé en médecine pour stimuler les voies digestives, combattre les flatuosités, les coliques, certaines diarrhées séreuses, etc. M. le docteur Trousseau rapporte avoir vu des nourrices calmer les coliques de leurs nourrissons en buvant elles-mêmes une infusion d'anis. L'emploi thérapeutique de cette plante remonte à la plus haute antiquité. Hippocrate lui avait reconnu des vertus emménagogues et diurétiques; Galien, des propriétés stomachiques et carminatives. Dioscoride, Aëtius, Oribase, etc., coufirment ces opinions.

Les semences d'anis se donnent en infusion à la dose de 4 à 8 grammes, pour une livre d'eau bouillante.

ANIS ÉTOILÉ. L'*anis étoilé* ou *badiane* est le fruit de l'*illicium anisatum*, arbre de la Chine et du Japon, de la famille des *magnoliacées*. Capsules monospermes, au nombre de sept à huit, quelquefois plus, disposées en étoiles, comprimées, rugueuses, rougeâtres, d'une odeur et d'une saveur analogues à celles de l'anis. Elles contiennent de l'huile volatile et une huile grasse verte; de la résine, du tannin, de la matière extractive, de la gomme, de l'acide benzoïque et quelques sels.

La badiane est un succédané de l'anis; elle se donne dans les mêmes cas et aux mêmes doses.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE. L'*antimoine diaphorétique*, improprement appelé *oxyde blanc* d'antimoine, est un corps pulvérulent, blanc, insoluble dans l'eau. On l'obtient en projetant dans un creuset chauffé jusqu'au rouge parties égales d'antimoine et d'azotate de potasse, et laissant la matière sur le feu pendant une demi-heure pour opérer la décomposition.

Le produit de cette opération est un mélange de nitrate et d'antimoniate de potasse, *antimoine diaphorétique non lavé* des anciens. En lavant le produit à plusieurs reprises, on a l'*antimoine diaphorétique lavé* (seul employé).

L'antimoine diaphorétique est employé principalement comme résolutif et contro-stimulant dans la pneumonie, l'hémorrhagie parenchymateuse du poumon, le rhumatisme articulaire, la phlébite, le catarrhe suffocant des vieillards, et dans le catarrhe pulmonaire profond des adultes. M. le docteur Trousseau le prescrit suspendu dans un looch, en poudre ou en pilules, depuis 5 décigrammes chez les enfants à la mamelle, jusqu'à 8 et 10 grammes chez les adultes. Il convient cependant de ne pas aller au delà de 4 grammes dans les catarrhes non-fébriles. Ce praticien et beaucoup d'autres regardent ce médicament comme presque toujours infidèle, et ils pensent qu'on devrait lui substituer l'oxyde d'antimoine, l'acide antimonieux (deutoxyde) ou l'acide antimonique (peroxyde d'antimoine), que l'on donne dans les mêmes cas et aux mêmes doses.

E. i. Remède hyposthénisant vasculaire-artériel.

ARMOISE. L'*armoise*, *artemisia vulgaris*, est une plante vivace, indigène, qui croît sur les bords de la mer et dans les lieux incultes. Elle appartient à la famille des *synanthérées*, tribu des *corymbifères*.

P. u. Les sommités.

P. p. Odeur légèrement aromatique, saveur un peu amère.

P. c. M. Braconnot a trouvé dans l'armoise une matière animalisée, amère, et de l'huile volatile. L'eau et l'alcool en dissolvent les principes actifs.

P. m. Stimulant peu énergique. On l'ordonne comme emménagogue dans la rétention des règles causée par inertie de la matrice. Bresler, Hufeland et Burdach disent avoir employé avec succès contre l'épilepsie la poudre de la racine de cette plante.

E. i. Médicament hyposthénisant gastrique.

L'armoise est de la même famille et du même genre que l'absinthe. Ses propriétés sont un peu plus faibles. Voir pour le mode d'administration celui de l'absinthe, page 223.

ARNICA. L'arnica, *arnica montana*, est une plante vivace

qui croît dans les Vosges, les Pyrénées, les Alpes et en Suisse. Elle appartient à la famille des *synanthérées* ou *composées*, tribu des *corymbifères*.

P. u. Les fleurs et la racine. Cependant en Italie on se sert aussi des feuilles.

P. p. Odeur agréable, aromatique, saveur amère et piquante, celle de la racine est amère et âcre.

P. c. MM. Lassaigne et Chevalier ont trouvé dans l'analyse des fleurs de cette plante : 1° une résine odorante; 2° une matière amère, nauséeuse, analogue à la cytisine; 3° de l'acide gallique; 4° une matière colorante jaune; 5° de l'albumine; 6° de la gomme, et enfin des sels à base de potasse et de chaux.

L'eau et l'alcool se chargent des principes actifs.

Subs. incomp. Les sulfates de zinc, de fer, l'acétate de plomb et les acides minéraux.

U. ou *P. m.* Stimulant très-énergique dont l'action se manifeste d'abord en irritant les voies digestives, et faisant éprouver un sentiment de pesanteur et d'anxiété à la région épigastrique, des chaleurs, des nausées et même parfois des vomissements. Quand la matière médicamenteuse pénètre dans les intestins il survient des coliques qui sont quelquefois suivies de déjections alvines. Mais ces effets ne sont que passagers, et cessent bientôt si l'on persiste à employer cette plante à des doses modérées. La seconde action s'exerce sur le cerveau et tout le système nerveux; elle se traduit, si la dose est assez forte, par une céphalalgie plus ou moins vive, des vertiges, des frissons, des tiraillements dans les membres et des mouvements involontaires dans les jambes. Roques est parvenu, à l'aide d'une potion éthérée, à apaiser les nausées et les douleurs à l'estomac. Stholl a réussi à combattre les effets toxiques avec l'opium.

On l'emploie avec avantage dans les rhumatismes chroniques, dans l'amaurose, dans les paralysies, dans les phlogoses lentes de la moelle épinière, enfin comme un stimulant du cerveau; on l'a considéré aussi comme fébrifuge; Stholl l'appelait le *quinquina des pauvres*. Mais cette substance

pour avoir réussi dans certaines fièvres adynamiques ou ataxiques, ne peut servir de succédané au quinquina. Les gens du peuple lui attribuent une vertu préservatrice contre les coups et les chutes. Mais son action stimulante peut la rendre parfois nuisible. Oberteuffer et Aaskow en ont vanté l'effet dans les paralysies de la vessie ; Scarpa et Angeli dans l'amaurose. Enfin Hahnemann l'a fortement préconisé contre la surdité et les vertiges avant-coureurs de l'apoplexie.

E. i. Médicament hyposthénisant vasculaire et spinal.

Préparations, doses et mode d'administration : fleurs en poudre, de 2 à 6 décigrammes en pilules ou délayé dans une potion. Infusion, de 2 à 5 grammes par litre d'eau bouillante. Décoction, de 3 à 12 grammes par litre d'eau. Eau distillée, de 15 à 30 grammes.

Extr. alcoolique et aqueux, de 5 à 15 centigrammes.

La racine, quoique moins usitée, s'emploie dans les mêmes cas et aux mêmes doses.

ARROW-ROOT. L'*arrow-root* est la fécule retirée du *maranta indica* et *arundinacea*, plante de la famille des *amomées*. Cette fécule se présente sous la forme de morceaux irréguliers, plus ou moins gros, très-blancs; mise en poudre, ses grains sont plus résistants et plus transparents que ceux de l'amidon. Elle donne à l'eau à peu près autant de consistance que la fécule de pomme de terre, et beaucoup moins que l'amidon de blé.

L'arrow-root est beaucoup plus employé comme aliment que comme médicament.

ASPERGES. L'*asperge*, *asparagus officinalis*, est une plante qui croît dans nos jardins, qui appartient à la famille des *asparaginées*, et dont on emploie les racines et les turions.

L'analyse des racines (M. Dulong d'Astaforh) a donné : albumine végétale, matière amère extractive, résine, matière sucrée, malate acide, chlorhydrate, acétate et phosphate de potasse et de chaux.

L'analyse des turions a fourni à M. Robiquet : chlorophylle, asparagine, alumine végétale, résine visqueuse de saveur

âcre, substance amiliforme, extractif, matière colorante, acétate et phosphate de potasse, phosphate de chaux.

On emploie la racine d'asperge comme diurétique, à la dose de 10 à 15 grammes pour 500 grammes d'eau.

On prépare avec les turions un sirop que l'on donne à la dose de 60 grammes dans une potion ou une tisane.

Extr. d'asperge : de 2 à 4 grammes en pilules ou dissous dans une potion, julep, etc.

E. i. Action hyposthénisante cardiaco-vasculaire.

ASSA-FŒTIDA. L'assa-fœtida, *assa-fœtida, stercus diaboli*, ou *cibus Dei* des Asiatiques, est un suc gommo-résineux retiré du ferula assa-fœtida (*ombellifères*). On l'obtient en pratiquant des incisions et sections transversales sur le collet des racines de quatrième année.

P. p. L'assa-fœtida se présente en masses agglutinées, tantôt friables, tantôt molles, d'une couleur jaunâtre à l'extérieur, parsemée de petits points blancs, blanchâtre à l'intérieur ; passant vite au rouge, puis au jaune sale ; d'une saveur âcre ; d'une odeur alliacée très-fétide.

P. c. D'après M. Pelletier l'assa-fœtida est composé d'une résine particulière qui se colore en rouge par son exposition à la lumière, d'huile volatile, de gomme, de bassorine, et de malate acide de potasse et de chaux.

P. m. A petites doses cette substance jouit de propriétés antispasmodiques. En élevant un peu la dose, cette gomme résine est très-stimulante. On l'emploie avec succès contre certaines complications ataxiques et adynamiques, l'hystérie, l'hypocondrie, les autres affections nerveuses et les névroses. Boerhaave en a beaucoup vanté l'effet contre l'épilepsie. Kopp et beaucoup d'autres auteurs en ont préconisé l'action dans la coqueluche et le faux-croup. Elle réussit très-bien aussi dans la toux férine des femmes nerveuses, dans les désordres de la trachée-artère, les altérations de la voix ; les flatuosités des vieillards et des hypocondriaques. On la prescrit encore comme anthelmintique sous forme de lavement.

E. i. Médicament dont l'action est hyposthénisante, vasculaire et spinale.

Doses et mode d'administration, de 1 à 3 grammes.

Teinture alcoolique : de 1 à 4 grammes dans une potion.

En lavement. Assa-fœtida, 1 gramme; jaune d'œuf 1/4; décoction de guimauve, 100 grammes. La forme pilulaire convient beaucoup pour ce médicament. Il faut avoir soin de faire envelopper les pilules d'une feuille d'or ou d'argent pour en masquer le goût et l'odeur désagréables, après les avoir préalablement roulées dans de la poudre de gomme.

AUNÉE. L'*aunée* ou *enula campana*, INULA HELENIUM, est une plante vivace de la famille des *corymbifères*, qui croît dans les prés humides et sur le bord des étangs de plusieurs contrées d'Europe. La racine, qui est la partie usitée, est grosse, irrégulièrement conique, rameuse, charnue, jaune brunâtre à l'extérieur, blanchâtre en dedans, d'une saveur âcre et amère, d'une odeur aromatique particulière. Analysée par plusieurs chimistes, elle a fourni : 1° une huile volatile concrète; 2° de l'albumine; 3° de l'acide acétique libre; 4° une substance résinoïde cristallisable; 5° une fécule particulière, ou principe immédiat nouveau, nommé *inuline* par Thomson, et *alantine* par Rose, de Berlin, qui le remarqua le premier.

L'action thérapeutique de l'aunée est stimulante, diurétique, emménagogue et diaphorétique. Par rapport à cette dernière propriété, elle a été vantée dans les maladies cutanées chroniques. On l'emploie aussi dans les catarrhes de la vessie, des bronches et dans le traitement de l'asthme humide. Elle paraît avoir réussi à certains médecins dans le traitement de la gale, soit en l'employant sous forme de pommade ou en faisant faire des lotions avec une décoction concentrée de cette plante.

Doses et mode d'administration :

En poudre, de 25 à 60 centigrammes; en bols, pilules, etc. En tisane (infusion) : de 10 à 15 grammes pour une livre d'eau.

AURONE. L'*aurone*, ARTEMISIA ABROTANUM ou *aurone mâle*, est une plante qui croît dans nos provinces méridionales, en Italie, etc.; elle a une odeur agréable de citron, ce qui lui a fait donner le nom de *citronnelle*. Elle jouit des mêmes propriétés que l'absinthe et l'armoise, mais elle est moins active.

Il y a encore d'autres espèces du même genre, telles que l'*artemisia campestris*, ou aurone femelle. L'*artemisia dracunculus*, ou estragon, plante originaire de Sibérie, et qui est employée dans nos cuisines comme assaisonnement.

AZOTATE D'ARGENT. L'*azotate*, ou *nitrate d'argent*, est un sel qui se trouve dans les pharmacies sous deux formes, cristallisé ou fondu : *cristallisé*, il est blanc, d'une saveur extrêmement caustique; il cristallise en lames larges et minces; il est soluble dans son poids d'eau distillée, décomposable dans l'eau ordinaire ; la lumière le colore en noir, et il tache la peau en violet. *Fondu*, il est en petits cylindres de la grosseur d'une plume, lisses à leur surface, d'une couleur gris-ardoisée, d'une cassure radiée et cristalline.

Le nitrate d'argent fondu, ou *pierre infernale*, ne s'emploie qu'à l'extérieur. C'est le cathérétique dont on se sert le plus souvent. Il est aussi l'agent thérapeutique qui rend le plus de services à la chirurgie.

On emploie à l'intérieur, dans certaines affections, le nitrate d'argent cristallisé. Il a été conseillé dans la dyssenterie et chez les enfants à la mamelle, lorsque la diarrhée persiste trop longtemps, à l'époque de la dentition. Certains praticiens l'ont vanté contre l'épilepsie, et M. Bretonneau, de Tours, a insisté beaucoup sur son utilité dans le traitement de la chorée, ou danse de Saint-Guy. On s'en sert à l'extérieur à l'état de dissolution plus ou moins forte dans l'angine couenneuse, l'angine catarrhale, le croup, la blennorrhagie aiguë, l'ophthalmie blennorrhagique, etc., dans les phlegmasies de la conjonctive, des fosses nasales, du pharynx, de la bouche, du vagin, du col utérin et du canal de l'urètre.

Doses et mode d'administration :

1 centigramme pour potion et 5 pour lavement.

A l'extérieur, en injection ou collyre depuis 1 à 10 centigrammes par once d'eau distillée.

Pour la muqueuse du pharynx, la solution doit être beaucoup plus forte, et même saturée dans certains cas.

AZOTATE DE POTASSE. L'*azotate*, ou *nitrate de potasse*, nitre, salpêtre purifié, *nitras potassæ*, *nitrum*, est un sel blanc, cristallisé en prismes hexagones, transparent, inodore, d'une saveur fraîche et piquante, inaltérable à l'air; soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool.

P. m. L'azotate de potasse est un excellent diurétique, d'un usage populaire. Angelo Sala et le chancelier Bacon le préconisèrent comme remède antiphlogistique et préservatif des inflammations. Son action hyposthénisante et sédative du système circulatoire a été vantée par Rasori pour combattre les inflammations, les hémorrhagies. Dans ce dernier cas, Zuccari a porté avec succès la dose de ce sel jusqu'à 30 grammes par jour pour l'adulte. MM. Gendrin et Aran ont constaté son utilité dans le rhumatisme articulaire aigu et fébrile. Selon MM. Trousseau et Pidoux, le sel de nitre serait nuisible dans les hémorrhagies passives.

A l'extérieur on emploie le sel de nitre pour déterger les plaies baveuses et empêcher l'ultérieure dégénérescence du pus. Les solutions nitrées sont très-utiles contre la céphalalgie, contre les engelures et les brûlures, etc.

E. i. Propriété hyposthénisante cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Comme diurétique : de 3 à 12 décigrammes ;

Comme contro-stimulant : de 12, 15 et 20 décigrammes jusqu'à 5, 8 et même 10 grammes progressivement.

B.

BAIES D'ALKÉKENGE. Les baies d'Alkékenge sont le fruit du *physalis alkekengi*, petite plante de la famille des *solanées*, à laquelle on donne vulgairement le nom de *coqueret*. Les fruits ou baies sont arrondis, de la grosseur

d'une cerise, lisses, luisants, rouges, recouverts par le calice qui est devenu vésiculeux et rougeâtre. Ils contiennent une pulpe dont la saveur acidule est due à la présence de l'acide malique. Ils sont légèrement purgatifs et diurétiques.

BAIES DE GENIÈVRE. Les baies de genièvre, *baccæ juniperi*, sont les fruits du *juniperus communis*, arbrisseau de la famille des *conifères*, qui croît abondamment dans le nord de la France et dans les Pays-Bas. Les baies de genièvre sont globuleuses, d'un brun noirâtre, d'une odeur forte, agréable, d'une saveur amère, chaude et térébenthacée; elles contiennent une pulpe aromatique, résineuse et un peu sucrée.

Les baies de genièvre stimulent l'économie en général et fortifient l'estomac; cependant leur action se porte plus spécialement sur les voies urinaires. Elles communiquent à l'urine une odeur de violette, et, à des doses trop élevées, elles peuvent quelquefois la rendre sanguinolente. On les conseille dans les hydropisies passives, dans les catarrhes chroniques de la vessie, etc.; elles sont encore très-utiles en fumigations ou en frictions pratiquées avec des liqueurs dont elles forment la base, dans le rhumatisme musculaire, le lumbago, la courbature et les œdèmes partiels.

E. i. Action hyposthénisante cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration:

Baies pulvérisées : de 4 à 8 grammes, sous forme de bols, pilules, etc. En infusion de 5 à 15 grammes pour 1 litre d'eau bouillante. Extrait ou *rob* : de 2 à 4 grammes. L'extrait ou rob est encore très-employé comme excipient toutes les fois qu'il s'agit d'administrer des toniques énergiques.

BARDANE. La *bardane*, *glouteron*, *herbe aux teigneux*, *arctium lappa*, est une plante bisannuelle, très-commune en Europe, dans les lieux incultes et sur le bord des chemins. Elle appartient à la famille des *synanthérées*, tribu des *carduacées*. La racine, qui est la seule partie usitée en méde-

cine, est allongée, rameuse, cylindrique, noirâtre à l'extérieur, blanche en dedans; d'une odeur désagréable, d'une saveur mucilagineuse et amère. Elle contient, d'après M. Guibourt, de l'*inuline*, du sucre, de l'amidon, des sels à base de potasse, etc.

Les propriétés thérapeutiques de cette plante sont sudorifiques et dépuratives. On l'emploie contre les rhumatismes et la goutte. Le docteur Hill l'a proclamée le spécifique de cette dernière maladie. On s'en sert également dans les affections cutanées chroniques, les dartres, la gale et la teigne. Certains praticiens lui attribuent une vertu antisyphilitique, et la préfèrent au gayac et à la salsepareille.

Doses et mode d'administration :

Racine en poudre : de 10 à 20 décigrammes, en bols ou pilules; racine coupée : en décoction ou infusion, de 30 à 60 grammes pour un litre d'eau.

BASILIC. Le *basilic, ocymum basilicum*, est une plante annuelle, de la famille des *labiées*. On le cultive dans les jardins. Il est très-aromatique, et d'une saveur chaude et piquante.

Le basilic est un stimulant qui se rapproche beaucoup de la mélisse par ses propriétés.

BAUME DE COPAHU. Le *baume de copahu*, ou *copahu*, est une substance oléo-résineuse, obtenue à l'aide d'incisions faites au *copaifera officinalis*, arbre originaire de l'Amérique méridionale, et qui appartient à la famille des *légumineuses*.

Le copahu est de consistance huileuse, transparente, d'une odeur forte, désagréable; d'une saveur âcre, amère et repoussante; soluble dans l'acool rectifié et dans l'éther.

P. m. On emploie le copahu dans les gonorrhées, la leucorrhée, le catarrhe de la vessie, le catarrhe pulmonaire chronique, les diarrhées séreuses par atonie, etc. En Amérique on s'en sert pour hâter la cicatrisation des plaies et combattre les dyssenteries. D'après Cullen, l'action de cette substance est toute révulsive, c'est-à-dire qu'elle donne

lieu à une irritation artificielle qui détruit l'irritation morbide. Cette opinion est encore celle de plusieurs thérapeutistes.

Le baume de copahu se donne en bols, pilules, opiats, électuaires, potions et lavements; ce dernier mode doit même être préféré dans beaucoup de cas.

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

Doses : de 2 à 4 grammes jusqu'à 15 grammes pour l'adulte.

BAUME DU PÉROU. Le *baume du Pérou, balsamum peruvianum*, est fourni par le *myroxilum peruiferum*, grand arbre qui appartient à la famille des *légumineuses*, et qui croît au Pérou, au Brésil et dans d'autres parties de l'Amérique méridionale.

M. Guibourt en distingue deux espèces : 1° *le baume du Pérou en cocos*, qui est solide, sec, d'un rouge brunâtre, demi-transparent, d'une odeur très-suave et d'une saveur douce. Il est fort rare.

2° Le *baume du Pérou liquide* ou *noir*, qui est liquide, d'une consistance sirupeuse, d'une couleur brune foncée, d'une odeur forte et agréable, d'une saveur amère et désagréable.

Le baume du Pérou jouit de propriétés analogues à celles du baume de Tolu. Il se donne dans les mêmes circonstances et aux mêmes doses, mais il est beaucoup moins employé.

BAUME DE TOLU. Le *baume de Tolu, balsamum tolutanum*, est une substance balsamique que l'on retire du *myroxilum toluiferum*, arbre qui croît dans l'Amérique méridionale, et qui appartient à la famille des *légumineuses*. On lui a encore donné les noms de *baume de Carthagène, baume de Saint-Thomas*, lieux d'où on l'exporte.

Le baume de Tolu se trouve, dans le commerce, renfermé dans des calebasses ou dans des pots de terre dits *potiches*. Celui des calebasses est le plus pur et le meilleur. Il est en masses solides, cassantes, se ramollissant facilement à la chaleur des doigts; d'une couleur transparente ambrée, quand il est pur; rougeâtre, terne et opaque, quand il a été

falsifié ; d'une odeur balsamique agréable, d'une saveur chaude, quoique douce ; soluble dans l'eau et l'alcool.

On l'emploie avec succès dans les catarrhes pulmonaires chroniques, dans ceux aigus et subaigus des enfants ; dans les affections du larynx causant de l'aphonie et de l'enrouement ; dans les bronchites intenses des adultes ; dans les entérites chroniques, surtout celles qui survivent aux fièvres typhoïdes ou aux dyssenteries. On s'en sert aussi en fumigations dans l'aménorrhée, l'hystérie et la leucorrhée.

Doses et mode d'administration :

De 30 centigrammes à 1 gramme en pilules ou dans un électuaire. Teinture : de 1 à 4 grammes dans une potion, julep, etc. Sirop : 20 à 60 grammes. On prépare aussi avec le baume de Tolu des pastilles qui sont d'un goût très-agréable.

BDELLIUM. Le *bdellium* est une gomme résine dont l'origine est encore inconnue. M. Guibourt l'attribue au *gummi Bdellium*, de Murray. M. Lamark et d'autres croient qu'elle provient d'un *amyris*. Elle se présente en morceaux plus ou moins gros, rudes et inégaux, d'une couleur rougeâtre ou grisâtre, d'une cassure terne et cireuse, d'une odeur quelquefois de myrrhe, d'une saveur âcre et amère. Elle contient de la résine, de la gomme, de la bassorine et de l'huile volatile.

Le bdellium est très-peu employé ; il entre dans la composition des *emplâtres de diachylon gommé* et *Vigo cum mercurio*.

BECCABUNGA. Le *beccabunga*, *Veronica beccabunga*, est une plante indigène du genre véronique, qui croît dans les lieux humides.

Les propriétés médicinales de cette plante sont excitantes. On l'emploie dans le scorbut, les maladies chroniques de la peau, etc.

BELLADONE. La *belladone*, *atropa belladona*, est une plante indigène, vivace, qui croît dans les bois, dans les lieux sombres et le long des vieux murs. Elle appartient à la famille des *solanées*.

Toutes les parties de cette plante sont usitées en méde-

cine. Brandes, qui en a fait l'analyse, y a trouvé : du malate acide d'*atropine*, de la gomme, de l'amidon, de la chlorophylle résineuse, du ligneux, une matière analogue à l'osmazôme, et des sels, etc.

La belladone est classée parmi les poisons narcotico-âcres. On la conseille journellement dans le traitement de la coqueluche, des catarrhes accompagnés de symptômes nerveux, des névralgies, du rhumatisme articulaire aigu, de la goutte, etc. On s'en sert en chirurgie pour dilater la pupille avant et après l'opération de la cataracte, pour calmer les douleurs aiguës qu'occasionnent les constrictions de l'anus, du col de l'utérus et de l'urètre. Enfin le docteur Chaussier a préconisé une pommade préparée avec l'extrait mou de belladone et le cérat, pour hâter les accouchements retardés par la rigidité du col de l'utérus.

E. i. Action hyposthénisante céphalique.

Doses et mode d'administration :

Feuilles en poudre : de 5 à 50 centigr. au plus par jour en bols, pilules, etc. Feuilles entières : de 10 à 20 gram. pour un litre d'eau bouillante, et pour l'usage externe, soit en lotions, injections, etc., soit pour délayer de la farine de lin et en préparer un cataplasme calmant.

Extrait : 1, 2, 3, 4 et 5 centigr. en bols, pilules, etc.

Teintures alcoolique et éthérée : de 2 à 8 gouttes dans un véhicule convenable.

BENJOIN. Le *benjoin* ou *asa dulcis, benzoe, gummi benzoe*, est une substance balsamique que l'on obtient en faisant des incisions obliques sur le tronc d'une espèce d'aliboufier nommé *styrax benzoin*, de la famille des *styracinées*, et qui croît aux îles de Sumatra, de Java, et dans le royaume de Siam.

Il existe deux variétés de benjoin dans le commerce : 1° le benjoin *amygdaloïde*, ainsi nommé parce qu'il se présente en larmes ovoïdes agglomérées dans une pâte brune ; d'une cassure luisante et comme vitreuse ; d'une odeur douce et très-suave ; d'une saveur balsamique, douceâtre, puis un peu irritante. Cette espèce est la plus estimée.

2° Le benjoin *en sorte* est en masses plus ou moins volumineuses, amorphes, jaunâtres ou brunâtres à l'extérieur ; d'une cassure presque cireuse, et n'offrant presque pas à l'intérieur de morceaux amygdaloïdes.

Analysé par Bucholz, il contient de l'acide benzoïque, de la résine, une substance analogue au baume du Pérou, un principe aromatique particulier, et des débris ligneux.

Le benjoin, comme toutes les substances balsamiques, est classé parmi les médicaments excitants. Son action est très-utile dans les catarrhes chroniques pour stimuler les poumons et faciliter l'expectoration, dans l'atonie des organes digestifs, etc. Schwilgué dit s'en être servi avantageusement dans le traitement des fièvres intermittentes tierces. M. le docteur Trousseau a employé avec succès les injections de teinture de benjoin, ou de solution aqueuse de cette substance, dans les otorrhées purulentes, consécutives aux fièvres éruptives chez les enfants, et en leur faisant prendre en même temps le sirop de Tolu à l'intérieur. On emploie quelquefois le benjoin en fumigations dans certaines affections cutanées chroniques, les rhumatismes, la goutte, les tumeurs blanches, etc.

Doses et mode d'administration :

Poudre : de 4 à 6 décigr. en bols, pilules, etc. Teinture : de 15 à 30 gouttes dans une potion, julep ou véhicule convenable.

BEURRE DE CACAO. Le *beurre de cacao* est une huile concrète, que l'on extrait des semences du *theobroma cacao*, arbre qui croît à la Guyane et au Mexique. Il est d'un blanc jaunâtre, d'une odeur *sui generis* et d'une saveur douce et agréable.

Le beurre de cacao est doué de propriétés émollientes. On le donne à l'intérieur sous la forme de pilules ou d'un électuaire dans les toux sèches, dans les diarrhées, dans la dyssenterie, dans les ardeurs d'urine, etc. On s'en sert, à l'extérieur, pour calmer les douleurs causées par les hémorrhoïdes, pour guérir les fissures qui surviennent aux lèvres et aux mamelons des nourrices.

BI-CARBONATE DE POTASSE. Le *bicarbonate de potasse* est un sel blanc, cristallisé en prismes rhomboïdaux, inaltérable à l'air, d'une saveur alcaline sans âcreté, soluble dans quatre parties d'eau froide.

Le bicarbonate de potasse jouit des mêmes propriétés que le bicarbonate de soude, et il se donne aux mêmes doses ; cependant il est beaucoup moins employé.

BICARBONATE DE SOUDE. Le *bicarbonate de soude* est un sel blanc opaque, inaltérable à l'air, pouvant cristalliser en prismes rectangulaires, d'une saveur peu alcaline, soluble dans treize parties d'eau froide, faisant une vive effervescence avec les acides.

Le bicarbonate de soude s'emploie dans les affections calculeuses dépendant d'un excès d'acide urique, dans certaines maladies de l'estomac, etc. Dissous dans une tisane de chicorée, il est conseillé, par M. le docteur Gibert, dans le traitement de certaines dartres chroniques, telles que l'eczéma, l'impétigo, etc.

Le bicarbonate de soude fait la base de l'eau de Vichy, des pastilles de Darcet ou de Vichy, de la potion anti-émétique de Rivière, des boissons si usitées chez les Anglais et appelées *Soda water*, *Sedlitz powders*.

BICHLORURE DE MERCURE. Le *bichlorure de mercure*, *deutochlorure de mercure*, *muriate suroxygéné de mercure* ou *sublimé corrosif*, est solide, blanc, demi-transparent, inodore, d'une saveur très-âcre et caustique, volatil, soluble dans seize fois son poids d'eau froide. L'alcool en dissout le tiers de son poids.

Le bichlorure de mercure jouit des propriétés communes aux mercuriaux ; mais son action corrosive exige qu'il soit administré avec beaucoup de prudence. On le conseille dans les maladies syphilitiques, contre les dartres, le prurit de la vulve, etc. A l'intérieur, on l'administre habituellement associé à l'opium, sous la forme pilulaire, ou en solution dans de l'eau distillée, ou dans un sirop sudorifique. On l'emploie à l'extérieur en collyres, lotions, injections et bains.

Le sublimé corrosif fait la base de la liqueur de Van-Swieten, de l'eau phagédénique, du sirop de Larrey et de beaucoup d'autres préparations officinales et magistrales.

E. i. Action hyposthénisante lymphatico-glandulaire.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur : de 2 à 17 milligrammes (de un vingt-cinquième à un tiers de grain).

A l'extérieur : en bain, de 4 à 10 grammes, dissous dans de l'alcool.

Pour lotions et injections, M. le docteur Trousseau conseille la formule suivante : Sublimé, 10 grammes, dissous dans 100 grammes d'alcool, pour mettre une cuillerée à café de cette solution dans un demi-litre d'eau très-chaude. (Cette dose est pour l'adulte.)

BISTORTE. La *bistorte*, *bistortæ radix*, est la racine du *polygonum bistorta*, plante vivace, qui croît en France dans les prés élevés. Elle appartient à la famille des *polygonées*.

La racine de bistorte est oblongue, courte, comprimée, cannelée, contournée deux fois sur elle-même, brune à sa surface, rougeâtre à l'intérieur, inodore et d'une saveur acerbe très-intense ; elle contient du tannin, de l'acide gallique, de l'amidon et de l'acide oxalique. L'eau et l'alcool en dissolvent les principes actifs.

La racine de bistorte est un astringent puissant. On l'emploie dans les flux chroniques, les hémorrhagies passives des intestins, du poumon, etc. Unie à la gentiane, elle a été aussi conseillée dans les fièvres intermittentes. Elle est utile encore pour combattre l'incontinence d'urine, pour diminuer la leucorrhée, etc.

E. i. Action hyposthénisante gastrique.

Doses et mode d'administration :

Poudre : de 2 à 4 grammes.

Infusion : de 20 à 40 grammes pour 1 kilo d'eau, en tisane, injections, etc.

BLANC DE BALEINE. Le *blanc de baleine*, *adipocire* ou *cétine*, est une substance que l'on trouve en dissolution dans

une huile grasse qui existe autour du cerveau de diverses espèces de cachalots, surtout du *physeter macrocephalus*. Il se présente en masses plus ou moins volumineuses, très-blanches, d'un aspect nacré, douces et onctueuses au toucher.

Le blanc de baleine est adoucissant et émollient. On ne s'en sert en médecine que dans la préparation de quelques pommades, telles que le cérat, le cold-cream, etc.

BORAX. Le *borax, sous-borate de soude, borax naturel* ou *tinckal*, est un sel que l'on trouve à l'état natif dans plusieurs lacs de l'Inde, à Ceylan, au Pérou, etc. Purifié, il se présente sous la forme de cristaux hexaèdres, incolores, inodores, légèrement efflorescents, d'une saveur styptique et alcaline, solubles dans douze parties d'eau froide.

Le sous-borate de soude est conseillé comme astringent, en collutoire, contre les aphthes, les ulcérations de la langue, de la face interne des joues; contre les ulcères sordides des gencives; dans le muguet et dans l'angine pultacée. En injections, il est utile dans le traitement des flueurs blanches qui sont entretenues par une légère érosion du museau de tanche, et dans celui du prurit des parties génitales chez l'homme et chez la femme.

On se sert quelquefois d'une dissolution concentrée de ce sel pour toucher les ulcères de mauvaise nature, scorbutiques, scrofuleux, vénériens, etc.

On l'emploie encore à l'extérieur contre les engelures, les eczémas chroniques, et contre certains lichens, etc. Hufeland s'en est servi avec succès pour faire disparaître les taches jaunes, dites *hépatiques*. Sous forme de collyre, il est utile dans certaines ophthalmies.

Usage interne : de 1 à 4 grammes.

Usage externe : 2, 4 et même 10 grammes.

BOUILLON-BLANC. Le *bouillon-blanc*, ou *molène*, est une plante bisannuelle, très-commune en France, qui appartient à la famille des *solanées*, et dont on emploie les feuilles et les fleurs.

Les fleurs et les feuilles de molène sont émollientes et adou-

cissantes ; on les emploie intérieurement et extérieurement.

BOURGEONS DE SAPIN. Les *bourgeons de sapin*, *gemmæ abietis*, nous sont fournis par l'*abies pectinata*, arbre de la famille des *conifères*. Les plus estimés nous viennent du Nord et surtout de la Russie.

Les bourgeons de sapin jouissent de propriétés diurétiques et antiscorbutiques. On les emploie dans les mêmes circonstances que l'eau de goudron.

BOURRACHE. La *bourrache*, *borrago officinalis*, est une plante bisannuelle qui a donné son nom à la famille des *borraginées*. Elle est très-commune en France, dans les lieux cultivés. Les parties usitées de cette plante sont les feuilles et les fleurs.

On emploie la bourrache comme émolliente, diurétique et sudorifique, dans les fièvres inflammatoires, bilieuses, muqueuses, etc., dans les phlegmasies cutanées, dans la petite vérole, la rougeole, la scarlatine. On en conseille encore l'usage dans les rhumatismes aigus, dans la péripneumonie, dans la pleurésie, etc.

BROU DE NOIX. Le *brou de noix* est le péricarpe ou l'enveloppe extérieure et charnue du fruit du noyer, *juglans regia*, de la famille des *juglandées*.

Il contient, d'après M. Braconnot, du tannin, de l'acide citrique, de l'acide malique, de l'amidon, une matière âcre et amère, etc.

Le brou de noix est astringent. Associé à d'autres médicaments, il est conseillé comme sudorifique, antipsorique et antisyphilitique. Hippocrate et Dioscoride le considéraient comme anthelmintique ; mais cette propriété est aujourd'hui fort contestée.

BRUCINE. La *brucine* est un principe alcaloïde, découvert par Pelletier et Caventou, dans l'écorce de fausse angusture.

La brucine est blanche, cristallisée en prismes obliques à base parallélogrammique ; inodore, d'une saveur très-amère, peu soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool.

La brucine exerce une action très-vive sur l'économie animale. Elle a les mêmes propriétés que la strychnine, seulement elles sont plus faibles. M. Andral l'a employée avec succès dans les cas de paralysie, surtout dans celle causée par les émanations saturnines.

E. i. Action hyposthénisante spinale.

Doses. A l'intérieur : 1 centigramme, et progressivement jusqu'à 10 centigrammes au plus dans les 24 heures.

BUGLOSSE. La *buglosse, anchusa officinalis,* est une plante annuelle, indigène, de la famille des *borraginées.*

Les propriétés de cette plante sont identiques avec celles de la bourrache. On l'administre aux mêmes doses et de la même manière.

BUIS. Le *buis, buxus sempervirens*, est un arbrisseau toujours vert, originaire des parties septentrionales de l'Asie. Il appartient à la famille des *euphorbiacées.*

Les feuilles de buis sont purgatives à la dose de 30 à 45 grammes (pour l'adulte); mais l'infusion ou la décoction de cette substance est d'un goût désagréable qui répugne à beaucoup de malades.

Le bois et la racine de buis sont sudorifiques. On s'en sert dans les affections rhumatismales, syphilitiques, et dans les affections chroniques de la peau.

BUSSEROLE. La *busserole*, ou *raisin d'ours*, sont les feuilles de l'*uva ursi*, petit arbrisseau de la famille des *bruyères,* qui croît dans les pays montagneux du midi de la France, de l'Italie, etc. Elle contient du tannin, de l'acide gallique, de la résine, une matière extractive amère, etc.

La busserole est douée de propriétés diurétiques et astringentes.

C.

CACHOU. Le *cachou*, *catechu*, ou *terre du Japon*, est un extrait préparé en faisant bouillir dans l'eau le bois de l'*acacia catechu*, arbre qui appartient à la famille des *légumineuses* et qui croît dans les Indes Orientales.

Il existe dans le commerce plusieurs espèces de cachou. Celui qui est le plus estimé et que l'on doit considérer comme le meilleur, est désigné par M. Guibourt sous le nom de *cachou en boule, terne et rougeâtre;* il est inodore, d'une couleur brune, rougeâtre, d'une saveur astringente sans amertume, et suivie d'un goût légèrement sucré. Il est en pains du poids de 100 à 125 grammes, arrondis, mais qui se sont aplatis pendant leur dessiccation; leur cassure est terne, rougeâtre, ondulée, et souvent marbrée.

La grande quantité de tannin que contient le cachou donne à ce médicament des propriétés toniques et astringentes. Comme tonique, on le donne en pastilles ou en grains pour stimuler légèrement l'estomac et faciliter les digestions. Comme astringent, on le conseille dans les catarrhes chroniques, les hémorrhagies passives et les diarrhées rebelles qui ne sont pas liées à une altération organique de l'intestin.

Le cachou est encore utile pour combattre le scorbut, le ramollissement des gencives, les ulcérations aphtheuses, la leucorrhée, et pour corriger la fétidité de l'haleine.

E. i. Médicament hyposthénisant gastrique.

Doses et mode d'administration :

Tisane (infusion), 5 à 10 grammes pour 1 kilo d'eau bouillante. Teinture, de 2 à 6 grammes, dans une potion. Pastilles, de 10 à 12 dans la journée. Sirop, de 30 à 60 grammes, dans une potion, julep.

CAFÉ. Le *café* est la graine du caféier, *coffea arabica*, arbrisseau de la famille des *rubiacées* et originaire de l'Arabie.

Le café jouit de propriétés stimulantes et diurétiques. On l'emploie avec succès pour combattre les céphalalgies, l'asthme nerveux périodique, les fièvres intermittentes, les fièvres typhoïdes adynamiques, la gravelle, la goutte, etc.

CAINÇA. Le *caïnça, kainça, kaïnça, kahinca* ou *kahinça*, est la racine du *chiococca anguifuga*, arbrisseau qui appartient à la famille des *rubiacées*, et qui croît au Brésil et aux Antilles.

La racine de caïnça est d'un brun rougeâtre, rameuse, longue d'un pied environ, ayant des nervures longitudinales; d'une odeur nauséabonde, d'une saveur âcre, amère et désagréable, surtout celle de l'écorce dans laquelle paraît résider ses propriétés.

Analysée par MM. Pelletier et Caventou, cette racine contient : une matière grasse verte, d'odeur vireuse, de l'*acide caïncique*, une matière jaune extractive et amère; une substance colorée visqueuse.

La racine de caïnça jouit de propriétés diurétiques, toniques et purgatives. On l'emploie avec succès dans les hydropisies essentielles. Elle est même utile dans celles dites symptomatiques.

Doses et mode d'administration :

Poudre de caïnça, de demi-gramme à 1 gramme par jour. Tisane (infusion), de 4 à 8 grammes pour 1 kilo d'eau bouillante. Extrait, de 30 à 50 centigrammes, en pilules, ou dans une potion. Teinture, de 2 à 3 grammes, dans un julep.

CALOMEL. Le *calomel, protochlorure de mercure, mercure doux, précipité blanc, aquila alba,* est blanc, très-pesant, insoluble dans l'eau, l'alcool, etc. Le calomel préparé à la vapeur est préférable à celui qui a été obtenu par un autre mode de préparation, parce qu'il est beaucoup plus divisé.

Le calomel jouit de propriétés purgatives, anthelmintiques, altérantes, contro-stimulantes, antisyphilitiques, etc. L'absence de toute saveur et le mode d'action de ce médicament en font un agent thérapeutique précieux dans les maladies des enfants.

Le calomel est très-utile dans les angines, le croup, la coqueluche, la variole, la scarlatine, les phlegmasies, les inflammations cérébrales, la péritonite, les ophthalmies, les hydropisies, les rhumatismes, la goutte, les maladies chroniques de la peau, surtout l'eczéma, l'impétigo, le lichen, etc.

A l'extérieur, il est fort employé sous la forme de pommades.

E. i. Action hyposthénisante lymphatico-glandulaire.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 10 à 20 centigrammes, en pilules, suspendu dans une potion gommeuse ou mélangé avec du miel. M. Bretonneau a donné à un enfant de trente mois, malade de la *diphtérite*, jusqu'à trois gros de calomel, en soixante heures. Dans les pharmacies, on prépare avec le calomel des pastilles et des biscuits vermifuges.

On se sert encore du calomel, soit pur, soit mélangé avec du sucre pulvérisé, pour faire des insufflations dans le croup et certaines ophthalmies.

CAMOMILLE ROMAINE. La *camomille romaine*, *anthemis nobilis*, est une plante indigène, vivace, qui appartient à la famille des *synanthérées*, tribu des *corymbifères*. Les fleurs de la camomille sont seules usitées, elles sont d'une couleur blanche ; d'une odeur aromatique forte et agréable ; d'une saveur chaude, un peu âcre et amère. Elles contiennent une huile volatile d'une belle couleur bleue, du camphre, un principe gommo-résineux et une petite quantité de tannin.

La camomille est un médicament tonique et stimulant. On l'emploie journellement dans les débilités d'estomac, dans les défauts d'appétit, etc. On l'oppose aussi aux flatuosités, aux constipations passives, etc. Mais une de ses propriétés les plus importantes est son action fébrifuge. Réduite en poudre, elle était le quinquina de l'antiquité. Galien, Dioscoride, Aëtius, Cullen, etc., etc., la considéraient comme le remède par excellence dans les fièvres intermittentes.

La camomille est encore employée comme antispasmodique, emménagogue, anthelmintique, antiseptique, etc.

E. i. Action hyposthénisante cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Tisane (infusion), 10 à 12 têtes ; eau, 1 kilogramme.
Poudre, de 2 à 4 grammes ; comme fébrifuge.
Sirop, de 30 à 60 grammes ; dans une potion, julep, etc.
Vin, de 30 à 60 grammes.

CAMPHRE. Le *camphre* est un produit immédiat que l'on

retire du *laurus camphora*, arbre originaire de la Chine et du Japon, et qui appartient à la famille des *laurinées*.

P. p. Le camphre est blanc, demi-transparent, fragile, onctueux, compressible, d'une odeur particulière, d'une saveur âcre et aromatique.

P. c. Il est volatil à l'air libre, peu soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool, l'éther, dans les huiles fixes et dans les huiles essentielles, etc.

Le camphre jouit de propriétés antispasmodiques, antiseptiques, sudorifiques, anthelmintiques, etc. On l'administre journellement dans les névroses et dans les névralgies, dans les maladies des voies urinaires accompagnées de dysuries et de strangurie ; dans quelques phlegmasies cutanées aiguës et chroniques; dans les états adynamiques, putrides, ataxiques.

Comme résolutif on s'en sert à l'extérieur sur les engorgements lymphatiques, les tumeurs froides, les contusions, les entorses, les engelures, les brûlures, etc., dans certains cas d'ophthalmie et de blépharite. Comme antiputride, c'est un modificateur précieux dans les plaies et ulcères de mauvaise nature, scorbutiques, dartreux, les gangrènes spontanées et la pourriture d'hôpital. On conseille aussi le camphre en frictions ou en fumigations dans les affections rhumastimales, arthritiques, etc. Il a été également employé avec succès comme antiaphrodisiaque.

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire et spinal.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 15 à 30 centigrammes ; en pilules ou plutôt dissous ou suspendu dans une potion, julep.

A l'extérieur, comme antiseptique, de 3 à 6 grammes, dans un véhicule pour lotions, injections, etc.

CANNELLE. La *cannelle* est l'écorce, dépouillée de son épiderme, du cannelier, *laurus cinnamomum*, arbre de la famille des *laurinées*, qui croît aux Indes, à Java, à Sumatra, à l'île de Ceylan, et qu'on est parvenu à naturaliser aux Antilles et particulièrement à Cayenne.

Le commerce fournit plusieurs espèces de cannelle : la

cannelle de Ceylan, la cannelle de Cayenne et la cannelle de Chine. 1° La *cannelle de Ceylan* est la meilleure et la plus estimée. Elle est en écorces très-minces, roulées comme du papier et renfermées les unes dans les autres ; d'une couleur blonde plus ou moins foncée, d'une odeur suave ; d'une saveur aromatique, agréable, légèrement piquante et un peu sucrée. 2° La *cannelle de Cayenne* se distingue de la précédente par une couleur plus pâle et par ses feuillets qui sont plus épais. 3° La *cannelle de Chine* est en morceaux plus gros, formés de un ou deux feuillets au plus ; d'une couleur rougeâtre, d'une odeur moins suave, d'une saveur chaude, plus piquante et moins agréable.

La cannelle jouit de la propriété de stimuler nos organes. On la donne comme tonique, soit seule, soit mélangée avec de la poudre de quinquina ou de rhubarbe. On l'emploie avec succès dans les catarrhes pulmonaires chroniques, dans certaines diarrhées opiniâtres dans lesquelles il n'existe pas d'irritation locale. Enfin elle entre dans la plupart des potions cordiales, stomachiques et stimulantes.

A l'extérieur, on conseille encore de faire des frictions avec la teinture ou l'huile essentielle de cannelle dans les cas de rhumatisme chronique et de débilité partielle.

E. i. Remède hypersthénisant gastro-entérique.

Doses et mode d'administration :

En poudre, de 30 à 50 centigrammes. Huile essentielle, de 2 à 4 gouttes dans une potion. Eau distillée, de 20 à 40 grammes. Sirop, de 50 à 60 grammes. Alcoolat ou teinture, de 2 à 4 grammes.

CANNE DE PROVENCE. La *canne de Provence* ou *roseau à quenonille*, *arundo donax*, est une plante qui croît dans le midi de la France, et qui appartient à la famille des *graminées*. Les racines ou plutôt les *rhizômes* (tiges souterraines) sont les parties usitées en médecine.

La canne de Provence est sudorifique. On ne l'emploie guère que pour faire passer le lait des nouvelles accouchées. On la donne en décoction à la dose de 15 à 30 grammes, pour 1 kilogramme d'eau. On ajoute ordinairement dans

cette tisane 5 à 10 grammes de sulfate de potasse, ou une même quantité de sel de Sedlitz.

CANTHARIDES. Les *cantharides* sont des insectes coléoptères hétéromères qui appartiennent à la famille des *trachélides*, et que l'on rencontre par essaims, dans les mois de mai, juin et juillet, dans le midi de la France et en Italie, sur les frênes, les lilas, etc.

Quoique les cantharides soient un des poisons âcres les plus énergiques, beaucoup de praticiens, tant anciens que modernes, n'ont pas craint de les administrer intérieurement dans un grand nombre de maladies, mais à des doses très-minimes. M. Biett, à l'hôpital Saint-Louis, a employé avec succès la teinture de cantharides dans le traitement de certains eczémas chroniques et de la lèpre vulgaire. Il faisait prendre d'abord trois gouttes de cette teinture dans un véhicule, et la faisait porter graduellement jusqu'à vingt gouttes. On a encore utilisé l'action stimulante des cantharides dans l'anaphrodisie.

Les cantharides sont la base des vésicatoires, des pommades épispastiques, etc.

E. i., action hyposthénisante cardiaco-vasculaire.

CAPILLAIRE. On désigne sous le nom de *capillaire*, le feuillage de diverses espèces de fougères. Deux sortes de capillaires sont usités en médecine : 1° le *capillaire du Canada, adianthum pedatum*, qui est le plus estimé ; 2° le *capillaire de Montpellier, adianthum capillus Veneris*.

P. m. Le capillaire est un léger excitant que l'on emploie dans les rhumes et les catarrhes. Il est encore conseillé dans certaines affections cutanées et le rhumatisme chronique.

CARBONATE D'AMMONIAQUE. Le *carbonate d'ammoniaque, alcali volatil concret, sel volatil d'Angleterre, sesquicarbonate d'ammoniaque*, est un sel très-alcalin et très-volatil ; il est blanc, demi-transparent, efflorescent, d'une odeur ammoniacale, d'une saveur caustique, piquante, urineuse ; il est soluble dans deux parties d'eau, insoluble dans l'alcool.

P. m. Les propriétés thérapeutiques du sesquicarbonate d'ammoniaque sont identiques avec celles de l'acali volatil; seulement, il se donne à une dose deux fois plus considérable que ce dernier. M. le docteur Réchou l'a conseillé dans le croup.

E. i. Remède hypersthénisant cardiaco-vasculaire.

Pour plus de détails sur l'action médicinale de ce sel, voir *Ammoniaque*.

CARBONATE DE CHAUX. Le *sous-carbonate de chaux*, *carbonate calcique, craie préparée*, etc., est un sel blanc, insipide, etc. Il a été jadis très-employé. Aujourd'hui il l'est beaucoup moins. On le donne cependant avec avantage dans les diarrhées chroniques, et comme absorbant dans les acidités de l'estomac.

CARBONATE DE FER. Le *carbonate de fer, carbonate de protoxyde, carbonate ferreux*, est un sel d'un blanc terne, inodore presque insoluble dans l'eau, à moins qu'elle ne contienne un excès d'acide carbonique, comme les eaux ferrugineuses naturelles dont ce sel est la base. Exposé à l'air humide, le carbonate de fer absorbe l'oxygène de l'air et se transforme bientôt en sous-carbonate de sesquioxyde jaune rougeâtre.

Le carbonate de fer, comme toutes les préparations martiales, jouit de propriétés toniques. On le conseille dans la chlorose, l'asthme nerveux, l'amaurose, la coqueluche, etc.

E. i. Action hyposthénisante vasculaire-artérielle.

Doses et mode d'administration :

De 20 à 40 centigrammes, en pilules, mélangé à du miel ou enveloppé dans des pains azymes.

CARBONATE DE MAGNÉSIE. Le *carbonate* ou *sous-carbonate de magnésie* existe en très-petite quantité dans la nature. Celui dont on se sert est le produit de l'art. Il est en pains cubiques, très-blancs, très-légers, pulvérulents, doux au toucher, inodores, insipides, inaltérables à l'air, insolubles dans l'eau, solubles dans un excès d'acide carbonique, faisant effervescence avec les acides, etc.

Le carbonate de magnésie se donne dans les mêmes cas et aux mêmes doses que la magnésie. Voir ce mot.

Dans les pharmacies on prépare avec ce sel une eau purgative connue sous le nom *d'eau magnésienne saturée*. C'est un purgatif très-doux, et 60 à 100 grammes de cette eau mélangée avec autant de lait, suffisent pour purger un enfant.

E. i. Remède hyposthénisant entérique.

CARBONATE DE POTASSE. Le *carbonate* ou *sous-carbonate de potasse, carbonate neutre de potasse*, etc., est un sel blanc, âcre, peu caustique, déliquescent, etc.

A hautes doses, le carbonate de potasse agit comme les poisons corrosifs, mais à faibles doses et dissous dans une tisane, on l'emploie avec succès dans les engorgements viscéraux, les scrofules, les hydropisies passives, les dyspepsies, etc. A l'extérieur, on s'en sert comme excitant local, soit en pommades ou en solution pour bains, lotions, injections, contre la teigne, certaines dartres, les affections vésiculeuses accompagnées de fortes démangeaisons. Il a encore été conseillé en collyre pour faire disparaître les taies de la cornée, à la dose de 5 à 10 centigrammes pour 30 grammes d'eau distillée.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 2 à 10 décigrammes, pour un litre de tisane.

A l'extérieur, pour un bain général, de 60 à 100 grammes.

Pour lotions, de 1 à 3 grammes pour 30 grammes d'eau.

Pour injections, de 1 à 2 grammes pour 300 grammes d'eau.

Pommade contre la teigne : carbonate de potasse et chaux vive, de chaque, 2 grammes, axonge, 90 grammes.

CARBONATE DE SOUDE. Le *carbonate* ou *sous-carbonate de soude, carbonate sodique*, est un sel blanc, cristallisé en octaèdres rhomboïdaux, efflorescent ; d'une saveur âcre et urineuse.

Le sous-carbonate de soude a des propriétés à peu près

identiques avec celles du carbonate de potasse. Il se donne dans les mêmes cas et aux mêmes doses.

CARVI. Le *carvi, carum carvi,* est une plante bisannuelle, de la famille des *ombellifères,* qui croît dans les prés de différentes contrées de l'Europe. Les fruits, qui sont les parties usitées de cette plante, sont ovoïdes, striés longitudinalement, d'une couleur brunâtre, d'une odeur aromatique, d'une saveur chaude, etc.

Le *carvi* est un succédané de l'anis. Il se donne aux mêmes doses.

CASCARILLE. La *cascarille, faux quinquina, quinquina aromatique, écorce éleutérienne,* est l'écorce du *croton cascarilla,* arbre des Antilles et de l'Amérique Méridionale, et qui appartient à la famille des *euphorbiacées.*

La cascarille jouit de propriétés excitantes et toniques. On l'emploie dans les cas d'atonie du canal digestif, de dyspepsies, de dyssenteries et de diarrhées muqueuses chez les enfants. Associée au quinquina, elle réussit très-bien dans le traitement des fièvres intermittentes.

E. i. Action hyposthénisante gastrique.

Doses et mode d'administration :

En poudre : de 5 à 10 décigram. en bols, pilules, etc.

Tisane (infusion), de 4 à 8 gram. pour un kilog. d'eau bouillante.

CASSE. La *casse* ou *casse en bâton* (à cause de sa forme), est le fruit du *cassia fistula,* arbre de la famille des *légumineuses* et qui est originaire de l'Arabie, etc.

La casse est douée de propriétés rafraîchissantes et laxatives. Quand on veut produire un effet purgatif avec ce médicament, il convient d'ajouter à la décoction de cette substance un peu de crème de tartre soluble.

Doses et mode d'administration :

Pulpe de casse, de 10 à 20 grammes.

Extrait de casse, de 5 à 10 grammes.

CASTORÉUM. Le *castoréum* est une substance animale particulière sécrétée dans deux poches membraneuses et py-

riformes situées dans les aines du castor, *castor fiber*, quadrupède mammifère de l'ordre des *rongeurs*.

Le castoréum nous vient des contrées septentrionales de l'Asie et de l'Amérique. Extrait des poches qui le contiennent, il est brunâtre, d'un aspect résineux, d'une cassure vitreuse, d'une odeur forte et d'une saveur âcre et amère. Il contient, d'après l'analyse de Brandes, de la castorine, de l'huile volatile, de la résine, de l'albumine, du mucus, de l'osmazôme, du carbonate d'ammoniaque, des sels de potasse, de soude, etc.

Le castoréum est un bon antispasmodique ; on l'emploie avec succès dans les convulsions, les coliques nerveuses, l'hystérie, l'hypocondrie, l'épilepsie, les hoquets convulsifs, l'asthme nerveux, etc. Il est encore conseillé dans l'aménorrhée et dans certains accouchements laborieux pour en aider le travail, calmer la violence des tranchées et favoriser l'expulsion du placenta.

Doses et mode d'administration :

En poudre : de demi-gram. à 1 gram. en bols ou pilules.

Teinture alcoolique ou éthérée : de 1 à 3 gram. en potion ou en lavement.

CENTAURÉE (petite). La *petite centaurée, erythræa centaurium*, est une plante très-commune en France, et qui fait partie de la famille des *gentianées*.

P. u. Les sommités fleuries.

P. m. La centaurée est douée de propriétés toniques. On lui attribue encore une vertu fébrifuge à laquelle, du reste, on a peu recours aujourd'hui. Cependant elle est administrée avec succès contre les fièvres rémittentes vernales, et on l'emploie généralement dans les mêmes circonstances que la gentiane.

E. i. Médicament hyposthénisant gastrique.

Dose et mode d'administration :

De 10 à 15 grammes en infusion dans 1000 gram. d'eau bouillante.

CERFEUIL. Le *cerfeuil, scandix cerefolium*, est une plante de la famille des *ombellifères*.

Le cerfeuil jouit de propriétés diurétiques, apéritives et désobstruantes. On l'emploie dans les maladies organiques du foie et les hydropisies qui en dépendent. Il est encore conseillé comme dépuratif dans certaines affections cutanées. On s'en sert à l'extérieur comme astringent léger, en cataplasmes ou lotions dans les cas d'engorgement laiteux des mamelles, de tumeurs scrofuleuses, etc.

Le cerfeuil entre dans la composition de la plupart des sucs d'herbes dépuratifs.

CHAUX. La *chaux, oxyde de calcium, oxyde calcique, chaux vive*, est toujours le produit de l'art. On s'en sert à l'extérieur comme caustique. Elle est même peu usitée, on lui préfère la potasse caustique.

La chaux entre dans la composition de la poudre de Vienne, de la pommade des frères Mahon, contre la teigne, etc.

CHICORÉE SAUVAGE. La *chicorée sauvage*, *cichorium intybus*, est une plante indigène de la famille des *chicoracées*, et qui croît dans les lieux stériles, etc.

La chicorée est douée de propriétés légèrement toniques. On la conseille en tisane dans le cours des fièvres intermittentes, vernales et automnales, et pour rétablir les fonctions digestives dans les cas d'atonie. La chicorée entre dans la composition des sucs d'herbes dépuratifs.

E. i. Action hyposthénisante gastrique.

CHIENDENT. On désigne sous le nom de *chiendent* la tige souterraine (rhizôme) du *triticum repens*, plante très-commune et qui appartient à la famille des *graminées*.

Le chiendent a été considéré longtemps comme diurétique; mais aujourd'hui il n'est plus employé que comme émollient dans la plupart des maladies inflammatoires, et surtout dans celles des voies urinaires.

CHLORE. Le *chlore* est un corps simple, gazeux, d'une couleur jaune verdâtre, d'une odeur tellement suffocante, qu'on ne peut le respirer, même lorsqu'il est mêlé à l'air, sans éprouver un sentiment de strangulation et un resserrement dans la poitrine; l'eau en dissout deux fois son volume et

constitue, dans cet état, le *chlore liquide* (eau chlorée ou hydrochlore). Le chlore liquide offre tous les caractères et la plupart des propriétés du chlore gazeux.

Le chlore liquide, suffisamment étendu, s'emploie quelquefois à l'intérieur, comme stimulant, dans les fièvres typhoïdes, le scorbut, certaines affections cutanées, etc. Il est encore employé en inspiration et fumigations dans le croup, les catarrhes aigus et chroniques, etc. On se sert de l'hydrochlore affaibli dans le traitement des ulcères chroniques. Selon Fourcroy, il modifie même heureusement les surfaces cancéreuses. Les dartres, la gale et les engelures ont été traitées avec succès par ce médicament. Enfin, il est journellement employé comme désinfectant.

E. i. Action hyposthénisante vasculo-veineuse.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de dix à vingt-quatre gouttes par jour, dans de l'eau sucrée.

A l'extérieur, on emploie quelquefois le chlore liquide pur, mais le plus souvent, on le mitige avec 2, 4 ou 6 fois son poids d'eau, suivant l'usage auquel on le destine.

CHLORURE D'ANTIMOINE. Le *chlorure d'antimoine*, ou *beurre d'antimoine*, est un sel blanc, demi-transparent, d'un aspect graisseux, très-déliquescent et d'une saveur extrêmement caustique.

Le chlorure d'antimoine n'est employé en médecine que pour cautériser les plaies sinueuses faites par des animaux venimeux ou enragés.

CHLORURE DE BARIUM. Le *chlorure de barium, hydrochlorate, chlorhydrate* ou *muriate de baryte*, est solide, incolore, d'une saveur âcre, piquante, inaltérable à l'air, cristallisable en prismes à quatre pans. Selon les expériences de M. Orfila, c'est un des poisons minéraux les plus énergiques.

Employé à très-petites doses, le chlorure de barium paraît être très-utile dans le traitement des tumeurs blanches, dans les maladies scrofuleuses, dans les affections squirrheuses, etc. M. Baudeloque, médecin de l'hôpital des En-

fants, conseille de le faire prendre dissous dans de l'eau distillée, dans la proportion de 5 centigram. pour 30 grammes d'eau (1 grain par once), d'en donner au malade une ou deux cuillerées à bouche par jour, et de ne jamais dépasser 10 ou 15 centigram. de ce sel dans les vingt-quatre heures. Ainsi administré, ce docteur en a obtenu des résultats avantageux dans le traitement des scrofules, sans avoir jamais eu à combattre les chaleurs vives de l'estomac, les nausées, les vomissements et autres symptômes graves qui pourraient résulter de la médication d'une substance aussi énergique, portée à une dose plus élevée. M. le docteur Payau, qui s'est livré à des observations thérapeutiques avec l'hydrochlorate de baryte, regarde ce médicament plutôt comme un sédatif et un contro-stimulant, que comme un excitant. Il conclut de là que ce sel convient principalement aux scrofuleux à fibre sèche, à teint brun et à cheveux noirs, et dans les cas où la scrofule est accompagnée de suractivité organique plutôt que d'asthénie.

E. i. Remède hyposthénisant lymphatico-glandulaire.

CHLORURE DE CHAUX. Le *chlorure de chaux*, *chlorite*, *hypochlorite de chaux*, se trouve dans les pharmacies sous deux états : 1° le *chlorure de chaux sec*, 2° le *chlorure de chaux liquide*.

Le premier se présente sous la forme d'une poudre d'un blanc légèrement jaunâtre, d'une forte odeur de chlore, d'une saveur âcre, désagréable et persistante; déliquescent, etc.; le second est liquide, incolore, etc.

Le chlorure de chaux jouit des mêmes propriétés que le chlorure de soude, on le conseille dans les mêmes circonstances et aux mêmes doses; cependant, quand on l'emploie à l'état sec, les doses doivent être plus faibles.

E. i. Remède hyposthénisant lymphatico-glandulaire.

CHLORURE DE SOUDE. Le *chlorure de soude*, *chlorite*, *hypoclorite de soude*, *liqueur de Labarraque*, est liquide, incolore, d'une saveur alcaline et chlorée.

Le chlorure de soude est journellement employé comme

désinfectant. On s'en sert avec avantage dans le traitement de la pourriture d'hôpital et de l'inflammation couenneuse et pultacée de la bouche, qui souvent, chez les enfants, donne lieu à la gangrène des joues. Dans les ophthalmies blennorrhagique, épidémique et scrofuleuse ; dans les affections herpétiques superficielles, les ulcères chroniques, les brûlures, etc. Il est encore préconisé en injections contre la leucorrhée, les blennorrhagies vaginale et urétrale, etc.

E. i. Action hypothénisante lymphatico-glandulaire.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 1 à 5 grammes par jour, dans un véhicule non acide.

A l'extérieur, on l'emploie quelquefois pur ; mais le plus souvent on le mitige avec 2, 3, 5, 10 et même 15 parties d'eau, suivant la maladie et la sensibilité des parties sur lesquelles on l'applique.

CHLORURE DE ZINC. Le *chlorure de zinc, beurre de zinc, chlorhydrate, hydrochlorate de zinc*, est blanc, cristallisé, très-soluble dans l'eau, etc.

Le chlorure de zinc a été employé à l'intérieur comme antispasmodique ; mais il est plus dangereux et moins utile que les autres préparations du même métal. On s'en sert en chirurgie comme caustique pour détruire les nævi materni, les fongus hœmatodes, les pustules malignes, les ulcères cancéreux et syphilitiques, etc.

CIGUE. La *grande ciguë, cicuta major, conium maculatum*, est une plante bisannuelle, très-commune dans les lieux incultes, qui appartient à la famille des *ombellifères*.

P. u. Les feuilles et l'extrémité des tiges.

La ciguë est un poison narcotico-âcre. A petites doses, son action stupéfiante a été utilisée dans la coqueluche, le tic douloureux de la face, le rhumatisme, la goutte, dans certaines affections syphilitiques, etc. Elle a encore été conseillée pour combattre le satyriasis et la nymphomanie. A l'extérieur, on l'emploie avec succès contre les engorgements chroniques, les ulcères scrofuleux, etc.

E. i. Remède hyposthénisant lymphatico-glandulaire.

Doses et modes d'administration :

Poudre, de 20 centigrammes à un gramme par jour, en bols, pilules. Extrait, de 5 à 30 centigrammes.

On prépare, pour l'usage externe, des cataplasmes faits avec une ou deux parties de poudre de ciguë et huit parties de farine de lin, ou bien on fait des lotions avec une décoction de cette plante.

COCHENILLE. La *cochenille*, *coccus cacti*, est un petit insecte qui vit sur le *cactus cochenilifer*. Elle se présente sous l'aspect d'une petite graine hémisphérique, d'un cramoisi violet.

La cochenille est un agent thérapeutique nouvellement introduit dans la matière médicale. Elle paraît très-utile dans le traitement de la coqueluche. Certains praticiens l'administrent sous forme de potion. Voici celle conseillée par M. Bennewitz :

Cochenille, 20 centigrammes; sel de tartre, 40 centigram.; eau *bouillante*, 45 grammes ; sirop de sucre, 30 grammes.

Avant d'administrer cette potion, il est quelquefois très-utile de conseiller préalablement un vomitif. Voir l'article COQUELUCHE.

COCHLÉARIA. — Le *cochléaria*, *cochlearia officinalis*, est une plante bisannuelle, de la famille des *crucifères*.

Le cochléaria est un médicament excitant, qui jouit de propriétés antiscorbutiques très-caractérisées. Il est très-utile dans le traitement des affections scorbutiques, des scrofules, des engorgements viscéraux, etc. Il entre dans la composition du sirop, du vin et de l'alcoolat antiscorbutiques, etc.

E. i. Remède hyposthénisant vasculo-veineux.

COLCHIQUE. Le *colchique*, *colchique d'automne*, *colchicum autumnale*, est une plante indigène très-commune dans les prés, et qui appartient à la famille des *colchicacées*.

P. u. Les bulbes et les semences. Cependant certains praticiens préfèrent les semences dont les effets paraissent être plus constants.

MM. Pelletier et Caventou ont trouvé dans les bulbes : matière grasse, acide volatil, gallate de *vératrine*, amidon, gomme, inuline et ligneux.

MM. Geiger et Hesse ont découvert dans les graines un alcali végétal, la *colchicine*, qui, d'après eux, se distingue de la vératrine par des caractères tranchés.

P. m. A haute dose, le colchique détermine une violente inflammation intestinale, des nausées, des vomissements, des évacuations alvines, etc. A petites doses, son action thérapeutique est plutôt sédative qu'irritante. On le conseille dans les hydropisies, l'asthme humide, la goutte et les rhumatismes aigu et chronique, etc.

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Poudre, de 30 à 60 centigr. par jour. Vin, de 5 à 10 gram. dans une potion à prendre dans les vingt-quatre heures. Teinture alcoolique, de 1 à 2 gram. par jour, dans un véhicule.

COLOMBO. Le *colombo* est la racine du *menispermum palmatum*, plante de la famille des *ménispermées*, qui croît à Ceylan et dans d'autres parties des Indes Orientales.

P. u. Les racines.

P. m. Le colombo est employé dans les affections gastriques et intestinales. On s'en sert contre les diarrhées et les vomissements opiniâtres. Il a été conseillé par Percival pour combattre la dyssenterie des enfants, surtout celle qui accompagne la dentition. On l'a encore vanté dans le traitement des scrofules.

E. i. Remède hyposthénisant gastrique.

Doses et mode d'administration :

Poudre, de 10 à 40 centigr., trois à quatre fois par jour.

Infusion, de 1 à 2 gram. pour 250 gram. d'eau bouillante.

CONSOUDE. La *grande consoude, symphytum officinale*, est une plante de la famille des *borraginées*.

P. u. Les racines.

La consoude jouit de propriétés émollientes et rafraîchis-

santes. On l'administre avec avantage dans la dyssenterie et dans le traitement de certaines hémorrhagies.

COQUELICOT. Le *coquelicot*, pavot des champs, pavot rouge, *papaver rhœas*, est une plante de la famille des *papavéracées*.

P. u. Les pétales, connus sous le nom de fleurs.

Le coquelicot est adoucissant et légèrement calmant. On l'emploie dans les catarrhes pulmonaires peu intenses, et dans toutes les phlegmasies légères.

CRÈME DE TARTRE. La *crème de tartre*, *bitartrate* ou *tartrate acide de potasse*, est un sel blanc, cristallisé en prismes rhomboïdaux, inodore, d'une saveur acide et soluble dans 95 parties d'eau froide. On la rend plus soluble en ajoutant une partie d'acide borique sur 4 de bitartrate de potasse, et on la désigne alors sous le nom de *crème de tartre soluble* ou *tartrate boricopotassique*.

La crème de tartre jouit de propriétés tempérantes et légèrement purgatives. Elle est utile dans les affections bilieuses, dans les hydropisies, dans les maladies du foie, etc. On l'emploie quelquefois pour arrêter ou tempérer les flux menstruel et hémorrhoïdal.

E. i. Médicament hyposthénisant entérique.

Doses et mode d'administration :

Action tempérante, de 3 à 5 gram.

Action purgative, de 10 à 20 gram.

CRESSON. Le *cresson de fontaine*, *sisymbrium nasturtium*, est une plante indigène de la famille des *crucifères*, et qui croît spontanément au bord des ruisseaux.

Le cresson jouit de propriétés excitantes. On le conseille principalement comme antiscorbutique, dépuratif et tonique.

CYANURE DE POTASSIUM. Le *cyanure de potassium*, *hydrocyanate*, *cyanhydrate*, *prussiate de potasse*, est un sel blanc, inodore quand il vient d'être préparé, décomposable par l'acide carbonique de l'air et dégageant alors une odeur d'amandes amères ; d'une saveur âcre, alcaline et amère ; très-soluble dans l'eau, moins soluble dans l'alcool.

L'action thérapeutique du cyanure de potassium est la même que celle de l'acide prussique médicinal ; on l'emploie dans les mêmes circonstances. Cependant on le préfère généralement à ce dernier pour l'employer comme topique dans les céphalalgies, les névralgies de la face, les rhumatismes, la goutte sciatique, etc., le derme étant ou non dénudé.

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 5 à 10 centigram. dissous dans une potion de 160 gram., qui devra être prise par cuillerée à bouche d'heure en heure.

A l'extérieur et comme topique, de 20 centigram. à 1 gram. pour 30 grammes d'eau distillée froide.

D.

DATTES. Les *dattes* sont les fruits du *phœnix dactilifera*, arbre qui croît en Afrique, dans les Indes, etc., et qui appartient à la famille des palmiers.

Les dattes jouissent de propriétés émollientes et font partie des quatre fruits pectoraux.

DATURA STRAMONIUM. Le *datura stramonium, stramoine, pomme épineuse,* est une plante indigène, de la famille des *solanées.*

P. u. Toute la plante, mais particulièrement les feuilles.

P. m. Le stramonium est un poison narcotico-âcre. A petites doses, on en obtient d'heureux effets dans l'asthme, la coqueluche, la toux des phthisiques, les névralgies, les rhumatismes aigu, chronique, articulaire, la goutte, etc.

E. i. Action hyposthénisante céphalique.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 30 à 40 centig. en infusion dans 250 gram. d'eau bouillante. Extrait de 2 à 10 centigram. en pilules ou dissous dans une potion à prendre dans les vingt-quatre heures. Teinture, de 2 à 10 gouttes.

Dans l'asthme, et certains cas de bronchite chronique,

il est très-utile parfois de faire fumer des feuilles sèches de cette plante.

DIASCORDIUM. Le *diascordium* est un électuaire doué de propriétés calmantes, toniques et astringentes. On le donne avec beaucoup de succès dans la diarrhée aiguë, et surtout dans la diarrhée chronique, à la dose de demi-gram. à 1 gram. dans les vingt-quatre heures.

DIGITALE. La *digitale* pourprée, *digitalis purpurea*, est une plante bisannuelle indigène, de la famille des *scrofulariées*.

P. m. La digitale est employée à faibles doses comme sédative de la circulation dans les palpitations nerveuses et dans celles qui dépendent d'une lésion organique du cœur, dans l'hémoptysie, l'asthme, les toux nerveuses, etc. Ses propriétés diurétiques la rendent très-utile pour combattre les hydropisies et l'anasarque. Les médecins italiens lui attribuent une action contro-stimulante et s'en servent dans le traitement des fièvres et des phlegmasies aiguës.

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Poudre, de 1 jusqu'à 5 et 10 centigram. progressivement. Tisane (infusion), de 1 à 3 gram. pour 1 kilog. d'eau bouillante. Teinture, de 4 à 10 gouttes dans une potion. Sirop, de 15 à 30 gram. dans les vingt-quatre heures.

DOUCE-AMERE. La *douce-amère*, *solanum dulcamara*, est un sous-arbrisseau indigène, de la famille des *solanées*.

P. u. Les tiges.

P. m. Quoique appartenant à la famille des solanées, la douce-amère est douée de propriétés narcotiques très-faibles. Son action sudorifique et dépurative est mieux caractérisée. On la conseille dans les catarrhes chroniques, la coqueluche, l'asthme, les affections cutanées, le rhumatisme chronique, la goutte, les scrofules, et dans le traitement de la vérole constitutionnelle, etc.

E. i. Action hyposthénisante vasculaire artérielle.

Doses et mode d'administration :

En infusion ou décoction, depuis 2 gram. jusqu'à 40 gram. Selon M. Bretonneau, il faut commencer par la dose la plus faible, et l'augmenter graduellement jusqu'à ce que le médicament produise des nausées, etc.

En extrait, depuis 20 centigram. jusqu'à 2 gram.

E.

EAU DE CHAUX. On emploie l'*eau de chaux* à l'intérieur chez les personnes dont les digestions sont pénibles, dans les diarrhées chroniques, surtout celles qui tiennent à l'existence d'ulcérations de l'intestin grêle et du gros intestin. A l'extérieur, on s'en sert pour hâter la cicatrisation des vieux ulcères, pour calmer les démangeaisons de la peau, etc. Mélangée avec de l'huile d'amandes douces, elle constitue le liniment oléo-calcaire très-utile contre les brûlures. Enfin elle est conseillée en injection dans les leucorrhées chroniques.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 20 à 40 gram. par jour, et coupée avec du lait chaud. En lavement dans la dyssenterie, de 40 à 60 gram.

ÉCORCE DE CHÊNE. Cette substance est l'écorce du *quercus robur*, arbre de la famille des *amentacées* ou des *cupulifères* de Richard.

P. c. Elle contient : tannin, acide gallique, sucre incristallisable, pectine, tannates de chaux, de magnésie, de potasse, etc.

Cette écorce est employée comme astringente et tonique dans les hémorrhagies actives et passives, la dyssenterie, la leucorrhée et généralement dans tous les cas où le tannin et le ratanhia sont conseillés.

ÉCORCE DE WINTER. L'*écorce de Winter* est fournie par le *drymis Winteri*, arbre de la famille des *magnoliacées*.

L'écorce de Winter jouit des mêmes propriétés stimulantes et toniques que la cannelle ; on l'administre en poudre ou en tisane à la dose de 1 à 2 grammes.

ELLÉBORE NOIR. L'*ellébore noir*, *elleborus niger*, est

une plante indigène de la famille des *renonculacées*.

P. u. La racine.

P. m. L'ellébore noir agit à l'intérieur à la manière des poisons âcres. A une dose moindre, c'est un purgatif drastique qui a été jadis très-employé dans le traitement de la manie, de certaines névroses et de quelques affections du cerveau. On connaît aussi son utilité dans certaines hydropisies, les dartres rebelles, etc. Comme tous les purgatifs drastiques, cette substance jouit de propriétés emménagogues.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, comme purgatif, de 25 à 40 centigrammes.

A l'extérieur, ellébore en poudre, 1 partie, axonge, 4 parties pour faire une pommade contre les dartres invétérées, la gale, la teigne, etc.

ÉMÉTIQUE. L'*émétique, tartre stibié, tartrate antimonico-potassique, tartrate antimonié de potasse, tartrate de potasse et d'antimoine, tartre émétique*, est un sel blanc, cristallisé en tétraèdres ou en octaèdres, transparent, inodore, d'une saveur âcre et nauséabonde; efflorescent, soluble dans l'eau, décomposable par le tannin et les substances qui en contiennent, etc.

P. m. On emploie le tartre stibié : 1° comme émétique, c'est même le vomitif le plus communément employé. On le donne à petites doses pour débarrasser les premières voies, dans toutes les affections bilieuses et vermineuses, les embarras gastriques, les indigestions, les empoisonnements, le croup, certaines phlegmasies catarrhales, etc.; 2° comme purgatif et *en lavage*, dissous dans un litre de bouillon aux herbes, d'eau d'orge ou de bouillon de veau; 3° comme contro-stimulant dans le traitement de la pneumonie, de la péripneumonie, des bronchites, de l'hépatite et généralement des inflammations parenchymateuses, des rhumatismes articulaires, de certaines affections cérébrales, etc.

Appliqué à l'extérieur, sous la forme de pommade, de lotion, etc., l'émétique est irritant et révulsif. On l'emploie avec succès contre la coqueluche, le catarrhe chronique, la pleu-

résie, etc. On le conseille encore en bain contre le lumbago, les dartres, etc.

E. i. Remède hyposthénisant vasculaire artériel.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, comme vomitif, de 1 à 5 centigrammes dissous dans 200 grammes d'eau distillée.

Comme purgatif, de 2 à 6 centigrammes en lavage, comme il est dit ci-dessus.

Comme contro-stimulant, de 2 à 4 décigrammes et plus (Rasori et Laënnec ont porté la dose jusqu'à 4 grammes chez l'adulte), dans les vingt-quatre heures.

A l'extérieur, contre la coqueluche, la pommade d'Autenrieth.

Comme antiarthritique, de 3 à 8 décigrammes, incorporé dans un emplâtre de poix de Bourgogne.

ÉTHER SULFURIQUE. L'*éther sulfurique, éther hydratique, oxyde d'éthyle,* est un liquide incolore, transparent, d'une odeur suave, vive et pénétrante, très-volatil à la température ordinaire, etc.

P. m. L'éther est stimulant, diffusible et antispasmodique. On l'administre journellement avec succès dans les céphalalgies, les cardialgies, l'hystérie, l'aménorrhée, les convulsions des enfants pendant la dentition, le faux croup, les vomissements convulsifs, la toux nerveuse, les flatulences et les palpitations nerveuses chez les hommes, les syncopes, etc.

On s'en sert à l'extérieur contre les migraines, les syncopes, les douleurs névralgiques et rhumatismales, les brûlures au premier degré, etc. On est aussi parvenu à réduire des hernies étranglées par l'application de l'éther sur la tumeur.

E. i. Remède hypersthénisant vasculo-cardiaque.

Doses et mode d'administration :

De 10 à 30 gouttes dans une potion, julep, etc.

Sirop d'éther, de 10 à 20 grammes.

L'éther sulfurique alcoolisé, ou *liqueur anodine d'Hoffmann,* se donne dans les mêmes cas que l'éther sulfurique, mais à une dose un peu plus forte.

Les éthers nitrique et acétique semblent posséder les mêmes propriétés que l'éther sulfurique, mais ils sont peu employés.

EXTRAIT DE SATURNE. L'*extrait de saturne, sous-acétate de plomb,* est liquide, incolore, transparent, presque inodore, d'une saveur douce, sucrée, un peu astringente, d'une consistance presque sirupeuse. Il est décomposé par l'eau en acétate neutre soluble, et en sous-acétate au maximum d'oxyde, qui se précipite et donne à la liqueur un aspect laiteux. Il est connu dans cet état sous les noms d'*eau de Goulard, eau blanche, eau de saturne, eau végéto-minérale*; on ne l'emploie même que sous cette forme; car pur, il est inusité.

P. m. L'extrait de saturne est un bon astringent. On peut le donner à l'intérieur dans les mêmes circonstances que l'acétate neutre de plomb dont il possède, du reste, toutes les propriétés. A l'extérieur, et sous les formes ci-dessus indiquées, il est employé dans les hémorrhagies, les brûlures, les ulcères des membres inférieurs, dans les dartres, les affections cutanées chroniques, prurigineuses; on s'en sert en collyre dans les ophthalmies catarrhales, scrofuleuses; en injection contre le coryza, l'otorrhée, la leucorrhée, la blennorrhagie, etc.

F.

FENOUIL. Le *fenouil, anethum fœniculum,* est une plante bisannuelle qui croît dans le Midi de la France, et qui appartient à la famille des *ombellifères.*

P. u. Les semences.

Les semences de fenouil ont la forme de petits grains allongés, presque cylindriques, striés longitudinalement, d'un vert pâle quand ils sont récents, etc. Les semences de fenouil jouissent des mêmes propriétés que l'anis et se donnent dans les mêmes circonstances.

FIGUES. Les *figues* sont les fruits du *ficus carica,* arbre de la famille des *urticées.*

Les figues sont douées de propriétés émollientes; elles font partie des quatre fruits pectoraux.

FOLLICULES DE SÉNÉ. Les *follicules de séné* sont les fruits, *gousses* ou *légumes* de plusieurs arbrisseaux du genre *cassia*, famille des *légumineuses*. On en distingue trois sortes dans le commerce : les follicules de la *Palthe*, de *Tripoli*, de *Moka* ; mais leur action est identique.

P. m. Les follicules de séné sont un bon purgatif. On les conseille dans les mêmes cas et aux mêmes doses que le séné.

FOUGÈRE MALE. La *fougère mâle, polypodium filix mas*, est une plante cryptogame de la famille des *fougères*, dont on emploie les rhizômes ou souches souterraines.

P. m. La fougère mâle jouit de propriétés légèrement toniques, mais on ne l'emploie que comme vermifuge pour chasser les vers intestinaux, et surtout le tænia. Il est très-utile de faire prendre un purgatif, tel que l'huile de ricin, deux heures après l'ingestion de ce médicament.

Doses et mode d'administration :

En poudre, de 5 à 8 grammes dans du vin blanc ou tout autre liquide.

En décoction, de 20 à 48 grammes pour 500 grammes d'eau.

Extrait éthéré (oléo-résine de Peschier, de Genève), de 1/2 gramme à 1 gramme en pilules.

Teinture éthérée, de 2 à 3 grammes.

FRAISIER. Le *fraisier, fragaria vesca*, est une plante très-commune dans les bois, et qui appartient à la famille des *rosacées*.

P. u. Les racines.

P. m. Les racines de fraisier sont légèrement toniques et astringentes. On les considérait autrefois comme diurétiques. Elles sont très-peu employées aujourd'hui.

FUMETERRE. La *fumeterre*, *fumaria officinalis*, est une plante indigène très-commune, et qui appartient à la famille des *fumariacées*.

P. m. La fumeterre jouit de propriétés dépuratives et lé-

gèrement toniques. Elle est employée avec succès dans les maladies cutanées chroniques, les scrofules, etc.

Doses et mode d'administration :

En infusion ou décoction, de 20 à 60 grammes pour un litre d'eau.

G.

GAIAC. Le *gaïac, gaiacum officinale*, est un grand arbre de l'Amérique méridionale, qui appartient à la famille des *rutacées*.

P. u. Le bois râpé et la résine. C'est même à cette dernière substance que le gaïac doit ses propriétés. La résine de gaïac se retire à l'aide d'incisions pratiquées sur l'écorce de l'arbre. Elle est en masses irrégulières, friables, demi-transparentes, d'un brun verdâtre, à cassure irrégulière et brillante; d'une saveur âcre et désagréable. Soluble dans l'alcool, peu soluble dans l'eau. Brandes la regarde comme une résine de nature particulière, à laquelle il a donné le nom de *gaïacine*.

P. m. Le gaïac est un puissant sudorifique et dépuratif. On l'emploie journellement dans le traitement de la syphilis, de la goutte, du rhumatisme chronique, des scrofules, des maladies de la peau, etc.

E. i. Médicament hyposthénisant vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Gaïac râpé de 30 à 60 gr. pour 1 kilo d'eau que l'on fait réduire de moitié par l'ébullition.

Résine, de 5 à 10 décigr. par jour en pilules.

GALBANUM. Le *galbanum* est une gomme résine que l'on retire du *selinum galbanum*, plante exotique de la famille des *ombellifères*.

Le galbanum se trouve dans le commerce sous deux états, en larmes ou en masses. Le premier est le plus estimé. Il est en larmes peu volumineuses, se ramollissant sous les doigts, jaunâtres extérieurement, plus claires à leur intérieur; d'une cassure grenue, d'une odeur forte, d'une saveur âcre et amère.

Le galbanum jouit de propriétés stimulantes et antispasmodiques. On le conseille dans les mêmes circonstances que la gomme ammoniaque. *Voir* ce mot.

GENTIANE. La *gentiane*, *gentiana lutea*, est une plante qui croît abondamment dans certaines parties de la France, qui appartient à la famille des *gentianées*, et dont on emploie la racine. L'usage médical de la gentiane semble remonter à la plus haute antiquité. On dit qu'elle tire son nom de Gentius, roi d'Illyrie, qui, le premier, découvrit les propriétés de cette plante.

P. c. Cette racine, d'après l'analyse qui en a été faite par MM. Henry et Caventou, contient de la glu, une huile fixe et une huile odorante; de la gomme; quelques sels et une matière très-amère, jaune, inodore, cristallisant en aiguilles, soluble dans l'alcool et dans l'éther, peu soluble dans l'eau froide, que l'on a nommée *gentianin* ou *gentianine*.

L'action tonique de la racine de gentiane lui a valu une sorte de célébrité dans les maladies d'estomac. On la prescrit avec succès dans la paresse digestive qui succède aux fièvres intermittentes et qui accompagne les maladies nerveuses chez les gens affaiblis par de grandes pertes de sang, ou par un traitement mercuriel. Allioni dit avoir guéri la chlorose avec cette substance. Selon Plenk, elle est utile contre l'hydropisie et la scrofule. Boerhaave appelait la gentiane remède souverain contre la goutte. On sait que la fameuse poudre du duc de Portland était principalement composée de gentiane. Cette substance est encore un puissant agent thérapeutique pour combattre les affections scorbutiques. Elle est douée aussi de propriétés vermifuges non équivoques.

La gentiane entre dans une foule de préparations pharmaceutiques. Les principales sont : la teinture de gentiane, l'élixir contre les scrofules, l'élixir antiscrofuleux de Peyrilhe, etc., la mixture stomachique de Rosen, de Rosenstein (racine de gentiane et écorce d'orange amère, dans du vin de Porto); la fameuse teinture stomachique de Whitt, dans laquelle on mettait 30 à 60 gram. d'esprit de lavande par

500 gram. de teinture alcoolique ordinaire de gentiane.

E. i. Action hyposthénisante à un degré très-prononcé sur l'appareil gastrique.

Doses et mode d'administration :

Poudre, de 4 à 12 décigram., sous forme pilulaire.

Extrait, de 3 à 10 décigram.

Vin, de 40 à 60 gram.

Teinture, de 2 à 4 gram.

L'élixir antiscrofuleux et celui de Peyrilhe, de 10 à 30 gram.

En infusion ou décoction, de 2 à 6 gram.; mais il vaut mieux employer le vin ou l'alcool comme véhicule.

GERMANDRÉE. La *germandrée* ou *petit chêne*, *teucrium chamædrys*, est une plante extrêmement commune dans les bois, et qui appartient à la famille des *labiées*.

P. u. Les sommités.

P. m. La germandrée jouit de propriétés stimulantes et toniques. Elle convient contre les maladies chroniques du foie, les hydropisies, les atonies du tube digestif. M. Chomel l'a préconisée contre l'asthme, le catarrhe chronique, et dans la convalescence des fièvres typhoïdes adynamiques; elle est encore considérée comme un léger fébrifuge.

Doses et mode d'administration :

Tisane (infusion), de 5 à 15 grammes pour un kilog. d'eau bouillante.

GÉROFLE. On donne les noms de *gérofle*, *girofles* ou *clous de gérofle*, aux fleurs non épanouies du géroflier, *caryophyllus aromaticus*, arbre de la famille des *myrtacées*, et qui est originaire des îles Moluques.

Les clous de gérofle administrés à faible dose jouissent de propriétés stimulantes énergiques. La grande quantité d'huile essentielle qu'ils contiennent les rend irritants lorsqu'on les donne à une dose un peu élevée.

E. i. Effet hypersthénisant gastro-entérique.

Doses et mode d'administration :

Teinture de gérofle, de 4 à 10 gouttes dans une potion ou dans un véhicule convenable.

GLANDS DE CHÊNE. Les *glands du chêne vert*, *quercus ilex*, sont comestibles, d'une saveur douce et agréable ; le tannin qu'ils contiennent leur donne des propriétés toniques et légèrement astringentes. Après les avoir torréfiés et pulvérisés, on peut en préparer une infusion caféiforme que l'on donne avec beaucoup d'avantage dans les dyspepsies avec dévoiement, dans la phlegmasie chronique des voies digestives, et surtout dans les diarrhées apyrétiques des enfants après le sevrage.

GLOBULAIRE TURBITH. La *globulaire turbith*, *globularia alypum*, est une plante de la famille des *globulariées*, qui croît dans le midi de la France, en Espagne et en Italie.

P. m. La globulaire jouit de propriétés purgatives très-douces. On peut la considérer comme un bon succédané du séné. Elle se donne aux mêmes doses.

GOMME ADRAGANT. La *gomme adragant* est fournie par plusieurs arbrisseaux qui croissent dans le Levant, et qui appartiennent au genre *astragalus*, famille des légumineuses. Suivant plusieurs auteurs, ce sont les espèces *astragalus verus*, *creticus* et *gummifer*, qui fournissent cette gomme.

La gomme adragant jouit des mêmes propriétés que la gomme arabique.

GOMME AMMONIAQUE. La *gomme ammoniaque* est un suc gommo-résineux qui provient d'une plante de la famille des *ombellifères*. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'espèce qui la fournit. Les uns l'attribuent au *ferula persica*, les autres à l'*heracleum gummiferum* ; d'autres enfin, au *selinum gummiferum*. Elle nous vient de l'Égypte.

La gomme ammoniaque se trouve dans le commerce sous deux états : en larmes ou en sorte. La première est celle que l'on doit préférer ; elle est en morceaux irréguliers, plus ou moins gros (comme une olive), jaunâtres à l'extérieur, d'une cassure blanche, opaque, nette ; d'une odeur forte et pénétrante ; d'une saveur amère et nauséeuse. Analysée par M. Braconnot, elle contient : gomme, résine, eau, matière glutiniforme.

La gomme ammoniaque est douée de propriétés antispasmodiques pareilles à celles de l'assa-fœtida. De plus, on l'administre comme expectorante, et avec beaucoup d'avantage, dans les asthmes essentiels humides, dans les catarrhes chroniques, dans le catarrhe suffocant, etc. A l'extérieur, elle agit à la manière des résolutifs, et on la conseille en cataplasmes, après l'avoir ramollie et délayée dans le vin ou le vinaigre, dans les engorgements froids des membres, des glandes, etc.

Doses et mode d'administration :

De 5 à 15 décigram. par jour, en pilules.

GOMME ARABIQUE ET DU SÉNÉGAL. Les *gommes arabique* et *du Sénégal* découlent naturellement, ou à l'aide d'incisions, de plusieurs arbres du genre *acacia*, et principalement des *acacia vera*, *arabica*, *senegalensis*, de la famille des *légumineuses*. Ces deux espèces de gomme sont tout à fait identiques, cependant on les distingue, suivant leur origine, sous deux noms différents.

La gomme arabique est un médicament extrêmement adoucissant; on la conseille dans l'irritation des voies digestives et des organes génito-urinaires, et surtout dans les affections inflammatoires des organes de la respiration. Elle fait la base des loochs, des potions gommeuses, des pâtes de jujube, de guimauve, de lichen, etc.

GOMME-GUTTE. La *gomme-gutte* est une gomme-résine fournie par le *cambogia gutta*, arbre de la famille des *guttifères*, et qui croît dans les Indes Orientales et surtout à Ceylan.

P. m. La gomme-gutte est rangée parmi les purgatifs drastiques les plus énergiques. On la conseille dans l'hydropisie, la paralysie, l'asthme, le catarrhe pulmonaire, etc. Les médecins italiens la considèrent comme un puissant contro-stimulant. La gomme-gutte est encore regardée comme un vermifuge assez actif.

E. i. A faible dose, action hyposthénisante entérique; à dose plus forte, action hyposthénisante générale.

Doses et mode d'administration :

Comme purgative ou vermifuge, de 5 à 10 centigram.
Comme contro-stimulante, de 15 à 30 centigram.

GOUDRON. Le *goudron, pix liquida*, est un produit résineux que l'on obtient par la combustion des bois de pin et sapin qui ne donnent plus d'huile essentielle.

P. p. Le goudron est demi-liquide, brun noirâtre, tenace; d'une odeur forte, empyreumatique; d'une saveur amère et résineuse.

P. m. A l'intérieur, c'est principalement l'eau de goudron que l'on emploie ; on la conseille dans le traitement du catarrhe chronique de la vessie, dans les catarrhes pulmonaires, dans tous les flux muqueux et mucoso-purulents, et principalement ceux de la membrane trachéo-bronchique ; dans certaines dyspepsies, la cachexie scorbutique et scrofuleuse, etc. Les fumigations de goudron sont très-utiles dans les maladies chroniques du larynx, des bronches et du poumon.

Les pommades faites avec le goudron sont employées avec avantage dans le traitement de quelques affections cutanées telles que le prurigo, la gale, la teigne granulée, l'herpès, l'eczéma, le psoriasis, etc.

GRAINE DE LIN. La *graine de lin* provient du *linum usitatissimum*, plante annuelle de la famille des *linées*.

La graine de lin jouit de propriétés émollientes ; elle est généralement peu employée pour l'usage interne. On s'en sert principalement pour préparer des lavements, lotions, injections et des cataplasmes.

GRAINE DE MOUTARDE. On emploie en médecine deux espèces de moutarde, la blanche, *sinapis alba*, et la noire, *sinapis nigra* ; l'une et l'autre appartiennent à la famille des *crucifères*.

La graine de moutarde blanche est particulièrement employée pour l'usage interne ; on la fait avaler entière et non concassée. Elle jouit de propriétés laxatives et dépuratives; on la donne avec beaucoup de succès contre les constipations opiniâtres, dans le traitement des maladies cutanées et des

rhumatismes chroniques, etc. On la fait prendre à jeun, ou le soir en se couchant, à la dose de deux ou trois cuillerées à café.

La graine de moutarde noire est usitée dans la thérapeutique externe ; on l'emploie en poudre, et elle sert à composer des sinapismes et des pédiluves rubéfiants et révulsifs.

E. i. Action hyposthénisante.

GRENADIER. Le *grenadier*, *punica granatum*, famille des *myrtacées*.

P. u. 1° Les fleurs non épanouies ou *balaustes* ; 2° l'enveloppe du fruit ou péricarpe ; 3° l'écorce de la racine. Les balaustes et le péricarpe jouissent de propriétés toniques et astringentes. Ces deux substances étaient très-employées autrefois ; aujourd'hui elles sont presque inusitées.

L'écorce de la racine de grenadier jouit d'une grande efficacité pour détruire le tænia. Cette propriété lui a été reconnue même dès le commencement de l'ère chrétienne ; Celse, Pline et Dioscoride en font mention dans leurs écrits.

Doses et mode d'administration (toujours pour l'enfant âgé de sept ans) :

Ecorce de racine de grenadier, 20 gram. ; eau, 500 gram. ; faire bouillir jusqu'à réduction de moitié ; à prendre le matin à jeun en deux ou trois fois. Il est quelquefois utile de prescrire un purgatif à prendre le lendemain. Cette médication doit être répétée trois fois pendant neuf jours si le malade n'a pas rendu le tænia à la première. Mérat conseille le même remède pour détruire les strongles et les ascarides.

GRUAU. On désigne sous le nom de *gruau* les semences de l'*avena sativa* dépouillées de leur tégument.

P. m. Le gruau jouit de propriétés émollientes ; on conseille l'eau de gruau dans les maladies inflammatoires, et surtout dans les phlegmasies aiguës des organes de la respiration.

GUIMAUVE. La *guimauve*, *althæa officinalis*, est une plante vivace, de la famille des *malvacées*.

P. u. Toutes les parties de la plante. Pour l'usage interne, on emploie de préférence les fleurs. Les racines et les feuilles

de guimauve servent à composer des lotions, des fomentations, des collyres, des cataplasmes, des lavements, etc.

P. m. La guimauve jouit de propriétés émollientes; on l'emploie à l'intérieur et à l'extérieur contre toutes les phlegmasies aiguës.

H.

HOUBLON. Le *houblon*, *humulus lupulus*, est une plante vivace et grimpante, qui croît naturellement dans les haies et les bois de presque toute la France, et qui appartient à la famille des *urticées*.

P. u. Les fruits.

P. m. Le houblon jouit de propriétés toniques, sudorifiques et dépuratives. On l'emploie avec avantage dans le traitement des scrofules, du scorbut, du rachitisme et des affections cutanées chroniques.

E. i. Remède hyposthénisant gastrique.

Doses et mode d'administration :

Tisane (infusion), de 20 à 30 grammes pour 1 kilo d'eau bouillante.

Extrait, de 2 à 3 grammes par jour, en pilules.

HUILE D'AMANDES DOUCES. L'*huile d'amandes douces* se prépare en exprimant la graine de l'amandier, *amygdalus communis*, de la famille des *rosacées*.

P. p. L'huile d'amandes douces pure et récente est très-fluide, transparente, d'une couleur ambrée, inodore; d'une saveur douce et agréable.

P. m. L'huile d'amandes douces, à faible dose, jouit de propriétés émollientes et pectorales. On la conseille dans une foule de préparations magistrales, telles que loochs, potions, juleps, mixtures, etc. A dose plus élevée, ses propriétés sont laxatives et employées avec succès contre la constipation, contre les coliques et les phlogoses légères des membranes muqueuses, etc. On s'en sert encore pour produire un effet purgatif chez les enfants, en la mêlant, à parties égales, avec du sirop composé de chicorée.

E. i. Remède hyposthénisant entérique et vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Comme émolliente, de 5 à 10 grammes.

Comme laxative, de 10 à 20 grammes.

L'huile d'amandes douces entre comme excipient dans la composition des cérats, des pommades, des liniments et des huiles médicinales.

HUILE DE CROTON TIGLIUM. Les semences d'où l'on extrait cette huile sont vulgairement appelées *graines des Moluques*, *graines de Tilly*, *petit pignon d'Inde*, et sont fournies par le *croton tiglium*, petit arbrisseau qui croît dans les Indes Orientales, que l'on cultive à Ceylan, au Malabar, à Saint-Domingue, etc., et qui appartient à la famille des *euphorbiacées*.

P. p. Cette huile est liquide, transparente, d'une couleur brune ou jaune orangé ; d'une odeur désagréable et nauséabonde ; d'une saveur extrêmement âcre et persistante ; insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles fixes et volatiles.

P. m. C'est un purgatif drastique très-énergique. On l'emploie aussi à l'extérieur, à titre d'irritant révulsif, dans les affections de poitrine, dans les gastrites chroniques, dans les paralysies, les rhumatismes, etc.

E. i. Action hyposthénisante vasculaire générale, administrée à haute dose, et entérique lorsqu'elle l'est à petite dose, comme d'une goutte pour l'adulte.

Doses et mode d'administration :

De 2 à 3 centigrammes en pilules ou dans un looch, une émulsion, etc.

On l'emploie à l'extérieur en frictions, à la dose de quelques gouttes, soit pure, soit mitigée avec un peu d'huile d'amandes douces, selon l'effet qu'on veut produire.

HUILE D'ÉPURGE. Cette huile est extraite des semences de l'*épurge* ou *grande ésule*, *euphorbia lathyris*, plante de la famille des *euphorbiacées*. Elle est légèrement jaunâtre, presque

incolore, transparente, inodore, presque insipide ; insoluble dans l'alcool, etc.

L'huile d'épurge jouit de propriétés purgatives.

E. i. Remède hyposthénisant entérique.

Doses et mode d'administration :

De 20 à 25 centigrammes dans un looch, dans une émulsion ou dans une potion gommeuse.

HUILE DE FOIE DE MORUE. Parmi les *huiles de foie de morue* que nous fournit le commerce, celle que l'on doit préférer comme agent thérapeutique doit avoir une couleur brune, un aspect louche, peu transparent, une forte odeur de poisson et une saveur âcre.

L'huile de foie de morue est un médicament précieux dans le traitement du rachitis, du carreau et des affections scrofuleuses. Elle est encore conseillée dans les rhumatismes chroniques, les sciatiques doubles et simples, et dans les maladies cutanées anciennes, etc.

Doses et mode d'administration :

De 10 à 15 grammes par jour, soit pure, soit mêlée à du sirop ou suspendue dans un looch.

HUILE D'OLIVES. L'*huile d'olives* est obtenue des drupes du fruit de l'olivier, *olea europœa*, de la famille des *jasminées*.

L'huile d'olives est d'un jaune verdâtre, d'une odeur et d'une saveur agréables. Ses propriétés thérapeutiques sont les mêmes que celles de l'huile d'amandes douces. (Voir ce mot.)

HUILE DE RICIN. On retire l'*huile de ricin, huile de palma Christi* ou *huile de castor*, des semences du ricin, *ricinus communis*, arbre originaire de l'Inde, et qui appartient à la famille des *euphorbiacées*.

L'huile de ricin, pour être bonne, doit être récente, très-peu colorée, transparente, inodore, visqueuse ; d'une saveur douce, un peu fade ; soluble dans l'alcool et dans l'éther.

P. m. L'huile de ricin jouit de propriétés laxatives et vermifuges.

E. i. Action hyposthénisante entérique et vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Huile de ricin, de 15 à 20 grammes, mêlée à du bouillon aux herbes, ou suspendue dans une potion, un looch ou une émulsion.

HYDROCHLORATE D'AMMONIAQUE. L'*hydrochlorate, muriate* ou *chlorhydrate d'ammoniaque* est un sel blanc, solide, d'une saveur âcre, piquante, urineuse, soluble dans l'eau et l'alcool.

L'hydrochlorate d'ammoniaque s'emploie en médecine dans les mêmes cas que l'*ammoniaque*. Uni au quinquina ou à la gentiane, on le prescrivait jadis avec avantage dans le traitement des fièvres intermittentes (Stoll). M. le docteur Ruete, de Gœttingue, en a obtenu le meilleur résultat contre la suppression de la sueur des pieds ; son action, dans ce cas, est tellement positive, qu'il la regarde comme infaillible, même chez les personnes attaquées de goutte ou de rhumatismes et qui ont besoin que la transpiration soit promptement rétablie. Pour cela, il suffit de mettre une cuillerée d'hydrochlorate d'ammoniaque et deux fois autant de chaux vive dans un bas et de le faire mettre au malade avant de se coucher. Pour les cas opiniâtres, il convient de répéter la même opération le matin et de conserver le bas toute la journée. Une pincée de farine de moutarde produit, du reste, le même effet.

On emploie encore le sel ammoniac à l'extérieur sur les tumeurs froides des articulations, contre les contusions, les entorses, etc.

Doses et mode d'administration :

A l'extérieur, comme résolutif : en lotions, 15 à 50 gramm. pour un litre d'eau ; en bains, 50 à 100 grammes pour eau Q. S.

A l'intérieur, comme stimulant : de 10 à 20 centigrammes, trois ou quatre fois par jour, en bols ou pilules, ou uni à d'autres substances.

Comme fébrifuge : de 3 à 5 décigrammes, uni avec autant de quinquina et d'extrait de gentiane.

HYSOPE. L'*hysope* ou *hyssope*, *hysopus officinalis*, est un petit arbuste qui croît dans les lieux secs et rocailleux du midi de la France, et qui appartient à la famille des *labiées*.

P. u. Les sommités fleuries.

P. m. L'hysope est douée de propriétés toniques et légèrement excitantes. On l'emploie avec succès dans l'asthme, dans les catarrhes pulmonaires chroniques, et généralement dans les affections nerveuses des organes respiratoires.

Doses et mode d'administration :

Tisane (infusion), de 5 à 15 grammes pour 1 kilog. d'eau bouillante.

Sirop, de 30 à 60 grammes.

I.

IODE. L'*iode* est un corps simple, métalloïde, découvert par M. Courtois dans les eaux mères des soudes de varechs.

P. p. L'iode se présente sous la forme de lames ou paillettes, d'un gris noirâtre, d'un éclat métallique, d'une faible ténacité; d'une odeur désagréable se rapprochant de celle du chlore; d'une saveur âcre, caustique; fusible, volatil, etc.

P. m. A hautes doses, l'iode est un poison très-énergique; à dose altérante, il exerce une action stimulante générale qui se fait le plus spécialement sentir sur les membranes muqueuses. Il possède en outre une action remarquable, et même spécifique, sur les glandes en général, le corps thyroïde et les glandes mammaires. On l'emploie avec beaucoup de succès dans le traitement du goître, des scrofules, des engorgements glandulaires, des tumeurs squirrheuses, de la syphilis constitutionnelle, des maladies de la peau, telles que les dartres, la teigne, etc. On l'administre encore comme emménagogue. Il est aussi conseillé, en inspirations, dans les bronchites chroniques et la phthisie pulmonaire.

E. i. Remède hyposthénisant lymphatico-glandulaire.

Doses et mode d'administration :

De 1 à 3 centigrammes par jour, en pilules. Il est rarement

usité ainsi. On emploie presque toujours l'iodure de potassium, qui remplit les mêmes indications.

Teinture alcoolique d'iode, de 2 à 12 gouttes, trois fois par jour, dans un véhicule. On l'emploie également à l'extérieur, pour lotions, injections, bains, fomentations, etc., mais à des doses plus élevées.

En bain : iode, de 1 à 3 grammes ; iodure de potassium, de 4 à 10 grammes ; faire dissoudre, et verser la solution dans la baignoire au moment de s'y mettre.

IODURE DE FER. L'*iodure de fer*, *iodhydrate de fer*, est un sel qui cristallise en petites aiguilles, mais qui est le plus souvent sous la forme d'une masse brune, très-déliquescent, d'une saveur styptique, etc.

L'iodure de fer jouit de propriétés excitantes et toniques. M. Andral l'a conseillé dans les cas de phthisie, pour modifier les qualités du sang. Il a encore été vanté dans le traitement de l'aménorrhée, de la chlorose, des scrofules, etc.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 5 à 10 centigrammes par jour, en pilules ou dans une potion. (On peut porter la dose, pour l'adulte, jusqu'à 1 gramme par jour.)

IODURE DE MERCURE (PROTO). Le *proto-iodure de mercure* est un sel d'un jaune verdâtre ; la chaleur le fait passer au rouge, mais il reprend sa couleur par le refroidissement. Il est volatil, insoluble dans l'eau et l'alcool, etc.

Le proto-iodure de mercure paraît réunir les propriétés des deux éléments dont il se compose. On l'emploie, à très-faibles doses, dans le traitement des affections scrofuleuses compliquées de syphilis, des engorgements des ganglions, de la syphilis même, etc.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 1 à 2 1/2 centigram. par jour, en pilules.

A l'extérieur, de 1 à 2 grammes pour 30 grammes d'axonge.

IODURE DE PLOMB. L'*iodure de plomb*, *iodure plombique*, est un sel d'un beau jaune citron, très-peu soluble dans l'eau.

L'iodure de plomb ne s'emploie qu'à l'extérieur comme

fondant, sous forme de pommade, à la dose de 2 à 4 grammes, et même quelquefois de 8 grammes, pour 30 grammes d'axonge.

IODURE DE POTASSIUM. L'*iodure de potassium, hydriodate de potasse, iodhydrate de potasse, iodure potassique*, est un sel d'un blanc mat, cristallisé en cubes ou en prismes quadrangulaires; déliquescent, très-soluble dans l'eau et l'alcool, d'une saveur âcre, etc.

L'iodure de potassium jouit de toutes les propriétés thérapeutiques de l'iode. Sa grande solubilité le rend d'un emploi beaucoup plus facile; il est aussi bien moins dangereux et moins irritant que ce dernier agent, quoiqu'il se donne à des doses plus élevées. On l'emploie dans les affections scrofuleuses, dans les syphilides et quelques maladies herpétiques.

E. i. Action hyposthénisante lymphatico-glandulaire.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 30 à 60 centigrammes par jour, en solution dans une potion, une mixture, ou pour ajouter à un sirop dépuratif.

A l'extérieur, sous forme de pommade, depuis 1 à 4 grammes pour 30 grammes d'axonge, selon les cas.

En solution, pour mettre dans un bain, depuis 4 jusqu'à 30 grammes de sel.

IODURE DE SOUFRE. L'*iodure de soufre, sulfure d'iode*, se présente sous la forme d'une masse brune, à texture cristalline, lamelleuse. Il est insoluble dans l'eau. Il est employé seulement à l'extérieur dans certains cas d'affections dartreuses ou scrofuleuses, à la dose de 1 gramme 1/2 à 2 grammes pour 30 grammes d'axonge.

IPÉCACUANHA. On désigne sous le nom d'*ipécacuanha* les racines de plusieurs arbustes qui croissent au Brésil et qui appartiennent à la famille des *rubiacées*. Trois espèces très-distinctes se trouvent dans le commerce; ce sont : 1° l'ipécacuanha officinal ou annelé, *radix ipecacuanhæ*;

2° l'ipécacuanha strié, *radix psychotriæ;* 3° l'ipécacuanha blanc, *radix richardsoniæ.*

P. c. Analysé par MM. Pelletier, Magendie, Richard et Barruel, l'ipécacuanha contient : *émétine,* matière grasse huileuse, cire, gomme, amidon et ligneux. La majeure partie des principes actifs réside dans l'écorce de cette racine; le meditullium n'en contient que très-peu.

P. m. On emploie l'ipécacuanha comme émétique, expectorant, antidyssentérique ou comme agent de substitution, selon les doses auxquelles on le prescrit. On l'administre avec succès dans la coqueluche, les catarrhes chroniques, le croup, les asthmes, la diarrhée, la dyssenterie, l'hémoptysie, certaines hémorrhagies, la péritonite puerpérale, etc.

E. i. Action hyposthénisante vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Comme émétique, de 20, 40 centigrammes à 10 décigrammes dans une tasse d'eau tiède que l'on donne en trois fois, à dix minutes de distance.

Contre le croup, la dose vomitive.

Contre la dyssenterie, de 1 à 3 centigrammes toutes les heures, dans une tasse d'eau sucrée, jusqu'à effet purgatif, et continuer cette médication pendant quelques jours.

Contre la diarrhée chronique, de 1 à 2 centigrammes, dans un véhicule, toutes les deux heures, de manière à ne provoquer ni vomissements, ni évacuations alvines.

Dans les catarrhes chroniques, à très-faibles doses et souvent répétées.

Contre la coqueluche, la dose vomitive.

Le sirop et les pastilles d'ipécacuanha sont fréquemment employés ; on les dose selon l'effet qu'on veut produire.

J.

JALAP. Le *jalap, convolvulus jalapa* ou *convolvulus officinalis,* est une plante vivace qui croît au Mexique, aux environs de Xalapa, et qui appartient à la famille des *convolvulacées. P. u.* la racine.

P. c. La racine de jalap contient : résine dure, résine molle, extractif un peu âcre, extrait gommeux, matière colorante, sucre incristallisable, gomme, mucilage végétal, amidon (Gerber). Cette racine contient environ 10 p. 100 de résine, qui paraît en être le principe actif.

P. m. Le jalap est un purgatif drastique, dont l'action paraît se porter principalement sur l'intestin grêle.

E. i. Remède hyposthénisant entérique très-énergique.

Doses et mode d'administration :

En poudre, de 40 à 75 centigrammes en pilules ou dans un looch.

Teinture, de 1 à 3 grammes.

Teinture composée, ou *eau-de-vie allemande*, de 4 à 10 grammes dans un véhicule convenable.

Résine de jalap, de 10 à 15 centigrammes, en pilules, ou suspendue dans une potion à l'aide d'un jaune d'œuf.

JUJUBES. Les *jujubes* sont les fruits ou drupes du *rhamnus ziziphus*, arbre originaire de la Syrie et qui appartient à la famille des *rhamnées*.

P. m. Les jujubes jouissent de propriétés émollientes, béchiques.

JUSQUIAME NOIRE. La *jusquiame noire*, *hyoscyamus niger*, est une plante indigène très-commune dans les lieux incultes, et qui appartient à la famille des *solanées*.

P. u. Toute la plante et les semences.

Brandes a découvert dans les graines un alcaloïde qu'il a nommé *hyosciamine*. Cette substance est blanche, cristallisée en aiguilles soyeuses, soluble dans l'eau, etc.

P. m. La jusquiame jouit de propriétés stupéfiantes et même sédatives selon quelques auteurs. On l'emploie contre la coqueluche, les toux nerveuses, les névralgies, les névroses, certaines phlegmasies, etc. Cette substance peut servir de succédané à la belladone et au datura stramonium dont elle possède les propriétés; seulement, il faut l'administrer à des doses plus élevées.

E. i. Remède hyposthénisant céphalique.

Doses et mode d'administration :

En poudre, de 10 à 60 centigrammes par jour en pilules. Extrait, de 10 à 20 centigrammes. Tisane (infusion), de 6 à 12 décigrammes pour 500 grammes d'eau bouillante.

K.

KERMES MINÉRAL. Le *kermès minéral*, *hydrosulfate d'antimoine*, *sous-hydrosulfate d'antimoine*, *oxydosulfure d'antimoine hydraté*, est une poudre légère, veloutée, d'un rouge brun foncé, décomposable et se décolorant à la lumière, etc.

P. m. Le kermès jouit de propriétés contro-stimulantes. On le donne avec beaucoup de succès dans les péripneumonies, dans les catarrhes aigus et chroniques, dans l'asthme humide, dans la bronchite, la coqueluche, etc. On le vante aussi comme sudorifique dans les affections goutteuses et rhumatismales.

E. i. Remède hyposthénisant vasculaire artériel.

Doses et mode d'administration :

Dans les bronchites, la pneumonie et la coqueluche, 2, 3, 5 et même 10 centigr. par jour dans un looch.

Dans les péripneumonies et les affections goutteuses et rhumatismales, 10, 15, 20 et même jusqu'à 50 centigram., selon les circonstances.

KINO. On désigne sous les noms de *kino*, *gomme* ou *résine kino*, un suc desséché dont l'origine est restée longtemps obscure. On distingue dans le commerce plusieurs espèces de kinos : 1° le *kino de Gambie*, qui provient du *pterocarpus erinaceus*, arbre de la famille des légumineuses; 2° le *kino des Indes Orientales*, fourni par le *nauclea gambir*, de la famille des rubiacées; 3° le *kino d'Amérique*, qui est extrait du *coccoloba uvifera*, de la famille des *polygonées*, etc.

P. p. Il se présente en masses irrégulières, dures, fragiles, opaques, d'un brun foncé, d'une cassure brillante, d'une saveur astringente un peu amère; peu soluble dans l'eau

froide, plus soluble dans l'eau bouillante, soluble dans l'alcool.

P. m. Le kino est un bon astringent. On le conseille dans la diarrhée, dans la dyssenterie chronique, les hémorrhagies passives, le diabète, les pertes séminales involontaires, etc.

Doses et mode d'administration :

Poudre, de 6 à 12 décigrammes en bols ou pilules.

Teinture, de 2 à 4 grammes dans une potion.

L.

LAITUE. Deux espèces de *laitue* sont usitées en médecine : la laitue commune, *lactuca sativa;* la laitue vireuse, *lactuca virosa.* L'une et l'autre appartiennent à la famille des *synanthérées,* tribu des *chicoracées.*

La laitue commune nous fournit trois préparations officinales : une eau distillée, la thridace et le lactucarium. La thridace est un extrait obtenu en pilant dans un mortier les tiges de la laitue montée et dépouillée de ses feuilles, passant le suc à travers un linge et le faisant évaporer à l'étuve. On désigne sous le nom de lactucarium le suc épaissi qui s'écoule naturellement en pratiquant des incisions aux tiges de la laitue cultivée.

P. m. La thridace jouit de propriétés stupéfiantes et sédatives qu'on a cependant beaucoup exagérées. On la conseille dans les gastralgies, la toux nerveuse, etc. Son action somnifère est beaucoup plus faible que celle de l'opium, mais elle ne détermine ni narcotisme, ni vertiges, ni irritation des organes digestifs, etc., comme il arrive quelquefois après l'usage de ce dernier agent. En dissolution et employée comme collyre, la thridace est encore très-utile dans certaines ophthalmies.

Le lactucarium est un peu plus actif que la thridace, mais il est fort rare.

L'eau distillée de laitue sert d'excipient pour la plupart des potions calmantes et antispasmodiques.

La laitue vireuse est une plante bisannuelle qui croît dans les haies et sur le bord des chemins. Dans les pharmacies, on prépare un extrait de laitue vireuse qui jouit des mêmes propriétés que la thridace et qui est conseillé dans les mêmes cas et aux mêmes doses.

Doses et mode d'administration :

Thridace, de 50 centigrammes jusqu'à 3 grammes dans les vingt-quatre heures, en pilules ou dissous dans une potion.

Sirop de thridace, de 30 à 60 grammes.

Eau distillée de laitue, de 100 à 150 grammes.

LAURIER-CERISE. Le *laurier-cerise*, *cerasus lauro-cerasus*, est un arbrisseau originaire d'Orient et qu'on est parvenu à acclimater en France. Il appartient à la famille des *rosacées*. *P. u.* Les feuilles, mais on emploie le plus communément l'eau distillée.

P. m. L'eau distillée de laurier-cerise est douée de propriétés antispasmodiques et stupéfiantes. Elle ne doit son action qu'à une certaine quantité d'acide hydrocyanique qu'elle contient. On l'emploie dans tous les cas où l'acide hydrocyanique et les amandes amères sont conseillés.

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Eau distillée de laurier-cerise, de 1 à 5 grammes dans une potion de 160 grammes, à prendre une cuillerée à bouche toutes les heures. Certains praticiens l'ont portée à une dose beaucoup plus élevée.

LICHEN D'ISLANDE. Le *lichen d'Islande*, *lichen islandicus*, *cetraria islandica*, est une plante agame de la famille des *lichénées*.

P. u. Toute la plante.

P. c. D'après l'analyse de Berzelius, il contient : amidon particulier, matière amère, sucre incristallisable, gomme, cire verte, matière colorante extractive et quelques sels.

P. m. Dans son état naturel, le lichen contient un principe amer qui lui donne des propriétés toniques. Privé de son amertume, il agit comme les gommes et les mucilagineux. On le conseille dans les diarrhées chroniques, surtout celles qui

surviennent aux enfants à l'époque du sevrage, dans le catarrhe chronique, dans la phthisie pulmonaire. Stoll dit qu'il convient aux personnes dont la constitution est gravement débilitée et qui sont atteintes de catarrhe pituiteux.

Les habitants de l'Islande et de la Norwège emploient le lichen comme aliment.

E. i. Action hyposthénisante vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Lichen, de 8 à 15 grammes pour un litre d'eau. Après avoir privé le lichen de son principe amer par une première infusion, il faut le faire bouillir pendant une demi-heure dans une nouvelle quantité d'eau. Gelée de lichen, de 15 à 30 grammes. La pâte de lichen se mange comme bonbon.

LIERRE TERRESTRE. Le *lierre terrestre, glecoma hederacea*, est une plante vivace indigène, qui croît dans les prairies, dans les lieux incultes et le long des haies, et qui appartient à la famille des *labiées*.

P. u. Toutes les parties de la plante, la racine exceptée.

P. m. Le lierre terrestre jouit de propriétés légèrement excitantes et toniques. On le conseille très-utilement dans les catarrhes pulmonaires chroniques, dans les catarrhes aigus qui sont à leur déclin, dans la dernière période des pneumonies, dans la phthisie hémoptoïque et généralement dans toutes les maladies chroniques et les altérations organiques du poumon.

E. i. Remède hyposthénisant gastrique.

Doses et mode d'administration :

Tisane (infusion), de 10 à 15 grammes pour 1 kilog. d'eau bouillante.

LIMAILLE DE FER. On peut administrer la limaille de fer porphyrisée dans tous les cas où les préparations ferrugineuses sont conseillées. On la donne en poudre, en pilules ou dans un électuaire, à la dose de 30 à 60 centigrammes, plusieurs fois par jour et avant le repas. On peut aussi l'associer à un extrait amer.

E. i. Action hyposthénisante vasculaire.

M.

MAGNÉSIE. La *magnésie, magnésie calcinée, magnésie décarbonatée, magnésie pure, oxyde magnésique*, est une poudre blanche, légère, inodore, insipide, infusible, insoluble dans l'eau, verdissant les couleurs bleues végétales et se dissolvant sans effervescence dans les acides étendus.

P. m. La magnésie jouit de propriétés absorbantes, laxatives et purgatives. On l'emploie avec succès dans les gastralgies, les acidités des premières voies. Home et Brandes l'ont préconisée pour combattre les calculs vésicaux d'acide urique et même pour en prévenir la formation. La magnésie est aussi un des meilleurs antidotes des empoisonnements par les acides.

E. i. Remède hyposthénisant entérique.

Doses et mode d'administration :

Comme antiacide, dans les gastralgies, de 20 à 40 centigr. délayée dans de l'eau sucrée.

Comme purgative, de 1 gramme 1/2 à 2 grammes.

Comme antidote des poisons acides, en quantité suffisante pour saturer la quantité d'acide que l'on suppose avoir été ingérée.

MANNE. La *manne* est un suc concret et sucré qui découle, à l'aide d'incisions, de plusieurs espèces de frênes et principalement du *fraxinus ornus* et du *fraxinus rotundifolia*, appartenant à la famille des *jasminées*. Cette substance nous vient de la Calabre et de la Sicile.

Il existe plusieurs espèces de manne : 1° la *manne en larmes*, qui est la plus pure et la plus estimée, quoiqu'elle soit un peu moins active que celles qui suivent ; 2° la *manne en sorte*, 3° la *manne grasse*.

P. m. La manne jouit de propriétés laxatives. C'est un très-bon purgatif pour les enfants et les individus délicats. Pour les adultes, on l'associe habituellement avec les substances cathartiques, telles que le séné, la rhubarbe, les

sels neutres, etc. La manne, par ses propriétés non irritantes, convient même dans les maladies aiguës. On la conseille journellement dans les affections catarrhales, dans la toux sèche, dans les sub-bronchites et dans la bronchite chronique, dans les fièvres éruptives avec constipation et bronchite.

E. i. Remède hyposthénisant entérique.

Doses et mode d'administration :

De 25 à 30 grammes dans une tasse d'eau, de lait ou d'une infusion aromatique.

MARRUBE BLANC. Le *marrube blanc, marrubium vulgare,* est une plante vivace, très-commune dans les lieux incultes, le long des murs et sur le bord des grandes routes. Il appartient à la famille des *labiées.*

Le marrube jouit de propriétés toniques et légèrement excitantes. On le conseille dans les mêmes circonstances et aux mêmes doses que le lierre terrestre. (Voir ce mot.)

MATRICAIRE. La *matricaire, matricaria parthenium*, est une plante vivace qui croît communément dans les lieux incultes et auprès des habitations. Elle appartient à la famille des *synanthérées.*

P. u. Les fleurs.

P. m. La matricaire jouit de propriétés toniques et stimulantes. On l'emploie dans les mêmes circonstances que la camomille romaine. (Voir ce mot.)

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

MAUVE. La *grande mauve, malva sylvestris,* et la petite mauve, *malva rotundifolia,* sont des genres de la famille des *malvacées.*

P. u. Les fleurs pour l'usage interne et les feuilles pour celui externe.

P. m. La mauve jouit de propriétés émollientes. Les infusions de fleurs de mauve, prises en tisane, sont très-utiles dans les irritations des organes de la respiration.

MÉLILOT. Le *mélilot, melilotus officinalis,* est une plante qui croît naturellement dans les champs et les prairies, et qui appartient à la famille des *légumineuses.* Les sommités

fleuries, qui sont les parties usitées, répandent une odeur aromatique très-agréable.

P. m. Le mélilot est doué de propriétés émollientes et légèrement résolutives. On l'emploie à l'extérieur sous la forme de collyres dans certaines ophthalmies.

MÉLISSE. La *mélisse* ou *citronelle*, *melissa officinalis*, est une plante qui croît dans les lieux incultes du midi de la France, que l'on cultive dans les jardins, et qui appartient à la famille des *labiées*.

P. u. Les feuilles et les sommités.

P. p. La mélisse exhale une odeur agréable ; sa saveur est chaude, piquante et aromatique.

P. m. La mélisse jouit de propriétés antispasmodiques et légèrement excitantes. Elle est très-utile dans les céphalalgies, dans l'atonie des nerfs et surtout de ceux encéphalo-rachidiens, dans certaines débilités, dans l'affaissement des facultés intellectuelles, dans la mélancolie, etc. L'huile essentielle de mélisse est usitée pour l'usage externe contre certaines névralgies, les rhumatismes et la sciatique.

Doses et mode d'administration :

Tisane (infusion), de 5 à 10 gram. pour 1 kil. d'eau bouillante.

Eau distillée, de 100 à 150 gram.

MENTHE POIVRÉE. La *menthe poivrée*, *mentha piperita*, est une plante originaire d'Angleterre, cultivée en France, et qui appartient à la famille des *labiées*.

P. u. Les feuilles et les sommités fleuries.

Cette plante se distingue par une odeur vive, pénétrante, et comme un peu camphrée; d'une saveur aromatique, chaude, piquante, qui laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur très-agréable. Elle contient une grande quantité d'huile volatile dans laquelle paraît résider son action.

P. m. La menthe poivrée jouit de propriétés excitantes, carminatives et tonique; selle est très-utile dans les cardialgies, les gastrodynies, les fièvres intermittentes, typhoïdes,

dans la chlorose et dans les cas de menstruation douloureuse, difficile et accompagnée de coliques utérines très-vives, etc. La menthe possède encore une vertu diurétique et hydragogue.

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Tisane (infusion théiforme) de 5 à 10 gram. pour 1 kil. d'eau bouillante.

Eau distillée : de 40 à 80 gram. dans une potion.

Essence : 1, 2 ou 3 gouttes dans une potion ou dans un verre d'eau sucrée.

MERCURIALE. La *mercuriale* ou *foirole*, *mercurialis annua*, est une plante annuelle très-commune dans les lieux cultivés, et qui appartient à la famille des *euphorbiacées*.

P. u. Les feuilles et l'extrémité des tiges.

La mercuriale est douée de propriétés laxatives. On la conseille ordinairement sous la forme de lavements, soit en décoction, ou en employant le miel de mercuriale composé.

Doses et mode d'administration :

En décoction : de 10 à 15 gram. dans eau quantité suffisante pour un lavement.

Miel de mercuriale composé : de 20 à 30 gram.

MERCURIAUX. Les préparations mercurielles sont classées parmi les médicaments altérants. Outre leur action en quelque sorte spécifique de la syphilis, elles sont employées pour combattre les inflammations des membranes séreuses, la péritonite, l'hydrocéphale aiguë, les tumeurs blanches, les engorgements des viscères et particulièrement du foie. Elles sont encore très-utiles dans certaines maladies de la peau.

MIEL. Le *miel* sert à édulcorer les tisanes ; c'est un laxatif très-doux. Dissous dans de l'eau, on le donne aussi en lavements pour vaincre les constipations opiniâtres.

MONÉSIA. Le *monésia* est une écorce qui provient d'Amérique. On ignore quel est l'arbre qui la fournit, elle est d'une couleur rouge brun foncé, sa cassure est nette.

P. m. Le monésia jouit de propriétés astringentes. On le

conseille dans la diarrhée chronique, l'hémoptysie, les catarrhes chroniques, la leucorrhée, la blennorrhagie, les scrofules, le scorbut et les ulcères cutanés.

MORELLE NOIRE. La *morelle noire, solanum nigrum*, est une plante annuelle indigène, de la famille des *solanées*.

La morelle noire jouit de propriétés stupéfiantes à peu près analogues à celles de la jusquiame, elle n'est employée en médecine que pour l'usage externe en lotions, injections, fomentations, etc. Elle entre dans la composition du baume tranquille et de l'onguent populeum.

MORPHINE. La morphine est un principe immédiat de nature alcaline, que l'on retire de l'opium. Elle est blanche, cristallisée en aiguilles prismatiques, rectangulaires ; inodore ; presque insipide à cause de son insolubilité, mais très-amère quand elle est dissoute ; inaltérable à l'air ; peu soluble dans l'eau froide ; soluble en totalité dans l'alcool, etc.

P. m. La morphine jouit de toutes les propriétés médicinales de l'opium. On la conseille dans les mêmes circonstances, mais comme elle est plus active, il faut l'administrer à des doses plus faibles.

On emploie rarement la morphine pure, on préfère les sels de morphine, le chlorhydrate et le sulfate, parce qu'ils sont plus solubles.

E. i. Remède hypersthénisant céphalique.

Doses et mode d'administration :

Chlorhydrate ou sulfate de morphine, de 3 à 12 miligr. (1/15 à 1/4 de grain) en pilules, dissous dans une potion, ou appliqués par la méthode endermique.

Sirop de morphine, de 5 à 10 gram. dans une potion.

MOUSSE DE CORSE. On désigne sous les noms de *mousse de Corse, mousse de mer*, le *fucus helminthocorton*, végétal qui croît sur les rochers de la mer Méditerranée, et principalement sur ceux qui bordent la Corse et la Sardaigne. Dans le commerce, on trouve ce fucus mêlé avec beaucoup d'algues marines, de polypiers, etc., qui du reste ont la même action.

La mousse de Corse jouit de propriétés vermifuges.

Doses et mode d'administration :

En décoction, de 4 à 15 gram. dans du lait chaud bien sucré. Sirop, de 30 à 60 gram. Gelée, de 50 à 100 gram.

MUSC. Le *musc* est une substance animale particulière, sécrétée dans une poche membraneuse placée sous l'abdomen du *moschus moschiferus*, animal mammifère de l'ordre des ruminants, et qui habite le Thibet, la Chine, etc.

P. m. Le musc jouit de propriétés stimulantes et antispasmodiques. Il a été prescrit avec avantage dans les pneumonies dites ataxiques et malignes, dans l'hystérie, l'épilepsie, le tétanos, la coqueluche, les convulsions des enfants produites par la dentition, etc.

Doses et mode d'administration :

De 25 à 50 centigr. dans les 24 heures, en pilules ou dans une potion. On peut encore l'administrer suspendu dans un lavement.

MUSCADE. La *muscade* ou *noix muscade*, *nux moschata*, est le fruit du *myristica aromatica*, arbre originaire des îles Moluques, cultivé à Bourbon, aux Antilles, et appartenant à la famille des *myristicées*.

P. m. La muscade jouit de propriétés excitantes. Elle entre dans la comppsition du baume de Fioraventi, de l'eau de mélisse des Carmes, de l'esprit carminatif de Sylvius, etc.

MYRRHE. La *myrrhe* est une gomme-résine qui nous vient de l'Arabie. On suppose qu'elle découle d'une espèce de *balsamodendrum*, genre de la famille des *térébinthacées*.

P. p. Elle est en morceaux peu volumineux, ou en larmes irrégulières, pesantes, fragiles, demi-transparentes, d'une couleur rougeâtre, d'une cassure brillante, d'une saveur amère, d'une odeur aromatique assez agréable.

P. m. La myrrhe jouit de propriétés excitantes et toniques. Elle entre dans la composition de la thériaque, des pilules de cynoglosse, du baume de Fioraventi, de l'élixir de Garus, etc.

N.

NERPRUN. Le *nerprun*, *rhamnus catharticus*, est un arbrisseau qui appartient à la famille des *rhamnées*. Il croît communément dans les bois de l'Europe. Les fruits, qui sont la partie usitée, sont globuleux, noirs quand ils sont mûrs, pisiformes, contenant ordinairement trois petits noyaux dans une pulpe verdâtre. Leur saveur est âcre, amère et nauséeuse.

P. m. Le nerprun est un purgatif très-actif. On le conseille ordinairement chez les personnes vigoureuses et peu irritables. On le considère comme très-utile dans les hydropisies; cependant ses propriétés hydragogues ne sont pas supérieures à celles des autres drastiques. Cette substance est généralement peu employée dans la médecine des enfants.

Doses et mode d'administration :

Sirop de nerprun, de 20 à 30 gram.

Baies entières et récentes, de 8 à 12.

NOIX DE GALLE. La *noix de galle* jouit de propriétés astringentes très-prononcées. Son action provient de la grande quantité de tannin qu'elle contient. Elle est conseillée dans les mêmes cas que le tannin et le ratanhia.

NOIX VOMIQUE. Sous le nom de *noix vomique* on désigne les semences du *strychnos nux vomica*, arbre de la famille des *apocynées*, et qui croît dans les Indes Orientales.

P. m. A hautes doses, la noix vomique est un poison narcotico-âcre des plus violents. A petites doses, elle agit comme un stimulant très-énergique du système nerveux. Son action se porte principalement sur la moelle épinière et le cerveau, et excite les contractions spasmodiques des muscles. Administrée avec prudence, elle est très-utile dans le traitement des paralysies qui ne dépendent pas de lésions organiques incurables, de l'amaurose, de la chorée, de certaines dyspepsies, de l'incontinence d'urine, etc. Elle jouit de propriétés diurétiques et aphrodisiaques.

E. i. Remède hyposthénisant spinal.

Doses et mode d'administration :

En poudre, de 5 à 20 centigr. dans les 24 heures, en pilules.

Extrait alcoolique, de 3 à 12 centigr. sous forme pilulaire.

La teinture alcoolique est employée ordinairement pour l'usage externe.

O.

OPIUM. L'*opium* est un suc épaissi que l'on retire du pavot, *papaver somniferum*, originaire de l'Orient.

D'après les analyses de MM. Derosne, Séguin, Sertuerner, Robiquet, Pelletier, Couerbe, etc., l'opium contient : morphine, codéine, pseudomorphine, paramorphine, narcotine, narcéine, méconine, acide méconique, acide acétique, huile fixe, huile volatile, résine, caoutchouc, matière extractive, gomme, des sulfates de potasse et de chaux, etc.

Administré à très-petites doses, l'opium est un des plus puissants narcotiques et calmants du système nerveux. A doses plus fortes, il agit d'abord comme stimulant, en exaltant les fonctions intellectuelles, puis il détermine un sommeil profond et agité. On le conseille journellement dans un grand nombre de maladies, telles que les névralgies, l'épilepsie, l'hystérie, les convulsions, la chorée, le tétanos, les maladies éruptives de la peau, la pneumonie, le catarrhe aigu, la phthisie pulmonaire, les diarrhées, les dyssenteries, certaines ophthalmies, etc., etc. On l'emploie aussi comme un utile auxiliaire des antisyphilitiques.

E. i. Remède hypersthénisant céphalique.

Doses et mode d'administration :

Extrait aqueux d'opium, *extrait thébaïque*, de 5 à 50 milligr. progressivement (1/10 de grain à 1 grain) en pilules ou dissous dans une potion. L'extrait privé de narcotine et l'extrait alcoolique se donnent aux mêmes doses.

Laudanum de Rousseau, de 1 à 8 gouttes. Laudanum de Sydenham, de 3 à 20 gouttes. Teinture d'opium, de 1 à 6 gouttes. Teinture d'opium ammoniacale, de 5 à 40 gouttes. Sirop d'opium, de 10 à 20 gram. Poudre de Dower, de 20 à 60 centigr.

OPOPANAX. L'*opopanax* est une gomme-résine que l'on retire du *pastinaca opopanax*, plante exotique de la famille des *ombellifères*. Il est sous la forme de larmes solides, dures, inégales, friables, rougeâtres en dehors, variées de jaune et de rouge en dedans ; d'une odeur aromatique assez agréable, d'une saveur âcre, chaude et amère.

P. m. Les propriétés thérapeutiques de l'opopanax sont à peu près les mêmes que celles de l'assa-fœtida et de la gomme ammoniaque ; seulement elles sont moins actives. Il faut donc l'administrer à une dose un peu plus élevée.

ORANGER. Les feuilles et les fleurs d'oranger sont douées de propriétés antispasmodiques. Tout le monde connaît l'usage de l'eau distillée de ces fleurs. Les feuilles, prises en poudre ou en infusion, ont joui d'une certaine célébrité dans le traitement de l'épilepsie, de la chorée, de la toux convulsive. On les a encore vantées comme très-utiles dans les tics douloureux.

Doses et mode d'administration :

Feuilles pulvérisées, de 1/2 gramme à 1 gramme en prises ou pilules.

Tisane (infusion théiforme), de 2 à 4 grammes pour 500 grammes d'eau bouillante.

ORGE. L'*orge* est une plante annuelle indigène, de la famille des *graminées*, dont on emploie les semences sous les noms d'*orge mondé* et d'*orge perlé*.

P. m. L'orge jouit de propriétés émollientes. On le conseille en tisane dans la plupart des maladies aiguës. Il est encore usité pour préparer certains gargarismes.

OXYDE ROUGE DE MERCURE. L'*oxyde rouge de mercure, bi-oxyde* ou *deutoxyde de mercure, précipité rouge, oxyde mercurique*, est jaune quand il est hydraté, et rouge quand il

est anhydre ; il est inodore, très-peu soluble dans l'eau, à laquelle cependant il communique une saveur métallique désagréable, etc.

Le bi-oxyde de mercure est employé comme escharotique. Il est très-utile contre les ophthalmies chroniques et pour détruire les chairs fongueuses et exciter certaines ulcérations vénériennes. On l'emploie le plus communément sous la forme de pommades, à la dose de 1 à 3 grammes pour 30 grammes d'axonge ou de beurre frais, etc. Etant susceptible d'être absorbé, il pourrait donner lieu à des accidents graves, s'il était employé à une dose plus élevée.

Le bi-oxyde de mercure est la base des pommades de *Régent*, de *Desault*, de *Lyon*, de *Saint-Yves*, etc.

OXYDE DE ZINC. L'*oxyde de zinc*, *fleurs de zinc*, *pompholix*, *nihil album*, *lana philosophica*, est blanc, léger, doux au toucher, inodore, insipide, insoluble dans l'eau et l'alcool, etc.

P. m. L'oxyde de zinc jouit de propriétés antispasmodiques. Il a été administré, à l'intérieur, contre toutes les névroses, mais principalement contre l'épilepsie, l'hystérie, la coqueluche, la toux convulsive, les maladies convulsives essentielles surtout chez les enfants, la chorée, etc. A l'extérieur, il est employé sous toutes les formes comme astringent et détersif, dans les ulcères, dans les gerçures des lèvres, du sein, les ophthalmies chroniques, les ulcérations et taches de la cornée, le coryza, etc.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 40 à 60 centigrammes en prises ou pilules. On peut même porter la dose à 1 gramme sans inconvénient.

A l'extérieur, il peut être conseillé à une dose plus ou moins élevée.

P.

PARIÉTAIRE. La *pariétaire*, *perce-muraille*, *casse-pierre*, *parietoria officinalis*, est une plante vivace indigène, qui croît abondamment sur les murailles, dans les lieux in-

cultes, qui appartient à la famille des *urticées*, et dont on emploie toutes les parties, la racine exceptée.

P. m. La pariétaire jouit de propriétés diurétiques et légèrement émollientes. Elle est conseillée dans les maladies inflammatoires des voies urinaires, à la dose de 10 à 20 gram. pour 1 kilo d'eau bouillante (infusion).

PATIENCE. La *patience, rumex patientia,* est une plante indigène vivace, qui croît abondamment dans les champs et les lieux humides, qui appartient à la famille des *polygonées*, et dont on emploie la racine.

La racine de patience jouit de propriétés légèrement toniques. On l'emploie le plus souvent comme dépurative dans le traitement des maladies de la peau.

E. i. Action hyposthénisante gastrique.

Doses et mode d'administration :

Tisane (décoction), de 15 à 30 grammes pour 1 kilo d'eau.

PAVOT. Le *pavot, papaver somniferum,* est une plante annuelle, originaire de l'Orient, cultivée aujourd'hui dans nos jardins, et qui appartient à la famille des *papavéracées*.

P. u. Les capsules.

Les capsules de pavot servent journellement à préparer des décoctés que l'on emploie, surtout à l'extérieur, en lotions, en injections, en fomentations, ou pour délayer des cataplasmes, quand les calmants sont indiqués. Le quart d'une tête en infusion ou décoction suffit pour un lavement d'enfant. Dans les pharmacies, on en prépare un sirop appelé *sirop diacode* ou *de pavot blanc*, qui jouit de propriétés calmantes et sédatives.

Doses et mode d'administration :

Sirop diacode, de 5 à 20 grammes dans une potion, julep, looch, etc.

Décocté (pour l'usage externe), capsules sèches, de 4 à 8 grammes pour 1 litre d'eau.

PÊCHER. Le *pêcher, amygdalus persica,* est un arbre originaire de la Perse, et qui appartient à la famille des *rosacées*, tribu des *amygdalées*. *P. u.* Les fleurs.

Les fleurs de pêcher sont douées de propriétés legèrement purgatives. Dans les pharmacies, on prépare, avec le suc de ces fleurs un sirop qui convient beaucoup aux enfants, et qui est très-utile pour édulcorer les infusions anthelmintiques qu'on leur fait prendre.

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Fleurs de pêcher, de 8 à 12 grammes pour faire infuser dans eau 200 grammes.

Sirop, de 15 à 20 grammes.

PENSÉE SAUVAGE. La *pensée sauvage*, *viola arvensis*, est une plante annuelle très-commune dans les champs cultivés, et qui appartient à la famille des *violariées*.

P. u. Les sommités.

P. m. La pensée sauvage jouit de propriétés laxatives. Elle passe aussi pour être un très-bon dépuratif. On l'administre avec succès contre les maladies cutanées chroniques, les affections laiteuses des enfants vulgairement appelées *gourmes* (eczéma, favus, impetigo, lichen). Elle est encore conseillée dans le traitement des rhumatismes chroniques et de la vérole constitutionnelle.

Doses et mode d'administration :

Tisane, infusion ou décoction, de 10 à 15 grammes pour 500 grammes d'eau.

Suc de la plante fraîche, de 50 à 100 grammes.

Sirop, quantité suffisante pour édulcorer une tisane dépurative.

PERSIL. Le *persil*, *apium petroselinum*, est une plante indigène qui appartient à la famille des *ombellifères*.

Le persil jouit de propriétés excitantes et diurétiques. Il entre dans la composition du sirop des cinq racines apéritives.

PHOSPHATE DE SOUDE. Le *phosphate de soude*, *sous-phosphate de soude*, *sel admirable perlé*, est un sel incolore, inodore, cristallisé en rhomboïdes oblongs ou en prismes rhomboïdaux ; d'une saveur faiblement salée, nullement

amère; soluble dans quatre parties d'eau, insoluble dans l'alcool, etc.

Le phosphate de soude jouit de propriétés purgatives très-douces. Il procure des évacuations séreuses et bilieuses, sans causer de coliques. Il convient surtout aux enfants qui, à cause de sa saveur peu désagréable, le prennent sans répugnance.

Doses et mode d'administration :

De 15 à 20 grammes dissous dans 200 grammes d'eau ou de bouillon aux herbes.

POIX DE BOURGOGNE. La *poix de Bourgogne* est une substance résineuse que l'on obtient en faisant des incisions au tronc du faux sapin, *abies excelsa*, de la famille des *conifères*. Elle est opaque, d'un blanc jaunâtre, et malaxable entre les doigts. Elle entre dans la composition de la plupart des préparations onguentaires ou emplastiques.

La poix de Bourgogne est généralement employée, sous forme d'emplâtre, comme rubéfiante et surtout comme révulsive dans les affections rhumatismales, les bronchites, la pleurodynie, le lumbago, et dans la dernière période des catarrhes pulmonaires, etc. Dans ces diverses circonstances, on saupoudre fréquemment les emplâtres de poix de Bourgogne de 2 à 3 décigrammes d'émétique, ou on les arrose de 10 à 20 gouttes d'huile de croton tiglium.

POLYGALA DE VIRGINIE. Le *polygala de Virginie*, *polygala senega*, est une plante vivace, de la famille des *polygalées*, qui croît dans l'Amérique septentrionale, dans la Virginie, la Pensylvanie, etc. *P. u.* La racine.

La racine de polygala est douée de propriétés purgatives, pectorales, vomitives et diurétiques. Elle est très-utile dans les catarrhes chroniques et même dans ceux compliqués de phthisie tuberculeuse, dans la pleuropneumonie. M. Bretonneau a administré le polygala, en l'associant au calomel, dans le cas de croup, pour faciliter l'expulsion des fausses membranes.

Doses et mode d'administration :

Tisane (infusion), de 2 à 4 grammes pour 1 kilo d'eau bouillante.

Sirop de polygala, de 30 à 60 grammes dans une potion. Ce sirop convient beaucoup aux enfants atteints de bronchites.

Comme vomitif, on donne la poudre de polygala à une dose double ou triple de celle de l'ipécacuanha.

PRUNEAUX. Les *pruneaux* sont les fruits ou drupes du *prunus domestica*, arbre que l'on rencontre dans le Midi de la France, et qui appartient à la famille des *rosacées*.

Les pruneaux cuits sont rafraîchissants et légèrement laxatifs. On les conseille aussi sous la forme de tisane à la dose de 30 à 60 grammes pour 1 kilo d'eau (décoction).

Q.

QUASSIA AMARA. Le *quassia amara* ou bois de Surinam est un arbre de l'Amérique Méridionale, qui appartient à la famille des *simaroubées*, et dont on emploie la racine.

Le quassia amara est doué d'une grande amertume ; c'est un tonique énergique. On le conseille dans les diarrhées chroniques, certaines dyspepsies, les affections scrofuleuses et scorbutiques. Il jouit aussi de propriétés vermifuges.

E. i. Remède hyposthénisant, gastrique et vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Tisane (infusion), de 2 à 5 grammes pour 500 grammes d'eau.

QUINQUINA. Sous les noms de *quinquina, écorce du Pérou, écorce péruvienne*, on désigne les écorces de différents arbres du genre *cinchona*, famille des *rubiacées*, qui croissent au Pérou et dans d'autres parties de l'Amérique Méridionale.

Trois variétés de quinquina sont usitées dans les pharmacies : le gris, le jaune et le rouge, et contiennent, d'après l'analyse de MM. Pelletier et Caventou, du kinate de quinine, du kinate de cinchonine, rouge cinchonique soluble, rouge

cinchonique insoluble, matière colorante jaune, matière colorante grasse verte, kinate de chaux, amidon, gomme, ligneux.

Le quinquina gris ou quinquina de Loxa est fourni par le *cinchona condaminea*; il contient plus de *cinchonine* que de *quinine*. Il est principalement employé comme tonique, stomachique et antiscorbutique.

Le quinquina jaune ou calysaya est produit par le *cinchona cordifolia*, il contient beaucoup plus de *quinine* que les autres espèces, et leur est préféré comme fébrifuge et antipériodique.

Le quinquina rouge provient du *cinchona oblongifolia*. Il contient des proportions à peu près égales de *quinine* et de *cinchonine*. Il est riche en tannin, et est surtout employé comme tonique et antiseptique.

Le quinquina est le fébrifuge par excellence. Aussi est-il journellement employé contre les fièvres intermittentes et rémittentes, contre les fièvres continues adynamiques, ataxiques, nerveuses, putrides, etc. Comme tonique et antiseptique, on l'administre dans les affections adynamiques, les angines pelliculeuses, la gangrène, les hémorrhagies passives, le scorbut, les scrofules, les dyspepsies, les diarrhées chroniques et rebelles, et dans tous les cas de débilité générale.

E. i. Action hyposthénisante.

Doses et mode d'administration :

En poudre, comme tonique, de 20 à 30 centigr. deux ou trois fois par jour. Comme fébrifuge, de 1 1/2 gramme à 10 grammes.

Infusion ou décoction (comme tonique), quinquina, de 10 à 15 grammes pour 500 grammes d'eau.

Sirop vineux de quinquina, de 20 à 40 grammes par jour, dans les convalescences, dans les débilités d'estomac.

Vin de quinquina comme tonique, de 15 à 20 grammes; comme fébrifuge, 60 grammes.

Teinture de quinquina, de 1 à 5 grammes dans une potion tonique.

Extrait de quinquina, *sel essentiel de Lagaraye*, de 3 à 12 décigrammes en bols ou pilules, et comme tonique.

L'extrait alcoolique s'emploie comme fébrifuge à une dose double de celle du sulfate de quinine.

Lavement, quinquina pulvérisé, de 2 à 8 grammes pour eau quantité suffisante.

On emploie, dans certains cas, les cataplasmes vineux de poudre de quinquina, sur le ventre, chez les malades qui ne peuvent le supporter ni en potion ni en lavement. On peut encore appliquer le sulfate de quinine par la méthode endermique ; de plus, un autre mode est indiqué par Rosenstein pour les enfants à la mamelle, c'est de faire prendre le quinquina à la nourrice. Voyez *Sulfate de quinine*.

R.

RAIFORT SAUVAGE. Le *raifort sauvage, grand raifort, cochléaria de Bretagne, cochlearia armoracia*, est une plante vivace indigène, qui appartient à la famille des *crucifères*, et dont on emploie la racine.

P. m. Le raifort jouit de propriétés stimulantes et antiscorbutiques. Il entre dans la composition du sirop, du vin et de l'alcoolat antiscorbutiques. Il a été encore employé contre la goutte, les hydropisies, les rhumatismes, l'état granulé du rein, etc.

RATANHIA. Sous le nom de *ratanhia*, on désigne la racine du *krameria triandra*, arbuste originaire du Pérou, et qui appartient à la famille des *polygalées*.

P. m. La racine de ratanhia est douée de propriétés astringentes. On l'administre contre les diarrhées chroniques, les hémorrhagies, l'aménorrhée, la leucorrhée, les blennorrhagies, les fissures à l'anus, les ulcères atoniques, et généralement dans tous les cas où les astringents sont conseillés.

Doses et mode d'administration :

Tisane (décoction), ratanhia, de 10 à 20 grammes pour 1 kilo d'eau.

Sirop, de 30 à 60 grammes dans une potion.

Extrait, de 1 à 2 grammes en pilules ou en solution.

REGLISSE. Sous les noms de *réglisse*, *racine de réglisse*, *bois de réglisse*, on emploie les racines du *glycyrrhiza glabra*, arbuste qui croît en Italie, qu'on cultive en France, et qui appartient à la famille des *légumineuses*.

La réglisse jouit de propriétés adoucissantes ; on l'emploie comme édulcorant dans les tisanes, à la dose de 10 à 20 gram.

RHUBARBE. On appelle ainsi la racine de plusieurs espèces du genre *rheum*, qui appartient à la famille des *polygonées*. Quatre espèces ont été surtout considérées comme fournissant la vraie rhubarbe : le *rheum palmatum*, le *rheum compactum*, le *rheum undulatum*, et le *rheum australe*. Toutes ces espèces sont originaires de la Chine, du Thibet et de la Tartarie chinoise.

La rhubarbe la plus estimée est celle dite de *Moscovie* ou de *Bucharie*. Elle est transportée du Thibet et de la Bucharie à Kiachta en Sibérie, où elle est vendue, par des marchands buchares, au gouvernement russe qui n'accepte que le premier choix. Elle est en morceaux irréguliers, lisses, quelquefois anguleux, percés d'un trou qui a servi à la suspendre pour en opérer la dessiccation ; d'une couleur jaune foncé ; d'une cassure marbrée de rouge, de blanc et de jaune ; d'une odeur forte et particulière ; d'une saveur amère et astringente. Elle croque sous la dent, et colore la salive en jaune safrané. Sa poudre est presque jaune pur.

Les autres espèces vendues dans le commerce sous les noms de *rhubarbe de Chine*, *rhubarbe de Perse*, sont un peu moins estimées ; cependant elles proviennent des mêmes contrées.

P. c. Analysée par plusieurs chimistes, la rhubarbe contient : 1° un principe particulier qui lui donne sa couleur, son odeur et sa saveur, et qui a été appelé *rabarbarin* ; 2° un acide libre, nommé par Thompson acide *rhéumique* ; 3° une huile fixe douce ; 4° gomme ; 5° amidon ; 6° sels de chaux, etc.

P. m. La rhubarbe jouit, entre autres, de propriétés to-

niques et purgatives, selon les doses auxquelles on l'administre. Elle est très-utile dans la diarrhée bilieuse, la dyssenterie épidémique, certaines dyspepsies, le carreau, etc. Forestus, Rivière, Pringle et d'autres praticiens ont constaté ses propriétés anthelmintiques.

E. i. Action hyposthénisante, gastrique et entérique.

Doses et mode d'administration :

Comme tonique, rhubarbe pulvérisée, de 20 à 40 centigr. à chaque repas.

Comme purgative (infusion), de 4 à 6 grammes pour 125 grammes d'eau bouillante. Pour le macératum à froid, il faut employer une dose double. On l'administre aussi en poudre, à la dose de 1 gramme à 1 1/2 gramme.

Comme anthelmintique et antidiarrhéique, on prescrit la dose purgative.

Sirop simple et sirop composé, de 5 à 25 grammes.

RONCE. La *ronce commune*, *rubus fructicosus*, est un arbrisseau épineux très-commun dans les haies et les buissons, et qui appartient à la famille des *rosacées*. *P. u.* Les feuilles.

P. m. Les feuilles de ronces sont douées de propriétés astringentes. Leur décoction est surtout conseillée dans les angines.

ROSES ROUGES. Les *roses rouges* ou *roses de Provins* sont les pétales du *rosa gallica* ou *rosa rubra*, arbrisseau qui appartient à la famille des *rosacées*.

P. m. Les roses de Provins sont douées de propriétés toniques et astringentes. On les emploie dans l'atonie des organes digestifs, les diarrhées chroniques, les hémorrhagies passives, les leucorrhées, etc. Elles sont fréquemment employées pour l'usage externe sous forme de gargarismes, de collutoires, d'injections, de lotions, de fomentations, contre les aphthes, les angines chroniques, les ulcères atoniques, etc.

S.

SAFRAN. On désigne sous les noms de *safran*, *safran oriental*, *safran du Gâtinais*, les stigmates du *crocus sativus*,

plante bulbeuse originaire d'Orient, que l'on cultive dans certains départements de la France, et qui appartient à la famille des *iridées*.

P. m. A petites doses, le safran est un bon stomachique ; à doses plus élevées, il est employé comme emménagogue. Certains praticiens lui ont reconnu des propriétés carminatives et antihystériques, et l'ont administré dans quelques névroses.

Le safran entre dans la composition de la thériaque, du laudanum liquide de Sydenham, de l'élixir de Garus, de la confection du safran composé, etc.

SALSEPAREILLE. On appelle ainsi la racine de plusieurs espèces du genre *smilax*, de la famille des *asparaginées*.

La salsepareille est journellement employée comme sudorifique et dépurative dans les affections vénériennes constitutionnelles, le rhumatisme chronique, les maladies cutanées, etc.

E. i. Action hyposthénisante vasculaire.

Doses et mode d'administration :

De 30 à 60 grammes en infusion ou décoction dans 1 kilo d'eau, pour tisane.

Sirop simple ou composé, suffisante quantité pour édulcorer une tisane dépurative.

SASSAFRAS. Le *sassafras*, *laurus sassafras*, est un arbre de la famille des *laurinées*, originaire de l'Amérique du Nord, et dont on emploie le bois, l'écorce et la racine.

P. m. Le sassafras jouit de propriétés sudorifiques et dépuratives. On le conseille en infusion à la dose de 15 à 30 grammes pour 1 kilo d'eau. On l'associe ordinairement au gaïac et à la salsepareille.

SAUGE. La *sauge*, *salvia officinalis*, est un petit arbuste de la famille des *labiées*, qui croît naturellement dans le midi de la France, et qu'on cultive dans les jardins.

P. m. La sauge jouit de propriétés toniques et stimulantes. On la conseille dans les catarrhes chroniques, les diarrhées anciennes, les fièvres typhoïdes à forme muqueuse, les vo

missements spasmodiques, les flatuosités, etc. Elle a été aussi employée par certains auteurs contre le rachitisme, le scorbut, l'aménorrhée, etc. L'infusion de cette plante est utilement employée, comme topique, sur les ulcères atoniques et scrofuleux.

E. i. Action hyposthénisante cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Tisane (infusion), de 10 à 15 grammes pour 1 kil. d'eau bouillante. Comme topique, il faut employer des doses plus élevées.

SAULE. Le *saule blanc*, *salix alba*, est un arbre de la famille des *salicinées*, dont on emploie l'écorce. On a découvert dans l'écorce de saule une substance alcaloïde à laquelle on a donné le nom de *salicine*. La salicine pure se présente en aiguilles fines aplaties, nacrées, d'une saveur très-amère ; soluble dans l'eau et l'alcool, insoluble dans l'éther et les huiles fixes. Elle n'est ni acide ni alcaline.

P. m. L'écorce de saule est tonique, antiseptique et fébrifuge. Cependant elle ne peut pas être considérée comme un succédané du quinquina.

Doses et mode d'administration :

Comme tonique, poudre, de 25 à 60 centigrammes.

Comme fébrifuge, de 10 à 20 grammes en décoction dans 1 litre d'eau.

On peut employer la salicine comme fébrifuge à la dose de 4 à 12 décigrammes en pilules ou en solution.

SCAMMONÉE. La *scammonée* est une gomme-résine que l'on retire, au moyen d'incisions faites au collet de la racine, d'une espèce de liseron, le *convolvulus scammonia*, famille des *convolvulacées*.

P. c. L'analyse de ce suc concret a fourni à MM. Bouillon-Lagrange et Vogel : résine, 60; gomme, 3; extrait, 2; débris, 35.

P. p. La scammonée d'Alep ou de Syrie se trouve dans le commerce en morceaux irréguliers, grisâtres, recouverts d'une poussière blanchâtre ; friables, d'une cassure un peu

transparente ; d'une odeur, surtout quand elle est pulvérisée, qui a beaucoup de rapport avec celle de la brioche. Sa poudre est d'un blanc grisâtre.

La scammonée de Smyrne est fournie par le *periploca scammonia*, de la famille des *apocynées*. Elle est en petites masses poreuses, d'un gris rougeâtre, d'une cassure terne et terreuse. Elle est plus lourde que la précédente, et son odeur est aussi plus désagréable. Elle est à juste titre beaucoup moins estimée.

La scammonée de Montpellier est le suc exprimé et évaporé du *cynanchum Monspeliense*, de la famille des *apocynées*. Elle est noire, dure, compacte et d'une action presque nulle. Elle doit être rejetée des officines.

La scammonée d'Alep jouit de propriétés purgatives et hydragogues ; son action est constante quand elle n'a pas été sophistiquée ; délayée dans une émulsion d'amandes, elle forme un purgatif des plus agréables, surtout pour les enfants.

E. i. Administrée à haute dose, la scammonée produit des effets hyposthénisants vasculaires, et à petite dose, des effets hyposthénisants entériques.

Doses et mode d'administration :

De 40 à 60 centigrammes en prises, pilules, ou plutôt suspendue dans un looch ou une émulsion d'amandes. N'ayant pas de mauvais goût, elle constitue un excellent purgatif pour les enfants.

Cette substance entre dans la composition d'un grand nombre de préparations officinales, telles que les pilules de Béloste, de Bontius, la poudre cathartique, la poudre cornachine ou de tribus, etc.

SCILLE. La *scille*, *scilla maritima*, est une plante bulbeuse très-commune sur les rivages de la Méditerranée, et qui appartient à la famille des *liliacées*. *P. u.* Les *écailles* ou *squames* de la bulbe.

P. m. A hautes doses, la scille agit à la manière des poisons narcotico-âcres ; à faibles doses, c'est un diurétique

puissant très-utile, surtout contre les hydropisies passives. Elle jouit encore de propriétés expectorantes et que l'on emploie avec avantage dans le traitement de la bronchite chronique, et généralement des affections atoniques des organes de la respiration.

E. i. Remède hyposthénisant cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Poudre de scille, 5, 10, 15 et 20 centigrammes par jour, en pilules et à doses fractionnées.

Oxymel scillitique, 5, 10 et 15 grammes dans une potion, julep, etc.

La teinture de scille s'emploie le plus ordinairement à l'extérieur en frictions ou en fomentations dans les cas d'hydropisie, et sur les parties infiltrées de sérosité.

SEMEN-CONTRA. Sous les noms de *semen-contra*, *semencine*, *sementine* ou *barbotine*, on emploie les capitules de fleurs non épanouies et les pédoncules de deux espèces de plantes du genre *artemisia*, qui croissent dans les montagnes de l'Inde, de la Perse et de la Barbarie.

On trouve dans le commerce deux espèces de semen-contra, l'un de *Judée* ou de *Barbarie*, l'autre d'*Alep* ; ce dernier est le plus estimé.

P. m. Le semen-contra jouit de propriétés anthelmintiques. On l'emploie principalement contre les lombrics et les ascarides.

E. i. Remède hyposthénisant gastrique.

Doses et mode d'administration :

En poudre, de 2 à 3 grammes; en bols, pilules ou dans un électuaire. Il entre aussi dans la composition des biscuits vermifuges.

Tisane (infusion), 3, 4 ou 5 grammes dans deux tasses d'eau bouillante ou de lait.

SÉNÉ. Sous le nom de *séné*, on emploie les feuilles de plusieurs arbrisseaux du genre *cassia*, de la famille des *légumineuses*. Ces espèces sont : le *cassia acutifolia*, le *cassia obovata*, le *cassia æthiopica*, et le *cassia lanceolata*.

P. m. Le séné jouit de propriétés purgatives. On l'associe ordinairement à quelque autre purgatif, tel que la manne, la rhubarbe, les sels neutres, etc.

E. i. Action hyposthénisante entérique.

Doses et mode d'administration :

De 4 à 8 grammes infusés dans 150 grammes d'eau bouillante. Comme les enfants prennent quelquefois cette boisson avec répugnance, on peut la leur faire boire dans une tasse de café au lait.

SOUFRE. Le *soufre* est un corps simple, métalloïde, très-répandu dans la nature, soit à l'état natif, soit à l'état de combinaison.

P. p. Il est solide, de couleur citrine, inodore, insipide, etc.

P. m. A hautes doses, administré à l'intérieur, le soufre est purgatif; à doses plus faibles, il agit comme excitant général, et est employé dans les affections catarrhales, scrofuleuses, le rhumatisme, la goutte, le ptyalisme mercuriel, les dartres, la gale, et généralement la plupart des maladies de la peau.

E. i. Action hyposthénisante vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Comme purgatif, soufre lavé de 2 à 5 grammes (peu employé).

Comme excitant, 20, 30 ou 40 centigrammes. Les pastilles se donnent au nombre de 3 ou 4 par jour.

Pour l'usage externe, le soufre sert de base à un grand nombre de pommades que l'on emploie dans les affections cutanées.

SOUS-NITRATE DE BISMUTH. *Le sous-nitrate de bismuth* ou *oxyde blanc de bismuth* se présente sous la forme d'une poudre d'un beau blanc, inodore, insipide, peu soluble dans l'eau.

Le sous-nitrate de bismuth est doué de propriétés sédatives et contro-stimulantes ; on l'emploie principalement dans les maladies d'estomac, les vomissements spasmodiques, l'hystérie, la diarrhée chronique, etc. Le sous-nitrate

de bismuth est utile aux enfants débiles qui éprouvent de la diarrhée sous la plus légère influence.

E. i. Action hyposthénisante gastrique.

Doses et mode d'administration :

De 1 à 6 décigrammes dans les 24 heures, en bols, pilules, ou dans un électuaire.

M. Bretonneau a employé le sous-nitrate de bismuth à l'extérieur dans les ophthalmies catarrhales à l'état subaigu et chronique.

SQUINE. La *squine, smilax china*, est un arbuste sarmenteux qui croît en Chine et dans l'Amérique méridionale, et qui appartient à la famille des *asparaginées*. *P. u.* Les racines.

La squine est douée de propriétés sudorifiques et dépuratives. On l'emploie rarement seule, on l'associe ordinairement au gaïac et à la salsepareille.

SULFATE DE CUIVRE. Le *sulfate de cuivre* ou *deutosulfate, vitriol bleu, vitriol de Chypre, sulfate cuivrique*, est un sel bleu, légèrement efflorescent, cristallisé en prismes à quatre ou huit pans, d'une odeur particulière, d'une saveur styptique; soluble dans 4 parties d'eau froide.

P. m. A hautes doses, le sulfate de cuivre est un poison caustique. Les Anglais et les Américains l'emploient comme émétique à la dose de 25 à 40 centigrammes. Pour l'adulte à l'extérieur, on s'en sert pour cautériser les ulcères fongueux, les chancres vénériens atoniques, les aphthes, etc. Dissous dans l'eau, on l'emploie comme styptique dans les hémorrhagies extérieures, et comme stimulant dans les ophthalmies chroniques, etc.

SULFATE DE FER. Le *sulfate de fer, couperose verte, sulfate de protoxyde, sulfate ferreux*, est solide, cristallisé en prismes rhomboïdaux, d'un vert bleuâtre, d'une saveur styptique très-prononcée, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool, etc.

P. m. Le sulfate de fer jouit de propriétés toniques et astringentes. On l'emploie dans la chlorose, l'aménorrhée et

dans les maladies de nature atonique. A l'extérieur, il est utile contre les hémorrhagies et les écoulements muqueux chroniques.

Doses et mode d'administration :

De 5 à 15 centigrammes par jour en pilules ou dissous dans un sirop.

En lotions et injections vaginales, de 10 à 20 grammes pour 1 litre d'eau.

En bains, de 50 à 200 grammes.

SULFATE DE MAGNÉSIE. Le *sulfate de magnésie, sel d'Epsom, sel de Sedlitz, sel de Seidchutz, sel cathartique amer*, est blanc, inodore, amer ; il est cristallisé en aiguilles ou en prismes à quatre pans terminés par des pyramides à quatre faces, ou par un sommet d'ièdre. Il s'effleurit à l'air, il est soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool.

P. m. Ce sel est un purgatif doux dont l'action est sûre. On le donne à la dose de 10 à 20 grammes en solution. Il est la base de l'eau de Sedlitz naturelle et de l'eau de Sedlitz artificielle.

E. i. Remède hyposthénisant entérique.

SULFATE DE QUININE. Le *sulfate de quinine, sulfate neutre de quinine*, est un sel blanc, inodore, très-amer, cristallisé en belles aiguilles soyeuses, fines, déliées et flexibles; peu soluble dans l'eau froide, soluble dans l'alcool, etc.

P. m. Le sulfate de quinine est le fébrifuge par excellence; il remplit, à ce titre, toutes les indications du quinquina, mais il ne possède pas les propriétés toniques et antiseptiques de l'écorce du Pérou.

Doses et mode d'administration :

De 20 à 50 centigrammes en pilules, dans une potion, mélangé à un peu de miel ou en lavement. Employé aussi par la méthode endermique.

SULFATE DE SOUDE. Le *sulfate de soude, sel d'Epsom de Lorraine, sel de Glauber*, est blanc, cristallisé en cristaux grenus ou en prismes à six pans cannelés, transparent, in-

odore, d'une saveur amère, fraîche et salée, efflorescent, très-soluble dans l'eau.

Le sulfate de soude jouit des mêmes propriétés que le sulfate de magnésie, et se donne aux mêmes doses.

SULFATE DE ZINC. Le *sulfate de zinc, sulfate zincique, vitriol blanc, couperose blanche,* est un sel blanc, inodore, d'une saveur styptique très-prononcée, très-soluble dans l'eau, etc.

P. m. Le sulfate de zinc, administré à hautes doses, est un émétique violent. A petites doses, et sous la forme de collyre ou d'injection, on l'emploie journellement comme astringent et tonique dans les catarrhes aigus et chroniques de certaines membranes muqueuses. On l'emploie encore contre la gale et contre la plupart des maladies chroniques de la peau en dissolution dans un bain.

Doses et mode d'administration :

Comme émétique dans le croup; dans certains cas d'empoisonnement, de 40 à 75 centigrammes (pour l'adulte il faut doubler et même tripler la dose).

En collyre ou injection, de 5 à 15 centigrammes par 30 grammes d'eau distillée.

Pour un bain général, de 50 à 100 grammes.

SULFURE DE POTASSE. Le *sulfure de potasse sec, foie de soufre, polysulfure de potassium,* se présente en morceaux plus ou moins épais, durs, cassants, d'une couleur jaune verdâtre quand ils sont nouvellement préparés (grisâtres et cendrés quand ils sont anciens), d'une odeur désagréable, infecte, solubles dans l'eau, etc.

P. m. A hautes doses, le sulfure de potasse est un poison violent; à petites doses, il jouit de propriétés stimulantes énergiques. On l'emploie très-peu à l'intérieur, si ce n'est dans le catarrhe pulmonaire et le catarrhe de la vessie.

En solution il est journellement employé pour l'usage externe, dans le traitement des affections herpétiques, psoriques, scrofuleuses et rhumatismales, dans les névroses, etc.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, de 5 à 15 centigrammes, une ou deux fois par jour, l'en pilules ou dissous dans un sirop.

A l'extérieur, pour un bain général, de 20 à 40 grammes ; si l'on ajoute un peu d'acide chlorhydrique au bain, il faut doubler la dose de sulfure.

Les sulfures de calcium et de sodium jouissent des mêmes propriétés ; on les conseille dans les mêmes circonstances.

SUREAU. Le *sureau, sambucus nigra*, est un arbre de la famille des *caprifoliacées. P. u.* Les fleurs et l'écorce.

P. m. Les fleurs de sureau jouissent de propriétés sudorifiques. Elles sont utiles dans la rougeole, la petite vérole, la scarlatine, lorsque l'éruption se fait mal ou tarde à paraître, et dans tous les cas où l'on veut exciter la diaphorèse. A l'extérieur, on les emploie aussi comme résolutives, sous forme de lotions ou de cataplasmes.

La seconde écorce de sureau est douée de propriétés purgatives et diurétiques ; on l'a employée avec succès comme hydragogue, mais dans la médecine des adultes.

E. i. Action hyposthénisante vasculaire.

Doses et mode d'administration :

Tisane (fleurs, infusion) de 5 à 10 grammes pour un kilo d'eau bouillante.

Pour l'usage externe (fleurs), de 30 à 60 grammes pour un kilo d'eau bouillante. Les cataplasmes se préparent avec parties égales de fleurs de sureau et de farine de lin.

Ecorce de sureau. On doit l'employer fraîche, la piler dans un mortier, en exprimer le suc, et le donner à la dose de 30 à 90 grammes mêlés avec deux ou trois fois autant d'eau. Cette dose est pour l'adulte.

T.

TAMARIN. On emploie sous ce nom la *pulpe du tamarinier, tamarindus indica*, arbre de la famille des *légumineuses*, et qui croît aux Indes, en Egypte, etc.

La pulpe du tamarin est douée de propriétés rafraîchissantes et laxatives. On l'emploie dans certaines fièvres inflammatoires, surtout celles dites bilieuses et putrides, dans les dyspepsies, dans les constipations habituelles, etc.

E. i. Remède hyposthénisant entérique.

Doses et mode d'administration :

De 20 à 40 grammes pour un kilo d'eau.

TANAISIE. La *tanaisie*, *tanacetum vulgare*, est une plante vivace de la famille des *cynanthérées*, tribu des *corymbifères* et dont on emploie les sommités fleuries.

La tanaisie est douée de propriétés stimulantes et anthelmintiques. On l'administre en infusion à la dose de 2 à 4 grammes pour 500 grammes d'eau bouillante.

TANNIN. Le *tannin* ou *acide tannique* est un principe immédiat qui se trouve en abondance dans l'écorce et le tissu ligneux de certains végétaux.

P. m. Le tannin est un puissant astringent. On le conseille contre les hémorrhagies, certains cas de dyspepsie, de diarrhée, de dyssenterie, parfois aussi dans les catarrhes chroniques pulmonaires et utérins, les blennorrhagies, les sueurs hectiques, etc.; il a encore été employé comme fébrifuge et anthelmintique.

Doses et mode d'administration :

A l'intérieur, contre les diarrhées chroniques, de 5 à 20 centigrammes ; comme anthelmintique, de 30 à 50 centigrammes dans une potion ou en lavement.

En collyre, injection, etc., de 5 à 15 centigrammes pour 30 grammes d'eau distillée.

Dans les épistaxis et les corysas, on l'a conseillé en poudre comme du tabac.

TÉRÉBENTHINE La *térébenthine* est un suc résineux, volatil, qui découle spontanément ou à l'aide d'incisions, de plusieurs arbres de la famille des *térébinthacées* et de celle des *conifères*.

P. m. La térébenthine jouit de propriétés stimulantes

énergiques sur l'économie en général, et particulièrement sur l'appareil génito-urinaire et sur les membranes muqueuses. On l'emploie avec succès dans les catarrhes de la vessie, dans les catarrhes pulmonaires chroniques, les diarrhées muqueuses, contre la goutte, les rhumatismes, les maladies chroniques de la peau et quelques névroses, etc. Elle possède aussi une action anthelmintique et tænifuge. On s'en sert à l'extérieur pour déterger et aviver les plaies et les ulcères.

E. i. Action hyposthénisante cardiaco-vasculaire.

Doses et mode d'administration :

De 1/2 gramme à 2 grammes en pilules ou suspendue dans une émulsion.

THÉRIAQUE. On emploie la thériaque dans le traitement des gastralgies et des entéralgies ; elle est aussi conseillée dans les fièvres de mauvais caractère, dans les varioles confluentes, la rougeole, accompagnées de symptômes nerveux, de diarrhées, etc.

Doses et mode d'administration :

De 20 à 75 centigrammes par jour, en bols ou pilules.

TILLEUL. Le *Tilleul, tilia europœa*, est un arbre très-commun dans les forêts, qui appartient à la famille des *tiliacées*, dont on emploie les fleurs sous le nom de *tilleul mondé*.

P. m. Le tilleul jouit de propriétés antispasmodiques et légèrement diaphorétiques et carminatives. On l'emploie journellement en infusion théiforme dans une foule de maladies, et surtout dans les affections nerveuses.

TORMENTILLE. La *tormentille, tormentilla erecta*, est une plante vivace, très-commune dans les bois, et qui appartient à la famille des *rosacées*. *P. u.* Les racines.

La tormentille jouit de propriétés toniques et astringentes. On la conseille dans les mêmes cas que la bistorte et le ratanhia.

E. i. Remède hyposthénisant gastrique.

V.

VALÉRIANE. La *valériane*, *valeriana officinalis*, est une plante vivace qui croît en Europe, et qui appartient à la famille des *valérianées*. *P. u.* Les racines.

P. m. La valériane jouit de propriétés antispasmodiques et sédatives. On l'emploie avec succès dans les convulsions épileptiformes, l'épilepsie, l'hystérie et généralement dans toutes les névroses. Elle a encore été employée comme anthelmintique.

E. i. Remède hyposthénico-vasculaire et spinal.

Doses et mode d'administration :

Valériane en poudre, 1, 2, 3 et 4 grammes en prises ou en pilules. Dans le cours d'un traitement on peut même porter la dose jusqu'à 20 grammes par jour sans inconvénient.

L'acide valérianique (principe actif de la valériane), combiné avec l'oxyde de zinc, forme un sel, le *valérianate de zinc*, d'une composition toute récente, que l'on emploie à la dose de 2 à 5 et même 10 centigram. en pilules ou en poudre, que l'on mélange avec un peu de miel, ou qu'on suspend dans un 1/2 looch. On vante beaucoup son action dans la plupart des névralgies et névroses, dans la chorée, l'éclampsie, l'épilepsie, etc.

FORMULES.

B.

Bain alcalin. Carbonate de potasse ou de soude, 250 gram. Eau chaude, Q. S.

Bain alcalin et gélatineux. — Ajouter au précédent gélatine pulvérisée, 250 gram.[1]

Bain alcalin et tonique. Ajouter au précédent 500 à 1000 gram. de sel marin. S'emploient particulièrement : le premier dans diverses maladies herpétiques, dans les affections vésiculeuses, papuleuses, prurigineuses, etc.; le second, dans la faiblesse constitutionnelle, les dispositions aux scrofules, au rachitisme, etc., etc.

Bain émollient. Espèces émollientes, 500 gram. Graine de lin, 100 gram.

Faites bouillir dans eau 3 litres, pour ajouter à l'eau du bain. Employé contre les irritations de la peau, les feux de dents, etc.

Bain de sublimé. Dans la syphilis constitutionnelle, page 203. Contre l'eczéma, le prurigo, etc., page 97.

Baume acoustique, page 166.

Baume de miel (Hill.). A employer dans la période de résolution des phlegmasies des voies aériennes, page 46.

Bière antiscorbutique (formule de l'hôpital des Enfants), contre l'anémie, la faiblesse constitutionnelle, les cachexies scrofuleuses, rachitiques, page 199, 27.

Bouillon pectoral et analeptique, page 178.

C.

Cataplasmes. Le cataplasme émollient se prépare en faisant bouillir de la farine de graine de lin, de façon à lui donner la consistance de pâte molle. Il s'applique à nu ou entre deux linges. Pour le rendre plus émollient, on fait encore bouillir la farine dans de la décoction de racine de guimauve; on peut aussi y ajouter 30 grammes de saindoux.

[1] Signes conventionnels pour ce chapitre : — Q. S. signifie *quantité suffisante.* — M. veut dire *mêlez*, et F. S. A. *faites selon l'art.*

On prépare également des cataplasmes avec de la mie de pain et du lait; avec de la fécule de pommes de terre ; avec les farines de seigle, d'orge, de riz, d'avoine, etc. On les rend en général calmants par l'addition d'une ou plusieurs têtes de pavots infusées dans l'eau ou la décoction de guimauve qui sert à les préparer, ou en les arrosant de laudanum. On leur prête quelque action astringente et résolutive en les arrosant d'eau blanche, etc., etc.

Le cataplasme résolutif, maturatif ou même irritant, se fait au moyen de la décoction de farine de lentilles, de fèves de marais, avec addition de pulpe de lis cuits (30 à 60 grammes), et même d'onguent basilicum (30 grammes). (On les applique sur les tumeurs dont on veut hâter la suppuration.)

Le cataplasme sinapisé ou irritant se prépare par le mélange des farines de lin et de moutarde : cette dernière entrant pour moitié, pour 1/3, pour 1/4, ou 1/5 dans la confection du cataplasme, ou servant seulement à le saupoudrer.

(S'emploie comme révulsif et dérivatif.)

Collutoire antiodontalgique, page 87.

Cataplasme antipleurétique (Pharmacopée de Londres).—Révulsif, page 182.

Collutoire antiseptique. Décoction de quinquina, 40 gram. Sirop d'écorce d'oranges, 15 gram. Chlorure de soude, 4 gram.

Mêlez. Dans les stomatites ulcéreuses et gangreneuses.

Collutoire astringent. Miel, borax, āā parties égales.

Mêlez. Touchez les plaques à l'aide d'un pinceau, dans les aphthes, le muguet.

Collutoire astringent, contre les aphthes, le muguet, la stomatite couenneuse, page 154.

Collutoire astringent et détersif. Infusé de feuilles de cochléaria, 60 gram.; borax, sulfate de cuivre, āā 4 décig.; sirop de framboises, 30 gram. Contre les ulcères superficiels de la muqueuse buccale, les aphthes, les ulcérations résultant de la chute ou du soulèvement des plaques de la stomatite couenneuse ou gangréneuse, de la diphtérite.

Collutoire contre l'engorgement chronique des amygdales, page 128.

Collutoire détersif. Miel blanc, 15 à 20 gram.; acide hydrochlorique, 3 à 5 gram.

Mêlez et agitez. Dans la stomatite ulcéreuse, les aphthes, le muguet, la gangrène de la bouche.

Touchez à l'aide d'un pinceau.

Collutoire émollient. Décoction de racine de guimauve, 125 gram.; miel, 30 gram.

Mêlez. Pour porter dans la bouche à l'aide d'un pinceau de charpie ou de linge roulé. Dans la stomatite, l'angine simple, les aphthes.

Collutoires (formules de l'Hôpital des Enfants), employés dans les stomatites couenneuses, gangréneuses, les aphthes, le muguet, pages 202 et 203.

Collutoire au nitrate d'argent. Eau distillée, 30 gram.; nitrate d'argent cristallisé, de 15 centigram. à 3 gram.

Pour toucher les plaques, à l'aide d'un pinceau, dans les aphthes, la stomatite couenneuse, gangréneuse; dans la diphtérite, etc.

Collutoire de Swediaur, contre les ulcérations et plaques aphtheuses, page 33.

Collyre antiscrofuleux (Baudelocque), page 162.

Collyre astringent. Liqueur de Wan-Swieten, 30 gram. 5 à 6 lotions par jour dans la blépharite ciliaire.

Collyre avec le sulfate de cuivre et le sulfate de morphine, contre les conjonctivites, les kératites subaiguës ou chroniques et les taches de la cornée, page 206.

Collyres contre les granulations ophthalmiques, page 164.

Collyres contre l'ophthalmie scrofuleuse, page 162, 163.

Collyre sec, pulvérulent (Dupuytren), contre les taches de la cornée, page 206.

E.

Eau de boulé (formule de l'Hôpital des Enfants), contre la chlorose et l'anémie, page 54.

Eau iodurée (Lugol); id. (Mialhe), dans les affections scrofuleuses, page 200.

Electuaire antipériodique (Mialhe), page 119.

Electuaire astringent. Conserve de roses rouges, 90 gram.; sirop de Tolu, 30 gram., de pavots, 8 gram.

Mêlez. A donner par cuillerées à café quatre fois par jour dans l'hémoptysie.

Electuaire astringent et tonique. Extrait de quinquina, baume de Tolu, cachou, āā 4 gram.; sirop de grande consoude, 60 gram.

Mêlez. Trois ou quatre cuillerées à café par jour dans les hémorrhagies atoniques, le purpura hemorrhagica, etc.

Electuaire contre le croup spasmodique et les faux croups, à administrer par cuillerées à café dans les vingt-quatre heures, p. 32.

Emplâtre sédatif, conseillé contre les palpitations, page 167.

Emulsion contre les diarrhées dyssentériques des enfants. Lycopode, quatre cuillerées à café ; triturez avec deux jaunes d'œuf ; ajoutez sirop de sucre et eau quantité suffisante pour donner au mélange la consistance d'une émulsion.

Dose, deux cuillerées à café toutes les heures. Ce remède est populaire en Silésie.

Epithème du docteur Ranque contre la fièvre typhoïde, page 122.

G.

Gargarismes astringents, page 29.

Gargarismes (formules de l'Hôpital des Enfants), employés dans les stomatites couenneuses, gangréneuses, les aphthes, le muguet, etc., pages 202 et 203.

Gouttes contre l'épilepsie, page 108.

J.

Julep expectorant, diaphorétique et diurétique. Rob de sureau, 3 gr.; esprit de Mindérérus, 6 gouttes ; kermès minéral, 2 centigrammes ; nitre, 5 décigram. Dans une infusion sucrée de fleurs de coquelicot.

A donner fréquemment par cuillerées à café vers la période de résolution des phlegmasies des voies aériennes, et dans l'ignorance des mouvements critiques.

L.

Lavement antispasmodique. Eau chaude, 100 gram.; extrait de valériane, 1 gram. Dans les convulsions et quelques autres névroses.

Lavement antispasmodique et vermifuge. Eau chaude, 100 gram.; assa-fœtida, de 50 centigrammes à 1 ou 4 grammes. Dans les convulsions, la chorée, la coqueluche, le croup spasmodique ; employé aussi comme vermifuge et même comme tænifuge.

Lavement astringent. Nitrate d'argent, 5 centigram.; eau chaude, 100 gram. Dans les colites chroniques apyrétiques, les diarrhées.

Autre. Eau chaude, 100 gram.; tannin, 1 à 2 gram. Dans les mêmes circonstances.

Lavement contre les diarrhées dyssentériques des enfants. Lycopode, quatre cuillerées à café, jaunes d'œufs nº 2, eau chaude, Q. S.

Remède, ainsi que la potion et l'émulsion avec la poudre de lycopode, très-employé en Silésie ; on ajoute au besoin dans les uns ou les autres quelques gouttes de teinture d'opium.

Lavement d'amidon. Eau chaude, de 100 à 150 gram.; amidon, deux cuillerées à café ou une cuillerée à bouche, que l'on fait préalablement dissoudre dans la valeur d'un quart environ d'eau froide.

Ce lavement convient dans les diarrhées avec irritation apparente ou non de l'intestin.

Le lavement d'amidon avec deux à six gouttes de laudanum convient particulièrement aussi dans ces circonstances ; il agit plus efficacement encore et calme les coliques.

Le lavement d'amidon laudanisé ou non, mais avec addition d'un à trois grammes d'extrait de ratanhia, se trouve plus particulièrement indiqué dans les flux diarrhéiques.

Lavement émollient. Décoction de racine de guimauve, de son ou de graine de lin, 100 grammes pour les jeunes enfants, 150 à 200 gram. pour l'âge moyen de l'enfance, 250 gram. pour les adolescents. Tout en jouissant, comme celui à l'eau de guimauve, de propriétés émollientes, le lavement à la décoction de graine de lin relâche un peu, et celui à l'eau de son produit un effet contraire.

Lavement purgatif (formule de l'Hôpital des Enfants), page 64.

Liniment antispasmodique, calmant. Onguent d'althæa, 60 gram.; camphre, laudanum Syd., āā 4 gram.

Mêlez. 8 gram. par onctions et frictions, plusieurs fois par jour, sur les régions douloureuses, qu'on recouvre ensuite de linges chauds ou de cataplasmes ; dans les gastralgies, entéralgies, coliques, pleurodynies et douleurs rhumatismales.

Liniment de Rosen contre la chorée, page 58.

Liniment dessiccatif calmant, employé contre l'eczéma chronique, les affections prurigineuses, page 97.

Liniment diurétique, contre les hydropisies, l'ascite, etc., page 36.

Liniment phosphoré, employé comme révulsif puissant et stimulant direct, particulièrement alors dans les paralysies, page 169.

Liniment résolutif et hydrofuge, page 138.

Liniment vermifuge, page 218.

Liqueur ammoniacale anisée contre les convulsions (particulière-

ment quand celles-ci sont suscitées chez les jeunes enfants par des coliques venteuses), page 68.

Liquide oléo-calcaire : topique contre les brûlures, page 47.

Looch adoucissant, calmant, résolutif, aux blancs d'œufs, anisé, à employer dans les différentes périodes des affections des voies aériennes, pages 45 et 46.

Looch anthelmintique, page 218.

Looch laxatif (formule de l'Hôpital des Enfants), page 64.

Lotions alcalines contre les affections herpétiques, le prurit, etc., page 188.

Lotions avec le sublimé contre les affections herpétiques prurigineuses, pages 188, 203, 97.

Lotions contre la teigne, page 208.

Lotions contre les maladies de peau, page 188.

M.

Médecine blanche (Mialhe) contre la constipation, page 63.

Mixture absorbante. Magnésie calcinée, 25 à 40 centigrammes; sirop de gomme, 30 gram.

Mêlez et faites prendre par cuillerées à café, toutes les deux heures, dans les acidités des premières voies, les vomissements des jeunes enfants, la diarrhée.

Mixture antiscrofuleuse. — Huile de foie de morue, 20 à 30 gram.; sirop antiscorbutique, 30 gram.

Mêlez; à prendre en deux fois par jour, contre le rachitisme.

Mixture astringente contre la lienterie et la diarrhée, page 148.

Mixture avec le nitrate d'argent cristallisé. Nitrate d'argent cristallisé, 25 à 50 milligram.; eau distillée, 90 gram.

Faites dissoudre et ajoutez : mucilage de salep, 75 gram.; sirop diacode, 15 gram.

Mêlez exactement. Une cuillerée à café ou une petite cuillerée à bouche, quatre fois par jour.

Mixture contre le carreau. Miel, 120 gram.; calomel préparé à la vapeur, 4 gram.; limaille de fer porphyrisée, 2 à 4 gram.; rhubarbe pulvérisée, 4 gram.

M. S. A. Une demi-cuillerée à café pour enfant de six mois. Une cuillerée à café pour enfant d'un an. Deux cuillerées, id. pour enfant de deux ans, et ainsi de suite, en augmentant dans tous les cas la dose d'une demi-cuillerée à café tous les trois ou quatre jours.

Mixture contre le carreau (Baumes). Extrait de ciguë, 1 décigram.; extrait de quinquina, 15 centigram.; acétate de potasse, 5 décigram.; infusion de feuilles de pensées, 90 gram. Pour un enfant de deux ans : à prendre par cuillerées, trois ou quatre fois par jour.

Mixture de copahu succiné, conseillée en cas de pertes séminales, page 173.

Mixture de quinquina (formule de l'Hôpital des Enfants), à donner dans les fièvres intermittentes et la période adynamique des maladies, page 23.

P.

Pastilles bleues contre l'épilepsie, page 118.

Pastilles de chlorure d'argent contre les maladies scrofuleuses. Chlorure d'argent, 5 centigram.; pâte de chocolat, Q. S. — F. S. A. 12 pastilles. Une chaque matin.

Le docteur Sicard, de Marseille, qui a employé cette substance avec succès, conseille en outre les frictions locales avec la pommade composée d'axonge, 30 gram.; chlorure d'argent, 3 décigram. Voy. Tablettes.

Petit-lait alumineux, conseillé dans les hémorrhagies, le purpura hemorrhagica, le melana, etc., page 189.

Pilules antianévrysmales. Sulfate de fer, 2 gram.; poudre de digitale, 6 décigram.; extrait thébaïque, 1 décigram. F. S. A. 18 pilules, une matin et soir, contre les dilatations du cœur.

Pilules antiépileptiques (docteur Michel). Indigo pulvérisé, 4 gram.; extrait d'aconit, 45 centigram.; extrait de valériane, 8 gram.; extrait d'arnica, 3 grammes; sirop simple, Q. S.—F. S. A. des pilules de 15 centigram.

On commence leur administration par une le soir et une le matin, et l'on augmente la dose d'une pilule tous les quatre ou six jours, en s'arrêtant toutefois au chiffre de 4.

Pilules antiépileptiques, page 108.

Pilules antinévralgiques. Cyanure de fer, 1 gram.; sulfate de quinine, 60 centigram.; extrait d'opium, 5 centigram.; conserve de roses, Q. S. — F. S. A. 36 pilules; une pilule toutes les trois heures, contre la névralgie faciale, la cardialgie, la gastralgie.

Pilules contre la chlorose et l'anémie, page 54.

Pilules contre la toux. — Extrait d'aunée, 2 gram.; poudre d'ipé-

cacuanha, poudre de digitale, āā 6 décigrammes; extrait thébaïque, 15 centig.

F. S. A. Des pilules d'un décigramme. Une pilule de trois en trois heures, contre les toux sèches, spasmodiques.

Pilules contre le goître, page 127.

Pilules contre les pertes séminales. (Rognetta), page 174.

Pilules contre l'incontinence d'urine, page 145.

Pilules d'iodure de fer et de sulfate de quinine, contre l'anémie et la chlorose, page 26.

Pilules ferrugineuses cinnamomées, dans les pertes séminales, l'anémie, l'adynamie, la chlorose, page 173.

Pommade irritante. Huile de croton, 50 centig.; axonge, 15 gram. Mêlez. Gros comme noisette deux fois par jour pour frictions, jusqu'à rubéfaction produite.

Pilules (ou poudres) prophylactiques de la variole (Rosen). Calomel, 6 décig.; camphre, 4 décig.; extrait d'aloès, 6 décig.; résine de gaïac, 4 décig. F. S. A. des pilules argentées d'un décigramme chaque; ou mêlez et divisez en vingt paquets.

La dose est déterminée par le nombre des selles, qui doivent être de deux à quatre par jour.

Pilules résolutives et sédatives, à employer dans les bronchites avec toux fréquente, page 46.

Pommade anthelmintique. Pour frictions sur les parois abdominales, page 219.

Pommade anticroupale. Extrait de digitale, 8 gram.; cérat, 30 gram.

M. et F. S. A. une pommade parfaitement homogène. Le docteur Rademacher, de Berlin, prétend que cette pommade guérit du croup. Il la conseille en application topique, sur toute la partie antérieure du cou, et au moyen de compresses largement enduites. Ce moyen a probablement réussi dans les faux croups; il semble plus particulièrement devoir convenir en effet dans l'angine striduleuse.

Pommades anticroupales, page 82.

Pommade antipsorique, page 124.

Pommade antiscrofuleuse. Hydriodate de fer, 8 gram.; axonge, 30 gram.

M. En frictions sur les tumeurs blanches, les engorgements glanduleux; mais après la période inflammatoire.

Pommade au protoiodure de mercure. — Pour pansement des ulcérations syphilitiques, page 204.

Pommade au sulfate de quinine. A employer par la méthode endermique, dans les fièvres intermittentes, pages 118 et 119.

Pommade contre l'alopécie, page 187.

Pommade contre la teigne, pages 208 et 209.

Pommades contre les affections eczémateuses, les affections squammeuses avec prurit, page 97.

Pommades contre les engelures, page 105.

Pommade contre les ophthalmies scrofuleuses (formule de l'Hôpital des Enfants), page 199.

Pommade contre l'intertrigo (Bosen). Cérat, 15 gram.; fleurs de zinc, poudre de lycopode, āā 4 gram.

Pommade contre l'otorrhée chronique, page 166.

Pommade épilatoire, page 207.

Pommade fondante, contre les engorgements scrofuleux, p. 200.

Pommade de goudron, contre le psoriasis (docteur Emery), page 188.

Pommade de protoiodure de mercure, contre les affections herpétiques, page 188.

Pommade d'iodure de potassium, contre les engorgements scrofuleux, page 201.

Pommade mercurielle dans le traitement de la coqueluche (méthode de M. le docteur Cassaignac).

Pratiquer soir et matin dans le creux de l'aisselle une friction avec deux grammes d'onguent napolitain.

Administrer en même temps, tous les trois ou quatre jours, deux cuillerées à café de sirop d'ipécacuanha, additionné de 2 centig. de tartre stibié par 30 gram. de sirop.

Cette médication aurait réussi particulièrement chez les enfants de six mois à deux ans (*Gazette des Hôpitaux* du 20 déc. 1845).

Pommades ophthalmiques, pages 164, 165.

Pommade contre la teigne faveuse (Baron Michel). — Deutochlorure de mercure, 1 gram.; charbon de terre porphyrisé, 8 gram.; axonge, 64 gram.

M. S. A. Couper les cheveux très-courts, faire tomber les croûtes au moyen de l'application préalable de quelques cataplasmes, puis oindre matin et soir la tête avec ladite pommade.

Potion altérante. — Iodure de potassium, 30 ou 50 centig.; eau distillée, 30 gram.; sirop simple, 20 gram.

Faites dissoudre. A prendre par cuillerées à bouche dans les 24 heures.—Dans le coryza syphilitique, ou les syphilides des nouveau-nés.

Potion anthelmintique, page 218.

Potion antiasthmatique (de Millar) contre l'angine striduleuse ou spasmodique, page 31.

Potion anticroupale (formule Hôpital des Enfants), page 79.

Potion antidiarrhéique (Hufeland). Eau de fenouil, 60 gram.; sirop de guimauve, 45 gram.; poudre de lycopode, 8 gram.

Une cuillerée à café toutes les heures, contre les diarrhées douloureuses des enfants.

Potion antidyssentérique, page 94.

Potion antispasmodique, employée dans l'ataxie et quelques névroses, page 39.

Potion astringente contre la lienterie, la diarrhée apyrétique, les hémorrhagies intestinales, page 148.

Potion astringente avec le tannin, dans les pertes séminales, les hémorrhagies, page 174.

Potion au nitrate d'argent. Nitrate d'argent, 25 milligram.; décoction de guimauve, 90 gram.; sirop diacode, 8 gram.

Mêlez. Une cuillerée à café, trois fois par jour, dans la lienterie et l'entéro-malacie, ou ramollissement présumé de la membrane muqueuse du canal digestif.

Potion au nitrate d'argent (Trousseau) contre la diarrhée, page 90.

Potions béchiques (Sydenham, Wendt, Gœlis) prescrites dans les différentes périodes des inflammations des voies aériennes, page 195.

Potion calmante. Eau distillée de tilleul, 60 grammes.; sirop de gomme, 20 gram.; magnésie calcinée. 25 centigram.; laudanum de Sydenham, 20 gouttes.

Mêlez et agitez. Une cuillerée à café toutes les heures, dans les coliques.

Potions conseillées dans la première période de la fièvre typhoïde (Wendt), page 122.

Potions contre la coqueluche, pages 72, 73, 74.

Potions contre la diarrhée (Hufeland, Gœlis), page 91.

Potion contre la pneumonie des jeunes enfants (Gœlis), page 186.

Potion contre les convulsions des enfants à la mamelle, page 67.

Potion contre les entéralgies, coliques venteuses, tympanite (Gœlis), page 61.

Potion de Gall, conseillée dans l'adynamie, les hémorrhagies passives, le purpura hemorrhagica, page 189.

Potion de lycopode (docteur Behrend, de Berlin). Poudre de lycopode, 8 gram.; hydrolat de fenouil, 64 gram.; sirop de guimauve, 45 gram.

M. S. A. Deux cuillerées à café toutes les heures, pour les enfants de tout âge. Agiter la potion avant de la donner. Contre les diarrhées dyssentériques.

Potion de raifort composée, contre l'hydropisie consécutive à la néphrite albumineuse, page 25.

Potion de Stahl, prescrite pour favoriser l'éruption dans les exanthèmes, page 197.

Potions diurétiques, page 138.

Potion laxative huileuse (formule de l'Hôpital des Enfants), page 29.

Potion purgative. Médecine de manne framboisée (Mialhe). Manne en larmes, purifiée par le charbon, 45 gram.; crème de tartre soluble, 15 gram.; eau distillée, 70 gram.; sirop de framboises, 60 gram.

A prendre en une seule fois. Cette potion purge fort bien, sans coliques. (Cette dose serait pour un adulte ; on n'en ferait prendre que le tiers à un enfant de sept ans.)

Potion purgative à l'huile de ricin (Mialhe), page 64.

Potion purgative (formule de l'Hôpital des Enfants), page 29.

Potions sédatives, à donner dans les palpitations, dans les affections organiques du cœur, page 140.

Potion tonique et antispasmodique. Quinquina, 8 gram. en décoction dans 120 gram. d'eau. Passez et ajoutez : camphre, 3 décigram.; musc, carbonate de potasse, aa 6 décigram.; sirop d'écorces d'oranges, 30 gram.

A prendre par cuillerées de deux heures en deux heures ou d'heure en heure, dans l'adynamie.

Potion tonique et calmante. — Extrait de quinquina, 2 gram.; nitrate de potasse, 2 décigram.; laudanum Sydenham, gut. X.; eau, 120 gram.; sirop simple d'écorce d'oranges ou d'œillet, 30 gram.

A donner par cuillerées de deux heures en deux heures ou d'heure en heure, dans l'ataxie.

Poudre anticroupale, page 79.

Poudres antidiarrhéiques, pages 90 et 91.

Poudre antidyssentérique (Segond), page 94.

Poudre antispasmodique. Fleurs de zinc, 40 centigram.; musc, 20 centigram.; laudanum Sydenham, 60 gouttes.; sucre, 8 gram.

Faites une poudre et divisez en huit paquets, un toutes les deux heures, dans une cuillerée d'eau, de sirop ou de tisane, dans les convulsions, le trismus et le tétanos.

Poudre camphrée (formule du docteur Wendt), à prescrire lors des

symptômes adynamiques qui se manifestent dans le cours et vers la fin des fièvres éruptives, pages 23.

Poudre contre la chorée, page 58.

Poudres contre la coqueluche, pages 71 et 73.

Poudre ou pilules contre la spermatorrhée ou pertes séminales (formule à l'instar de celle du docteur Robert). Poudre d'ergot de seigle, 6 centigram.; poudre de camphre, 3 centigram. Pareille dose matin et soir.

Mêlez. A administrer en poudre dans une cuillerée de sirop ou de miel, ou en pilule. (*Gazette des hôpitaux* du 26 décembre 1830.)

Poudre contre la toux (Rosen). — Extrait d'opium, 5 centigram.; ipécacuanha pulvérisé, 1 décigram.; sucre fin, 1 gram.

Mêlez, et divisez en cinq doses. A prendre dans une cuillerée de tisane, à un ou deux intervalles, particulièrement le soir.

Poudre contre le carreau (Fordyce), page 49.

Poudre contre le carreau (Wendt), page 50.

Poudre contre le goître, page 127.

Poudres contre l'épilepsie, page 108.

Poudre contre les engorgements scrofuleux du cou, page 199.

Poudre contre les flatuosités, page 123.

Poudre contre les gastralgies et entéralgies (Trousseau), page 60.

Poudre de Brachet contre les spasmes et convulsions, page 68.

Poudre laxative à employer à l'intérieur ou par la méthode endermique, page 64.

Poudre sédative et résolutive contre la toux, page 46.

Poudre sternutatoire (Hucher). Racine de pyrèthre, semence de staphisaigre, semence de gingembre, āā 4 gram.; poivre long, 2 gram.

En poudre fine. On l'insuffle dans les narines; contre l'épilepsie des enfants.

Poudre sulfuromagnésienne, conseillée dans les affections herpétiques (Biett), page 187.

Poudres-vermifuges, page 219.

Punch (formule de l'Hôpital des Enfants), dans l'adynamie, page 23.

S.

Sirop composé (formule de M. Ricord) contre la syphilis constitutionnelle, les symptômes consécutifs, les syphilides, etc.

Sirop de salsepareille, 500 grammes; biiodure de mercure, 10 à 15 centigrammes; iodure de potassium, 20 à 30 grammes.

Une cuillerée à bouche matin et soir (cuillerée à café pour jeune enfant).

Sirop contre la coqueluche, page 73.

Sirop d'iodure de fer composé, contre les scrofules, l'anémie, le rachitisme, les gourmes, etc., page 130.

Solution alcaline (eau de Vichy artificielle). Bicarbonate de soude, 1 gram.; eau de fontaine ou eau gazeuse, 500 gram.

La dose du bicarbonate peut être augmentée progressivement, contre les embarras, les acidités des premières voies, etc.

Solution alcaline, pour lotions, applications topiques, dans les affections herpétiques. Carbonate de soude ou de potasse, 12 gram.; eau, 500 gram.

Solution astringente. — Liqueur de Van Swieten, Q. S.

Employée en lotions une à deux fois par jour, dans les gourmes de la tête, des oreilles et dans les efflorescences cutanées.

Solution contre les taches de la cornée, page 205.

Solution ferrugineuse iodée, dans la phthisie pulmonaire, page 178.

Solution de Rosentein contre les convulsions, page 68.

T.

Tablettes vermifuges de santonine (Mialhe). — Santonine pulvérisée, 4 gram.; sucre pulvérisé, 150 gram.; gomme adragante pulvérisée, 2 gram. F. S. A. 144 tablettes.

Ces tablettes contiennent chacune deux centigrammes et demi de santonine, et se prescrivent à la dose de quatre à douze par jour. (Conviennent spécialement contre les lombrics.) — Voy. PASTILLES.

Tisane albumineuse. — Blancs d'œufs (frais), n° 6. Eau commune froide, 500 gram.

Agitez, passez et ajoutez sirop de sucre ou de gomme, 90 gram.; contre la diarrhée et la dyssenterie.

Tisane amère. — Sommités de houblon, 30 gram.; eau bouillante, 1 litre.

Emploi : affections scrofuleuses.

Autre. — Sommités de germandrée ou petite centaurée, feuilles de saponaire, feuilles de houx, āā 4 gram.

Faites bouillir dans un litre d'eau : sirop de gentiane, 60 gram.

Tisane astringente. — Racine de bistorte, racine de tormentille, racine de grande consoude, de chaque 15 gram.

Coupez et faites bouillir pendant une demi-heure dans un litre

et demi d'eau ou de bouillon de poulet. Passez et ajoutez : sirop de grande consoude, 60 gram.

A prendre froide, par tasses, dans le jour : dans les hémorrhagies, le purpura hemorrhagica, l'hémoptysie, etc.

Tisane astringente (Mialhe) contre les hémorrhagies, page 132.

Tisane diurétique. — Racine de chiendent, racine de fraisier, racine d'asperge, āā 8 à 15 gram. Racine de réglisse, 8 gram.

Faites bouillir dans un litre d'eau. On y ajoute souvent 1 gram. de nitre, dans les œdèmes, anasarques, hydropisies.

Tisane laxative, rafraichissante. — Acide tartarique, 4 gram.; eau, 1 litre.; sirop de groseilles, 120 gram.

Tisane ou limonade minérale. — Eau, 1 litre ; acide nitrique, sulfurique ou hydrochlorique, 4 gram.; écorce de citron et sucre, Q. S., dans les hémorrhagies, les affections herpétiques.

Tisane pectorale. Jujubes, dattes, figues, raisins de Corinthe. 60 ou 90 gram. de ce mélange, en décoction dans un litre et demi d'eau environ, et jusqu'à réduction d'un tiers.

Tisane pectorale. Fleurs de mauve, fleurs de coquelicots, fleurs de violettes, environ 4 grammes ou une petite poignée du mélange, que l'on fait infuser dans eau bouillante, un litre; puis l'on ajoute sirop de gomme ou de guimauve 60 grammes.

Tisane pectorale. Un mou ou poumon de veau. Faire bouillir pendant deux heures, dans un litre d'eau ; ajoutez et laissez infuser : une tête de pavot blanc, feuilles de capillaire, feuilles de pulmonaire, feuilles de mauve, feuilles de bouillon-blanc, fleurs de violettes et lichen d'Islande, de chaque une pincée.

Passez et ajoutez : sucre candi, 60 gram. Une tasse matin et soir, dans les affections des voies aériennes subaiguës ou chroniques, anciennes avec toux rebelle, dépérissement.

Tisane de raifort composée contre l'hydropisie et surtout contre celle consécutive à la maladie de Bright, page 25.

Tisanes variées. Les tisanes d'orge, de riz, de racine de guimauve, et en général celles des diverses graines ou racines, se préparent par la décoction d'environ 30 gram. ou une cuillerée à bouche de ces substances par litre d'eau.

Les tisanes de fleurs de mauve, de bouillon-blanc (molène), d'hysope, etc., de feuilles et fleurs diverses, se préparent par l'infusion de ces substances, à la dose environ de 8 gram. ou d'une pincée (ce que peut saisir l'extrémité des doigts) par litre d'eau bouillante.

On édulcore ces boissons diverses avec le sucre, le miel, les sirops

variés, de guimauve, de gomme, de groseilles, de limons, de cachou, de gentiane, etc., à la dose à peu près de 30 à 60 gram. pour litre de véhicule.

Vermifuge. Mousse de Corse, 4 gram. Faites infuser dans lait bouillant, 125 gram.

Passez et ajoutez : sucre, 30 gram. Prendre en une fois le matin à jeun.

Vermifuge, tænifuge. Extrait éthéré de fougère mâle, 1 à 2 gram., qu'on administre après l'avoir incorporé dans une cuillerée de miel ou de confitures. Une heure après, faire prendre 20 à 30 gram. de sirop d'éther sulfurique. Une autre heure après, donner 15 à 25 gram. d'huile douce de ricin, que l'on peut mélanger par agitation dans une tasse d'infusion très-chaude de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranger.

Puis enfin une ou deux pastilles de calomel (à la dose de 5 centigram. pour chaque), dans le courant de la journée. Outre ce remède, il en existe beaucoup d'autres (voy. l'article *Vers*). Un médecin de Marseille a voulu dernièrement aussi réhabiliter l'emploi de l'étain phorphyrisé contre le tænia. On donne ce métal, préparé de la sorte, à la dose de 4 à 6 grammes par jour, mélangé à quelque sirop, miel ou confiture ; l'on continue son administration au besoin 4 à 6 jours.

SOINS DU NOUVEAU-NÉ,

HYGIÈNE, ÉDUCATION PHYSIQUE ET MORALE DES ENFANTS.

L'hygiène est cette partie de la médecine qui considère le mode d'action de toutes les causes qui peuvent influer sur la santé d'une manière avantageuse ou nuisible; elle prescrit les règles que l'on doit suivre pour seconder les efforts de la nature lorsqu'elle tend au développement régulier de l'organisation, ou pour en arrêter les écarts lorsqu'elle suit une marche défectueuse. Elle a aussi pour but de prévenir les maladies en détruisant les prédispositions qui les font naître.

Conserver la santé de l'homme naissant, affermir sa constitution, développer son intelligence, diriger favorablement ses penchants, tel est donc le but de l'hygiène, de l'éducation physique et morale de l'enfant.

« Si notre première étude, dit Cabanis, est celle des instruments que nous avons reçus immédiatement de la nature, la seconde doit être celle des moyens qui peuvent modifier, corriger, perfectionner ces instruments. La nature produit l'homme avec des organes et des facultés déterminées; mais l'art peut accroître ces facultés, changer ou diriger leur emploi, créer en quelque sorte de nouveaux organes... »

C'est là l'ouvrage de l'éducation, qui n'est, à proprement parler, que l'art des impressions et des habitudes.

Une heureuse constitution, dès la naissance, serait d'autre part de faible valeur, si l'on ne faisait rien pour la conserver, ou si l'on négligeait d'éloigner les circonstances qui peuvent la compromettre.

Ces circonstances, ces causes, ces influences sont en effet nombreuses, et d'une importance telle, qu'elles font en partie la matière de l'hygiène; car, suivant le docteur Casimir Broussais, à cette branche de la médecine appartient de poser les règles suivant lesquelles l'homme doit réagir contre les influences dont il est sans cesse entouré, influences par lesquelles il vit et aussi par lesquelles

il meurt. Diriger cette réaction, tel est en effet le but de l'hygiène, dont les avantages, peut-on ajouter, n'ont même jamais été méconnus par le scepticisme, qui quelquefois contesta le bien que peut faire la médecine dogmatique.

Naissance. — Dès sa sortie du sein maternel, le nouveau-né, frêle et impuissante créature, a besoin de secours et de soins. De nouvelles et d'importantes fonctions viennent de s'ouvrir pour lui; l'air a pénétré dans ses poumons : une modification importante a été imprimée à la circulation ; le voilà soumis aux influences extérieures, et désormais vivant par lui-même.

Asphyxie du nouveau-né. — Mais il arrive aussi que par suite de la prolongation du travail de l'accouchement, de la compression éprouvée au passage, en un mot, de l'entravement apporté à la circulation fœtale, avant que celle de la vie extérieure ait pu s'établir ; il arrive qu'au lieu d'un être qui témoigne de son existence par ses mouvements et par ses cris, c'est, pour ainsi dire, un corps inerte qui est expulsé ; il y a apoplexie, asphyxie du nouveau-né. Il est gisant, inanimé, la bouche béante et livide, la figure gonflée et violette, et le corps généralement empreint de cette teinte cyanosée. Il faut alors (comme du reste en l'absence de ces accidents) opérer, à quelques travers de doigt de l'ombilic, la section du cordon ombilical, mais le faire immédiatement, et retarder au contraire d'en pratiquer la ligature, afin de chercher à obtenir une perte de sang par le cordon, de proche en proche un dégorgement des vaisseaux et un mouvement de la circulation. On aide ce puissant moyen en insufflant avec la bouche de l'air au visage de l'enfant, en y faisant arriver un courant d'air frais, en baignant ou plongeant son corps dans de l'eau chaude, à une température d'environ 30 à 40 degrés Réaumur, en même temps qu'on pratique à sa surface, avec la main, quelques frictions surtout vers la région épigastrique et précordiale. Le doigt est au besoin introduit jusque vers le pharynx pour débarrasser la cavité buccale des mucosités qui s'y trouvent accumulées. On doit enfin tâcher d'éveiller la sensibilité par la stimulation de quelques points de la périphérie, ainsi qu'on le fait dans la plupart des cas d'asphyxie.

Bien que l'on doive proportionner la perte de sang à la force du

sujet, on n'a pas généralement d'hémorrhagie grave à redouter à la suite de la division des artères ombilicales, parce que l'établissement de la respiration apporte un obstacle physiologique et physique à la circulation fœtale.

Lotions.—L'enfant venu au monde a besoin d'être soumis à quelques lotions savonneuses, ou simplement d'eau tiède, qu'on a fait alors précéder de quelques onctions avec le beurre frais ou l'huile, afin de pouvoir détacher la matière sébacée qui enduit la surface de la peau. C'est le lieu de repousser de nouveau les conseils de se servir d'eau froide, d'eau glacée, et d'y plonger même le nouveau-né, malgré le contraste et le danger d'une transition aussi brusque de température. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, qu'il y ait autre chose dans cette pratique, en usage chez certains peuples du Nord, et vantée par quelques philosophes, qu'une sorte de tour de force, sinon une grande imprudence, car l'expédient est trop subit, trop passager, pour avoir quelque influence consécutive et durable sur la constitution des sujets, etc.

Toilette du nouveau-né. — La façon dont doit être vêtu le jeune enfant n'est rien moins non plus qu'indifférente. La saison peut rendre utile quelque modification dans le choix et le nombre des objets dont on enveloppe celui-ci ; mais, dans tous les cas, ils doivent être assortis de façon à lui conserver une température douce et égale. Nous ne discuterons pas, avec quelques littérateurs, sur l'opportunité d'endurcir les enfants en les découvrant outre mesure, en les exposant avec une sorte d'intention à toutes les variations et intempéries de l'atmosphère. Dans notre pensée, ce sont les enfants forts et robustes, et qui auraient pu se passer de ces épreuves, fatales à tant d'autres moins bien constitués, qui échappent à toutes ces chances, que nous croyons au moins imprudent de faire courir inutilement. Quand vos enfants iront la poitrine et les membres à découvert, entièrement nus, ou il arrivera presque assurément qu'une maladie vous obligera à renoncer à vos essais, par le fait des soins et des précautions que le traitement et la diététique exigeront ; ou vous aurez, peut-être à tort, mais toujours une catastrophe à vous reprocher ; ou si même rien de tout cela n'arrive, à quoi servira dans la suite, à vos petits Spartiates, d'avoir contracté des habitudes qu'ils ne pourront gar-

der, et dont au contraire ils seront, bon gré mal gré, obligés de se défaire, au sein de la société où ils sont appelés à vivre? Mais l'on oppose que l'homme a été créé dans un état complet de nudité! Si en effet il lui a été refusé un pelage, il a été pourvu d'une intelligence pour qu'il fût capable de remédier à l'imperfectibilité de sa nature.

En définitive, l'excès et le manque de précautions sont également nuisibles, et il est en tout cela, il est dans la manière de couvrir les enfants, de les abriter, de les garantir des vicissitudes du temps, ainsi que dans toutes les autres parties de leur hygiène et de leur éducation physique et morale, certaine mesure qu'on ne peut précisément formuler, mais que néanmoins est peu susceptible d'outrepasser une raison éclairée et au fait de la connaissance des causes et des principes suivant lesquels doit se restreindre ou s'agrandir en général le cercle des restrictions.

Mais pour achever la toilette du nouveau-né, aussitôt nettoyé, on lui passe une petite chemisette de toile ou de percale à cordons, s'ouvrant derrière, descendant jusque vers la base de la poitrine, et que l'on a engagée préalablement dans une brassière de même forme, de coton ou de laine, et qu'ainsi on adapte toutes les deux en même temps. L'on entoure le cou d'un fichu et l'on couvre la tête d'un béguin de toile recouvert d'un bonnet de mousseline, d'étoffe piquée ou de tricot, dont les brides, nouées sous le menton, seront écartées des parties qu'elles pourraient y comprimer par une bandelette fixée au-devant de la poitrine.

On applique autour du ventre un bandage légèrement contentif, aidé de deux compresses, dont l'une fendue contient le bout du cordon jusqu'à sa chute, et qui servent à raffermir l'anneau ombilical, et prévenir l'exomphale. Enfin, l'on enveloppe le reste du tronc, depuis les aisselles jusqu'aux pieds, d'une ou plusieurs couches de toile bien privées d'humidité et chauffées; puis une pièce de futaine ou de laine assujettie par quelques cordons, simple ou doublée, plus ou moins épaisse, plus ou moins légère, suivant également la température et la saison, complète le petit attirail. Nous ne parlerons pas de l'ancien maillot, depuis longtemps au reste flétri et abandonné, espèce de pressoir ou de machine servant à estropier les enfants. Nous rappellerons seulement, après

tous les physiologistes, que le grand art de vêtir l'enfant est d'assujettir ses langes de façon à ne pas gêner les mouvements, surtout ceux de la poitrine, et entretenir une douce température, si nécessaire à tous les jeunes êtres. La partie inférieure de cet appareil doit être visitée plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, les couches et les couvertures renouvelées autant de fois que l'exige la propreté. Les parties souillées par les matières de l'enfant, les cuisses et les fesses doivent être essuyées et lotionnées avec une éponge fine imbibée d'eau tiède. Ces examens, faits sous une température convenable, ou au-devant du foyer, ne sont pas, sous d'autres rapports encore, sans avantage; ils servent à renouveler l'atmosphère plus ou moins altérée qui entoure le corps de l'enfant, débarrassent un peu celui-ci de ses entraves, l'exposent à l'influence salutaire de l'air et de la lumière, et l'accoutument déjà à l'avance à s'ébattre en liberté.

C'est au bout de quelques semaines, pendant la belle saison, après plusieurs mois en hiver, et au retour d'une température d'une quinzaine de degrés environ, que l'on substitue la tunique et la robe à toutes les pièces du maillot. Le bassin, les cuisses et les jambes sont alors seulement garnies d'une serviette de toile douce, roulée autour des membres et maintenue par des bas de laine montant à mi-cuisse. Un toquet, ou mieux encore une capotte de soie verte, remplace le bonnet, etc. Mais chaque soir, vers l'heure du coucher, le premier accoutrement redevient nécessaire; il préserve davantage du froid l'enfant moins surveillé, et trop disposé à se découvrir pendant les nuits où il a besoin de l'être au contraire davantage. Ces couvertures et ces langes ne peuvent guère être définitivement supprimés de nuit que vers le quinzième ou le dix-huitième mois, et quand enfin l'enfant est *approprié*.

Il ne saurait y avoir rien de trop minutieux ou d'indifférent dans tous ces détails, sur lesquels nous insistons; car la manière dont on élève les enfants, les deux premières années, influe beaucoup sur la durée de leur vie.

Coucher de l'enfant. — Le berceau, et en général le lit du jeune enfant, doit avoir les bords assez élevés pour prévenir toute chute au dehors. On le garnit d'une paillasse et d'un oreiller formés de toile remplie de balle d'avoine, de fougère, de paille de maïs ou de

crin léger, etc. Il faut en bannir la plume et la laine qui excitent la transpiration, s'imprègnent de la sueur et des excrétions, dégagent à la longue des émanations au moins malsaines, et dont en outre la mollesse favorise la mauvaise attitude du corps et les déviations.

Quand l'enfant est assez grand, assez fort, développe assez de chaleur naturelle, est assez propre pour pouvoir être couché déshabillé, on peut encore, en été, continuer l'usage des espèces de matelas indiqués; mais l'hiver rend ceux de laine plus convenables. Le coucher doit avoir lieu assez alternativement sur l'un ou l'autre côté, la tête et les épaules un peu élevées pour que les mucosités et tout ce qui remonte et embarrasse la bouche, puissent être facilement rejetés. Le berceau ou le lit doit être placé dans une pièce spacieuse, aérée, et en outre de manière à n'être exposé ni à l'action du feu, ni à celle des courants d'air, et de façon encore à ce que le jour arrive directement vers l'enfant et sans que les yeux aient continuellement besoin de se diriger de côté pour l'aller chercher, ce qui pourrait dévier les axes visuels et occasionner le strabisme.

Bercement. — Le bercement des enfants est au moins une mauvaise habitude, si toutefois ce mouvement ne porte pas une action fâcheuse sur le système nerveux. On ne peut nier que le bercement n'assoupisse les enfants ; il est donc permis de croire qu'il porte sur le cerveau une action stupéfiante dont l'influence n'est pas toujours justement calculée. La répétition de cet acte peut à la fin modifier la sensibilité nerveuse d'une manière funeste.

Ce ballottement d'ailleurs est susceptible de troubler la digestion, d'occasionner des vomissements, d'aigrir ou altérer le lait qui se trouve dans l'estomac, et surtout de susciter de violentes tranchées.

Allaitement. — « Il ne suffit pas à l'enfant de respirer après sa naissance, dit le docteur Capuron, il faut encore, pour continuer de vivre, qu'il prenne de la nourriture ; l'exemple des animaux qui tettent leur mère en venant de naître indique assez clairement le vœu de la nature à cet égard. » Quelle erreur et quel préjugé de condamner le nouveau-né à un jeûne plus ou moins sévère, lorsque tout annonce qu'il se porte bien, et de ne lui accorder qu'un peu d'eau sucrée, lorsqu'à force de cris il réclame

quelque chose de plus nourrissant! Que la mère lui offre donc promptement le sein dont il paraît avide, et qu'elle continue encore de le nourrir de son propre lait jusqu'à ce qu'il puisse digérer des aliments plus forts; c'est là un devoir naturel et sacré, sans lequel la femme ne peut être complétement mère, et dont rien ne peut la dispenser qu'une maladie grave, certaines bienséances, ou quelque vice moral. Le lait maternel est l'aliment qui convient à l'enfant sous tous les rapports. Naturellement séreuses, les premières gouttes de cette liqueur, auxquelles on donne le nom de *colostrum*, titillent son intestin, détrempent ou délayent le méconium et en favorisent l'excrétion. Elles deviennent ensuite plus abondantes et plus substantielles de jour en jour à mesure que le nourrisson grandit et se fortifie; elles pourraient même suffire pendant longtemps à ses besoins. Van-Swieten veut que l'on présente le sein au nouveau-né avant que le méconium soit évacué. Tissot veut que ce ne soit qu'au bout de vingt-quatre heures; Fourcroy, après douze heures, et ils insistent pour qu'on emploie, pendant cet intervalle, un purgatif doux. Le premier avis est presque généralement partagé, mais c'est quand la mère nourrit elle-même son enfant, puisque alors son sein fournit naturellement, en effet, de quoi provoquer l'expulsion des matières excrémentielles fœtales; mais quand il en est autrement, quand ce n'est pas un lait nouveau que l'enfant naissant est destiné à recevoir, il nous semble également convenir mieux de différer pendant quelques heures de lui donner à téter, et de lui faire prendre quelques cuillerées à café d'eau sucrée, ou d'eau miélée, blanchie ou non (selon le temps que doit durer ce régime), par l'addition de quelque quantié de lait; mais, dans tous les cas, il ne faut pas différer au delà de douze heures de lui donner le sein. Si, passé ce laps de temps, aucune matière n'avait été rendue, c'est seulement environ alors qu'il serait non-seulement exempt d'inconvénient, mais utile d'administrer quelque léger évacuant. Telle serait la solution de deux à quatre grammes de manne dans trente à quarante grammes d'eau, donnée par cuillerées à café; une demi-cuillerée à café d'huile de ricin, ou cinq à six d'un mélange d'huile d'amandes douces, de sirop de roses pâles, de chicorée simple ou composé, etc. On a beaucoup déclamé contre les mères qui ne nourrissaient pas leurs

enfants. En soulevant l'opinion publique contre ces malheureuses femmes qui, le plus souvent, dans l'impossibilité physique et morale de remplir complétement ces devoirs, se décidaient, par la puissance même de ce sentiment qu'on leur déniait, au pénible sacrifice d'en confier à une autre la partie la plus importante pour leurs enfants, on a de la sorte aboli toute discussion, nonobstant la légitimité des motifs qu'elles s'étaient opposés, et dont on était armé au besoin pour résister à leur envie d'allaiter, quand il pouvait être de leur intérêt et de celui de leurs plus chères affections d'y renoncer. Beaucoup de femmes, d'une délicate et faible complexion, dont toutes les fonctions se traînaient déjà languissantes, étaient-elles véritablement en état de résister à de nouvelles et impérieuses exigences fonctionnelles, physiques et morales? Beaucoup de ces organisations lymphatiques n'ont-elles pas été encore affaiblies, épuisées par la mise en jeu d'une fonction qui s'exercé chez elles aux dépens de toutes les autres? L'arrivée ou le retrait de cette fluxion, nécessaire aux organes galactofères, n'a-t-il pas eu de fâcheux résultats pour beaucoup de poitrines disposées à s'affecter? D'un autre côté, un mauvais lait, ou au moins insuffisant quant à ses matériaux de nutrition, n'a-t-il pas eu sur la santé sur l'existence des enfants, la plus grave et trop souvent la plus triste influence?

Du choix d'une nourrice. — En résumé, quand de puissants motifs s'opposent à l'allaitement maternel, quand des considérations domestiques impérieuses, quand la stérilité de ses mamelles, la faiblesse de sa constitution, obligent une mère à renoncer aux devoirs dont la nature lui faisait un plaisir, il faut nécessairement recourir à une nourrice étrangère, et louer, dit M. Richard, de Nancy, celle qui, s'examinant elle-même, et reconnaissant son insuffisance, sacrifie le bonheur de nourrir son enfant à la pensée de lui donner une nourrice plus forte qu'elle, et dont le lait, plus substantiel, lui assure une santé robuste au lieu de la vie délicate et faible de celle qui lui a donné le jour. Les femmes des grandes villes, dont la tranquillité est troublée par des sensations trop vives, ne peuvent être de bonnes nourrices; l'allaitement maternel leur est interdit, surtout quand elles prétendent allier les devoirs, souvent exigeants, de la société avec leurs devoirs de mère. Les

plaisirs ou les fatigues, les veilles prolongées, ou la trop grande mollesse, nuisent à l'abondance et à la qualité de leur lait, et la langueur de leur nourrisson prouve assez qu'elles sont incapables d'accomplir convenablement leur tâche. Les mauvais traitements, la mauvaise nourriture, la privation d'aliments, nuisent aussi à l'allaitement.

On peut, en dernière analyse, admettre avec Brouzet, 1° que la mère qui joint à tous les avantages d'une certaine aisance ceux d'une santé ferme et vigoureuse entretenue par un bon régime, par une vie tranquille, bien réglée et exempte de passions, est préférable à une nourrice étrangère;

2° Que cette dernière doit, au contraire, être absolument préférée à la mère faible, délicate, livrée aux passions et même au genre de vie ordinaire aux femmes du monde;

3° Que la nourrice domestique est toujours préférable à la nourrice externe, et qu'elle ne le cède presque en rien à la mère, dans aucun cas, hors quant à l'âge et à la consistance du lait pour les nouveau-nés;

4° Que, dans la nécessité d'avoir recours à une nourrice externe, ou de la campagne, on doit choisir la moins pauvre.

Rousseau a promis des couches heureuses aux mères qui nourrissent leurs enfants. La fluxion dérivative, suscitée et entretenue du côté des mamelles par la sécrétion du lait, exerce fréquemment, il est vrai, la plus favorable influence sur les suites utérines de l'acouchement. Cette vérité ne change pas la valeur des considérations qui ont précédé; elle permet seulement, peut-être, de poser la question suivante :

Est-il dans l'intérêt commun de l'accouchée et du nouveau-né, que généralement le sein maternel soit donné au moins pendant les huit ou quinze premiers jours? cette nourriture, si bien appropriée aux besoins de l'enfant, ne serait-elle pas pour lui doublement bienfaisante, en remplissant les premières indications et en préparant la transition à la succion d'un lait plus substantiel? N'y aurait-il pas aussi un incontestable avantage à échanger une partie ou la totalité des chances des accidents puerpuéraux contre les éventualités pas plus communes et bien moins graves du retrait naturel ou médical de la fluxion laiteuse? Déjà l'expérience semble

s'être prononcée en faveur de cette méthode, et quelques essais auraient été des plus encourageants.

Le premier lait que l'on donne à l'enfant doit être en petite quantité; son estomac s'accoutume ainsi graduellement à le supporter et à le digérer. Quelques auteurs ont conseillé de continuer à donner peu longtemps à la fois le sein, mais de le présenter fréquemment, pensant prévenir ainsi la surcharge de l'estomac, les mauvaises digestions, les vomissements et la diarrhée; d'autres, au contraire, prétendent qu'un enfant qui tette trop souvent digère mal, et d'autant plus mal que le lait est imparfaitement élaboré; es parties séreuses venant les premières, et les plus nourrissantes n'arrivant et ne se formant que tardivement, il faudrait donc, d'après cette manière de voir, n'allaiter qu'à de longs intervalles et longtemps à la fois. Au point de vue des limites extrêmes auxquelles elles s'appliqueraient, toutes ces objections sont admissibles : un terme moyen semble donc encore ici parer à tous les inconvénients. Bien qu'il faille aussi s'en rapporter à l'expression instinctive des besoins de l'enfant, à l'expérience si promptement et si merveilleusement acquise par la mère de ce qui convient le mieux à son nourrisson, et qu'on puisse laisser faire à son intelligente sollicitude; on peut calculer que six allactations pendant le jour, et deux pendant la nuit, constituent une distribution de temps assez généralement opportune. De la sorte, l'enfant prend de trente-deux à trente-quatre grammes de lait environ chaque fois. Cependant en définitive, le lait n'étant pas le même chez toutes les femmes, l'enfant se trouvant plus ou moins fort et robuste, la digestion plus ou moins active, les besoins plus ou moins grands, il est difficile, en raison de toutes ces variations, d'astreindre le régime de l'enfant à la mamelle à des règles constantes. L'important est de lui donner ce qu'il faut, ce qu'il peut digérer, et de ne pas l'allaiter pour calmer ses pleurs et satisfaire ses caprices.

Quand on n'a pas pu proportionner l'âge du lait à l'âge de l'enfant, que c'est une nourrice déjà mère depuis certain temps qui donne le sein au nouveau-né; non-seulement il ne faut jamais manquer de faire prendre à celle-ci quelque boisson délayante, pour rendre son lait plus séreux et plus en rapport avec l'estomac délicat qui doit le digérer; mais on remédiera encore à l'inconvé-

nient de cette alimentation trop substantielle en donnant à l'enfant, après chaque allaitation et pendant une quinzaine environ, un peu d'eau sucrée.

Nourriture supplémentaire. — Il est rare que, passé le quatrième ou cinquième mois, et dans nos grandes villes souvent beaucoup plus tôt, dès les premières semaines après la naissance, on ne soit obligé d'ajouter à l'allaitement, à quelques exceptions près insuffisant, une nourriture plus solide.

Il y aurait des inconvénients, dit M. Capuron, à ne donner à l'enfant que le sein de la mère : il pourrait bien en imposer alors par la fraîcheur et l'éclat de sa peau, mais il aurait plus de bouffissure que de graisse ; et quelque beau qu'il fût, son corps ne présenterait pas cette fermeté, ni cette consistance qui caractérisent l'embonpoint et le coloris de la santé ; ce ne serait, comme on le dit vulgairement, qu'une chair de lait. Outre cela, l'enfant ne suçant que le mamelon risquerait de dépérir si l'on était obligé de le sevrer sur-le-champ, à cause de quelque maladie de la mère. C'est donc une très-bonne précaution que de l'accoutumer de bonne heure à quelque nourriture plus solide que le lait. Passé les cinq ou six premiers mois, pourquoi ne lui donnerait-on pas quelques cuillerées d'une panade, d'une bouillie ou d'une crème de pain bien faite ?

Allaitement-artificiel. — Lorsque la mère ne peut plus allaiter son enfant, ajoute plus loin ce médecin, ou que la nourrice à qui elle l'a confié tombe malade, et qu'on ne peut la remplacer sur-le-champ, il faut recourir à l'allaitement artificiel ou au lait des animaux. A ne consulter que l'analyse chimique, celui d'ânesse ou de jument serait préférable à tout autre, parce qu'il a le plus d'analogie avec celui de la femme : mais l'usage a prévalu, et l'on n'emploie guère que le lait de vache ou de chèvre. Quel que soit celui des deux auquel on donne la préférence, il serait à désirer que l'enfant pût le prendre lui-même au trayon, conformément au vœu de la nature ; mais cela n'est guère praticable qu'avec la chèvre, qu'on dresse assez facilement et qu'on accoutume à reconnaître le nourrisson qui la tette. Le lait de cet animal serait donc généralement adopté s'il n'avait l'inconvénient de donner trop de vivacité et de causer de l'insomnie à l'enfant. Il ne convient qu'à

celui qui naît de parents scrofuleux, ou dont la lymphe est dans une sorte de stagnation, de manque d'activité.

Le lait de vache, quoique soupçonné de rendre le nourrisson plus apathique, plus lent, est le plus souvent substitué à celui de la mère ou de la nourrice. On le prend pour cela environ trois semaines après le part, et pour le rendre meilleur on soigne la nourriture de l'animal, qu'on envoie paître en plein air, et dans de grasses prairies où il ne croît que des herbes salutaires.

Naturellement plus caséeux et plus butireux que le lait de femme, celui de vache ne peut être donné pur à l'enfant qui vient de naître : on doit donc le couper avec un autre liquide, tel qu'une légère décoction d'orge ou de chiendent, l'eau de mauve ou de capillaire, l'émulsion d'amandes douces, ou mieux encore le petit-lait, préparé sans acides. Pour imiter la nature, on diminue chaque jour la proportion de ce délayant, et on augmente la consistance du lait à mesure que l'enfant grandit, jusqu'à ce qu'il puisse le prendre sans aucun mélange. C'est vraiment alors que cette liqueur possède toutes ses qualités naturelles et qu'elle est riche de tous ses principes : en sortant du pis de la vache, elle porte avec son arome une douce chaleur qui dispense de la faire chauffer, et l'enfant peut la boire avant que le repos ou le contact de l'air aient encore pu la décomposer, ou la disposer à l'acescence. La cuiller ou le biberon, tels sont les instruments les plus propres à l'allaitement artificiel.

L'allaitement artificiel, entouré d'écueils, d'accidents ou même d'impossibilités, peut donc, en cas de nécessité, être proposé comme une ressource, mais ne saurait être l'objet d'une préférence. La plupart des conditions exigibles pour qu'il y ait le moins possible d'inconvénients, sont d'ailleurs impraticables dans beaucoup d'endroits, et surtout à Paris, où l'on ne peut guère se procurer qu'un lait détérioré et malfaisant. Quelques constitutions privilégiées, bien qu'en ressentant les atteintes, surmontent ces fâcheuses conditions; mais c'est là une exception, et dans la grande majorité des cas, on n'enfreint pas impunément le vœu de la nature qui destine le jeune enfant à prendre le sein.

Sevrage. — L'époque du sevrage doit particulièrement aussi appeler toute la sollicitude de la famille et du médecin. Il est dif-

ficile de préciser absolument le moment opportun pour opérer cette grande mesure. L'on ne peut lui assigner d'une manière positive la fin du neuvième mois (en se fondant sur l'analogie de la période identique de la vie intra-utérine), ou bien la reculer, ainsi que l'ont voulu pareillement quelques médecins, jusqu'après l'éruption des dents de lait. Chez quelques enfants irritables, la dentition pénible suscite des désordres fréquents de l'innervation, et il ne serait pas prudent de s'exposer à ajouter à cette perturbation par les embarras et les troubles apportés dans les fonctions digestives par un changement total d'alimentation. D'autre part, la sortie des vingt dents enfantiles ne s'achève le plus ordinairement que vers le terme de la deuxième ou de la troisième année; or, prolonger aussi longtemps l'allaitement, serait, quoi qu'on en ait dit, disposer les enfants au tempérament lymphatique, à l'éxagération de ce système, les exposer aux scrofules, au rachitis.

Mais toujours est-il que les variations les plus grandes relativement à l'opportunité de l'époque du sevrage peuvent être comprises entre les huitième et dix-huitième mois.

Le temps suivant lequel et pendant lequel doit être opérée cette révolution dans le genre de vie du jeune enfant, n'est pas non plus indifférent. En choisissant l'établissement de la belle saison pour ôter le sein à l'enfant, l'air, l'exercice, la suractivité de la peau, l'abondance des végétaux qui permettent de varier le régime, la température plus favorable aux bains, la plus grande rareté d'une foule d'indispositions, constituent autant de circonstances qui rendent en effet cette époque tout à fait propice.

Dans l'intérêt mutuel de celle qui allaite et du nourrisson, le sevrage doit avoir lieu lentement et progressivement; quinze jours peuvent à la rigueur suffire, mais un mois suffit amplement pour l'opérer : on sèvre d'abord de nuit, puis on diminue successivement l'allaitement diurne.

Nous avons parlé de l'intervention du médecin : c'est surtout relativement à la quantité et à la qualité des aliments donnés à l'enfant non sevré, ou privé du sein, que cette intervention nous semble indispensable. Nous avons la conviction que la majeure partie des enfants qui meurent en nourrice périssent par les organes digestifs, par des affections de ces organes, suscitées et exal-

tées par l'ignorance et les préjugés des personnes qui les gorgent d'aliments plus ou moins grossiers, mais toujours le font sans mesure, sans principes..., quelques-unes, pour alléger pour elles les fatigues de l'allaitement; d'autres, avec les meilleures intentions, et satisfaisant outre mesure aux besoins maladifs d'un être chétif ou dévoyé... En dernier résultat, les unes et les autres fomentent et exaspèrent de la sorte des affections désormais irremédiables des organes gastro-intestinaux.

Quand l'enfant prend plus de substances alimentaires qu'il n'en peut digérer, il a des coliques, de la diarrhée, des vomissements: il n'y a d'abord que trouble dans les fonctions, mais s'il y a persistance dans le même vice de régime, les lésions organiques ne tardent pas à se déclarer.

Vomissement de l'enfant non sevré. — L'enfant à la mamelle ne vomit souvent que la surabondance de la nourriture dont il est surchargé, ce dont on s'aperçoit en diminuant le temps et la quantité des allactations. Mais quand il vomit fréquemment, et même le lait qu'il prend en petites quantités, et qu'il le vomit après qu'il a séjourné quelque temps dans l'estomac, il devient évident que la digestion stomacale est troublée, soit par la surabondance des sucs acides de l'estomac, soit par la perte des qualités alcalines du lait, soit par l'effet d'une irritation directe ou sympathique de ce viscère. Dans le premier cas, il faut diminuer simplement la quantité du lait que l'on donne à l'enfant; dans le second, on lui fait prendre, après les allactations, quelques centigrammes de bicarbonate de soude en solution dans un peu d'eau sucrée; ou l'on soumet la nourrice, si c'est la nature du lait qui est altérée, à des prescriptions analogues, mais convenablement proportionnées. Enfin, dans la dernière circonstance, les moyens auxquels il convient d'avoir recours sont la diminution ou la suppression momentanée de l'allaitement, l'usage de boissons gommeuses et de bains.

La faiblesse de l'estomac, qui n'a pas la puissance d'agir sur le coagulum laiteux, sur la partie caséeuse, après que le sérum a été absorbé, peut être aussi une cause de vomissement chez les enfants délicats, chétifs. Il faut alors les faire téter peu à la fois, et diminuer ce que le lait a de trop épais, de trop substantiel pour

leurs débiles estomacs, en faisant boire, après chaque allactation, un peu d'eau sucrée, aromatisée ou non.

Alimentation après le sevrage. — Rousseau ne veut pas d'autre boisson, pour son élève, que l'eau... « Toutes les fois qu'Emile aura soif, je veux qu'on lui donne à boire; je veux qu'on lui donne de l'eau pure et sans aucune préparation : vit-on jamais personne avoir un dégoût pour l'eau et le pain? Voilà la trace de la nature : voilà donc aussi notre règle. Conservons à l'enfant son goût primitif le plus qu'il est possible, que sa nourriture soit commune et simple, que son palais ne se familiarise qu'à des saveurs peu relevées, et ne se forme point un goût exclusif... »

Il y a, dans les conseils tracés par cette plume éloquente, certainement beaucoup de raison et de sagesse; mais leur application concerne spécialement les enfants placés dans les conditions d'Emile : à l'égard des frêles citadins, il faut bien s'en écarter; on n'a souvent que trop besoin d'accessoires pour aider leur nature étiolée à réagir contre toutes les causes insalubres ambiantes.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de donner des détails circonstanciés sur le nombre, les qualités et les propriétés des substances alimentaires, et des boissons qui servent ou doivent servir à satisfaire au besoin des enfants. Nous nous bornerons donc à exposer qu'aux soupes, qu'aux potages de diverses sortes, qui forment l'accessoire ou le principal de la nourriture des enfants allaités ou nouvellement sevrés, il convient d'ajouter ou de substituer, à mesure que la première dentition s'avance ou se trouve terminée, quelques préparations plus substantielles et plus susceptibles d'exercer les forces digestives; les légumes, les œufs, la viande, les fruits, le pain, les fécules, les pâtes, etc., font les frais de ce nouveau régime, auquel doit présider certaine mesure, l'ordre et la régularité dans l'heure des repas. Ceux-ci sont généralement au nombre de quatre par jour, deux légers, deux plus complets, et, pendant leur durée, l'eau pure, l'eau légèrement rougie sert à étancher la soif.

Les variations dans le choix et la nature des aliments, dont les seules recherches de M. Magendie auraient suffi pour constater l'opportunité, ont l'avantage de solliciter convenablement l'exer-

cice de la fonction à laquelle on les livre, de se prêter mieux à l'assimilation et aux besoins de celle-ci.

Si la physiologie, l'anatomie et, qui plus est, l'expérience ont constaté la convenance d'une alimentation tout à la fois et alternativement tirée du règne végétal et animal; si cet usage s'est continué; si son utilité, si ses bienfaits sont restés de toute évidence, malgré les protestations parties de quelques belles inspirations oratoires; si nos climats, notre genre de vie rendent parfois nécessaire quelque boisson modérément excitante ou tonique, il demeure aussi de vérité constante que l'âge, la température, la saison doivent apporter des modifications dans la quantité et le choix des substances alimentaires destinées à pourvoir aux besoins; que ces derniers doivent être satisfaits par des mets simplement préparés, et non de manière à les exciter intempestivement ou artificiellement; car la tempérance et la sobriété n'ont été que trop justement recommandées et célébrées.

Quelques citations, que nous empruntons à l'ouvrage remarquable de M. C. Broussais, prêteront leur appui à ce qui précède et formeront le complément de ce qui nous reste à dire sur ce sujet.

L'homme satisfait au besoin de l'alimentation par l'ingestion de substances solides ou d'aliments, et de substances liquides ou de boissons; mais l'intensité de ce besoin varie chez les différents hommes; il varie chez les différentes nations, et l'appétit de l'habitant du Nord est tout autrement insatiable que celui de l'habitant du Midi... Sans changer de climat, sans sortir de notre pays natal, nous retrouvons l'analogie de ces phénomènes dans l'effet de nos différentes saisons. Qui ne sait qu'en été nous mangeons moitié moins qu'en hiver? Mais ce n'est pas encore tout, et les mêmes différences qui nous frappent dans le besoin d'alimentation entre les peuples du Nord et ceux du Midi, nous les retrouvons dans les différents individus d'une même contrée, soit du même sexe, soit de sexe différent.

Loin donc que le besoin d'alimentation soit quelque chose de fixe et d'immuable, il n'y a rien de plus variable, et l'on ne saurait, sans mépris des faits et de leur autorité, le soumettre à une

règle absolue et imposer à tous les hommes la même loi relativement à la satisfaction de ce besoin.

Cependant l'homme peut abuser de ce besoin et le tourner contre lui-même, tandis que c'est un de ceux les plus directement, les plus immédiatement destinés à sa propre conservation.

Le besoin d'alimentation est impérieux ; il demande, comme les autres de premier ordre, à être immédiatement satisfait ; il pousse à agir de suite, avant toute réflexion, sans aucune considération de ce qui lui est étranger ; c'est qu'il est aveugle, et par conséquent il est nécessaire qu'il soit éclairé ; c'est qu'il tend à dominer la volonté, à opprimer toutes les facultés dès qu'il se fait sentir, et par conséquent il a besoin d'être réprimé et dirigé, si l'on veut qu'il ne dépasse pas les bornes que lui impose la loi de notre nature.

Nous venons de voir le besoin d'alimentation impérieux quand il n'est pas satisfait ; mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne l'est pas moins lorsqu'on lui cède ; il l'est même d'autant plus qu'on lui obéit plus servilement et qu'on le flatte davantage... Une alimentation trop abondante, ajoute M. Broussais, nous rend inertes, des boissons ou des aliments trop excitants stimulent trop vivement nos viscères, nos sens, notre système nerveux, et, nous jetant dans la sensualité, donnent une activité exubérante à nos instincts, à nos passions, à tout ce qui émeut et bouleverse notre économie, à tout ce qui est aveugle en nous, à tout ce qui tend à opprimer notre intelligence, notre volonté, nos sentiments supérieurs, et par conséquent à empêcher le développement d'une foule de facultés dont la nature nous a doués. L'excès de nutrition ou de stimulation gastrique nous dispose à toute espèce de maladies, aux plus graves, aux plus longuement douloureuses, aux plus promptement mortelles... De tous temps, les fâcheux résultats de ces sortes d'excès ont été combattus...

Certaines sectes philosophiques ou religieuses se sont imposé la loi de s'abstenir complétement de viandes, de s'astreindre à un régime purement végétal, dans le but de rendre l'homme moins sujet aux passions, moins soumis à leur empire. On peut lire sur ce sujet, outre les morceaux de Plutarque et de J.-J. Rousseau, l'ouvrage moins connu de Porphyre, philosophe néoplatonicien de

l'école d'Alexandrie en Egypte, qui abonde en excellentes raisons; mais toutes ces vues sont systématiques et trop dédaigneuses de l'histoire naturelle de l'homme. L'anatomie nous prouve que son organisation tient, quant aux organes de la digestion, tout à la fois de celle des carnivores et des herbivores : vous ne devez donc exiger de régime végétal que dans un but d'hygiène individuel, pour tel cas particulier, et non pas comme règle générale. A cet égard, le prétexte du maigre deux fois par semaine, dans le catholicisme, est beaucoup plus rationnel, beaucoup plus sainement hygiénique que le régime pythagoricien exclusif.

La sensation de la faim et celle de la soif sont là pour nous avertir qu'il est temps de sacrifier au besoin de nutrition; et les aliments comme les boissons les plus simples sont aussi les meilleurs, car ils ne cachent pas la satiété véritable sous un appétit factice, etc., etc.

Exonération. — Toutes les parties des aliments et des boissons consommés ne servent pas aux besoins de l'assimilation; certaines fractions, sous forme de sécrétions excrémentielles, sont rejetées au dehors de l'économie. Les convenances sociales imposent au besoin d'exonération une contrainte dont la santé a quelquefois beaucoup à souffrir. Les enfants ne doivent pas pâtir de la rigueur de ces règles; mais il faut de bonne heure néanmoins les accoutumer à la propreté, en les mettant fréquemment à même, quoique parfois inutilement, de satisfaire leurs besoins, et en les gourmandant quand de petites catastrophes surviennent et n'ont pas pu être prévues, parce qu'ils n'ont pas donné l'éveil assez à temps.

Les selles du jeune enfant sont en général de deux à quatre par jour : il est rare, jusqu'à la septième année environ, qu'il y ait moins de deux défécations journalières; ce n'est guère que vers l'âge de dix à douze ans que l'enfant peut s'astreindre à n'aller qu'une fois à la garde-robe dans les vingt-quatre heures.

Exercice. — Après les repas, la promenade, quelques jeux, en un mot l'exercice, mais non un exercice violent, conviennent et favorisent la digestion. Les anciens avaient particulièrement reconnu l'utilité des exercices du corps. *Labor corpus validum efficit* (Hippocrate). La gymnastique, actuellement cultivée en France, en Angleterre, en Allemagne et en Suisse, est d'origine grecque.

L'exercice, en accélérant les mouvements organiques, rend les fonctions plus actives; son influence est surtout salutaire au jeune âge; il contribue à répartir, à régulariser et à consommer la suractivité vitale. L'activité chez l'enfant est surabondante, elle s'étend au dehors et se montre dans toutes ses actions.

« Voulez-vous cultiver l'intelligence de votre élève, dit Rousseau, cultivez les forces qu'elle doit gouverner, exercez continuellement son corps, rendez-le robuste et sain pour le rendre raisonnable et sage : qu'il agisse, qu'il coure, qu'il crie, qu'il soit toujours en mouvement; qu'il soit homme par la vigueur, et bientôt il le sera par la raison. »

Mais, pour retirer des bienfaits réels de ces pratiques hygiéniques, il faut qu'elles soient appropriées à l'âge, à la force, à la constitution des enfants, et jamais poussées jusqu'à la fatigue énervante.

L'exercice qui convient à l'enfant à la mamelle est la promenade sur les bras, dans de petits chariots ou en voiture; son abandon, dans le plus simple appareil, sur un tapis ou une couverture, où il puisse prendre en liberté ses ébats.

La progression prématurée, celle que l'on cherche à favoriser en soutenant le jeune enfant par le bras, par des lisières, ou au moyen de cages roulantes, ont le grave inconvénient d'obliger celui-ci à se tordre, à se courber, et favorisent, par ces inclinations forcées et souvent renouvelées, les incurvations vicieuses auxquelles se prête singulièrement le manque de densité des os.

Quant aux différents genres d'exercice qui conviennent à un âge plus avancé, tous ceux qui meuvent les bras et les jambes, qui ont lieu en plein air, qui sont exempts de dangers, paraissent bons et salutaires. Du reste nous renvoyons, pour les détails minutieux, qui ne peuvent entrer ici, aux traités spéciaux d'hygiène.

Nous ajouterons seulement quelques mots au sujet de la natation et, par conséquent, des bains de rivière, des bains froids.

Les mouvements alternatifs de flexion et d'extension et la coopération de tous les muscles qu'exige l'action de nager, développent puissamment la force musculaire. Ces mouvements du corps animent la circulation et facilitent la réaction nécessaire pour compenser la déperdition de calorique que subit la périphérie.

Cet exercice est généralement salutaire à la jeunesse; mais, comme il est inséparable de l'action du bain froid, il faut, avant de le prescrire, étudier et se rendre compte des effets de ce dernier. Nous empruntons les notions suivantes sur ce sujet à l'ouvrage de M. Simon.

Bains. — Quels seront les effets des bains froids, c'est-à-dire de 2 à 10° au-dessus de 0 Réaumur? La chaleur propre au corps étant de 30 à 32, et ce degré étant nécessaire à l'entretien de la vie, il arriverait que celle-ci s'éteindrait par la soustraction de calorique, d'abord de la surface de la peau et, de proche en proche, des parties plus profondes, si le consensus général des organes ne se tourmentait avec activité pour résister à une cause dont ils recevraient l'action destructive. L'action du froid, en soustrayant une quantité considérable du calorique de la peau, détermine une vive impression sur le système nerveux, et, en condensant les tissus, refoule le sang à l'intérieur, ou plutôt l'empêche de pénétrer dans les capillaires cutanés : alors ce sont les vaisseaux intérieurs les plus dilatables, ou les moins résistants, qui sont engorgés par ce reflux de sang; alors l'équilibre de la circulation est détruit, et il se forme des concentrations dans les organes intérieurs : alors le cœur recevant une plus grande partie de sang, cet excitant naturel imprime à ses mouvements plus de force et d'activité, ce qui détermine la réaction, ou l'action secondaire qui porte le sang à la peau. Ainsi sont expliquées la décoloration générale qui est l'effet immédiat de l'immersion dans l'eau froide et la vive coloration qui survient quelques instants après. Cette exaltation de la vie, nécessaire dans cette occasion pour repousser l'action stupéfiante du froid, deviendrait bientôt funeste si elle durait longtemps. Mais, si elle n'est que momentanée, l'action du froid, loin d'être nuisible, détermine d'abord le resserrement des solides, la diminution du calibre des vaisseaux extérieurs, une circulation plus rapide des humeurs; il semble que tous les éléments du corps se rapprochent davantage, afin de présenter moins de surface au froid, et afin de réagir avec plus d'énergie contre cet agent. Cette lutte de l'organisation contre une cause très-active qui, d'ailleurs, ne dépose dans l'économie aucun principe dont la présence soit nuisible, a pour résultat d'accroître l'énergie du corps, à moins que

le sujet ne soit trop faible pour y résister, ou, comme on vient de le dire, que la lutte ne soit trop prolongée.

Les bains froids conviennent donc aux tempéraments lymphatiques. Ils sont aussi très-avantageux lorsqu'on veut combattre des relâchements partiels de tissus; mais il faut observer que les individus faibles ne pourraient supporter sans danger les mouvements organiques que ces bains déterminent : par la même raison, ils peuvent être nuisibles aux jeunes gens dont la poitrine est délicate, et à ceux dont les organes intérieurs sont sujets à des engorgements ou à des inflammations. Galien avait dit des bains froids : *Vel roborant, vel obruunt facultatem et torporem inducunt.*

Les philosophes, plutôt que les médecins, ont conseillé l'usage des bains froids aux jeunes enfants. Le froid, en général, est l'ennemi de l'enfant qui vient de naître, dit le docteur Capuron; il nuirait surtout à celui qui serait naturellement faible, à moins qu'il ne conserve assez de ton ou de force réactive pour en supporter l'impression. Dans le cas contraire, on aurait à redouter l'engourdissement des forces, même l'apoplexie et la mort. Ce n'est donc que le bain tiède qu'il faut employer, mais encore avec discrétion et comme un moyen d'entretenir la propreté des enfants.

Le bain tempéré exerce une action sédative très-utile chez les jeunes enfants irritables : il réussit surtout à l'époque de la dentition et dans l'imminence des troubles de l'innervation. Il est bon d'y accoutumer de très-bonne heure; car, si plus tard leur usage venait à être prescrit médicalement, l'effroi et les cris des petits malades en ôteraient tout le bienfait.

Repos, sommeil. — A l'activité doit succéder le repos, l'enfant a plus particulièrement besoin de l'un et de l'autre. Dans l'enfance le sommeil doit être plus long que dans la jeunesse, pour celle-ci plus prolongé que pour l'âge suivant. Jusque vers la première dentition, l'enfant dort environ dix heures pendant la nuit et plusieurs heures encore pendant le jour; un peu plus tard, le temps seul de la nuit suffit.

M. Friedlander a donné une division des heures qui doivent être affectées, selon les différents âges, au sommeil, à l'exercice,

aux occupations et au repos ; nous la reproduisons avec l'annotation de M. le docteur Simon.

	HEURES.			
Ages.	De sommeil.	D'exercice.	D'occupation.	De repos.
7 ans	9 à 10	10	1	4
8	9	9	2	4
9	9	8	3	4
10	8 à 9	8	4	4
11	8	7	5	4
12	8	6	6	4
13	8	5	7	4
14	7	5	8	4
15	7	4	9	4

Comme il est à peu près impossible d'adopter dans les colléges des catégories aussi nombreuses, on pourrait ne former que trois divisions, de sept à dix ans, de dix à quatorze et de quatorze à dix-huit, à chacune desquelles on appliquerait la moyenne des nombres précédents. Il conviendrait aussi de confondre les heures d'exercice et de repos, puisque les élèves doivent pouvoir user des récréations selon leurs besoins.

Une juste et convenable répartition entre le temps de l'emploi des forces et celui du repos favorise le mouvement les évolutions organiques et la croissance ; seule elle est apte à maintenir ou à rétablir l'équilibre dérangé par cette dernière.

Croissance. — L'enfant augmente d'environ 3 pouces pendant la seconde année, c'est-à-dire que sa taille s'élève de 25 à 28 pouces à 28 ou 30 mois ; il croît à trois ans de 2 pouces (c'est-à-dire arrive de 30 à 32 ; à quatre ans il arrive de 33 à 35 ; à cinq de 36 à 38 ; à six de 39 à 40 ; à sept de 41 à 42. Souvent l'accroissement fait une pose à sept ou huit ans, le poids augmente d'à peu près 20 livres, et à sept ans il est environ de 40 livres.)

D'après les calculs de Quetelet, le terme moyen de la taille et de la pesanteur durant les sept premières années de la vie est celui-ci :

	CHEZ LES GARÇONS.				CHEZ LES FILLES.			
	LONGUEUR.		POIDS.		LONGUEUR.		POIDS.	
	Pouces.	Lig.	Liv.	Onces.	Pouces.	Lig.	Liv.	Onces.
A 2 ans	30	3	24	3 1/2	29	9	22	12 1/2
A 3 —	33	»	26	10	32	6	25	3
A 4 —	35	6	30	6 1/2	35	»	27	12 1/2
A 5 —	37	9	33	11	37	3	30	11
A 6 —	39	»	36	13	39	6	34	3
A 7 —	42	3	40	13 1/2	41	6	37	8

Plus tard l'accroissement a lieu d'une manière moins rapide et moins uniforme; la longueur du corps, qui avait augmenté d'environ 22 pouces pendant les sept premières années, ne croît que d'environ 14 pouces durant les sept années qui suivent et arrive environ à 4 pieds et demi. Le poids, qui s'était accru d'à peu près 30 livres durant la période précédente, augmente maintenant de 41, et finit par s'élever environ à 80 livres. Quetelet assigne les nombres moyens qui suivent à la taille et au poids du corps.

	CHEZ LES GARÇONS.					CHEZ LES FILLES.			
AGES.	LONGUEUR.		POIDS.		AGES.	LONGUEUR.		POIDS.	
	Pouces.	Lig.	Liv.	Onces.		Pouces.	Lig.	Liv.	Onces.
8 ans	44	6	44	5 1/2	Id.	43	6	40	10 1/2
9 —	46	6	48	6 1/2	»	45	6	45	9 1/2
10 —	48	9	52	6 1/2	»	47	9	50	4
11 —	50	9	57	14 1/2	»	49	6	54	14
12 —	52	9	63	11 1/2	»	51	9	63	11 1/2
13 —	55	»	73	7	»	53	6	70	6
14 —	57	»	82	13	»	55	6	78	9 1/2
15 —	59	»	93	6 1/2	»	57	3	86	7
16 —	60	»	100	2 1/2	»	58	6	93	4 1/2

Education morale. — L'enfant qui vient de naître ne paraît sensible qu'au besoin et à la douleur, son existence est presque végétative: les fonctions de la vie organique sont entrées largement en exercice, mais il n'en est pas de même à l'égard de celles de la vie de relation. Le développement des fonctions supérieures du cerveau n'est que progressif et suit de loin la croissance des forces physiques.

Ce n'est que vers le deuxième mois que les yeux paraissent un peu sensibles à la lumière, l'oreille au bruit, tandis que l'odorat, le

goût et le toucher restent dans un état de torpeur ou d'ébauche jusqu'après la première année. A mesure que les sens s'éveillent et se perfectionnent, des impressions mieux déterminées arrivent au cerveau, les impressions organiques internes communiquent l'instinct des besoins ; les rapports établis au dehors, au moyen de sens externes, mettent à même d'y satisfaire sous l'influence et par le concours des sensations ; le sens intime s'établit, la volonté se déclare, les penchants se prononcent, les facultés d'un ordre supérieur se manifestent, font éclore, avec le temps, la raison et le jugement nécessaires pour diriger et coordonner ces mouvements divers.

Il est d'autant plus important de diriger l'enfant qui, au milieu des impressions toutes également neuves pour lui, semble, ainsi que le dit Cabanis, courir rapidement de l'une à l'autre, il est d'autant plus important de surveiller les premières impressions qu'elles sont durables, parfois indélébiles, que le jeune âge est particulièrement imitateur, que l'exemple, quel qu'il soit, pénètre profondément et se trouve plus tard difficile à déraciner.

Quant à l'opportunité de la culture des facultés intellectuelles, elle est plus que démontrée par la nécessité d'opposer les sentiments supérieurs à l'impulsion aveugle des besoins instinctifs, et à la dépravation des affections de l'âme ou aux passions.

Le plus ou moins grand développement de chacune des facultés est chose assez commune dans la vie morale et intellectuelle des hommes ; de là tant de spécialités plus ou moins remarquables. Mais une certaine éducation des autres facultés n'en a pas moins eu lieu, et le plus souvent n'a pas été indifférente à la prééminence de certaines d'entre elles ; tandis que le développement précoce et exclusif de certaines dispositions chez les jeunes sujets se fait trop fréquemment aux dépens de toutes les autres, et tel enfant qu'on a vu briller par une merveilleuse mémoire, ou par une admirable facilité à combiner les chiffres et les nombres, n'a souvent constitué dans la suite qu'un homme très-médiocre.

Les funestes résultats de l'activité prématurée de certains penchants démontrent l'utilité de diriger le développement physique et moral de l'enfant suivant l'ordre et le temps voulus par les lois de l'organisme, et de le préserver des incitations diverses qui peuvent contrarier cette sage et prudente économie.

HABITUDES. — Bien que les organes qui établissent les différences des sexes soient sans action dès les premières années, les habitudes, les manières ne sont pas les mêmes chez les petits garçons et les petites filles. Mais il arrive aussi qu'en acquérant avec le temps la conscience du monde extérieur et de son sexe, l'enfant, à peine quelquefois âgé de deux ou trois ans, est déjà entraîné à porter une excitation dangereuse vers ses organes génitaux. Ces pernicieuses habitudes, le plus souvent aussi résultat de mauvais conseils, de mauvais exemples, ou même d'imprudentes recommandations, ne se prennent néanmoins le plus fréquemment que vers la neuvième ou la douzième année, également chez les enfants et les adolescents de l'un et l'autre sexe. Ces penchants, capables de ruiner jusque dans leur base les constitutions les mieux assises, sont d'autant plus funestes quand ils concernent de jeunes, tendres et encore imparfaites organisations.

Quand les forces de la jeunesse résistent à ces pratiques vicieuses, non cependant alors poussées à l'excès, leur continuation dispose, dans un âge plus avancé, à l'abus des jouissances érotiques, qui non-seulement rabaisse l'intelligence, mais détériore profondément l'organisme entièrement sacrifié à un besoin aveugle et brutal : mais trop souvent d'ailleurs l'usage enfante l'abus, et dès lors il n'est pas jusqu'aux constitutions les plus fortes qui ne se trouvent plus ou moins complétement et rapidement ruinées. La mort qui vient mettre un terme à ces déplorables excès est lente et précédée de la perte de la vie intellectuelle, et de la dégradation des facultés; car ces penchants peuvent être poussés jusqu'à la frénésie et au crétinisme. De sorte que la victime de ces actes brutaux n'est plus guère qu'un objet tout à la fois de pitié et de dégoût. Voy. ONANISME [1].

[1] Le premier et le second chapitre de cet ouvrage et la collection de formules sont de M. Berton, et cette dernière partie est extraite du *Traité pratique des maladies des enfants* du même auteur, édité pareillement par J.-B. Baillière, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17.

FIN.

PUBLICATIONS ANTÉRIEURES DU DOCTEUR BERTON,

CONCERNANT

LES MALADIES DE L'ENFANCE.

De la Pneumonie partielle ou lobulaire. — Paris, 1828.

De la Dégénérescence tuberculeuse en général, et de celle des glandes bronchiques en particulier. — Paris, 1829.

Recherches sur l'Hydrocéphale aiguë, etc. — Paris, 1834.

Traité des Maladies des enfants. — Paris, 1837.

Traité pratique des Maladies des enfants, deuxième édition. — Paris, 1842.